

Les pratiques locales à l'épreuve des crues de la rivière de Cavaillon-Haïti L'exemple des populations de Dory et Grand-Place

par

Hugues FOUCAULT

*Thèse soutenue en vue de l'obtention du titre de docteur en sciences
politiques et sociales à l'Université catholique de Louvain*

Membres du jury

Pr. Jean-Émile CHARLIER (Promoteur, Université catholique de Louvain)

Pr. Sarah CROCHÉ (Université de Picardie Jules Verne, Amiens, France)

Pr. Nyankona GONOMY (Université d'État d'Haïti, Haïti)

Pr. Marie-Paule KESTEMONT (Promotrice, Université catholique de Louvain)

Pr. Vincent LEGRAND (Président, Université catholique de Louvain)

Pr. Sandra SOARES-FRAZAO (Université catholique de Louvain)

JUIN 2020

Remerciements

La présente recherche doctorale porte une seule signature qui en endosse la paternité : la mienne. Elle est pourtant une œuvre collective qui s'est nourrie de l'apport de plusieurs co-auteurs auxquels j'adresse mes sincères remerciements. D'abord, je n'ai fait que consigner à l'écrit les savoirs locaux et pratiques endogènes de gestion des crues de la rivière de Cavaillon que les riverains de Dory à Grand-Place ont bien voulu partager avec moi lors de fructueux échanges et d'intenses entretiens étalés sur près de quinze mois. Seul, je n'aurais pas pu y aboutir. J'ai bénéficié du support, ô combien inestimable, de mon comité d'encadrement qui a co-produit cette œuvre, de sa gestation à son aboutissement. Je veux nommer les Professeur(es) Jean-Émile Charlier (promoteur), Marie-Paule Kestemont (promotrice) et Sandra Soares-Frazao. J'ai aussi profité des commentaires avisés des membres du jury de soutenance. Qu'ils en soient tous remerciés. Mes remerciements s'étendent à mes collègues du projet de recherche, Adermus Joseph, Stephen Louis, Olivier Carlier, Gerardson Mathieu et Emmanuel Asie qui, sur le terrain ou lors de colloques, ont partagé avec moi des documents, des données et les résultats de leurs recherches de terrain. Un mot spécial à Edens Fortuné, mon accompagnateur.

Ma reconnaissance va aussi aux institutions de financement qui ont rendu possible mon séjour en Belgique. Merci à mon institution de rattachement, l'Université d'État d'Haïti et ses Facultés d'Ethnologie et d'Agronomie, qui m'ont permis de me libérer momentanément des salles de classe et de m'adonner à cette recherche.

Je ne terminerai pas sans un mot spécial aux membres de ma famille qui ne m'ont jamais marchandé leur constant soutien affectif et moral et... bien plus encore. Merci pour vos mots d'encouragement et de l'intérêt porté à mon travail. Merci d'avoir supporté et accepté mes trop longues abstentions frisant parfois l'indifférence aux chaleureux débats familiaux. Cette thèse est aussi vôtre.

*Enfin, je n'ai trouvé que cinq lettres combinées pour dire **M E R C I** à vous tous, ceux-là que je n'ai pas nommément cités, la liste est longue, pour votre précieux support.*

Résumé

La thèse explore les pratiques des riverains de la rivière de Cavaillon-Haïti face aux crues et inondations. Elle analyse la capacité de ces populations confrontées à un environnement d'incertitude socio-écologique et économique à continuellement recomposer leur espace de vie après chaque inondation. Privilégiant une posture épistémologique flexible nourrie d'un va-et-vient incessant entre terrain et théorie, la thèse documente, à l'aide d'une démarche compréhensive, des pratiques endogènes d'alerte et de prévention, de survie et de secours et des pratiques de reconstruction post-inondation.

Les résultats dévoilent des pratiques qui s'éloignent des clichés classiques où des riverains passifs et vulnérables ne font que subir les rigueurs du risque-inondation. Cette vision dominante de la gestion étatique des désastres naturels qui déploie secours et assistance en urgence et prône l'apprentissage du riverain vulnérable à une « culture du risque » et de la « résilience » contraste avec les pratiques locales observées et la conceptionémique des riverains interrogés. Livrés à eux-mêmes, ceux-ci expérimentent la « cohabitation avec la rivière » et reconstruisent leur espace de vie en fonction des ressources à leur disposition. Ces pratiques nées au contact des inondations traduisent aussi la volonté du riverain de se prendre en charge, de se construire, de s'inventer comme sujet capable de rebondir. Chaque acte posé est la concrétisation de sa capacité à faire face qui, loin de toute idéalisation et de toute surestimation dont il est le premier conscient, participe au processus de sa constitution comme sujet de son présent et de son devenir.

Abstract

The thesis explores the practices of residents of the Cavaillon-Haiti river in the face of floods and floods. It analyzes the capacity of these populations, faced with an environment of socio-ecological and economic uncertainty, to continuously reconstruct their living space after each flood. Favoring a flexible epistemological posture nourished by an incessant back-and-forth between field and theory, the thesis documents, using a comprehensive approach, endogenous practices of alert and prevention, survival and rescue and post-flood reconstruction practices.

The results reveal practices that depart from conventional clichés where passive and vulnerable residents are only subjected to the rigors of flood risk. This dominant vision of the etic management of natural disasters which deploys relief and emergency assistance and advocates the learning of the local resident vulnerable to a "culture of risk" and "resilience" contrasts with the local practices observed and the emic conception of local residents questioned. Left to their own devices, they experience "cohabitation with the river" and rebuild their living and working space according to the resources at their disposal. These practices, born in contact with the floods, also reflect the local residents' desire to take charge of themselves, to build themselves up, to invent themselves as a subject capable of rebounding. Each act is the concretization of its capacity to face which, far from any idealization and any overestimation of which he is the first conscious, participates in the process of its constitution as subject of its present and its future.

Liste des graphiques

Graphique 1 : Répartition des répondants selon le sexe	71
Graphique 2 : Répartition des répondants selon l'âge.....	71
Graphique 3 : Répartition des répondants selon le milieu de résidence	71
Graphique 4 : Répartition des répondants selon la localité de résidence.....	71
Graphique 5 : Répartition des répondants selon le niveau d'instruction.....	71
Graphique 6 : Répartition des répondants selon la religion	71
Graphique 7 : Répartition des répondants selon le statut principal.....	71
Graphique 8 : Répartition des répondants selon le l'occupation principale	71
Graphique 9 : Canal de diffusion des messages d'alerte et population touchée lors de Matthew	108

Liste des cartes

Carte 0 : Haïti.....	xi
Carte 1 : Localisation des sites d'études de Dory à Grand-Place par rapport à la rivière de Cavaillon (Matthieu G., 2016)	85
Carte 2 : Localisation des sites d'études de Dory à Grand-Place par rapport à la rivière de Cavaillon (Matthieu G., 2019)	86

Liste des photos

Photo 1 : La rivière de Cavaillon et des sédiments après une crue	90
Photo 2 : Galets de pierres transportés par la rivière	91
Photo 3 : Crevasses laissées par les inondations des berge.....	93
Photo 4 : Pierres apportées par les eaux de ruissellement des collines.....	93
Photo 5 : Vue de la rivière.....	98
Photo 6 : La tombe qui a accueilli les enfants et les adultes le soir de Matthew.....	136
Photo 7 : Bâtisse à proximité de la rivière	191
Photo 8 : Sol prêt pour la semence	216
Photo 9 : Bœufs en pâturage	226

Sigles et abréviations

ASEC	Assemblée de la section communale
ASID	Association des irrigants de Dory
CAC	Conseil d'action communautaire
CASEC	Conseil d'administration de la section communale
CRESFED	Centre de recherches et de formation économique pour le développement
CEPALC	Commission économique pour l'Amérique Latine et les Caraïbes
DPC	Direction de la Protection Civile
DRLA	Disater Resilience Leadership Academy
EMMUS	Enquête Mortalité, Morbidité, Utilisation des Services
FAMV/SACAD	Faculté d'Agronomie et de Médecine Vétérinaire/Structures agraires caraïbéens et développement
IHE	Institut haïtien de l'Enfance
IHSI	Institut haïtien de Statistique et d'Informatique
MARNDR	Ministère de l'Agriculture des ressources naturelles et du Développement rural
MICT	Ministère de l'Intérieur et des Collectivités territoriales
MINUSTAH	Mission des Nations unies pour la stabilisation en Haïti
OCHA	UN Office for the Coordination of Humanitarian Affairs
ONG	Organisation non gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
PDNA	Post disaster needs assessment
PMDN	Programme de mitigation des désastres naturels
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'Environnement
RED	Red de Estudios Sociales en Prevencion de Desastres en America Latina
RESEPAG	Renforcement des Services publics agricoles
UEH	Université d'État d'Haïti
UNIQ	Université Quisqueya
UNISDR	United Nations International Strategy for Disasters Reduction
USA	United States of America



Carte 0 : Haïti
Empruntée de Adermus Joseph (2018)

Table des matières

Remerciements	i
Résumé	iii
Abstract	v
Liste des graphiques	vii
Liste des cartes	vii
Liste des photos	vii
Sigles et abréviations	ix
Introduction	1
Première partie : De la construction de l'objet de recherche	5
Chapitre 1 : Contexte et problématique de la recherche	7
1.1. Un contexte de crise économique et environnementale	7
1.1.1. Des populations exclues, confinées au « pays en dehors » et décapitalisées	9
1.1.2. Des populations exposées constamment aux désastres naturels	13
1.2. Objectifs	16
1.2.1. Objectif général	16
1.2.2. Objectifs spécifiques	16
1.3. Questions de recherche revisitées	17
1.4. Hypothèses	18
1.5. Conclusion du chapitre	20
Chapitre 2 : Les sciences sociales et les désastres dans le monde et en Haïti. Tendances et orientations	21
2.1. Les sciences sociales et les désastres : ailleurs dans le monde, une recherche dynamique depuis quarante ans	21
2.1.1. Trois cadres interprétatifs pour penser l'aléa	21
2.1.2. Trois régimes épistémiques de saisie de l'aléa	24
2.1.3. Trois modèles de réponses aux catastrophes naturelles inventoriées dans les sociétés traditionnelles	25
2.1.4. Deux regards sur l'eau : le point de vue émique face au regard étique	26
2.2. Les sciences sociales et les désastres : en Haïti, une recherche encore embryonnaire	28
2.2.1. La gestion des risques en Haïti aux XIX ^e et XX ^e siècles	29
2.2.2. La gestion des catastrophes par l'État haïtien	30

2.3. Conclusion du chapitre.....	32
Chapitre 3 : Cadre conceptuel de la recherche.....	33
3.1. L'aléa saisi à travers le prisme du risque	34
3.1.1. D'une conception réaliste et représentationnelle du risque à une approche multidimensionnelle	35
3.1.2. Penser le risque autrement qu'en termes quantitatifs : une lecture par la dimension qualitative.....	36
3.1.3. Le passage d'une approche objectiviste à une approche constructiviste du risque.....	36
3.2. Aller au-delà du risque	37
3.2.1. Sortir du risque : substituer d'autres concepts plus qualitatifs au risque calculable.....	37
3.2.2. La recherche d'autres voies alternatives au risque	37
3.2.3. La socio-anthropologie et la pensée méridienne au secours du risque et de la vulnérabilité.....	38
3.2.4. Regarder la modernité de l'extérieur comme une tradition	39
3.2.5. Conclusion partielle : Que retenir de ces points de vue sur le risque ? .	40
3.3. L'aléa saisi par le prisme de la vulnérabilité : le passage de la gestion du risque à celle de la capacité à faire face	41
3.3.1. Conclusion partielle. Que retenir de ces points de vue sur le concept de vulnérabilité ?.....	42
3.4. Le passage de la vulnérabilité à la résilience, nouveau paradigme de la gestion des risques.....	43
3.4.1. La résilience : de la capacité à faire face à un impact à la capacité de réponse à un choc	44
3.4.2. La résilience : un instrument au service d'un projet néolibéral de société	45
3.4.3. Conclusion partielle. Que retenir de ces points de vue sur le concept de résilience ?.....	46
3.5. Vulnérabilité et résilience : entre divergences et complémentarités, une articulation possible	46
Chapitre 4 : Perspective théorique envisagée et articulation des approches retenues	49
4.1. La perspective d'analyse offerte par les concepts de risque, vulnérabilité et résilience	49
4.2. La capacité d'élucidation totale du réel de ces concepts questionnée en contexte « d'État faible ».....	51
4.3. Des perspectives analytiques autres pour éclairer le rapport à l'environnement de la rivière.....	51
4.4. Bourdieu : l'habitus ou quand la nécessité se fait vertu.....	53

4.5. La subjectivation : une notion objet de débats multiples en sciences humaines et sociales.....	56
4.5.1. Du processus de subjectivation à l'éthique de soi : la subjectivation comme mode de rapport à soi, souci de soi et connaissance de soi.....	56
4.5.2. Le « processus de subjectivation » vu comme « le refus d'une identité assignée »	57
4.5.3. La subjectivation comme affirmation des droits fondamentaux d'être reconnus comme des créateurs et des acteurs luttant pour leur dignité	58
4.5.4. Désubjectivation.....	59
4.6. Perspective théorique retenue.....	59
4.7. Conclusion du chapitre.....	60
<i>Chapitre 5 : Cadrage méthodologique</i>	<i>63</i>
5.1. Une posture de recherche flexible adaptée à la réalité.....	63
5.1.1. Une approche d'échantillonnage non probabiliste	68
5.1.2. Caractéristiques de base des riverains participant à la recherche	69
5.2. Une production de données à deux composantes	72
5.2.1. La recherche documentaire.....	72
5.2.2. Le déroulement de la recherche de terrain.....	73
5.2.3. Deux outils de collecte : la grille d'observation et les canevas d'entretien.....	76
5.3. Conclusion du chapitre.....	78
<i>Deuxième partie : Présentation des résultats de la recherche de terrain et analyse des données.</i>	<i>79</i>
<i>Introduction</i>	<i>81</i>
<i>Chapitre 6 : Contexte sociogéographique et économique des crues de la rivière de Cavaillon</i>	<i>83</i>
6.1. Organisation territoriale et administrative d'Haïti et choix des sites principaux de recherche	83
6.2. Présentation des terrains communaux d'étude : les communes de Cavaillon (Grand-Place) et de Maniche (Dory).....	86
6.3. Sites principaux de la recherche. Dory et Grand-Place : Habitation ou localité ?	87
6.3.1. Habitation et localité : deux réalités géographiques entre abandon administratif et confusion toponymique.....	87
6.3.2. Le Bassin versant de Cavaillon.....	89
6.3.3. La ville de Cavaillon : entre étalement urbain, crues de la rivière et les eaux de ruissellement	90
6.3.4. Dory : entre sédiments de la rivière et galets de pierres de la ravine blanche	90
6.3.5. Grand-Place : entre les eaux de ruissellement des collines et les inondations des berges	93

6.3.6. De la houe au tracteur puis à la charrue : à Bercy, un chemin technologique inverse parcouru	99
6.3.7. La hausse des prix du foncier à chaque épisode d'inondation.....	99
6.3.8. Intérêt du choix des localités de Dory et Grand-Place	100

Chapitre 7 : Les modalités et dispositifs de l'alerte anticipative ... 103

7.1. Les signes endogènes annonciateurs de crues	103
7.2. L'alerte institutionnelle.....	105
7.2.1. Des mesures d'alerte anticipative répétées au seuil de chaque saison cyclonique	107
7.2.2. Des inondations hors de la saison cyclonique peu prises en charge	110
7.2.3. La diffusion des messages : portée et limites.....	111
7.3 La veille et la vigilance familiales et communautaires	121
7.4. Conclusion du chapitre.....	122

Chapitre 8 : Dispositifs et pratiques endogènes de prévention, de survie et de secours face à l'inondation 127

8.1. Dispositifs et pratiques endogènes de prévention de l'inondation	127
8.2. Pratiques de survie et de secours au moment de l'aléa-inondation	129
8.2.1. L'eau envahit la maison : ouvrir une porte, creuser une brèche dans le mur	129
8.2.2. La maison souillée par la boue : l'aide familiale mobilisée pour un nettoyage instantané ou différé.....	130
8.2.3. La cuisson des aliments : une démonstration de la capacité à faire face	131
8.2.4. De l'eau à boire : la réactivation de techniques traditionnelles de traitement et de stockage	133
8.2.5. Face aux moustiques des mares d'eau stagnante : l'enfumage par les résidus de plantes	134
8.3. Se mettre à l'abri des premières vagues d'inondation : les lieux et les temps de refuge	134
8.3.1. Le galetas : un premier lieu de refuge à l'intérieur de la maison	134
8.3.2. Les déplacés d'un soir : la « tombe salvatrice jaune », lieu de refuge d'un soir.....	136
8.3.3. Manita, ses multiples lieux de refuge et la capacité à faire face dans l'urgence.....	137
8.3.4. Les écoles et les églises : des lieux d'accueil improvisés et provisoires	139
8.3.5. Les tentes de Morne Christophe, des lieux nouveaux d'abris.....	142
8.3.6. La colline sécuritaire, point de chute des réfugiés de la plaine inondable	143

**Chapitre 9 : La solidarité familiale, communautaire et humanitaire
mise à l'épreuve des crues et inondations..... 145**

**9.1. Les pratiques familiales d'assistance, d'entraide et de solidarité
avant, pendant et après l'événement 145**

- 9.1.1. Une solidarité historiquement ancrée dans la tradition culturelle rurale
et péri-urbaine haïtienne 146
- 9.1.2. L'entraide au moment de la survie : Yvon, Raoul et Matcho, l'émergence
du sujet ou la naissance d'un leader familial et communautaire..... 146
- 9.1.3. L'accueil des personnes âgées seules et des mères avec des nourrissons
..... 148
- 9.1.4. La recherche collective des disparus : une forme inédite de la solidarité
communautaire 149
- 9.1.5. Conclusion de la partie 9.1 150

9.2. La solidarité communautaire d'Haïti et de la diaspora..... 151

- 9.2.1. Comment naît une association communautaire ? l'exemple de AKOJEB
..... 152

**9.3. L'aide institutionnelle post-inondation : entre frustration,
contestation et distorsion..... 154**

- 9.3.1. Les distorsions de l'aide : le soutien aux seuls irrigants rompt la
solidarité communautaire 155
- 9.3.2. Conclusion partielle de la partie 9.3.1. 156
- 9.3.3. L'association des irrigants de Dory (ASID) et la distribution de l'aide :
entre partenariat et instrumentalisation 157
- 9.3.4. La participation et le partenariat au prisme de la coopération
internationale..... 159
- 9.3.5. Les avatars de l'aide humanitaire : le rejet des formes de distribution de
l'aide et l'éclosion du sujet..... 161
- 9.3.6. L'usage de l'aide reçue par le dernier bénéficiaire : un indicateur de
l'opportunité de l'aide..... 165
- 9.3.7. Les pillages : un « invité surprise » non prévu de l'aide post-inondation
..... 168

**9.4. Les réponses de l'humanitaire, après Matthew à la loupe des
engagements du « Grand Bargain » de mai 2016 170**

Troisième partie : Devenir sujets, le temps de la reconstruction... 173

**Chapitre 10 : Les pratiques endogènes de rebond et de
recomposition des lieux habités et des liens sociaux rompus après
un épisode d'inondation 177**

10.1. Rebâtir les lieux d'intérêt collectif saccagés 177

**10.2. Reconstruire les lieux résidentiels endommagés : des ressources
personnelles prioritairement mobilisées..... 181**

- 10.2.1. Réparer la maison : l'épargne du travail HIMO 182
- 10.2.2. Réparer la maison : la vente de cheptel 184

10.3. La famille dispersée par l'inondation : retisser les liens sociaux perturbés	188
10.4. Habiter avec les inondations : restaurer le lien social, réinventer le territoire.....	191
10.4.1. Habiter avec les inondations : un cas atypique, un choix conscient et libre de Yva	191
10.4.2. Habiter avec les inondations : Félicidel et sa volonté de rester libre et autonome	195
10.5. Entretenir la mémoire de l'inondation : une date mythique et deux événements	196
10.6. Conclusion du chapitre.....	197
<i>Chapitre 11 : Les pratiques économiques de relance après l'inondation.....</i>	199
11.1. La reconstruction et la pluriactivité : Vally, une native brasseuse d'affaires pluriactive.....	200
11.1.1. Perception de l'aide reçue par Vally elle-même.....	202
11.1.2. Le processus de rebond de Vally : trois chocs, trois questions- problèmes, trois réponses.....	204
11.1.3. La capacité à faire face à la « subjectivation en acte ».....	205
11.2. Le commerce ambulant de pain, une niche exploitable pour rebondir	206
11.3. Le rebond par la débrouille	207
11.3.1. Matcho : des pratiques usuraires pour survivre et rebondir.....	208
11.3.2. Grassouillette : la friture comme rampe de lancement pour rebondir	209
11.4. Les scieurs de long	211
11.5. Les fabricants de charbon de bois	212
<i>Chapitre 12 : Les pratiques agricoles de rebond face aux crues et inondations. Entre risque, incertitude, adaptation et subjectivation</i>	213
12.1. L'organisation familiale de la production agricole en crise.....	216
12.1.1. Les réponses à la crise de l'organisation familiale de production	217
12.1.2. Les réponses suite aux dommages des crues aux champs	218
12.2. Le champ inondé et ensédimenté affecte la vocation du sol et le choix des cultures	220
12.2.1. La disponibilité de l'eau détermine le choix de la culture et la période de semis.....	220
12.2.2. La décrue, lente ou rapide, détermine la vocation future du sol	221
12.2.3. Détournement du lit de la rivière et ensédimentation de champs	221
12.2.4. Le détournement du lit de la rivière peut faire naître des litiges fonciers	222

12.3. Affronter les dommages causés par les crues aux champs, s'adapter et rebondir.....	222
12.4. Pratiques agricoles adaptatives courantes mises en œuvre pour contourner l'inondation	225
12.4.1. Laisser la terre en jachère	226
12.4.2. Répondre à la rareté de la main-d'œuvre après la décrue : le mode de faire-valoir indirect.....	228
12.4.3. Procéder à une récolte prématurée	229
12.4.4. Introduire de nouvelles cultures et de nouvelles variétés	230
12.4.5. Réduire la superficie cultivée, céder des parcelles en métayage et en fermage	231
12.4.6. Diversifier les activités, multiplier les parcelles et investir ses propres forces de travail.....	233
12.4.7. Réadapter le calendrier agricole et modifier la date de semis.....	234
12.5. S'adapter à la transition agraire : l'introduction de nouveaux outils, du salariat et de nouvelles espèces	236
12.6. Corrélation entre l'inondation et la plante cultivée	236
12.6.1. Inondation et banane	237
12.6.2. Inondation et patate	237
12.6.3. Inondation et riz	238
12.7. Conclusion du chapitre.....	239
<i>Chapitre 13 : Croyances, mythes et légendes autour de la rivière de Cavaillon</i>	241
<i>Conclusion.....</i>	247
<i>Bibliographie.....</i>	253

Introduction

La recherche s'intitule « Les pratiques locales à l'épreuve des crues de la rivière de Cavaillon-Haïti : l'exemple des populations de Dory et Grand-Place ». Elle porte sur les pratiques locales visant à faire face aux crues de la rivière de Cavaillon-Haïti et à les surmonter. Elle explore les pratiques inventées et construites par les populations de deux localités de petite dimension, Dory et Grand-Place, marquées par la faible présence de l'État, afin d'affronter les crues avant, pendant et après leur survenue. Les résultats sont exposés en trois parties regroupées en treize chapitres. La première partie expose le processus de construction de l'objet de la recherche. Elle regroupe les chapitres 1 à 5 qui renseignent sur la problématique, les objectifs et les hypothèses, la revue de littérature, le cadre conceptuel, le cadre théorique et la charpente méthodologique. Les sept autres chapitres, 6 à 13, présentent les sites d'études et les résultats de la recherche de terrain.

Les territoires, communautés, populations et sujets sont catalogués selon les catégories étiques des experts comme à risque, vulnérables et résilients ou non. Dans la perspective d'une exposition à un aléa ou d'une incapacité des populations à faire face aux crues, le cadre de pensée étique tend à évoquer la vulnérabilité des populations concernées et à proposer comme solution de réduire les risques et les vulnérabilités et d'augmenter la résilience (Cheylan et Riaux, 2013 ; PNUD, 2014a ; UNISDR, 2015). La proposition soutenue par le gouvernement mondial des catastrophes « naturelles » est de passer des sociétés du risque aux sociétés vulnérables et aux sociétés résilientes (Cabane et Revet, 2015 ; Revet, 2014, 2019).

La recherche présentée dans ces pages a été réalisée en Haïti, presqu'île des Caraïbes située en Amérique, première république noire indépendante du Nouveau-Monde depuis le 1er janvier 1804 suite à des luttes anti-esclavagistes continues de libération nationale initiées officiellement depuis les cérémonies animistes de la soirée du 14 août 1791 au Bois-Caïman dans le Nord du pays contre les colons français (Ardouin, 1853 [1832] ; Hurbon, 2000 ; James, 1983 [1938] ; Manigat, 1999 ; Trouillot, 1995). La recherche s'est effectuée dans un contexte de désengagement de l'État, de crise socio-écologique et d'avènement de nouveaux épisodes d'inondations après une période de transition post-séisme et post-inondation relativement longue. Le cours de l'histoire locale regorge d'exemples d'épisodes de crues et d'inondations auxquelles la population fut confrontée depuis les premières grandes crues du milieu des années cinquante. En l'espace d'une année et demie, de mai 2016 à novembre 2017, la commune de Cavaillon a été l'objet d'inondations récurrentes. La rivière de Cavaillon a provoqué des crues à l'origine de quatre inondations en mai 2016, le 4 octobre 2016 lors de l'ouragan Matthew de catégorie 4, la dernière semaine d'avril 2017 et la première semaine de novembre 2017. Ces quatre épisodes sont survenus après deux périodes d'hibernation de quatre ans entrecoupées de deux inondations majeures en 2008 et en 2012. Cette situation présente une alternance de cycles climatiques, périodes de sécheresse versus périodes pluvieuses.

Nous posons l'hypothèse selon laquelle chaque épisode est l'occasion pour les riverains de réadapter et de poursuivre le processus constant et continu de reconstruction des lieux d'habitation et de travail endommagés, de reconstitution et de recomposition des liens sociaux, des solidarités et des systèmes de valeurs affectés lors des précédents épisodes. C'est l'exploration de ces expériences,

pratiques et réponses locales longuement accumulées et éprouvées mais nulle part consignées de reconstruction constante et continue de l'espace de vie, de refondation du local avant, pendant et après chaque épisode de crues de la rivière de Cavaillon que cette recherche a entreprise au moyen de l'entretien compréhensif laissant une large place aux témoignages et récits.

Dans cette thèse, la situation de choc qui survient suite à un désastre n'est pas lue et abordée dans une perspective alarmiste présentant la population comme victime subissant les rigueurs de l'aléa. La référence à « la dimension subie » (Laplantine, 2015) ne sera qu'effleurée. Seront plutôt mises en relief les capacités des populations à rebondir pour affronter le désastre. À ce titre, l'association des concepts de vulnérabilité et de résilience compris dans leur double dimension de « capacité à faire face à l'aléa » et « capacité de réponse » nous semble offrir une perspective analytique pouvant projeter un éclairage sur le processus de rebond des populations affectées en dépit des travers idéologiques dont le concept de résilience est porteur (Bankoff, 2001 ; Cheylant et Riaux, 2013 ; Gaillard, 2005 ; Revet, 2011) et de ses limites conceptuelles qui semblent gommer les dimensions structurelles de la catastrophe. Ainsi perçus, ces deux concepts aident à représenter la population et les individus comme des acteurs sociaux créatifs, des sujets issus de « modes et de processus de subjectivation », produisant des réponses originales aux contraintes qui les affectent. Actrices, les populations participent ainsi à la « construction sociale de la réalité » (Berger et Luckmann, 1986) dans la perspective du changement social et non de la reproduction de l'ordre social.

La première partie expose le processus de construction de l'objet de recherche. Le cadrage théorique et conceptuel présenté n'est qu'indicatif, dans la mesure où il n'est pas fermé à la découverte éventuelle de nouveaux concepts et perspectives que le terrain a pu générer en conformité à l'inscription épistémologique de la démarche de recherche dans la « grounded theory » de Glaser et Strauss (2010 [1967]). La littérature d'expression française traduit indifféremment ce concept par la « théorie ancrée » (Paillé, 1994), « théorie enracinée » (Guillemette et Luckerhoff, 2013). On retrouve aussi d'autres traductions telles « théorie fondée » et « théorie incarnée ».

Le cadrage théorique et conceptuel tente de faire le point sur les concepts de risque, vulnérabilité, résilience, catastrophe, événement, tous généralement convoqués par la littérature pour expliquer les aléas naturels. La capacité limitée de ces concepts à appréhender à la moindre averse en période pluvieuse et au moindre débordement des ravines, les multiples facettes de la gestion endogène de l'aléa crue et inondation, phénomènes récurrents, quasi-permanents à longueur d'années à Cavaillon-Haïti, exige la convocation de paradigmes interprétatifs autres. Dans le cadre de cette recherche effectuée dans un contexte mondial de libéralisation du marché, de désengagement de l'État-Providence, nous en mobilisons deux : 1) les approches interprétatives de Foucault et de Rancière relatives au « processus de subjectivation » auxquelles nous grefferons les vues de Touraine (1997) sur l'acteur ; 2) les vues de Bourdieu suggérant de décortiquer une certaine réalité à travers l'expression « faire de nécessité vertu » à laquelle nous associerons l'approche anthropologique de Laplantine, « la dimension subie ».

La deuxième partie expose les enjeux théoriques et méthodologiques de la recherche pour tenter de comprendre ce processus complexe de gestion locale

endogène des crues et inondations par les riverains eux-mêmes dans un contexte plus large de crise socio-écologique et d'avènement de nouveaux épisodes d'inondations après une période de transition post-séisme et post-inondation relativement longue.

La troisième partie présente et analyse les données du corpus de la recherche de terrain.

L'analyse de résultats présente en trois sous-parties les pratiques liées à l'alerte et à la prévention, celles associées à la gestion de la survie au moment de l'aléa et les pratiques de rebond et de reconstitution des activités et de reconstruction des biens endommagés.

Première partie :
De la construction de l'objet de recherche

Chapitre 1 :

Contexte et problématique de la recherche

Dans ce chapitre nous essayons de décrire le contexte socio-économique et environnemental dans lequel évolue le riverain agriculteur et qui lui pose problème. La crise économique qui sévit depuis les années 80 décapitalise les populations rurales, renforce leur exclusion et les confine au « pays en dehors » (Barthélemy, 1989). La crise environnementale expose constamment les populations aux désastres naturels. Nous présenterons les mesures institutionnelles et les pratiques endogènes de mitigation des risques de désastres. Enfin, nous délimiterons le sujet de recherche.

La gestion sociale locale des inondations par les populations elles-mêmes est diversement abordée par les disciplines des sciences humaines et sociales, notamment dans les champs de la géographie, de la sociologie et de l'anthropologie. Un tel thème charrie une dynamique d'initiatives locales qui fait l'objet d'études ailleurs mais attire peu les chercheurs en Haïti. Cette recherche est une modeste contribution ajoutée aux tentatives antérieures réalisées en vue de faire avancer les connaissances empiriques relatives à ce thème. Elle vise à mettre au jour ces initiatives locales endogènes concrètes mises en œuvre par les populations riveraines de la rivière de Cavaillon dans le Sud d'Haïti pour faire face aux crues et inondations avant, pendant et surtout après leur survenue.

La recherche met en exergue deux ordres de problèmes qui caractérisent le contexte dans lequel évoluent les populations haïtiennes en général et les riverains des berges des rivières en particulier. Une crise économique couplée à une crise environnementale, auxquelles s'ajoute le relâchement des liens sociaux traditionnels, décapitalise le riverain contraint alors d'expérimenter des pratiques endogènes de prévention, de secours et d'assistance, de rebond et de reconstruction des lieux habités, des champs endommagés et de recomposition des liens sociaux rompus.

1.1. Un contexte de crise économique et environnementale

La République d'Haïti située dans la Caraïbe est bornée au Nord par l'océan Atlantique et au Sud par la mer des Caraïbes. Pays montagneux à 80 %, d'une superficie de 27.750 km², sa topographie l'expose à un risque sismique et cyclonique élevé et le rend vulnérable. Les projections de EMMUS¹VI (2017) estiment la population à 11 085 919 habitants, avec une densité moyenne de 409 personnes au kilomètre carré. La moitié de cette population vit en zones rurales qui s'étendent sur 98 % du territoire, l'autre moitié est installée en zones urbaines et péri-urbaines couvrant une superficie de 2 % du territoire. Deux constats sautent aux yeux. Le premier concerne la relative prédominance des femmes dans la population. Les chiffres accusent une légère surreprésentation de la population féminine avec 5 598 949 femmes. Le deuxième constat fait état de la jeunesse de la population qui

1 Institut haïtien de l'Enfance (IHE) et ICF. 2018. Enquête Mortalité, Morbidité et Utilisation des Services (EMMUS-VI 2016-2017) Pétion-Ville, Haïti, et Rockville, Maryland, USA : IHE et ICF.

affiche un âge médian de 23 ans. Les jeunes de moins de 15 ans représentent 35,9 % de la population totale. Les personnes de 15-64 ans représentent 58 % et 43 % d'entre elles auraient moins de 18 ans. Les personnes de 65 ans et plus représentent 6 %. Le taux de croissance annuelle est estimé à 1,37 % pour la période 2017-2018 et l'espérance de vie est de 62,2 ans.

Au cours des années 1980, la situation d'endettement d'Haïti et la crise économique qui s'ensuivit contraignent l'État haïtien à consentir à se soumettre aux injonctions du Consensus de Washington. La libéralisation du commerce extérieur, les mesures de stabilisation et d'assainissement des finances publiques enjoignent la fermeture des entreprises publiques dans le secteur agricole. La réduction des tarifs appliqués aux produits agricoles livre la maigre production nationale à la concurrence étrangère de produits subventionnés provenant des pays à plus forte productivité, les États-Unis en tête. La production nationale effondrée, Haïti chute dans la dépendance alimentaire en y engloutissant aujourd'hui près de 50 % de ses importations, inscrivant ainsi sa balance commerciale dans un déficit structurel chronique (Nicolas, 2018).

À l'échelle régionale, celle du département géographique du Sud d'Haïti notamment, ces mesures déstabilisent l'économie rurale du dit département et occasionnent la fermeture de la centrale sucrière Dessalines aux Cayes, chef-lieu du département et troisième ville d'importance économique du pays. La majorité des cultivateurs de canne à sucre du Sud, de Cavaillon notamment, lieu de notre recherche, abandonnent les plantations sucrières faute de débouchés. Les guildiviers ferment leur petite entreprise de production de sirop et de clairin, une eau de vie locale consommée journalièrement par la plupart des paysans agriculteurs et les amateurs de boissons à teneur d'alcool. Les cannaies sont progressivement remplacées par d'autres cultures, le haricot notamment. De même, l'épidémie de peste porcine, officiellement déclarée par le gouvernement et les instances internationales, entraîne l'abattage du cheptel porcin² au début des années 1980.

Cette destruction systématique sonne le glas de l'économie paysanne historiquement et solidement attachée à l'élevage du « cochon planche créole », une espèce adaptée aux conditions climatiques d'Haïti et représentant l'épargne assurée et la garantie de sécurité assurantielle du petit paysan. Celui-ci ne s'en remettra pas (FAMV/SACAD, 1993).

En 1986, au lendemain de la chute du régime dictatorial trentenaire des Duvalier, l'injection à très bas prix sur le marché de lait en boîte de provenance étrangère et du riz importé des États-Unis d'Amérique (USA) porte un rude coup à l'élevage bovin, à la production laitière notamment et à la production rizicole. La beurrerie du Sud ferme ses portes, l'approvisionnement en lait de vache devenant aléatoire.

2 « L'opération abattage/compensation gérée par le Programme pour l'Éradication de la peste porcine africaine et pour le Développement de l'élevage porcin (PEPPADEP), débuta au Môle St Nicolas, commune du département du Nord-ouest le 1er mai 1982 et prit fin le 15 juin 1983 dans la pointe Sud du pays. Un total de 387.178 porcs fut massacré et le montant total versé comme dédommagement aux éleveurs se chiffra à 9.632.175 dollars. » (Michel, 2010) « Toute la vérité sur le massacre du cochon créole » Publié dans *Le Nouvelliste* du 27-09-2010.

L'incendie en 1984 de la FACOLEF, une entreprise de fabrication de pâtes de tomates implantée à Cavaillon qui finançait la production et l'achat de tomates des agriculteurs paysans paracheva l'engloutissement de la production agricole locale.

1.1.1. Des populations exclues, confinées au « pays en dehors » et décapitalisées

La crise environnementale joutée à la crise économique paupérise les couches paysannes et décapitalise les classes moyennes dans l'ensemble du pays. La récurrence des catastrophes naturelles au cours des vingt-cinq dernières années, depuis la tempête Gordon de 1994, aggrave lourdement la vulnérabilité des couches démunies de la population et attire aussi des franges des classes moyennes dans la trappe de la pauvreté. Ceci a occasionné la projection et le classement d'Haïti au rang des dix premiers pays les plus vulnérables aux catastrophes naturelles. L'index mondial sur le changement climatique corrobore cette réalité et classe Haïti au troisième rang des pays les plus touchés par les événements climatiques (Germanwatch, 2016 ; Nicolas, 2018).

Le poids de ces cataclysmes naturels sur le Produit intérieur brut (PIB) est aussi révélateur. Deux ans avant le séisme de 2010, le PIB baissa de 15 % suite aux effets de trois grandes tempêtes. Le séisme du 12 janvier 2010 occasionna environ 300.000 morts et le PIB a subi une baisse vertigineuse de l'ordre de 120 pour cent. Le passage du cyclone Matthew d'octobre 2016 et les pertes de millions de dollars enregistrées uniquement pour les secteurs productifs accélèrent la courbe descendante du PIB jusqu'à 32 pour cent (Nicolas, 2018).

En 2017, le secteur agricole incluant l'agriculture, la sylviculture, l'élevage et la pêche occupe 20,76 % de l'économie de Haïti (Nicolas, 2018). Une consommation estimée trois fois plus élevée que l'investissement, un déficit commercial depuis une décennie, un produit intérieur brut de 8,3 milliards de dollars américains, un PIB par tête d'habitants de US\$ 761 font classer Haïti au 22^e rang des nations les plus pauvres du monde par la Banque mondiale (Banque mondiale, 2019). La relative hausse du PIB à US\$ 870 en 2018 n'a pas empêché une contraction du PIB de 0,5 %. Haïti n'a pas bougé de sa position. La répartition inégale des revenus qu'affiche un indice de Gini de 0,59 en 2012 cantonne Haïti parmi les pays les plus inégalitaires de la région. La dévaluation de la gourde, la monnaie haïtienne, par rapport au dollar américain s'accroît à un rythme vertigineux. En six ans, de la fin de 2013 au mois de septembre 2019, le taux de change a plus que doublé et est passé de 43,80 gourdes pour un dollar à 94 gourdes. Cette dépréciation de la gourde que n'améliore pas la faible production nationale augmente le coût de la vie et plonge plus de six millions d'Haïtiens soit une proportion de 59 % de la population vivant avec US\$ 2,41 par jour sous le seuil de la pauvreté et plus de 2,5 millions soit une autre proportion de 24 % vivant avec US\$ 1,23 par jour sous le seuil de la pauvreté extrême. En 2019, l'instabilité que provoquent les troubles politiques constants depuis juillet 2018 enrayer et paralyse le développement économique et social du pays. Elle alimente la vertigineuse dépréciation monétaire de l'ordre de 30 %, la hausse des taux d'inflation atteignant presque 20 %. Les données mises à jour par la Banque mondiale sur son site le 23 octobre 2019 confirment cette réalité (Banque mondiale, 23 octobre 2019 ; EMMUS VI, 2017 ; IHSI, 2012 ; Nicolas, 2018).

Il n'y a pas que l'économie qui est affectée. L'organisation sociale subit aussi des modifications majeures qui peuvent être observées à l'échelle des structures familiales. La dernière étude réalisée par l'Institut haïtien de l'enfance (IHE), « Enquête mortalité, morbidité et utilisation des services » (EMMUS VI, 2017) avance des chiffres sur la composition et la taille des ménages qui tendent à illustrer la modification des structures familiales en Haïti. La proportion de ménages³ comptant quatre membres est de 59 % et celle des ménages de grande taille avec plus de neuf personnes n'est que de 5 %, tous milieux de résidence confondus. La taille moyenne des ménages est estimée à 4,3 membres tant en milieu rural qu'en milieu urbain et 45 % d'entre eux sont dirigés par une femme avec de légères nuances selon le milieu de résidence (49 % en milieu urbain et 43 % en milieu rural). Cette tendance montrant la modification des structures familiales en Haïti est relativement stable et n'a pas sensiblement évolué depuis la dernière enquête EMMUS V de 2005-2006.

Le rapport de la population à l'instruction montre des modifications comparables. Les chiffres affichent une tendance à la baisse du pourcentage de femmes et d'hommes sans instruction en dix ans, entre 2005-2006 et 2016. Chez les femmes, ce taux est passé de 23 % à 13 % et chez les hommes de 14 % à 9 %. Toutefois cette baisse relative affichée ne cache pas la réalité des chiffres qui laissent penser que 24 % de femmes et 17 % d'hommes n'ont pas fréquenté l'école. Le taux net de fréquentation scolaire est estimé à 84 % à l'échelle primaire et à 46 % à l'échelle secondaire (EMMUS VI, 2017).

D'autres problèmes contextuels mettent l'accent sur la migration et l'exclusion des ruraux du « pays en dehors » (Anglade, 1982 ; Barthélemy, 1989), les vulnérabilités structurelles aux multiples dimensions (PNUD, 2004a), les risques de désastres et d'inondation auxquels sont constamment exposés les riverains résidents et agriculteurs vivant ou exploitant des champs à proximité des berges d'une rivière. Évoluant dans l'espace rural, cette proximité géographique de voisinage expose leur habitat et leurs champs à de fréquents épisodes d'inondation sans garantie préalable aucune de protection des pouvoirs publics. Ces problèmes vulnérabilisent les riverains et interpellent différents acteurs institutionnels, étatiques et non étatiques, nationaux et internationaux, intéressés aux questions d'environnement à participer à l'élaboration et/ou la mise en œuvre de politiques environnementales. À l'initiative de ces partenaires, différentes stratégies formelles de mitigation des risques et désastres et de réduction de la vulnérabilité sont promues. De l'alerte anticipative à la prévention par la promotion d'une culture du risque, de la protection par la construction de digues et de barrages à la reconstruction, les propositions ne manquent pas (Cabane et Revet, 2009 ; PDNA, 2008 ; Revet, 2013).

Cependant, de leur énoncé normatif à leur mise en branle et à leur application pratique existe un fossé béant toujours en attente d'être comblé. Maints rapports et recherches signalent l'impact dérisoire, sinon l'inefficacité de ces sus dites stratégies à l'échelle micro-locale rurale au constat des résultats et des dommages

3 Ménage : Une personne ou un groupe de personnes apparentées ou non qui vivent ensemble dans le même logement, qui reconnaissent un adulte, femme ou homme, comme chef de ménage, qui partagent les mêmes arrangements ménagers et qui sont considérés comme une seule unité (EMMUS VI, 2017).

occasionnés à chaque hausse des crues et à chaque événement désastreux, cyclones, inondations (Letang, 2012 ; Nicolas, 2018 ; Weissenberger, 2018).

La mise en œuvre des préceptes normatifs et injonctions des institutions internationales et la diffusion des messages y relatifs, ceux ayant trait à la prévention des catastrophes et à l'alerte anticipative précoce n'atteignent que faiblement les portions rurales éloignées du territoire, voire n'aboutissent ou n'atterrissent pas dans les coins et recoins les plus reculés où les voies carrossables, les réseaux de communication médiatiques et les services institutionnels de relais font défaut. Les bonnes intentions et les discours ne compensent pas la réalité d'isolement et parfois d'abandon dans laquelle baignent les riverains une fois passé le temps du secours et de l'assistance humanitaire d'urgence.

Les quatre épisodes d'inondations de mai 2016, du 4 octobre 2016 suite à l'ouragan Matthew, d'avril et du 31 octobre 2017 nous ont servi de cas d'école et de laboratoire dans le cadre de cette recherche de terrain. Ils nous ont permis d'observer in vivo, sur le terrain, l'effet des mesures institutionnelles de prévention des risques de désastres et d'inondation dans trois catégories de sites classés en fonction de leur proximité ou de leur éloignement des centres locaux de décision. La localité de Dory représente la catégorie située dans des régions rurales éloignées. La localité de Grand-Place représente la catégorie située dans des régions rurales relativement proches mais d'accès difficile en période pluvieuse. Les quartiers périphériques du centre-ville de Cavaillon représentent les zones périurbaines proches des centres locaux de décision.

À Dory, la digue⁴ installée au déversoir a rompu lors du cyclone Matthew et l'eau a envahi les champs des localités de Maréchal, de la plaine Régnier, de Ka Siline et endommagé les rares maisons sises sur les berges de la rivière du côté de Marsan. De même, les brèches ouvertes par les flots en furie aux abords du pont jeté au centre-ville de Cavaillon ont occasionné l'inondation des localités périurbaines de Passéclos, de Delmasse, de Grandier 1 et 2 proches de la route nationale #2. La protection et la sécurité que semblaient offrir les mesures de l'expertise technique ont été mises à rude épreuve, voire même mises en échec apparemment selon les discours tranchés et radicaux de certains interlocuteurs. Les dispositifs sociaux de diffusion des messages d'alerte anticipatrice mis en place n'ont pas permis d'alerter et de prévenir à temps certaines parties de la population éloignées des centres institutionnels de diffusion voire d'assurer leur sécurité et leur protection. Cette situation de défaillance de l'ordre technique (rupture de digues et brèches ouvertes) et de l'ordre social (mesures d'alerte peu efficaces en régions éloignées) est répétitive et a pu être observée à chacun des récents épisodes d'inondation survenus avant et après Matthew.

Face à ce constat et en vue de parer aux dégâts et dommages des crues et inondations causés à leurs champs et résidences, les populations riveraines de résidents et d'agriculteurs, prises dans les filets de l'angoisse, continuent l'expérimentation des pratiques endogènes de prévention, de secours et

4 La digue fait aussi office de déversoir : elle a pour objectif de relever le niveau d'eau à l'amont pour permettre de prendre de l'eau pour l'irrigation. Son niveau doit donc être supérieur à celui de la prise d'eau d'irrigation. Ensuite, si le niveau d'eau à l'amont est supérieur à celui de la digue, elle sert de déversoir : l'eau peut couler par dessus.

d'assistance, de rebond et de reconstitution des lieux habités, des champs endommagés et de recomposition et retissage des liens sociaux rompus. Ces pratiques, dans la majorité des cas observés, plus individuelles et familiales que collectives, ont cours avant, pendant et après l'inondation. Cependant, tel que davantage rapporté par les discours que constaté en de rares cas, rien n'interdit leur inscription dans des mouvements collectifs d'action communautaire requérant la solidarité et l'entraide mutuelle entre voisins et habitants d'une même localité.

Ces pratiques d'entraide mutualiste tirent leur origine du maintien, de la survivance ou de la résurgence dans certaines localités, de « coumbites »⁵, ces anciennes structures associatives communautaires de travail agricole du XIX^e siècle, en déclin (Bastien, 1987 [1951]; Romain J.B, 1959; Moral, 1961; Laguerre, 1973; FAMV/SACAD, 1993). Depuis le milieu des années 1970, l'observateur du milieu rural haïtien assiste à l'émergence de nouvelles formes d'associations communautaires sous l'impulsion d'ONG. Sous des appellations et des fonctions différentes, diverses parfois identiques, les mutuelles d'épargne et de crédit, les coopératives de production agricole et de commercialisation, les associations d'irrigants, les groupements communautaires forment le tissu associatif rural contemporain plus enclin à résoudre les problèmes de leurs membres (Corbet, 2012) qu'à se pencher sur la gestion collective des communs⁶, notion qui s'entend d'un bien estimé commun et qui est réservé à l'usage commun. Une source d'eau, une rivière, l'eau d'irrigation, une voie de passage, une servitude sont des « communs » et ont une fonction de biens répondant aux besoins communs de la communauté. Développée par Elinor Oström dans les années 1990, l'approche par les communs soutient que les communautés ont la capacité de s'organiser et d'élaborer une diversité de règles de gestion des ressources naturelles qu'elles possèdent en commun. La littérature haïtienne fourmille d'exemples d'actions collectives organisées depuis le XIX^e siècle, mais celles-ci tournent majoritairement autour du groupe domestique familial et de l'organisation du travail agricole. Ces regroupements rassemblaient des parents et proches qui mettaient ensemble leur énergie au bénéfice de l'intérêt individuel et particulier de chaque membre du groupe. Peu d'exemples de gestion collective des biens « communs » sont recensés dans la lointaine tradition du passé. Toutefois depuis les années 50, renforcées du milieu des années 1970 aux années 2000, les expériences de gestion collective des communs, de l'eau potable et de l'eau d'irrigation notamment, à l'initiative d'opérateurs nationaux et internationaux ont été expérimentées, avec des avancées et des reculs. À Cavaillon depuis 2001, l'association des irrigants de Dory (ASID) et depuis 2009 des comités de gestion des fontaines publiques et captages de sources d'eau potable et d'assainissement (CAEPA) sont à l'œuvre. De même, sont aussi observées des formes hybrides de regroupements collectifs, les groupements communautaires, où la tradition se mêle à la modernité, où les anciennes et les

5 Nous écrivons indifféremment le terme : « coumbites ou « Kombit ».

6 La notion de « communs » réfère à un bien estimé commun à l'ensemble d'une collectivité. Développée par Elinor Oström, elle sous-entend que les communautés sont capables de s'organiser et de fixer des règles leur permettant de gérer les ressources communes dont elles dépendent. La gestion des communs véhicule une philosophie d'organisation de l'action collective où les citoyens élaborent eux-mêmes les règles de gestion d'une ressource commune. Elle s'apparente à une troisième voie située entre l'État et le marché. (Simonneau, 2018).

nouvelles formes s'apparient. La situation de rupture provoquée par les désastres naturels voit aussi apparaître des formes nouvelles de socialité et de vivre ensemble facilitant la cohabitation et l'art de « vivre avec les crues et inondations ».

À notre connaissance, peu de travaux en Haïti ont entamé des réflexions sur l'apport de la notion de communs à la compréhension des enjeux de l'aide au développement et au renouvellement des approches de l'aide.

1.1.2. Des populations exposées constamment aux désastres naturels

Le positionnement géographique de la République d'Haïti dans la Caraïbe et sa diversité climatique l'exposent continuellement aux cataclysmes naturels (PNUD, 2004a). Les récentes mises à jour de la Banque Mondiale sur son site le 23 octobre 2019 corroborent cette réalité de l'extrême vulnérabilité du territoire d'Haïti aux catastrophes naturelles, ouragans, inondations et tremblements de terre au constat de l'exposition de 96 % de sa population aux aléas naturels. Les pertes et dommages causés par l'ouragan Matthew de 2016 sont estimés à 32 % du PIB de 2015 (Banque mondiale, 23 octobre 2019).

Selon les chiffres disponibles, « environ 80 % des cyclones sont survenus après 1954 et 44 % d'entre eux ont été enregistrés au cours des années 1990 » (PNUD, 2004a, p.19). L'analyse de ces chiffres autorise une ébauche de périodisation de l'histoire contemporaine des intempéries d'Haïti en trois moments de durées et d'ampleurs inégales. Une première période relativement longue de stabilité écologique et environnementale se termine avec le passage de l'ouragan Hazel les 11 et 12 octobre 1954 (PNUD, 2004a). La deuxième période est marquée par l'intensification et la récurrence des cyclones, tempêtes, ouragans, inondations sur tout le territoire d'Haïti et particulièrement dans les plaines et communes du Sud. De 1954 au début des années 1970, Haïti et la presqu'île du Sud sont balayées par les cyclones Flora du 3 octobre 1963, l'ouragan Cléo du 24 août 1964, l'ouragan Inès du 21 septembre 1966. Une période d'accalmie relative est ensuite notée, entrecoupée de désastres d'ampleur variable durant les années 1980. La troisième période débute à l'orée des années 1990. Elle est marquée par les pluies abondantes de la tempête Gordon des 12 et 13 octobre 1994, du cyclone George de septembre 1998 (Mathieu, Constant, Noel & Piard, 2006 ; PNUD, 2004a). Ajoutons à cette liste l'inondation de la presqu'île du Sud des 24-27 mai 2002, les cyclones Ivan en 2004, Gustav du 26 août 2008 et Sandy les 24-25 septembre 2012 (CRESFED, 2012). Le souvenir des inondations du 21 mai 1972 apparaît dans les récits oraux comme l'épisode douloureux qui reste gravé dans la mémoire des riverains de Grand-Place à Cavaillon. Cet épisode est peu évoqué par l'historiographie officielle.

Territoire abonné aux désastres naturels, la presqu'île du Sud d'Haïti où se situe la commune de Cavaillon, lieu de notre recherche, figure parmi les régions les plus exposées à ces aléas naturels et est cataloguée comme l'espace géographique où la fréquence des cyclones est la plus élevée. Ce constat basé sur des observations échelonnées de 1954 à 2001 révèle que 59 % de ces désastres cycloniques ont frappé la région. Il en est résulté des crues torrentielles et des inondations occasionnant à chaque fois des morts, des disparus, des dommages environnementaux et matériels majeurs (CRESFED, 2012 ; Mathieu *et al.*, 2002 ; PNUD, 2004a, 2014b).

La localisation géographique de Cavaillon, commune du département du Sud et de la rivière du même nom qui la traverse la met sur la trajectoire des cataclysmes naturels et a même contribué à la placer au rang des communes les plus exposées du département du Sud (Mathieu *et al.*, 2002). La rivière de Cavaillon, classée parmi les dix principales rivières d'Haïti, s'étale en longueur sur 43 km et s'étend sur 380 km² de superficie. D'un débit quotidien maximal estimé à 1.035 m³/s, elle peut atteindre un débit de 9,4 m³/s en période de crue et affecter l'environnement physique et l'organisation sociale des riverains situés à proximité des berges (MICT, 2012 ; PNUE, 2010).

En ce qui concerne la commune de Cavaillon, une analyse d'images satellites a permis d'observer des eaux stagnantes affectant principalement des champs et d'établir que 566 ha étaient inondés. L'augmentation des eaux dans la zone analysée est de 550 %. Alors que 100 has d'eau de surface était observée le 17 mai 2016 (image Radarsat-2 du 17 mai 2016), celle-ci atteignait ~666 ha le 26 April 2017 (Image radar du Sentinel-1 du 26 avril 2017). Une analyse de la zone entre Cavaillon et Les Cayes a révélé que 870 ha étaient inondés. L'augmentation des eaux dans la zone par rapport à la même époque en 2016 est de 460 %. (OCHA, 01 mai 2017, p.2)

Cette exposition périodique aux risques d'inondation vulnérabilise davantage les riverains, pour la plupart des agriculteurs confrontés et exposés aux risques de crues de la rivière, aux débordements des ravines et aux aléas d'un système socio-écologique fragile en général (PNUD, 2014b). Observant une situation analogue au Vietnam, Ngo (2014, p.20) estime que

les inondations peuvent être l'un des facteurs limitant le développement des capacités de la société humaine, en particulier dans les pays pauvres et en développement où la capacité d'alerte et l'expérience de gestion du risque sont encore limitées. De plus, la pression économique et démographique ainsi qu'une surexploitation inappropriée des ressources naturelles et le changement climatique peuvent aggraver l'amplitude et la fréquence des inondations.

Face à cette exposition permanente aux risques d'inondation depuis près d'une soixantaine d'années, quelles ont été les réponses locales apportées par les populations riveraines de la rivière de Cavaillon pour y faire face ? Des recherches empiriques approfondies ont mis en lumière les capacités des agriculteurs d'Haïti à constamment réélaborer des systèmes alternatifs de production agricole et à les adapter au contexte évolutif de la réalité socio-écologique haïtienne (FAMV/SACAD, 1993). Cependant, peu de productions académiques écrites relatent les pratiques coutumières locales de gestion des crues des rivières. Certes, on peut glaner ici et là des informations qui réfèrent à des stratégies générales de réponses aux inondations ou aux désastres naturels dans des chapitres d'études consacrées à des thématiques transversales plus vastes, par exemple la crise des systèmes de production agricole (FAMV/SACAD, 1993), la vulnérabilité et la pauvreté (PNUD, 2004a), les capacités d'adaptation aux changements climatiques (Cohen & Singh, 2014 ; PNUD, 2014 b). Rudimentaires, ces stratégies ont toutefois préservé des vies et « reposent principalement sur l'information, l'éducation, la sensibilisation et la mobilisation, la solidarité, la mise en commun de moyens et de ressources ou l'entraide » (Mathieu *et al.*, 2002, p.145).

De nos jours, quel est le contexte socio-écologique d'ancrage des pratiques locales de gestion des crues de la rivière de Cavaillon mises en œuvre par les populations elles-mêmes ? Ces pratiques ont cours dans un contexte où la dégradation accélérée de l'environnement, les assauts répétés de la pression démographique, l'éclatement des institutions traditionnelles de solidarité lignagère d'entraide et d'échange semblent hypothéquer la production agricole paysanne et fragiliser la reproduction des liens sociaux traditionnels et la réinvention du territoire local. Face à cette crise socio-écologique, certaines fractions actives de la paysannerie sont réduites à l'émigration, d'autres recherchent des voies individuelles nouvelles pour sortir de la crise, parfois hors de l'agriculture, dans la participation communautaire, citoyenne et politique (Foucault H, 2013). Ces stratégies de sortie de crise vont de l'exode à la pluriactivité et à la diversification et ont été aussi observées ailleurs, notamment en Afrique. Certains chercheurs (Baudouin, 2012 ; Cohen & Singh, 2014) ont étudié des pratiques analogues et les considèrent comme des stratégies d'adaptation aux changements climatiques. D'autres (Lallau, 2008 ; Cantoni & Lallau, 2010 ; Valette, 2015) y relèvent des pratiques de réduction des vulnérabilités. Un troisième groupe (Caimi, 2014 ; Koffi, 2014 ; Militery, 2014) y voit plutôt des stratégies de résilience collective, individuelle ou territoriale selon les cas, avec leurs forces et leurs limites.

La présente recherche explore les pratiques des populations pour se maintenir et se reproduire en tant que groupe et lutter pour la transformation d'un environnement fragile soumis aux aléas des désastres naturels et aux risques d'inondation. Ces pratiques s'assimilent à ces « savoirs profanes, ces savoirs ordinaires de tous les jours, ces rituels, ces connaissances, ces croyances qui sont, depuis toujours, essentiels à l'autonomie individuelle et collective » (Blais, 2006, p.52).

Comprendre le comportement des populations riveraines face aux problèmes posés par les crues consistera, dans un premier temps, à remonter le cours de l'histoire locale des inondations et repérer l'évolution historique de la diversité des réponses pratiques à chaque épisode de crues. Cette approche historique facilitera, dans un second temps, la mise au jour des pratiques de recomposition des lieux et des liens qui gouvernent les choix de certaines catégories de riverains d'assurer une présence continue dans cet environnement fragile et les choix d'autres d'envisager le départ vers des lieux moins hostiles. Ainsi, dans un troisième temps, la recherche permettra de dévoiler la diversité des options stratégiques d'anticipation ou de sortie de crise des différentes catégories socio-économiques et leur rapport à l'eau de la rivière en général, aux crues en particulier : du maintien dans les lieux affectés à l'exode, de la pluriactivité à la diversification et à la reconstitution d'activités agro-pastorales.

L'intérêt d'une telle recherche tient à son originalité. Elle est centrée prioritairement sur les pratiques des acteurs de la base, de l'échelle micro-locale, familiale et communautaire. Le choix de l'échelon micro-local permet la mise en relief des pratiques locales endogènes construites par les populations concernées face aux risques d'inondation.

À une époque où surgissent des problèmes de changements climatiques et où les acteurs de la communauté internationale prônent l'émergence de « sociétés et de territoires résilients et moins vulnérables » (Tanguy, 2015 ; UNISDR, 2005, 2015) dotés de capacités d'adaptation aux changements climatiques, la recherche de

terrain a la vertu de procéder au dévoilement objectif des apports et des limites des techniques allochtones et des pratiques endogènes relatives à la gestion des crues et inondations. Dans un souci de comparaison, nous relèverons comment, à l'échelon micro-local, se confrontent les discours, s'opèrent et se négocient l'articulation des normes et l'enchevêtrement des pratiques de toutes les catégories d'acteurs, locaux et supra locaux (nationaux et internationaux), intervenant sur le terrain. Le fait nouveau, c'est que les populations ne sont plus les seules à être interpellées par les crues de la rivière et à leurs conséquences. L'espace actuel comprend d'autres acteurs, ceux de la gouvernance locale des collectivités territoriales, ceux des institutions de l'État et de la société civile chargés de la protection civile, ceux des organisations internationales qui tous interviennent aussi et sont porteurs de discours et pratiques autres pour affronter les crues.

1.2. Objectifs

1.2.1. Objectif général

L'objectif général de cette recherche est d'analyser la capacité de populations affectées par des chocs successifs, soumises aux désastres naturels et confrontées à un environnement d'incertitude socio-écologique et économique, à continuellement recomposer leur espace de vie⁷ dans une perspective non de reproduction à l'identique, mais de transformation et de changement durable de l'ordre socio-écologique existant en :

- élaborant et mettant en œuvre des pratiques endogènes de leur cru ;
- négociant les modalités de coopération et de cohabitation avec d'autres acteurs nationaux et internationaux impliqués eux aussi dans la gestion des désastres en fonction de l'équilibre des forces en présence sur l'échiquier local.

1.2.2. Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques sont de mettre au jour les pratiques agricoles et économiques, sociales et culturelles des riverains de la rivière de Cavaillon dans leur rapport à un environnement de forte incertitude et sujet aux crues et aux débordements des ravines. Il s'agit d'identifier les pratiques et les modes d'organisation sociale et économique élaborés, construits, expérimentés et incorporés par les populations riveraines de la rivière de Cavaillon, particulièrement celles des localités de Dory et de Grand-Place afin d'affronter les crues et inondations.

Objectif 1.2.2.1. Identifier et relever les pratiques individuelles ou collectives, manières de faire et d'agir inventées ou empruntées par les riverains (agriculteurs ou non, individus, groupes domestiques et communautés) de ces localités pour affronter et faire face aux crues avant, pendant et après les inondations. Il s'agit de faire ressortir les conditions de production de pratiques de prévention, de rebond et d'aménagement futur de l'espace des riverains et groupes sociaux concernés.

⁷ Nous entendons par l'espace de vie d'abord les lieux géographiques, (le territoire habité et les champs cultivés) et ensuite les liens sociaux comprenant le capital social fait de réseaux de solidarité et d'entraide.

Objectif 1.2.2.2. Explorer les pratiques de coopération⁸ avec les autres acteurs extérieurs (État central et local/ONG/Société civile) intervenant dans la gestion sociale des crues à Cavaillon.

Objectif 1.2.2.3. Explorer les pratiques et capacités, les modes et modalités de négociation des divers savoirs concurrents relatifs à la gestion des crues (savoirs des experts, savoirs profanes ordinaires des riverains).

1.3. Questions de recherche revisitées

Pour élaborer nos questions et hypothèses, notre recherche s'inspire de la démarche compréhensive et de la « grounded theory » ou théorie ancrée. Cette démarche privilégie les significations produites par les interlocuteurs répondants et suggère de construire l'objet de la recherche dans un va-et-vient incessant entre terrain et théorie. Elle implique de formuler des questions ouvertes et flexibles annonçant les objectifs de découverte et d'exploration en profondeur du phénomène qui animent le chercheur (Olivier de Sardan, 2008).

Une telle perspective induit aussi que « l'ensemble des concepts n'est pas encore présent dans la formulation de la question, car il ne s'agit pas de tester sur le terrain une hypothèse émise en amont, mais de construire celle-ci depuis le terrain » (Strauss et Corbin, 2004, p.65).

Les questions de départ qui ont guidé la recherche exploratoire étaient de savoir quel est l'état actuel des pratiques spécifiques de gestion des crues de la rivière de Cavaillon développées par les riverains de Dory à Grand-Place ? Face à la complexité croissante des problèmes générés par les systèmes socio-écologiques, les pratiques endogènes locales de gestion technique et sociale des crues élaborées par les riverains de Cavaillon offrent-elles encore, à elles seules et sans appui exogène, des garanties techniques et sociales pouvant assurer la sécurité minimale des communautés face aux risques de crues ? Ces communautés intègrent-elles totalement ou négocient-elles les pratiques, recommandations et injonctions des acteurs supra locaux qui évoluent à l'échelle nationale et internationale, mais qui interviennent aussi à l'échelle locale ?

Le terrain a affiné les questions de recherche. D'autres questions ont émergé au fur et à mesure de l'évolution du terrain et des nouvelles lectures. Notre préoccupation majeure est de comprendre la dynamique de la persistance de la cohabitation avec les rivières débouchant sur la gestion endogène locale des crues et inondations par les populations riveraines elles-mêmes dans un contexte de crise économique et environnementale et de désengagement des pouvoirs publics. Cette étude rend ainsi compte des pratiques de gestion des crues et inondations mises en œuvre par les populations locales contraintes de trouver elles-mêmes des solutions aux problèmes de hausse des crues et d'inondations auxquels elles sont régulièrement confrontées pour compenser la faiblesse de l'assistance des pouvoirs publics.

La question principale de recherche est alors de déterminer pourquoi et comment les populations riveraines, résidents et agriculteurs, en dépit des contraintes

⁸ Nous nous inspirerons ici des expériences locales des structures associatives communautaires émergeant au lendemain de 1986 dans les localités riveraines de la rivière de Cavaillon et leurs rapports avec les bailleurs de fond et l'Etat.

suscitées, continuent d'habiter les berges inondables de la rivière et s'obligent ainsi, à devoir assumer, elles-mêmes, la gestion des crues et inondations.

D'autres préoccupations et questions plus précises apparues au cours de la recherche de terrain s'ajoutent aux premières. Elles s'arcbutent autour des trois ordres de problèmes environnementaux, économiques et sociaux particulièrement ceux liés à l'état du lien social identifiés dans la problématique. Elles s'intéressent à mettre au jour les pratiques endogènes de gestion locale des inondations en matière de prévention et d'alerte, de protection, d'assistance, de secours, d'entraide et de solidarité, de rebond et de reconstruction avant, pendant et après la survenue d'un épisode. Vu que la recherche s'effectue en milieu rural, elle a pour cibles principales les populations riveraines de résidents et d'agriculteurs et puise ses exemples dans les domaines de l'agriculture et de l'élevage (champs inondés, bétail emporté), de l'habitat (maisons endommagées ou détruites), de la situation du lien social (la solidarité et l'entraide, liens sociaux rompus et reconstruits).

Pour traiter ces questions, nous estimons que la problématique de « vivre avec les inondations » est d'une complexité telle que sa compréhension nécessite divers regards théoriques. Cette recherche s'appuie sur les approches de la subjectivation de Foucault et de Rancière et sur celle de la « nécessité faite vertu » de Bourdieu, auxquelles nous adjoignons les approches de la vulnérabilité et de la résilience. Prioritairement, nous mettons à l'épreuve les approches de la subjectivation particulièrement dans leur dimension de « processus de subjectivation » mettant en exergue l'émergence du sujet et de l'acteur. Les approches de la résilience et de la vulnérabilité seront abordées dans leur dimension de « capacité à faire face ».

1.4. Hypothèses

La construction de l'hypothèse souscrit aux principes de la démarche compréhensive qui ne fait pas obligation de « tester sur le terrain une hypothèse émise en amont, mais de construire celle-ci depuis le terrain ». Ainsi comprises dans la recherche qualitative, « les hypothèses sont des pistes de recherche [...] qui aident à faire des découvertes et à mieux comprendre les phénomènes observés ». Nous alignons notre recherche sur ces lignes directrices et optons non pour des « hypothèses de recherche formelles à démontrer ou rejeter mais pour des hypothèses de travail qui se développent sur la base des données recueillies et qui ont une valeur heuristique pour l'interprétation » (Antonius, 2007, p.10).

Notre posture se nourrit aussi de la position de Olivier de Sardan (2008, p.77) qui plaide de « lever l'hypothèque des hypothèses » :

L'approche par des hypothèses n'est pas vraiment adaptée à la démarche de terrain socio-anthropologique, où la compréhension des logiques sociales s'élabore progressivement, où le questionnement évolue et la problématique bouge au fur et à mesure de la progression de l'enquête, où le chercheur suit des pistes plutôt qu'il ne s'enferme dans une quête de confirmations, falsifications ou vérifications.

Olivier de Sardan (2008, pp.77-78) admet lui-même que sa mise en garde n'est cependant pas exempte de nuances :

On ne doit pas en déduire pour autant que l'enquête de terrain pourrait se passer de construction du sujet ou de problématique, loin de là ! Mais cette

construction préalable, assurément indispensable, qui permet de faire le point des connaissances sur un thème, d'organiser et hiérarchiser une série de questions de recherche, d'esquisser des directions de travail, de ne pas arriver naïf et inculte sur un terrain, est une construction provisoire, destinée à se transformer pas à pas, et à évoluer au fil du temps en fonction de dynamiques largement imprévisibles.

Ces balises méthodologiques posées, les hypothèses provisoires ont été construites en fonction des lectures initiales et à partir des entretiens exploratoires. Les résultats des recherches et des lectures subséquentes ayant paru conforter l'orientation des réponses provisoires au questionnement préalable posé, leur contenu a été maintenu tel que formulé antérieurement avec de légères modifications. Le terrain a aussi fait émerger un ensemble d'autres questionnements qui ont nécessité l'ajout de deux autres hypothèses de travail dérivées du terrain. Elles sont ainsi formulées :

- les conditions de nécessité déterminent le choix des riverains de toujours cohabiter avec les rivières.
- l'incapacité des pouvoirs publics à délivrer des services adéquats en temps réel impose aux populations riveraines dotées de faibles ressources d'assumer elles-mêmes la gestion des crues et inondations qui les affectent dans leurs biens, particulièrement dans leur habitat, leurs exploitations agricoles et leur cheptel, en développant des pratiques endogènes de prévention et d'alerte avant, des pratiques de secours, d'assistance et d'entraide pendant, et des pratiques de rebond et de recomposition des lieux endommagés et des liens sociaux rompus, de reconstitution d'activités après chaque épisode d'inondation.

Ces lignes directrices orientent cette recherche qui se limite aux pratiques des populations locales relatives à la gestion privative des crues et inondations les affectant. Ainsi le corps d'hypothèses de la recherche est construit à partir d'observations ethnographiques directes continues et d'entretiens répétés surtout à chaque cycle agricole et à chaque épisode de crues et d'inondations et élaboré en référence aux suggestions de certains auteurs de la recherche qualitative (Blais, 2006 ; Olivier de Sardan, 2008).

- La dégradation des systèmes socio-écologiques complexifie les problèmes à résoudre. L'élaboration et la mise en œuvre des pratiques endogènes réactualisées de (re)-composition de l'espace de vie endommagé par les crues sont des manifestations de la volonté des populations concernées d'être encore et toujours des sujets actifs participant à la prise en charge de leur espace de vie.
- La participation des représentants des populations locales à tout espace public institutionnalisé de concertation et de dialogue entre les différents acteurs nationaux et internationaux impliqués dans la gestion des risques et désastres favorise la construction de pratiques locales réactualisées et concertées, fruit des négociations entre les différents acteurs.
- Pour reconstruire l'espace de vie endommagé par les crues, les populations riveraines de la rivière :
 - i) inventent, élaborent, actualisent des pratiques de prévention en les adaptant au nouveau contexte de transition post-inondation.
 - ii) composent et négocient avec des acteurs extérieurs supra locaux (nationaux et internationaux) de nouvelles pratiques métissées et hybrides de prévention

ex ante des inondations, de rebond ex post et de transformation dans une perspective de changement durable de l'ordre socio-écologique existant.

Les deux nouvelles hypothèses dérivées du terrain sont tirées de données d'observation directe, d'entretiens et de récits de vie et sont incluses dans le corps d'hypothèses préétablies.

1.5. Conclusion du chapitre

Les analyses présentées dans ce premier chapitre mettent en exergue deux déterminants contextuels majeurs auxquels sont exposés les riverains de la rivière de Cavaillon : la décapitalisation induite par la crise économique et les désastres naturels provoqués par la crise environnementale. Ces deux problèmes inter-reliés interpellent deux grandes catégories d'acteurs. La première regroupe des acteurs institutionnels nationaux et internationaux, étatiques et non étatiques, officiellement impliqués dans la prise en charge des problèmes et leurs résolutions. La seconde rassemble les populations locales de proximité exposées en premier à ces problèmes, qui les vivent dans leur chair et en sortent affectées. Nonobstant ces difficultés, elles s'activent pourtant et déploient tout un éventail de pratiques responsives pour y faire face.

Cette recherche se fixe des bornes et des limites. Elle s'intéresse prioritairement aux pratiques déployées par un acteur unique, les populations locales, dans leur entreprise d'affronter les crues de la rivière de Cavaillon et les inondations qui en découlent et affectent leurs biens propres, mais non pas de juguler la crise environnementale dans son ensemble. Secondairement, sont effleurées les interventions des acteurs institutionnels qui se collettent à ces problèmes en déployant des stratégies de réduction et de mitigation des risques et désastres qui n'atteignent pas toujours les populations rurales éloignées. Cette carence justifierait l'existence des pratiques locales de gestion des crues et inondations initiées par les populations riveraines elles-mêmes pour y faire face.

Un survol de la littérature existante relative à l'état des savoirs et interventions dans le monde et en Haïti pour faire face aux désastres naturels en général et aux inondations en particulier facilitera le dévoilement des différentes dimensions du sujet.

Chapitre 2 :

Les sciences sociales et les désastres dans le monde et en Haïti. Tendances et orientations

Ce deuxième chapitre présente, sans prétendre à l'exhaustivité, un relevé des tendances de l'état actuel des savoirs accumulés relatifs aux

- orientations thématiques des sciences sociales ayant trait aux désastres naturels durant ces soixante dernières années.
- réponses aux catastrophes naturelles, aux inondations particulièrement, inventoriées par la littérature au sein des sociétés traditionnelles en général et en Haïti en particulier durant ses deux siècles d'existence comme nation libre et indépendante.

Cette revue de littérature relèvera certaines lacunes et certains manques et identifiera certaines pistes que cette recherche tentera d'explorer.

2.1. Les sciences sociales et les désastres : ailleurs dans le monde, une recherche dynamique depuis quarante ans

2.1.1. Trois cadres interprétatifs pour penser l'aléa

Cette revue de littérature retrace l'itinéraire du rapport qu'entretiennent les sciences sociales et les désastres depuis quatre décennies et condense l'essentiel des grandes orientations thématiques de ce champ d'études (Revet, 2011, 2012 ; Cabane & Revet, 2015 ; Langumier & Revet, 2011 ; Reghezza, 2015).

Depuis le XX^e siècle l'étude des catastrophes dites « naturelles », séismes, ouragans, inondations, sécheresses, autrefois, apanage des sciences de l'ingénieur et de la terre, est aussi devenue objet d'études des sciences sociales (Revet, 2011). Les catastrophes de la première décennie du XXI^e siècle, le tsunami de décembre 2004 en Asie du Sud-est, l'ouragan Katrina d'août 2005 en Louisiane, le séisme de janvier 2010 en Haïti, parmi d'autres, ont renouvelé l'intérêt des sciences sociales à comprendre les causes et conséquences sociales de ces aléas. Ce champ des sciences sociales des risques et catastrophes, constitué par les contributions de la géographie, de la sociologie, de la psychologie, de l'histoire, de la science politique et de l'anthropologie, n'est pas uniforme. Il s'est multiplié en plusieurs ramifications qui projettent autant de cadres interprétatifs ou de courants explicatifs des causes et conséquences sociales de ces aléas (Reghezza, 2015 ; Revet, 2011, 2012)

Du début des années 1970 aux années 2000, les sciences sociales, monde de la science et les politiques publiques, monde de l'expertise et de la décision, du savant et du politique, ont compris les catastrophes, objet fuyant, en tant qu'événements (Langumier & Revet, 2011) et suggéré de les saisir à partir de trois cadres interprétatifs (Revet, 2011 ; Langumier & Revet, 2011). Le premier concerne la pensée théologique qui attribue la calamité à la Providence, à un Dieu vengeur qui châtie des humains coupables de péchés. Il est lié au scénario religieux qui suggère comme piste de sortie de crise un régime d'action et un rituel fait de prières, de processions et de pratiques de moralisation de la société. Le deuxième réfère à la

pensée positive et tend à responsabiliser les humains et les rendre maîtres de la catastrophe subie du fait d'un aménagement inapproprié du territoire. Il renvoie au scénario du risque où le déni du danger ne garantit pas une conscience du risque. La solution réside dans la prévention axée sur l'éducation et la formation en vue de développer une culture du risque au sein de la population. Le troisième fait dériver la catastrophe de la nature en furie qui se déchaîne. Ce scénario naturaliste priorise des mesures de protection de l'environnement. Revet (2011, p.160) désigne le terme de scénario comme étant « la rencontre entre le cadre de pensée qui prédomine pour interpréter une catastrophe dans un contexte donné et le régime d'action qui lui est associé ». À partir de l'exemple de la catastrophe des coulées de boue au Venezuela en 1999, elle montre que ces trois scénarios peuvent coexister dans une société au même moment.

D'autres cadres interprétatifs sont apparus depuis les années soixante. Les années 1970 appréhendent l'aléa par l'approche de la vulnérabilité ; les années 1980 et 1990 conçoivent l'aléa à travers l'idée de risque. Le changement climatique qui a été mis en évidence au début des années 2000 suggère d'approcher l'aléa à l'aide du concept de résilience (Revet, 2011).

Les « catastrophes naturelles » s'entendent comme des « ruptures graves du fonctionnement d'une communauté ou d'une société impliquant d'importants impacts et pertes humaines, matérielles, économiques ou environnementales ... Ces ruptures résultent de la combinaison entre l'exposition à un « aléa naturel » et les conditions de vulnérabilité de la société touchée ... Les aléas naturels désignent les phénomènes de type géologique liés aux mouvements terrestres (séismes, éruptions volcaniques, mouvements de terrains, tsunamis ...) et les phénomènes hydro-climatiques (cyclones, tempêtes, fortes pluies, chutes de neige, grêle ou sécheresse, épisodes caniculaires) » (Revet, 2011, p.160).

Le premier courant émerge aux États-Unis d'Amérique (USA) à partir des années 1950 dans le contexte de la guerre froide. Le gouvernement américain en profite pour assurer le financement des études sur les catastrophes pour des besoins de sécurité. Les recherches regroupées sous la catégorie « Disasters Studies » s'inscrivent dans une perspective dite « aléa-centrée » où l'accent est mis sur les événements physiques qui engendrent les catastrophes et renseignent sur les conséquences sociales des catastrophes, la perception du danger, la réaction aux catastrophes, les comportements des populations en situation de crise. (Cabane & Revet, 2015 ; Revet, 2009, 2011). Enrico Quarantelli et Russell Dynes sont les principaux animateurs de cette tendance. Sous l'impulsion du géographe canadien Kennet Hewitt, la géographie autrefois inscrite dans cette perspective analytique, change d'approche et s'oriente vers l'analyse du contexte social, historique et politique, la prise en compte de l'organisation sociale et met en relief la vulnérabilité.

Le deuxième courant naît à partir des années 70, période au cours de laquelle les acteurs internationaux interviennent en assurant les secours et la prévention. Les chercheurs de ce courant critiquent les approches techniques et sécuritaires des « Disasters Studies », combattent la perspective « aléa-centrée » qui fonde les approches sur les aléas et les solutions techniques et préconisent plutôt d'expliquer les causes profondes des catastrophes dites « naturelles » par des facteurs structurels et historiques (Cabane & Revet, 2015 ; Copans & Meillassoux, 1975 ;

Revet, 2012). Cette remise en question des modes d'appréhension de ces catastrophes et des politiques d'intervention des gouvernements et des organisations internationales est alimentée par le contexte de la décolonisation, du sous-développement et des inégalités. Elle est de surcroît aiguisée par les modes de rapports établis entre le Tiers-Monde et les pays développés. En effet, les crises humanitaires engendrées par deux catastrophes majeures, les milliers de morts occasionnés par les inondations au Pakistan oriental (actuel Bangladesh) après le cyclone Bhopal en novembre 1970, la sécheresse qui lamine le Sahel entre 1967 et 1973, ont déclenché le développement de cette littérature critique aiguë qui conteste les approches « aléa-centrées » des chercheurs des sciences dures et les réponses techniques priorisées. À l'époque, de telles approches centrées sur les aléas dominaient le champ de l'étude des catastrophes et lors, estimaient les réponses techniques plus efficaces pour combattre les aléas, les privilégiaient et en faisaient la promotion (Revet, 2011 ; Cabane & Revet, 2015).

Deux groupes de chercheurs figurent parmi les porte-étendards de cette posture critique qui appelle à la déconstruction de la naturalité des catastrophes. En France, les travaux de socio-anthropologie de Jean Copans et Claude Meillassoux montrent que la sécheresse qui sévit au Sahel résulte des conditions de domination économique et politique nées de la situation coloniale. À la même époque, au milieu des années 70, à travers le prisme de la géographie, trois jeunes chercheurs anglo-saxons arrivent à des conclusions similaires. Ben Wisner, Ken Westgate et Phil O'Keefe imputent les catastrophes à des déterminants socio-économiques résultant de systèmes globaux d'exploitation capitaliste. La sécheresse du Sahel dériverait moins des aléas climatiques que de l'entreprise systématique coloniale de destruction des savoirs endogènes (Cabane & Revet, 2015). Les travaux critiques respectifs des deux groupes, les anthropologues de l'ORSTOM et les géographes regroupés au sein de la Bradford disasters research unit (BDRU), aboutissent à l'émergence de la notion de vulnérabilité interprétée comme étant la résultante du niveau de développement des pays et non le produit des seuls aléas naturels.

La notion de vulnérabilité permet une critique « radicale » dans la mesure où elle ne conduit pas seulement à s'interroger sur les seules causes naturelles ou sur les conséquences sociales des catastrophes, mais introduit la possibilité d'analyser leurs causes profondes : historiques, politiques, sociales et économiques » (Cabane & Revet, 2015, p.59).

Cette nouvelle lecture radicale des catastrophes à partir de l'angle social va se renouveler au cours des années 1990 en Amérique latine avec la création de la « RED », « RED de Estudios Sociales en Prevencion de Desastres en America Latina », un réseau d'études Sociales de la prévention des catastrophes en Amérique Latine regroupant des chercheurs anglo-saxons et latino-américains dont Oliver Smith, Lavell, Maskrey, Garcia Acosta. Inspirées par la RED, deux structures de recherche similaires ont aussi vu le jour en Afrique du Sud (Peri-Peri) et en Asie (Duryog Nivaran).

« Les chercheurs de La RED, s'inscrivent également contre la vision « aléa-centrée » et projettent de « repolitiser les catastrophes naturelles et de les dénaturaliser ». (Cabane & Revet, 2015, p.58-59). Leurs travaux se construisent en opposition tant aux sciences techniques et naturelles qu'aux disasters studies au motif que leurs analyses, trop ancrées dans le contexte américain, ne permettent pas de rendre

compte de la réalité des catastrophes dans les pays en développement (Cabane & Revet, 2015).

Comment alors qualifier les sociétés sujettes à des catastrophes ? Sociétés du risque ou sociétés vulnérables (Revet, 2011) ?

Les avis divergent selon les contextes socio-géographiques. Durant la décennie 80, la survenue des catastrophes naturelles au Sud (le tremblement de terre de Mexico) et des catastrophes technologiques au Nord (Tchernobyl en 1986) suscita un ensemble de réflexions. Les chercheurs spécialistes des réalités du Sud mirent l'accent sur les facteurs qui rendent les sociétés vulnérables. Les chercheurs du Nord creusèrent le concept de « risque ». Deux penseurs de cette seconde tendance, Beck et Hewitt, émergèrent. Beck (1986) présente l'époque contemporaine comme une « société du risque » qui produit elle-même ses propres maux. Le courant de « modernité réflexive » qu'il a amorcé reprend à son compte l'idée selon laquelle « les catastrophes naturelles ne sont pas naturelles ». Dans ce cas, il faut en rechercher les causes à l'intérieur même des sociétés qui leur donnent naissance (Cabane & Revet, 2015). Cette idée est confortée par K. Hewitt qui estime que « les catastrophes ne sont pas une rupture de l'ordre normal des choses, mais bien un produit de cet ordre » (Cabane & Revet, 2015, p.59). Ce même souci traverse les écrits des chercheurs de La RED⁹ qui reprennent la même idée et contribuent à l'instauration du paradigme de la vulnérabilité.

Ces phénomènes qualifiés de naturels ne sont pas des événements qui rompent un « ordre normal », mais au contraire des processus produits par un ordre politique, économique et social « anormal ». En ce sens, disent-ils, « les catastrophes sont socialement construites ». (Cabane & Revet, 2015, p.59)

2.1.2. Trois régimes épistémiques de saisie de l'aléa

Pour saisir l'aléa, Cabane (2015, p.6) suggère elle aussi une classification qui fait référence à trois principaux régimes épistémiques :

La cosmopolitique (européenne) du risque chez Beck, la disaster research développée aux États-Unis dans un contexte de préparation aux menaces globales et les disaster studies, qui ont vu le jour dans les pays du Sud (Afrique et Amérique latine principalement) et s'intéressent aux vulnérabilités et au développement dans un monde postcolonial.

Cabane (2015, p.10) entend montrer que

l'exclusion du Sud des courants de pensée dominants et mise à jour par la critique postcoloniale alimentée par des auteurs tels Brant (2014) Oliver-Smith (2004), Bankoff (2001), n'a pas empêché que les sciences sociales dans les pays du Sud quoique dominées, construisent elles aussi des « ontologies du global » et une autre « théorisation des catastrophes », développée en parallèle (et en contrepoint) de celle de Beck, à propos et à partir des pays du Sud.

9 Des chercheurs de l'Amérique latine regroupés au sein du réseau « La RED », « RED de Estudios Sociales en Prevencion de Desastres en America Latina », un réseau d'études Sociales de la prévention des catastrophes en Amérique Latine.

Le nouveau courant de « disaster studies » développé dans les pays du Sud à partir des années 1970, a suscité la réorientation dans les années 1990 et 2000 des politiques internationales de prévention des catastrophes. Celles-ci ont dû intégrer la notion de vulnérabilité et tenir compte de l'idée selon laquelle des actions et interventions sur le contexte social et le niveau de développement des pays favoriseraient la prévention des désastres (Cabane, 2015 ; Revet, 2011).

En dévoilant la façon selon laquelle la vulnérabilité aux catastrophes est conditionnée par le développement d'un pays, ce courant contribue à faire émerger une autre conceptualisation du global. Les travaux des géographes du développement (dont ceux de Wisner *et al.*, 2004) relatifs aux catastrophes qui frappent les pays du Sud mettent en relief la corrélation entre vulnérabilités sociales et catastrophes, entre conditions structurelles locales et exploitation coloniale capitaliste. Leurs travaux dévoilent

les vulnérabilités sociales qui précipitent les catastrophes lorsque surviennent des aléas géophysiques. En insistant sur les vulnérabilités, les auteurs soulignent l'interaction entre conditions locales et pressions globales dues au capitalisme, et montrent que les conditions structurelles, responsables des conséquences dévastatrices des aléas naturels dans les sociétés en développement, résultent d'inégalités produites par l'exploitation coloniale et l'économie politique des formes de globalisation. (Cabane, 2015, p.11)

Cabane (2015, p.13) rapporte cette même vision des chercheurs des disaster studies du Sud qui, s'intéressant aux vulnérabilités et au développement dans un monde postcolonial

ont contribué à l'idée que la prévention ne peut reposer uniquement sur des outils scientifiques de prévision des risques, mais doit aussi inclure une réduction de la vulnérabilité des populations. À l'encontre de l'idée selon laquelle l'analyse des risques serait le seul produit des technosciences occidentales ou des organisations internationales, le cas des sciences de la vulnérabilité montre la persistance d'épistémologies variées autour de la notion de « global ».

2.1.3. Trois modèles de réponses aux catastrophes naturelles inventoriées dans les sociétés traditionnelles

Gaillard (2006) inventorie trois modèles de réponses aux catastrophes naturelles dans les sociétés traditionnelles. Le premier modèle, dominant, technocratique, souligne l'incapacité des sociétés traditionnelles fragiles à « se relever par elles-mêmes des conséquences des catastrophes [...] et promeut un transfert d'expériences, de connaissances et de technologies [...] afin d'aider les populations affectées à s'en sortir » (Gaillard, 2006, p.44). Cette « aide extérieure acculturante » est vécue comme une « intrusion allochtone » et génère des changements qui exercent un impact culturel sur les sociétés en question. L'ampleur de cet impact dépend de la capacité de ces sociétés à résister aux éventuels changements. Cette capacité de résistance est appréhendée à l'aide des concepts de vulnérabilité et de résilience.

Le deuxième modèle met en évidence la résilience des sociétés traditionnelles qui, par des ajustements ponctuels, trouvent des ressorts propres les aidant à surmonter

par elles-mêmes les catastrophes. Ce modèle est classé comme radical et remet en question le paradigme technocratique, ses ajustements technologiques, les effets pervers des mesures de « l'aide allochtone d'urgence » qui freinent « les systèmes autochtones de résilience » (Gaillard, 2006, p.45).

Le troisième modèle, considéré comme une voie modérée, appréhende les catastrophes comme des « facteurs accélérateurs de changements culturels amorcés bien avant l'impact du phénomène naturel dommageable » (Gaillard, 2006, p.46).

Ces trois modèles ont leurs limites et ne sauraient aucunement prétendre à une validité universelle. « Le caractère très distinct des aléas et la multitude des contextes au sein desquels se produisent les catastrophes amènent naturellement à questionner la viabilité de modèles universels de réponses des sociétés traditionnelles » (Gaillard, 2006, p.46).

2.1.4. Deux regards sur l'eau : le point de vue émique face au regard étique

Cheyland & Riaux (2013) confrontent « deux points de vue sur l'aléa hydro-climatique ». À partir d'un cadre analytique inspiré de Kenneth Pike mobilisant deux perspectives, l'une étique privilégiant le point de vue du chercheur et l'autre émique laissant émerger les points de vue des populations étudiées, ils démontrent que deux regards sur le rapport des sociétés à l'environnement et à l'aléa hydro-climatique s'affrontent. Ces deux regards puisent leur fondement dans la culture et la technique. L'un est un regard culturel et l'autre un regard technique sur les crues. Ces deux catégories de pensée empruntées à l'anthropologie anglophone qui traduisent cette réalité sont qualifiées, l'une de regard « étique » et l'autre de regard « émique » portés sur l'eau. Olivier de Sardan (2008) s'inspirant lui aussi de Pike a produit une explicitation de ces deux notions que nous reproduisons textuellement ici.

Emic, dans l'anthropologie anglophone, est un terme qui recouvre les représentations et discours populaires, autochtones ou indigènes, et évoque le sens qu'ont les faits sociaux pour les acteurs concernés. L'emic est donc centré sur le recueil de significations culturelles autochtones, liées au point de vue des acteurs. (Olivier de Sardan, 2008, p.105)

Ce terme s'oppose à etic, qui désigne tantôt des données plus externes et objectives., tantôt l'analyse interprétative du chercheur [...] l'etic repose sur des observations externes indépendantes des significations portées par les acteurs et relève d'une observation quasi éthologique des comportements humains. (Olivier de Sardan, 2008, p.108)

Cheyland & Riaux (2013) partent de deux constats contradictoires relatifs au rapport à l'aléa hydroclimatique tirés d'une recherche de terrain dans le Haut Atlas marocain méditerranéen. D'un côté, évoluant dans un environnement alternant sécheresse et inondation, manque d'eau et excès d'eau, les populations arrivent à gérer cette alternance climatique sans jamais mentionner un risque quelconque, expression qui n'existe pas d'ailleurs dans leur vocabulaire. Du côté de l'expertise technique, émergent plutôt des analyses axées sur la crise, le risque hydro-climatique et sur les dispositifs permettant la réduction de ce risque. Pour lever

cette contradiction, les auteurs interrogent la posture exacte des populations concernées. Sont-elles dotées de capacités à gérer cette alternance ou sont-elles des victimes qui courent des risques que les experts sont chargés de réduire ? (Cheylan & Riaux, 2013). Pour examiner ces deux points de vue relatifs à l'aléa hydro-climatique, les auteurs mobilisent le cadre conceptuel émique/étique. Sur le terrain, ils recueillent les discours des riverains relatifs à l'eau et les pratiques mises en œuvre pour tenir compte de son caractère aléatoire.

S'inspirant de divers auteurs, ils regardent le risque hydrologique comme étant le produit d'un construit intellectuel occidental (Bankoff, 2001). Le concept moderne de risque est un produit spécifique de la pensée rationnelle occidentale. Il apparaît comme un irritant de la société dite moderne où la tradition est remplacée par la raison, la pensée éclairée (Giddens, 1994 ; Cheylan & Riaux, 2013 ; Briones Gamboa, 2008). La relation sociétés /environnement est alors abordée en termes de gestion et de réduction des risques et des vulnérabilités en application du cadre théorique associé au risque prôné par la société du risque de Beck (1992) et la culture du risque de Giddens (Cheylan & Riaux, 2013, p.6).

Bankoff (2001) projette un autre éclairage sur le risque et la vulnérabilité. Ces deux concepts émanent du système de connaissance de l'Occident et contribuent à renforcer le clivage entre les différentes sociétés et populations, le « grand partage entre eux et nous » pour reprendre ses termes. Le fait de qualifier les populations de « vulnérables » est révélateur de la perception et de la représentation qu'on a d'eux. Les qualifications ne manquent pas. Hewitt (1997) cite la pauvreté, la faiblesse, la passivité (Bankoff, 2001). Cette posture reprend à son compte le discours « civilisateur » des colonialistes et tend à justifier l'intervention extérieure accourant au secours de ces « vulnérables » inaptes et incapables de réduire les risques et les effets des catastrophes hydro-climatiques. Cette intervention extérieure est conçue en termes de transfert de compétences et de techniques adaptées, de renforcement des capacités de gouvernance. L'objectif visé est de réduire les vulnérabilités des populations au moyen de l'évaluation de leur « perception des risques » et l'apprentissage d'une « culture du risque » (Cheylan & Riaux, 2013 ; Reghezza, 2005). L'abandon des pratiques « archaïques », « traditionnelles » est conseillé et les formes « d'assurance » des sociétés rurales basées sur l'entraide sont niées (Cheylan & Riaux, 2013).

Cette vision uniformisatrice du risque et de sa gestion véhicule une politique d'aménagement du territoire contenant des plans de prévention et de réduction du risque en remplacement des pratiques durablement éprouvées par les populations. Or, non seulement ces plans se sont parfois révélés peu pertinents mais aussi leur contenu tranche avec « l'état d'avancement des recherches sur la manière dont le risque hydro-climatique se manifeste à l'échelon local » (Cheylan & Riaux, 2013, p.7). Ces deux auteurs ne nient pas pour autant l'existence de catastrophes ni l'ampleur des problèmes de dégradation environnementale qui frappent les populations et les États. Ils recommandent plutôt d'envisager les rapports des sociétés non-occidentales à la nature et à leur environnement et d'

explorer des alternatives à la vision ethnocentrique que l'Occident a développée de la compréhension des rapports des sociétés à leurs environnements. Cette exploration repose sur l'analyse d'un point de vue autre (émique), et sur l'observation, au-delà des pratiques symboliques

mobilisées et selon un point de vue « étique » mais quelque peu décalé, localement attentif et informé, des pratiques sociales et techniques utilisées de façon intentionnelle, ou ayant comme effet de maîtriser ou d'atténuer les effets négatifs de l'aléa, en mobilisant des savoir-faire qui ne s'explicitent pas nécessairement (Cheylan & Riaux, 2013, p.8).

2.2. Les sciences sociales et les désastres : en Haïti, une recherche encore embryonnaire

En Haïti, les réponses locales des communautés rurales face aux crues des rivières semblent avoir peu attiré l'attention des chercheurs. Des rapports de recherche restent au stade de bilan descriptif de la situation des sinistrés et des dommages sur la production agricole et les infrastructures au lendemain de désastres, cyclones, inondations. En 2004, une étude du PNUD (2004a) a fait ressortir le lien entre vulnérabilité et pauvreté. L'étude de Lucien (2010) rend surtout compte des impacts des quatre cyclones de 2008 sur la société et l'économie haïtiennes. Privilégiant « l'étude des interactions de facteurs », elle rappelle que les crues abondantes et les inondations, « phénomènes récurrents du quotidien des habitants », sont aussi tributaires de facteurs anthropiques et ne relèvent pas uniquement de facteurs naturels et climatiques. Révélatrice d'une crise plus générale, la saison cyclonique de 2008 a mis à nu la défaillance des services, entamé la capacité de production agricole des départements géographiques de l'Artibonite et de l'Ouest, régions les plus touchées, ressuscité les séquelles psychiques laissées par les inondations de la tempête tropicale Jeanne de septembre 2004 aux Gonaïves et surtout dévoilé l'apparition d'une nouvelle catégorie de réfugiés et de migrants : les migrants écologiques ou éco-réfugiés qui diffèrent des migrants économiques.

L'intérêt porté à l'étude de l'aspect social des cataclysmes naturels a surtout crû après le séisme de 2010. Après le tremblement de terre de 2010, trois recherches auxquelles nous avons participé ont lu la réalité post-séisme à travers les lunettes de la résilience, du choc et de la vulnérabilité et ont abordé des thématiques liées aux dommages corporels, psycho-sociaux et économiques subis et des services offerts par l'aide d'urgence particulièrement en santé. L'Université d'État d'Haïti et la Disaster Resilience Leadership Academy (DRLA) de Tulane University (2012) ont recensé plus de 700 documents et rapports et ont entrepris d'évaluer l'aide humanitaire sous l'angle de la résilience et aucun effet bénéfique notable n'a été démontré au regard des sept critères de résilience pris en compte¹⁰. Marcelin *et al.* (2013) ont abordé les chocs et dommages économiques subis lors du séisme. Dérivois (2012) a interrogé la résilience psychologique haïtienne dans une perspective originale ouvrant sur le monde des esprits ancestraux. Revet (2015) a effectué une analyse de la contribution de trois ouvrages collectifs récents sur la réalité du séisme de 2010 en Haïti et à la façon de penser les catastrophes. La question de la production de la vulnérabilité et de la possibilité de sa réduction est l'une des thématiques qui traverse l'ensemble de trois ouvrages : celui de Schuller et Morales (2012), celui de Heine et Verlin (2014) et celui de Hurbon *et al.* (2014).

10 Les sept critères de résilience dans les zones affectées par le séisme sont -niveau de ressources, endettement et emprunts, comportement face à la crise, capital humain, protection et sécurité, réseaux communautaires, santé psychosociale. (UEH/DRLA-Tulane, 2012, p.21).

D'autres travaux récents de terrain, la plupart pour le compte d'organisations internationales et d'organisations non gouvernementales existent sous formes de rapports d'évaluation de la réponse humanitaire d'urgence des acteurs de l'aide internationale à l'ouragan Matthew d'octobre 2016 ou de certains épisodes en dehors de la saison cyclonique (Croix-Rouge, 2018 ; Grünewald & Schenkenberg, 2017 ; Karroum, 2017 ; OCHA, 2017 ; UNICEF, 2018). Le secteur privé haïtien a aussi consigné dans un rapport la réponse de la société civile haïtienne à Matthew (Jérôme, 2017). D'autres études ont lieu dans le milieu académique et de la recherche (GRAHN, 2014 ; INURED, 2018). Des travaux plus spécifiquement liés au comportement des rivières, des crues et des inondations et des points d'eau sont effectués dans le cadre de la coopération universitaire. Les recherches menées par l'Université d'État d'Haïti dans le Nord avec l'Université de Liège et dans le Sud et l'Artibonite avec l'Université catholique de Louvain, représentent des avancées notables dans la compréhension de ces phénomènes, de leurs corolaires (comportement, sédimentation, poldérisation etc.) et des pratiques des populations riveraines.

L'ouvrage collectif de Hurbon *et al.*, (2014) éclaire à partir d'un angle interdisciplinaire, le traitement des morts, la conception de la terre et de l'environnement que ce désastre révèle, la vulnérabilité de la population de Port-au-Prince face aux catastrophes, le choix et les défis de la reconstruction, la problématique de l'environnement, le lien entre catastrophes naturelles et catastrophes politiques, les rapports entre l'État et la communauté internationale. Il entend mettre en lumière l'apport des sciences sociales à la saisie des rapports entre catastrophes et environnement.

2.2.1. La gestion des risques en Haïti aux XIX^e et XX^e siècles

La pensée haïtienne du risque a peu varié en deux siècles (Charlier-Doucet, 2014). L'analyse des mesures de gestion des risques mises en place par les différents pouvoirs au XIX^e siècle, fait apparaître que les conceptions du risque sont structurées en cinq axes prioritaires. Le risque est politique, sanitaire, technique, social et économique et naturel.

Défendre le nouvel État face à un éventuel retour des anciens colonisateurs français et assurer la sécurité intérieure du territoire représentaient les objectifs prioritaires des premiers gouvernements. À ce titre, la conceptualisation du risque a été prioritairement circonscrite au risque politique et social. La présence d'épidémies, dont bizarrement le choléra en ce XIX^e siècle, a encouragé des mesures de quarantaine et de contrôle des ports en vue de contenir le risque sanitaire. Les accidents et les incendies générateurs de risque sociotechnique ont nécessité la création du corps des pompiers le 7/3/1934. Les maux sociaux, la criminalité, la contrebande, la fausse monnaie, la piraterie ont rappelé le risque social et économique et suscité la création de corps spécialisés et de l'école de navigation en 1837. L'inondation des Cayes du 12 août¹¹ 1831, suivie d'un cycle presque régulier d'inondations dans les plaines irriguées et de cyclones à répétition, majoritairement

11 Les riverains de Cavaillon évoquent sans pouvoir en préciser l'année dans leur mémoire la date du 12 août comme date mémorable ayant marqué l'histoire des inondations de la région.

dans la péninsule/ presqu'île du Sud, annonçait avec force que le territoire d'Haïti était abonné aux risques naturels.

Le risque sismique n'a pas été pris en compte. La mémoire collective n'aurait pas gardé le souvenir du dernier grand séisme du 7/5/1842 au Cap-Haïtien, encore moins de celui du 3 juin 1770 à Port-au-Prince du temps de la colonie. Les multiples répliques répertoriées entre 1904 et 1953, l'existence de l'observatoire météorologique et sismographique installé au petit séminaire collège St Martial des spiritains dès 1879, la création du ministère de l'Environnement en 1995, n'ont pas suffi à préserver des traces mémorielles de ces catastrophes naturelles.

Ce rappel historique signe-t-il l'ancrage de la « culture du risque » en Haïti ? Difficile de parler de « culture du risque » en Haïti avant le XX^e siècle soutient Charlier-Doucet (2014, p.168). Gilles (2014, p.198) préfère parler de « culture d'incertitude », expression empruntée de Knight tirée de sa thèse soutenue à Cornell en 1916. Il soutient que face aux désastres naturels, une triple incapacité devenue constante, semble caractériser les pouvoirs publics et la collectivité : « Incapacité de prévention, incapacité d'intervention, incapacité de construction sur des bases nouvelles » (p.197). À quoi Charlier-Doucet ajoute, lenteur et inaction du gouvernement au regard du temps de réaction court des populations à porter elles-mêmes secours aux victimes.

Les événements, dans leur majorité, sont compris et lus comme des produits des forces surnaturelles soutient Gilles (2014, p.198) reprenant Chomsky pour qui « le monde est fait de mystères et non de problèmes à résoudre et à maîtriser ». Il conclut à l'existence d'une « vision fataliste conduisant à la passivité et à l'inaction. L'avenir, dans pareille situation, apparaît incertain » et la maîtrise de la nature paraît insurmontable. Cette vision qui fait de la fatalité un stéréotype moderne est remise en question par Meschinet de Richemond (2016, p.10).

Il s'agit d'interroger ici la figure de la fatalité en se demandant dans quelle mesure elle constitue un stéréotype qui rend plus difficile d'aborder les risques, crises et catastrophes naturels. Ce que recouvre cette fatalité est rarement explicité et...recouvre donc une réalité assez opaque (Meschinet de Richemond, 2016, p.10).

Si la position de Gilles est tranchée, les questionnements de Charlier-Doucet interrogeant le rapport des dirigeants et des populations haïtiennes à la nature, à l'environnement, à l'espace et au temps laissent intacte la question. Haïti s'inscrit-elle dans une vision de maîtrise de la nature à l'instar de celle de la modernité occidentale ? Souscrit-elle à la vision de la tradition de soumission à la nature ainsi que semblerait incliner la cosmovision de la religion vodou ?

2.2.2. La gestion des catastrophes par l'État haïtien

L'histoire de « la gestion des catastrophes par l'État haïtien » retracée par Dorismond (2014) entonne le même refrain de l'incapacité de l'État que ses collègues. Sur un mode accusateur, il soutient que la gestion du séisme de 2010 qui a frappé particulièrement Port-au-Prince la capitale, dénote et traduit « indifférence, impuissance, incapacité [...] négligence de l'État face à l'événement et à la population livrée à elle-même » et proclame « l'inutile présence de l'État haïtien ». Cette insouciance semble être historique, le même comportement de

l'instance étatique ayant été observé lors du séisme de 1842 qui a détruit le Cap-Haïtien, la deuxième ville d'Haïti. Lors du séisme de 1770 qui a frappé la capitale du temps de la colonie, les autorités coloniales s'étaient comportées différemment.

À la suite de Clavandier (2011) et reprenant Godin (2009), Dorismond (2014, p.89) fait de la catastrophe un « événement inhabituel, apocalyptique ». Sur la foi des récits des séismes de 1770 et de 1842 où les survivants ont expérimenté une relation proche de l'Apocalypse avec « un espace hostile et méconnaissable, avec aussi les morts et les mourants », il questionne les modes d'intervention de l'État, sa place, son rôle et sa capacité à gérer ces événements, ces séismes particulièrement. Comparant les modes d'intervention de l'administration coloniale lors du séisme de 1770 et ceux des pouvoirs publics haïtiens à l'occasion des deux séismes de 1842 et de 2010, il retient surtout la solidarité et l'entraide citoyennes qui ont suppléé la faiblesse des pouvoirs publics. En 1770, la construction de fours à pain pour la consommation alimentaire des sinistrés par l'administration coloniale n'a pas contrebalancé la solidarité et l'entraide citoyennes dominantes. En 1842, cette même solidarité citoyenne s'est substituée aux carences de l'État et de l'international à pouvoir organiser les secours et à délivrer dans l'immédiat une quelconque aide au Cap-Haïtien. Cette lacune dénoncée par Delorme, éminent écrivain et homme politique haïtien du XIX^e siècle, n'a pas été comblée lors du séisme de 2010 où aucune évolution notable n'a été relevée.

Dorismond (2014) relève une fois de plus la déficience de l'État haïtien et son incapacité à intervenir lors des séismes. Cette incapacité et cette insouciance sont manifestes dans le traitement des questions relatives à la gestion de l'espace, de l'aménagement du territoire, de l'habiter du territoire, à la reconstitution des survivants, au rapport à l'espace. Le devenir des citoyens est abandonné à des « formes insuffisantes de solidarité qui n'ont pas pu résorber les dégâts à grande échelle produits au niveau symbolique, économique ou matériel » (Dorismond, 2014, p.91). Ses propos sont illustrés par les considérations suivantes. Les pouvoirs publics ne disposent pas d'un savoir scientifique de l'espace habitable pouvant appuyer les interventions avant, pendant et après les catastrophes. De cet état de fait découle l'absence d'une politique d'aménagement du territoire pouvant orienter l'inscription de la population dans l'espace. A cela s'ajoute, selon Dorismond, l'inexistence de politique de la catastrophe incluant une politique d'éducation et d'information coordonnée par des institutions de gestion de catastrophes. Ces constats livrent deux clés d'intelligibilité de la réalité à Dorismond. La première lui permet de trouver un premier élément de réponse à la défaillance de la mémoire orale qui n'a gardé aucun souvenir des séismes antérieurs vu qu'elle n'a pas été nourrie par une mémoire institutionnelle. Il y trouve aussi une explication du rapport à l'espace haïtien qui est, affirme-t-il, historiquement plus considéré comme lieu de transit que lieu d'habiter, que territoire à habiter. Remontant à la période coloniale, il montre que l'espace est vécu comme terre d'enrichissement par les colons. Durant la période contemporaine, priorisant l'émigration, certains Haïtiens eux-mêmes en ont fait un usage comme lieu de passage, de transit. Aucun attachement ne les lie au terroir. Gilles (2014) établit lui aussi un constat similaire de l'État lui-même qui n'habite pas le territoire.

Un autre point essentiel de la réflexion de Dorismond réside dans son plaidoyer pour la mobilisation des sciences sociales et naturelles afin d'aider l'État à élaborer une politique pertinente d'une société aux prises avec les risques de catastrophes

cycloniques et sismiques. Interrogeant « l'absence de politique du territoire et de gestion de l'espace », il mobilise la phénoménologie de Husserl, de Merleau-Ponty et entame une réflexion sur le « sens » de la terre. Estimant que l'approche phénoménologique aidera à comprendre l'historicité du rapport de la société et de l'État à la terre (Hurbon, 2014, p.22), Dorismond questionne l'approche dualiste traditionnelle des études sociales haïtiennes qui n'abordent la réalité sociale qu'en termes de conflits bossales/créoles, paysans /citadins¹².

2.3. Conclusion du chapitre

Le chapitre 2 présente les multiples facettes de la gestion des désastres dans le monde et en Haïti consignées par la littérature d'expression française en majorité. Les populations riveraines des espaces ruraux d'Haïti d'accès carrossable difficile sont pratiquement délaissées par les pouvoirs publics. Cet abandon force ces populations à assumer la prise en charge de leur environnement, à expérimenter elles-mêmes les pratiques endogènes de gestion des crues avant, pendant et après les épisodes d'inondations. Cet abandon est un indicateur des rapports d'exclusion vis-à-vis des agriculteurs et des populations habitant l'espace rural et se révèle un catalyseur motivant les populations à refuser l'identité de victimes passives qui leur est assignée et à endosser leur statut de sujet actif travaillant pour la maîtrise de leur environnement délaissé par les décideurs.

12 Les bossales sont les esclaves qui ne sont pas nés dans la colonie de St Domingue. Les créoles sont les esclaves nés dans la colonie. Un conflit a toujours existé entre eux, qui se perpétue dans le conflit paysans/citadins, habitants du « pays en dehors »/résidents des villes.

Chapitre 3 :

Cadre conceptuel de la recherche

Ce troisième chapitre est consacré au cadre conceptuel de la recherche. Il prolonge le deuxième chapitre qui a dressé un état des lieux de la recherche relative aux aléas naturels dans le monde et en Haïti. Comme l'indique son intitulé, il aborde les concepts les plus courants relevés dans la littérature des sciences sociales relatives aux aléas naturels, ceux qui sont généralement retenus pour éclairer les contextes et les situations d'aléas et d'inondation. Il essaye de préciser les définitions courantes de ces concepts conçus à partir des réalités données du Centre, envisager leur applicabilité et adaptabilité à interpréter des réalités périphériques différentes de celles dans lesquelles ces concepts ont été conçus. Pour rendre compte des aléas¹³ et les expliquer, les sciences sociales en ont longtemps privilégié une lecture à travers les concepts de menaces et danger¹⁴, désastres¹⁵ et catastrophes¹⁶, de risque et de vulnérabilité, de résilience, adaptation, capacité (Briones Gamboa, 2008 ; D'Ercole *et al.*, 1994 ; Langumier, 2006 ; Quenault, 2013a, 2013b, 2014, 2015 ; Revet, 2006, 2011). Dans le cadre de cette recherche, les concepts de risque, de vulnérabilité, de résilience, de catastrophe et d'événement sont convoqués afin de pouvoir apprécier leur applicabilité à la réalité des crues de la rivière de Cavaillon. La posture adoptée ne correspond pas à un parti-pris conceptuel aveugle et fermé aux éventuels questionnements de la réalité du terrain. Une vigilance critique de tous les instants nous évitera de « nous laisser enfermer dans une géographie des questionnements dominée par les frontières de la catastrophe – vulnérabilité, résilience, reconstruction, causes – [pour] accepter de regarder des pratiques

13 « phénomène naturel d'occurrence et d'intensité données ; aléa (expression potentielle ou réalisée de la menace) » Bourg, 2012 p.3.

14 En français, le terme « danger » renvoie non seulement, dans le contexte de l'analyse de risques, aux circonstances susceptibles de causer des dommages, mais également à la notion de danger, telle qu'elle intervient dans la dichotomie risque/danger mobilisée dans la littérature sociologique. Ainsi, par opposition aux dangers traditionnels, Beck fait clairement du risque l'apanage de la seconde modernité et le corollaire des richesses qu'elle produit (Beck, 1986). Par ailleurs, selon Giddens, la spécificité du risque moderne par rapport au danger pré-moderne réside dans la conscience que le risque est la conséquence du développement du savoir technologique (Giddens, 1999). Pour Luhmann, enfin, rien n'est en soi un risque ni un danger. Un phénomène devient risque ou danger selon un processus social d'attribution des conséquences indésirables soit à la décision de quelqu'un, soit à des circonstances indépendantes d'une décision (Luhmann, 1990). On notera par ailleurs l'ambiguïté associée au danger, même dans ce contexte technique : il désigne à la fois la possibilité pour un agent de causer des dommages et l'agent lui-même.

15 Du latin *disastro*, c'est-à-dire « en dissonance avec les astres » « Les géographes ont défini un désastre comme la rencontre entre un aléa naturel et les conditions de vulnérabilité d'une société [...] Le terme désigne un événement dommageable, une interruption du fonctionnement d'une société, qui cause des dégâts humains et matériels. » (Revet, 2006, p.6, 7)

16 La catastrophe désigne un phénomène dont les conséquences sont plus graves que celles d'un désastre (Quarantelli, 2000). Revet utilise « les deux termes pour nommer l'événement de Vargas au Venezuela, la distinction entre les deux étant destinée à adapter les réponses opérationnelles ». Pour Bourg *et al.*, (2012 p.3) la catastrophe exprime l'idée d'un retournement, d'un renversement de la promesse en menace.

vernaculaires non ou peu colorées par l'événement » (Revet & Langumier, 2013, p.16).

3.1. L'aléa saisi à travers le prisme du risque

Divers regards appréhendent le risque. Plusieurs chercheurs de l'époque contemporaine ont approché l'aléa, « phénomène naturel d'occurrence et d'intensité données » (Durand, 2014, p. X) à travers le prisme du risque (Lagadec, 1981 ; Douglas et Wildavsky, 1982 ; Beck, (2001 [1986]) ; Peretti-Watel, 2000). L'idée est que toute société moderne vit avec des risques (Beck, 2001, 2003 ; Cabane, 2012 ; Pieret, 2012). La notion moderne du risque apparut à l'époque des Lumières à la suite d'une longue exposition des collectivités humaines aux aléas naturels. À l'origine, les premiers habitants de la planète attribuaient les causes et les conséquences des aléas aux dieux et les interprétaient à travers les mythes et les religions. À partir des Lumières, le regard s'est arrêté sur la notion de « risque » entendue dans sa définition la plus simple soit comme la « rencontre entre l'aléa et la vulnérabilité » (Quenet, 2003), comme le « produit d'un aléa (expression potentielle ou réalisée de la menace) par la vulnérabilité (ce qui va être affecté) (Bourg *et al.*, 2012, p.3), « un événement indésirable susceptible de se produire [...] ou soit comme la probabilité d'apparition d'un événement indésirable » (Kermish, 2012, p.1). D'autres définitions ajoutent la probabilité que cet événement « produise un dommage » (Briones Gamboa, 2008, p. 38). Il peut aussi s'agir d'une « incertitude ou imprévisibilité pouvant engendrer une limitation du bien-être » (Holzmann et Jorgensen, 2000, p.4). La confusion entretenue avec des notions voisines « danger, aléa, vulnérabilité [...] incertitude, menace, surprise, pari » contribue à l'ambiguïté de la notion et à la difficulté à l'appréhender et à le définir comme concept. Son étymologie la fait dériver du latin médiéval *resicum* « une entreprise au résultat incertain ». Le Littré associe au risque l'idée de péril et de hasard et le Petit Robert mentionne le danger éventuel plus ou moins prévisible.

Cette partie consacrée au cadre conceptuel s'appuie sur un ensemble de travaux en sciences sociales qui dévoilent une multiplicité d'approches et une diversité de regards pour appréhender le concept de risque. Pour éviter l'errance, nous limitons notre rapport de la recherche documentaire à certains auteurs clés. Kermish (2012) présente une synthèse des différentes conceptions du risque et campe dans une première approche (3.1.1.) le passage d'une conception réaliste et représentationnelle du risque à une approche multidimensionnelle. Une deuxième (3.1.2.) pense le risque autrement qu'en termes quantitatifs et propose une lecture par la dimension qualitative. Calvez (2005) abordant les risques de santé distingue (3.1.3.) l'approche objectiviste de l'approche constructiviste du risque.

D'autres courants de pensée recommandent de sortir de la perspective de gestion des problèmes par le prisme du risque. Nous mobilisons, pour étayer cette partie, les points de vue de Bourg *et al.* (2012) qui recommandent d'« aller au-delà du risque » et ceux de Dupont (2003) qui suggèrent de « re-penser la modernité à partir du Sud [...] de regarder la modernité de l'extérieur comme une tradition [...] de montrer que cette modernité n'est pas le remède aux maux qui rongent le Sud » (Dupont, 2003, p.361).

3.1.1. D'une conception réaliste et représentationnelle du risque à une approche multidimensionnelle

Kermish (2012) plaide pour une définition multidimensionnelle du risque « ouverte et contextuelle » fondée sur deux composantes, l'une quantitative, l'autre qualitative, qui puisse servir de fondement à la gestion des risques.

Sommairement, aucune définition du risque ne fait l'unanimité (Kermish, 2012). Potentiel et virtuel, jamais actuel, difficilement saisissable, le risque a un statut ambigu au double plan ontologique et épistémologique. « Il n'existe pas d'un point de vue ontologique et d'un point de vue épistémologique, il n'est pas aisé de le circonscrire » (Kermish, 2012, p.2). La littérature véhicule deux conceptions dominantes du risque. La première est réaliste et conceptualise le risque comme une catégorie ontologique. La deuxième est représentationnelle et fait dériver le risque de la catégorie épistémologique. Elle se subdivise en conception quantitative et conception constructiviste.

D'une manière détaillée, la conception réaliste porte sur des éléments objectifs du monde physique extérieur et laisse apparaître le risque comme l'articulation de deux éléments objectifs : la possibilité de concrétisation et de matérialisation d'un événement et ses effets négatifs. « Dans un tel paradigme, le risque est indépendant du sujet percevant et de son contexte, puisqu'il est envisagé de manière réifiée, comme une propriété d'une technologie, d'une substance, d'une activité dangereuse » (Kermish, 2012, p.3).

La deuxième conception représentationnelle conçoit le risque comme « artefact construit par le sujet » et comme « représentation ». Le risque n'existe plus comme « réalité physique et matérielle ». Il est relié et connecté au monde réel à travers la notion de danger perçu comme les « circonstances susceptibles de causer des dommages » (Kermish, 2012, p.4). Ce lien se manifeste par une conception quantitative et une conception constructiviste du risque.

La conception quantitative privilégie le calcul probabiliste comme mode de représentation des événements et domine l'analyse de risques. En mesurant et chiffrant le potentiel de dommages, elle s'avère être un support précieux d'aide à la décision au profit des décideurs et des politiques publiques tenus de légitimer et d'étayer leurs décisions par des connaissances scientifiques pointues (Kermish, 2012).

La conception constructiviste insiste sur le rôle du contexte socioculturel dans la construction du risque conçu comme « représentation des inquiétudes individuelles et collectives » et comme « artefact associé aux peurs collectives » (Kermish, 2012, p.5). Soutenue entre autres par Mary Douglas et Wildavsky (1982), pionniers de la théorie culturaliste du risque, la tradition constructiviste rattache aussi dans ses rangs Ulrich Beck qui conçoit le risque consubstantiel aux sociétés postmodernes. Diverses variantes des composantes constructivistes cohabitent mais elles n'attribuent pas toutes le même poids au monde extérieur et à ses dangers.

La relation entre danger et risque est plurivoque [...] au sens où un même danger peut être diversement interprété dans le paradigme nature-culture de la théorie culturaliste [...] Les dangers sont considérés comme naturels et

neutres et les risques, eux, sont conçus comme le produit de l'interaction entre le contexte socioculturel et le monde extérieur (Kermish, 2012, p.5).

Une autre tendance fait dériver le risque de « l'interaction du monde social et du monde physique » (Kermish, 2012, p.5). D'autres constructivistes désignés comme « radicaux » font plutôt du risque le produit de processus sociaux.

La conception constructiviste du risque accorde aussi une place importante aux approches participatives et aux nouvelles formes de concertation au sein des processus décisionnels. Cette tendance peut être notée à l'échelle des interactions entre les experts et le public où la transmission verticale d'informations de nature quantitative et technique réalisée autrefois dans un cadre conventionnel de rencontres « ex post » a cédé progressivement le pas à des débats ouverts tenus dans des espaces nouveaux de dialogue « ex ante » (Kermish, 2012).

3.1.2. Penser le risque autrement qu'en termes quantitatifs : une lecture par la dimension qualitative

La conception représentationnelle du risque s'est imposée par la complémentarité de ses deux composantes quantitatives et constructivistes « qui correspondent à différentes façons de représenter le danger » (Kermish, 2012, p.6). Cette complémentarité a débouché sur une voie conduisant à une définition multidimensionnelle du risque « ouverte et contextuelle » axée autour de deux dimensions, l'une qualitative ajoutée à la dimension quantitative préexistante. L'adjonction de la dimension qualitative a satisfait à un triple souci de la recherche contemporaine de promouvoir une gestion globale des risques qui tient compte du pluralisme social et de l'éthique, de penser le risque autrement qu'en termes quantitatifs (Bourg *et al.*, 2012) et d'en renouveler la culture par la créativité et l'imagination plutôt qu'à la seule expertise statistique (Kermish, 2012, p.12).

3.1.3. Le passage d'une approche objectiviste à une approche constructiviste du risque

Nous retrouvons dans les recherches de Calvez (2010) sur la prévention du sida (2010) la même préoccupation d'aborder les risques de santé selon des approches différentes. L'auteur discute de l'adhésion des chercheurs à une définition objective des risques et des conditions d'émergence d'une approche constructiviste. Les approches objectivistes entendent les risques comme « une possibilité objective d'événements à venir dont on peut mesurer la probabilité et évaluer l'amplitude des effets » (Calvez, 2010, p.1). Dans les sciences sociales, « les risques sont ainsi naturalisés et inscrits dans un ordre de faits extérieurs aux réalités sociales » (Calvez, 2010, p.6, 7). Lorsqu'il s'agit de relever les enjeux de la prévention, l'approche objectiviste s'est immédiatement imposée comme la plus apte en raison de la proximité des cadres de référence de la recherche et de l'intervention publique mis en œuvre.

L'approche constructiviste soutient un autre point de vue qui « porte sur le processus de construction des risques par les institutions et les acteurs sociaux [...] Elle envisage les risques comme une catégorie de pensée pour organiser la réalité et la rendre apte à l'intervention et de ce fait [...] ne sauraient constituer une réalité objective, indépendante des acteurs sociaux » (Calvez, 2010, p.7).

D'autres perceptions et visions du risque existent. Du point de vue conceptuel, on peut distinguer deux formes de risque. Le risque exogène non maîtrisable surgit de l'extérieur et le risque endogène, objet d'un choix négociable, entraînant une décision privilégiant une solution par rapport à une autre (Briones Gamboa, 2008).

Briones Gamboa (2008, p. 23) suggère trois pistes afin de sortir le terme de cette impasse conceptuelle. La première associe le risque au danger des phénomènes naturels et anthropogéniques qui entraînent des dommages ; la deuxième réfère à la « probabilité de subir une perte [...] ou un dommage et à la possibilité de prendre des décisions qui réduisent cette probabilité » (Briones Gamboa, 2008, p.29) ; la troisième comprend les formes d'organisation et de fonctionnement d'une société.

3.2. Aller au-delà du risque

D'autres courants de pensée recommandent de sortir de la perspective de gestion des problèmes à travers le prisme du risque. Les points de vue de Bourg *et al.* (2012) et ceux de Dupont *et al.* (2003) étayent cette posture.

3.2.1. Sortir du risque : substituer d'autres concepts plus qualitatifs au risque calculable

En sciences humaines et sociales, les approches développées au sein du paradigme du risque se sont appuyées sans les remettre en question sur l'État, la science et le marché, trois piliers institutionnels de la Modernité (Bourg *et al.*, 2012). Or, l'efficacité de ces piliers à apporter des réponses satisfaisantes est mise à mal depuis les années 1980. Bourg *et al.* (2012, p.3) remettent en question « la possibilité de penser les conséquences de l'agir humain au-delà d'une seule approche par le calcul » et suggèrent de substituer d'autres concepts plus qualitatifs au risque calculable. Ils préconisent d'« aller au-delà du risque ». Selon eux, limiter la compréhension et l'analyse des aléas à la notion de risque comme seul dénominateur commun dénote une vision appauvrie qui réduit la réalité à la seule perspective d'une « gestion des risques ». Cette expression quantifiée et abstraite qui présente le risque comme un aléa statistique a la vertu de déposséder l'homme des sociétés technoscientifiques de toute capacité et manière de penser autre que la « pensée calculante » (Bourg *et al.*, 2012).

Comme souligné plus haut au point 2.1.2, Cabane (2012, p.13) soutient le point de vue de réduire le poids analytique du risque arguant que « la prévention ne peut reposer uniquement sur des outils de prévision des risques, mais doit aussi inclure une réduction de la vulnérabilité des populations ».

3.2.2. La recherche d'autres voies alternatives au risque

Pour anéantir les inquiétudes et endiguer la montée d'attitudes jugées irrationnelles, un courant majeur de pensée, soutenu par les travaux de Lagadec et de Gilbert, a promu un « discours de la maîtrise des risques » (Dupont, 2003). D'autres courants qui s'inscrivent dans le sillage de la modernité prônent un « optimisme technologique modéré » arguant qu'« il n'y a pas d'au-delà concevable de la modernité » (Dupont, 2003, p.359). Les concepts de postmodernité, de modernité tardive et modernité réflexive sont convoqués pour tenter de saisir le

climat d'incertitude, la montée des périls et la perte des repères qui menacent la « société du risque ».

Cependant, face à ce constat d'incertitude généralisée, la socio-anthropologie du risque et de la vulnérabilité projette un renversement radical de perspective, un autre regard du risque. Remontant aux origines, Dupont (2003) parcourt la trajectoire historique des aléas. Les années 80 secouent le monde occidental particulièrement. Déjà en 1979, Hans Jonas, philosophe allemand, préconisait « le principe responsabilité » comme « éthique pour la civilisation technologique » et soulignait « l'impératif de [...] décider librement d'entraver la puissance de notre agir technologique [...] si l'on souhaite que la terre soit un lieu habitable pour les générations futures » (Dupont, 2003, p.357).

Au début des années 1980, des chercheurs de l'Université de Caen et de l'INRA (Caillé, Dupont), au départ d'une relecture des œuvres de Mauss et de Polanyi assumèrent le legs de la sociologie critique de l'école de Francfort. L'analyse des formes d'échange symbolique du don et celle de la capacité des résistances paysannes ouvrirent la voie à une critique de l'utilitarisme, de l'économisme et du sociologisme et à la mise entre parenthèses de l'historicisme, du progressisme et du sociologisme considérés comme trois formes de déterminisme et de positivisme (Dupont, 2003). L'irruption de catastrophes technologiques fut le « signe d'une extension de la menace pesant sur l'humanité » dans un contexte où transparaissent déjà des signes annonciateurs de la fin de la modernité. Loin de toute idée d'« imaginer que la modernité pourrait avoir une fin », celle-ci a été plutôt « assimilée à un processus infini de modernisation alimenté par la rhétorique du nouveau, de l'innovation, du déracinement » (Dupont, 2003, p.358). La tendance contemporaine à considérer comme naturelles la notion de risque et la modernité est dénoncée dans la mesure où la « naturalisation de la modernité » aurait eu l'effet de faire oublier que les sociétés et les formes socio-symboliques de l'histoire sont éphémères (Dupont, 2003).

3.2.3. La socio-anthropologie et la pensée méridienne au secours du risque et de la vulnérabilité

Les politiques de prévention et de gestion des risques élaborées et mises en œuvre par des hommes, « prisonniers du progressisme et du productivisme », s'avèrent incapables d'empêcher l'avènement des catastrophes qui s'enchaînent et se multiplient. Cette lacune inspirera Bruno Latour à rappeler les propos de l'auteur dans sa préface à la traduction française de l'ouvrage de Beck (2001, p.10) : « la science devient de plus en plus nécessaire mais de moins en moins suffisante à l'élaboration d'une définition socialement établie de la vérité ». Aussi la socio-anthropologie suggère-t-elle une autre perspective plaidant pour une appréhension des risques « comme des produits de l'activité théorique et pratique des hommes, soit comme autant de manières sociales–historiques d'entretenir des rapports avec la nature, avec leurs semblables et avec eux-mêmes, de fabriquer et d'habiter des mondes, même inhabitables » (Dupont, 2003, p.359).

La foi des contemporains en l'innovation technologique, en la technoscience comme solutions aux problèmes est contrebalancée par les menaces de disparition de l'humanité et par l'incapacité de l'homme à « maîtriser sa volonté de maîtrise ». Le projet de la démarche socio-anthropologique s'inscrit alors dans « l'urgence à devoir

penser l'homme et la société [...] en fonction d'une destruction possible et définitive de l'humanité, en amont de cette échéance ». Il part du « pire projeté dans l'avenir et en déduit la manière de comprendre et d'analyser l'ensemble de phénomènes, de pratiques et de symptômes qui s'y produisent pour s'en protéger » (Dupont, 2003, p.361).

Il rejoint la pensée méridienne qu'a développée Cassano (1999) en Italie. Opérant un renversement de perspective et s'engageant à démontrer que cette modernité n'est pas le remède aux maux qui rongent le Sud, la pensée méridienne, cette pensée du Sud, projette plutôt de « repenser la modernité à partir du Sud et non de penser le Sud à partir de la modernité » (Dupont, 2003, p.361).

3.2.4. Regarder la modernité de l'extérieur comme une tradition

Les socio-anthropologies du risque et de la vulnérabilité s'inscrivent dans une perspective identique. Apparues à la fin des années 1970 dans un contexte socio-historique d'émergence de la sensibilité et de la conscience écologiques, de double crise du productivisme et de la modernité, elles s'alimentent de la pensée méridienne et de la pensée sauvage de Lévi-Strauss. Imitant la posture des ethnologues au cours de leurs terrains exotiques, elles préconisent de « regarder la modernité de l'extérieur comme une tradition » ainsi que l'a insinué Balandier pour qui « la modernité peut être regardée de cette manière par ceux qu'elle a cessé de fasciner » (Dupont, 2003, p.359).

Cette crise de la modernité qui donna naissance aux mouvements sociaux revendiquant la tradition, la ruralité, la communauté, déclencha la recherche de voies alternatives face aux dangers technologiques. Convaincus que les hommes font l'histoire et produisent le monde dans lequel ils vivent, qu'ils endossent la responsabilité pour les générations actuelles et celles à venir des risques qu'ils ont eux-mêmes produits et auxquels ils sont exposés, les porteurs de ce courant considèrent que « rien ne peut être mécaniquement condamné par l'histoire, qu'aucune crise sociale n'est liée à une nécessité historique mais dépend exclusivement de décisions prises par les hommes dans des contextes contradictoires voire violents » (Dupont, 2003, pp.360-362).

En rappelant que l'existence n'a pas commencé avec la modernité et le marché, la révolution industrielle et les progrès de la technoscience, la pensée socio-anthropologique soutient qu'il existe une infinité de formes symboliques inventées par les hommes pour vivre ensemble dans toute l'étendue de l'espace (des territoires) et du temps (des histoires). Son projet de faire re-émerger les multiples Suds comme composantes du monde, d'appréhender autrement la question de l'altérité, de rompre avec les dichotomies réductrices entre « eux » et « nous », de regarder le Sud, l'exotisme, à partir d'un point de vue décentré susceptible de le dégager de l'emprise du Nord, rencontre et féconde celui de la pensée méridienne de Cassano qui enjoint au Sud de « conquérir son autonomie par rapport à la modernité [...] une prise de conscience permettant de comprendre la richesse de certaines formes de vie considérées comme obsolètes » (Dupont, 2003, p.362).

3.2.5. Conclusion partielle :

Que retenir de ces points de vue sur le risque ?

Plusieurs idées se dégagent de la présentation du concept de risque. La première idée révèle que toute société moderne vit avec des risques d'une manière permanente et il faudra les gérer pour pouvoir en minimiser les effets. La deuxième distingue les risques naturels des risques anthropiques dus à l'homme et fait du risque un construit social, un produit de l'interaction de l'homme et de son environnement. Les diverses catégories dichotomiques, ontologiques et épistémologiques, les conceptions réalistes et représentationnelles, les approches objectivistes et constructivistes du risque, les dimensions quantitatives et qualitatives représentent autant de façons de voir, de classer et d'analyser le risque. Vu sous ces divers angles, qu'il soit d'origine physique et naturelle, qu'il soit un construit social, le risque est permanent et peut être géré, réduit et éliminé. La question est alors de savoir comment gérer des risques permanents qui peuvent aussi détruire. La littérature repère plusieurs voies possibles de solution qui ont été expérimentées, assorties de diverses variantes combinées.

Si les apports de Kermish et Calvez en faveur du risque montrent encore la pertinence d'une analyse en termes de risque, ils sont cependant contrebalancés par les points de vue de Bourg et de Cabane pour sortir du risque et ceux de Dupont pour sortir de la modernité et retrouver la tradition.

Ce cadre conceptuel spécifique aux « sociétés contemporaines » (Peretti-Watel, 2005 cité par Cheylan & Riaux, 2013) convient-il aux sociétés non-occidentales ? Alors, d'une manière plus spécifique, comment les sociétés de la périphérie qui privilégient les explications mythiques du monde approchent-elles les situations catégorisées comme risque ? (Gamboa, 2008). Comment concilier les voies possibles de solution identifiées par la pensée étique des experts avec les réponses émiques des sociétés traditionnelles ?

Les sociétés non occidentales subissent des catastrophes et font face à des problèmes de dégradation environnementale. Cependant certaines ignorent le concept de risque développé en Occident et les mesures de réduction du risque. Elles optent plutôt pour des pratiques d'anticipation, de cohabitation ou de réaction face aux aléas naturels, pratiques cataloguées dans le registre de vision alternative du « risque hydro-climatique » (Cheylan & Riaux, 2013).

L'exploration [de ces pratiques alternatives] repose sur l'analyse d'un point de vue autre « émique » et sur l'observation, au-delà des pratiques symboliques mobilisées et selon un point de vue « étique » [...] des pratiques sociales et techniques utilisées de façon intentionnelle, ou ayant comme effet de maîtriser ou d'atténuer les effets négatifs de l'aléa, en mobilisant des savoir-faire qui ne s'explicitent pas nécessairement. (Cheylan & Riaux, 2013, p.8)

Ce tour d'horizon nous a mis en contact avec les points de vue démontrant l'inadéquation du concept risque conçu en terrain occidental à comprendre la réalité des sociétés périphériques et ceux soutenant la pertinence du concept risque à saisir la réalité des catastrophes. Notre recherche se déroule dans un milieu rural d'une société périphérique et porte sur les pratiques endogènes de gestion des inondations par les populations elles-mêmes. Cet ancrage sociogéographique de la population étudiée et le thème de la recherche nous semblent à première vue

affaiblir le pouvoir interprétatif du concept de risque à pouvoir appréhender dans sa complexité la réalité de riverains optant par nécessité et par choix conscient de vivre avec les inondations et d'habiter avec la rivière. De même, le contexte géopolitique contemporain fait que les populations concernées ne sont pas les seules actrices à intervenir pour tenter d'apporter des réponses à l'aléa. Leurs réponses émiques croisent les réponses étiques des experts axées sur le risque et sa réduction. En dépit du fait que l'objectif de l'étude n'est pas de chercher à comprendre comment les deux acteurs vivent l'articulation de ces deux approches contradictoires, nous garderons les deux entrées sur le terrain et l'entrée par la perspective émique et celle par le biais interprétatif du concept de risque. Cette posture cadre avec la démarche compréhensive et avec la grounded theory d'adopter une approche ouverte et flexible au bénéfice d'une analyse en profondeur du phénomène à l'étude.

3.3. L'aléa saisi par le prisme de la vulnérabilité : le passage de la gestion du risque¹⁷ à celle de la capacité à faire face

Becerra (2012) retrace la trajectoire du paradigme de la vulnérabilité sociale dans l'étude des risques environnementaux. La recension des définitions et des usages du terme vulnérabilité révèle sa polysémie, sa multi-dimensionnalité, son usage controversé en sociologie française et la difficulté de la notion à « s'imposer comme concept dans le cadre d'une théorie sociologique identifiée » (Becerra, 2012, p.4). Outre-Atlantique, en Amérique latine notamment durant les décennies 70 et 80, la notion a été abondamment mobilisée (Briones Gamboa, 2008 ; D'Ercole, 1994 ; Revet, 2011 ; Revet et Cabane, 2015 ; Vallette, 2015). Les approches de la vulnérabilité sociétale aux aléas naturels développées à partir des années 1990 se regroupent autour de trois axes majeurs de réflexion : « des processus d'endommagement physique, d'exposition de certains enjeux matériels ou humains plus ou moins stratégiques pour la sortie de crise (immeubles, centres de décision, hôpitaux, réseaux d'eau potable, etc.) mais aussi plus largement des causes sociales profondes des risques et catastrophes » (Becerra, 2012, p.3).

En Amérique latine, des chercheurs regroupés au sein du réseau « La RED » soulignent le caractère construit de la vulnérabilité et soutiennent que les catastrophes, loin d'être naturelles, dérivent plutôt de conditions socio-économiques vulnérables (Becerra, 2012, p.3).

Signalant le rapport entre vulnérabilité, société et environnement, Becerra (2012) argue que les tempêtes et inondations déstabilisent l'organisation sociale et politique d'un territoire, fragilisent les groupes humains qui habitent des « sociétés du risque » et des « sociétés vulnérables ». En reprenant le titre de l'ouvrage de Beck et celui de Fabiani et Theys, trois auteurs qui ont abondamment traité du risque et de la vulnérabilité. Becerra associe les concepts de risque et de vulnérabilité et soutient que le paradigme de la vulnérabilité peut faciliter le passage de la gestion du risque à la gestion par la capacité à faire face. Ainsi suggère-t-elle

17 « Gérer le risque, c'est donc connaître l'aléa (anticiper, se préparer) et chercher à l'atténuer, limiter l'exposition des enjeux (répartir le risque, éviter les périodes ou les zones aléatoires), enfin réduire la vulnérabilité (se préparer, s'assurer, se renforcer, mutualiser les pertes, renforcer la capacité à se redresser après un choc, à savoir la résilience) ».

que la réduction des dommages nécessite d'agir sur la vulnérabilité et le renforcement de la capacité à faire face en tenant compte des rapports entre la société et l'environnement.

Cette association de la vulnérabilité à la capacité à faire face est aussi évoquée par maints autres chercheurs (Briones Gamboa, 2008 ; D'Ercole *et al.*, 1994 ; Reghezza, 2005 ; Revet, 2011 ; Revet et Cabane, 2015). Ils s'appuient sur les recherches des années 90 relatives au « coping capacities » qui « interrogent les capacités sociales à faire face » et celles relatives à la vulnérabilité qui présentent les populations non comme des êtres passifs et vulnérables, mais comme des acteurs dotés de capacités et aptes à mobiliser les ressources à leur disposition pour faire face aux effets de l'aléa et réduire leur niveau de risque (Becerra, 2012 ; UN/ISDR, 2002 ; D'Ercole, 1994). Ces recherches des pionniers, Hewitt, Wisner et Blaikie *et al.*, effectuées dans le contexte latino-américain à partir des années 80 s'inscrivent dans une ligne de recherche qualifiée de « vision alternative des catastrophes » (Briones Gamboa, 2008, pp.40, 44, 49).

D'Ercole *et al.* (1994, p.87) proposent une autre approche pour lire et « saisir la vulnérabilité et en même temps tenter d'en diminuer les effets lorsque les facteurs structurels et contingents de vulnérabilité sont multiples, divers et complexes ». Ils invitent à chercher la réponse du côté de l'approche systémique. Celle-ci évite de dissocier chacun des éléments du système (éléments vulnérables et/ou facteurs) et permet d'identifier les cibles sur lesquelles agir. En procédant de la sorte, on agit sur le système lui-même, concluent D'Ercole *et al.* (1994, p. 94-95).

3.3.1. Conclusion partielle.

Que retenir de ces points de vue sur le concept de vulnérabilité ?

Pourquoi une société est-elle vulnérable à un risque donné et comment réduire cette vulnérabilité ?

La catastrophe est d'origine sociale. La vulnérabilité est un construit social qui tient compte des aspects physiques, matériels et des dimensions sociales comme une cellule familiale fragile, les discriminations politiques ou sociales, l'accès inégal à l'éducation et aux services de base. Les vulnérables sont des acteurs pouvant rebondir et non des victimes passives se trouvant dans l'incapacité d'affronter les catastrophes (Becerra, 2012 ; Briones Gamboa, 2008 ; Vallette, 2015).

Une troisième approche suggère de comprendre la vulnérabilité à l'aune du paradigme du développement et selon une perspective holistique, pluridisciplinaire et systémique considérant les conditions de vie extrêmes de certains groupes sociaux pris dans des « cercles vicieux » de vulnérabilité.

Comment réduire cette vulnérabilité ?

La vulnérabilité comporte une dimension physique et une dimension sociale. La première recouvre à la fois « l'endommagement et le degré d'exposition de l'enjeu » ; la seconde renvoie à « la capacité à faire face et à la résilience ». Forte de cette distinction, Reghezza (2005) recense trois pistes conduisant à la réduction de la vulnérabilité. La première vise à réduire les dommages. Cela implique d'agir sur l'aléa en construisant des infrastructures techniques lourdes le plus souvent. La seconde envisage de réduire l'exposition à l'aléa en promouvant des politiques d'aménagement et de zonage. La troisième œuvre à l'instauration d'une « culture

du risque » qui aurait la triple vertu de susciter la modification des comportements, l'amélioration des politiques de gestion de crise, des systèmes d'alerte et de prévention et le renforcement de la capacité de la société à faire face (Barroca, 2004).

3.4. Le passage de la vulnérabilité à la résilience, nouveau paradigme de la gestion des risques

Les approches traditionnelles de réduction des risques focalisées sur la maîtrise des aléas ou la réduction des vulnérabilités se sont révélées limitées. En réaction à ces limitations, des voix académiques (Barroca *et al.*, 2013 ; Lhomme, 2012 ; Quenault, 2013a, 2013 b, 2014, 2015) s'élèvent depuis les années 2000 pour promouvoir le concept de résilience comme un concept central de la gestion des risques en lien avec le changement climatique.

La résilience est présentée comme une politique de gestion des risques, consistant à ne plus uniquement lutter contre l'aléa, mais consistant à vivre avec celui-ci afin d'en réduire les impacts négatifs au minimum [...] Dans ce contexte, une politique de résilience nécessite une politique de réduction de vulnérabilité. (Lhomme, 2012, p.74)

À ce concert de voix académiques se sont jointes des voix institutionnelles (PNUD, 2014b ; UNISRD, 2005, 2015). La résilience est promue comme un idéal par les Nations-Unies en vue de rendre les établissements humains plus résilients aux catastrophes (Dauphiné & Provitolo, 2004).

Toute approche visant à assurer et à pérenniser le développement humain doit être fondée sur la résilience. Le but essentiel de la résilience est de veiller à ce que l'État, la communauté et les institutions mondiales œuvrent à autonomiser et à protéger les personnes. (PNUD, 2014b, p.17)

Ce vœu est réaffirmé dans le cadre d'action de Sendai (2015-2030) pour la réduction des risques de catastrophe comme un des objectifs à promouvoir pour les quinze prochaines années (UNISRD, 2015).

Comment l'individu réagit-il face aux risques qu'il perçoit et aux chocs qu'il subit ? Quenault (2013a, 2013b, 2014) et Koffi (2014) rappellent l'importance du contexte historique d'émergence du concept de résilience, issu des politiques de libéralisation, de globalisation financière et de retrait de l'État-providence des années 1970 et 1980. L'application du concept dans les différents champs disciplinaires, mécanique, écologie, sciences sociales et psychologiques, révèle la polysémie, la multidisciplinarité des définitions, la diversité des approches et démontre l'intérêt du concept comme alternative aux approches plus limitées de la saisie des aléas par les concepts de risque et de vulnérabilité.

Le nouveau contexte d'exigence sociétale, le passage au marché, la mondialisation des échanges et autres facteurs ont fait sauter l'État-providence, soupape protectrice de sûreté sociale et livrèrent les populations à l'instabilité des cours internationaux des productions agricoles. Cette nouvelle réalité et la récurrence des catastrophes naturelles (sécheresses, inondations, séismes, changements climatiques) soumirent les économies agricoles aux aléas hydrométéorologiques, accrurent le chômage, la pauvreté et les exclusions sociales (Koffi, 2014).

Le début des années 1970 marque la fin des trente glorieuses et de l'État-providence, ce qui ouvre le début des années 1980 sur une ère de libéralisme renouvelé, via l'implantation de la mondialisation des échanges et de la globalisation financière. L'économie ne se construisant plus par une impulsion venant du côté de la demande, mais désormais du côté de l'offre, la maîtrise du contrôle des barrières de proximité ne se justifiait plus. Le nouveau paradigme économique imposait alors la déréglementation accélérée des marchés notamment avec le retrait de l'État de l'appareil de production, l'ouverture des frontières à la concurrence et à la libre circulation des biens et des personnes. Un des effets durement ressentis fut l'accroissement du chômage, de la pauvreté et des exclusions sociales. (Koffi, 2014, p. 3)

Il en résulta « un contexte d'incertitudes », « une rupture brutale et un choc social fort » qui firent naître un sentiment d'insécurité et de vulnérabilité sociale pour la majorité des populations des classes populaires et moyennes. Cette période de bouleversements sociétaux remit en question d'anciens paradigmes, agita de nouvelles interrogations. Ainsi la capacité des sociétés humaines « à surmonter les vulnérabilités de ces bouleversements » déjà considérée comme une dimension positive de la vulnérabilité fut reprise, davantage creusée, greffée et associée aussi à la résilience. (Koffi, 2014, p. 4)

3.4.1. La résilience : de la capacité à faire face à un impact à la capacité de réponse à un choc

Concept polysémique et multidisciplinaire (Quenault, 2013b), consacré par le Cadre d'action de Hyogo¹⁸ (2005-2015), la résilience, dans certains de ses aspects, est parfois appréhendée selon un point de vue binaire dans la littérature scientifique y relative. Elle évoque l'idée de « résistance aux chocs des matériaux [...] la résistance au changement [...] la capacité d'un système à rebondir après une perturbation » (Quenault, 2013b, p.3). Associée à la notion d'adaptation, la résilience est définie comme

l'aptitude d'un système, d'une collectivité ou d'une société potentiellement exposée à des aléas à s'adapter, en opposant une résistance ou en se modifiant, afin de parvenir ou de continuer à fonctionner convenablement avec des structures acceptables. La résilience d'un système social est déterminée par la capacité de ce système à s'organiser de façon à être davantage à même de tirer les enseignements des catastrophes passées pour mieux se protéger et à réduire plus efficacement les risques. (UNISDR, 2004, p.27)

Cantoni et Lallau (2010) identifient deux dimensions de la résilience : la dimension systémique et la dimension individuelle. Koffi (2014) retient la résilience des systèmes écologiques et socio-écologiques et la résilience humaine et sociale. Cette articulation du social et de l'écologique et l'imbrication des dimensions sociale et physique mettent en évidence une approche systémique de la résilience fondée sur les « systèmes socio-écologiques complexes ». Quenault (2013b, p.5) classifie la

18 Le cadre d'action de Hyogo (2005-2015) pour des nations et des collectivités résilientes face aux catastrophes » est un instrument clé pour la mise en œuvre de la réduction des risques de catastrophes.

résilience en fonction du critère de capacité. La « capacité à faire face » à un impact donné et la « capacité de réponse » face à un choc. La première est vue comme la dimension physique ou réactive de la résilience, la deuxième est classée comme résilience sociale ou dynamique.

Le projet de promotion de la résilience dans un contexte mondial de libéralisation du marché et d'affaiblissement de l'État-providence fut remis en question par certains chercheurs (Bankoff, 2001 ; Quenault, 2013b, 2015 ; Cheylan et Riaux, 2013) qui l'ont assimilé à un instrument au service d'un projet néolibéral de société au détriment des plus faibles.

3.4.2. La résilience : un instrument au service d'un projet néolibéral de société

Quenault (2015) développe un point de vue autre de la résilience. Procédant à un décortiquage de l'usage du concept de résilience promu par le cadre d'action de Sendai, elle en décrypte de nouvelles tendances, en dévoile les limites et les dérives. La résilience tend à être érigée en norme politique des organisations internationales et des États. Ainsi conçue, elle court le risque de devenir un instrument au service d'un projet néo-libéral de société ce qui entraînerait la stigmatisation des populations les plus vulnérables au mépris des buts de solidarité du développement durable.

Le Cadre d'action de Sendai 2015-2030 tend à l'ériger (la résilience) en nouvelle injonction politique normative des organisations internationales et des États [...] La résilience risque ainsi d'être instrumentalisée au profit d'un projet néolibéral de société pouvant conduire à stigmatiser les collectivités et les populations les plus vulnérables à contresens des objectifs de solidarité collective du développement durable. (Quenault, 2015, p.3)

En optant pour la résilience, les Nations Unies opèrent un changement radical d'approche. L'approche par la vulnérabilité est remplacée. Du coup sont délaissés le diagnostic de cette vulnérabilité, l'analyse des dysfonctionnements générateurs de vulnérabilité. L'État-providence et ses politiques de solidarité collective sont aussi abandonnés. La parenté de la résilience et de la sélection naturelle chère à Darwin est mise en évidence. Les faibles vulnérables périssent. Ne survivent et ne s'adaptent que seuls ceux dotés de capacité de résilience. « La résilience participe d'une philosophie néo-darwinienne de sélection naturelle avec l'acceptation que les plus vulnérables puissent disparaître au cours d'une catastrophe pour que les autres, les résilients, puissent en tirer les leçons et s'adapter » (Quenault, 2015, p.2).

Cette vision radicale est tempérée par Romain Leclerc (2017, p.1). Critiqué comme « outil de l'expansion d'une forme de gouvernamentalité néolibérale dans les pays du Sud », l'usage du concept de résilience se traduit comme un « transfert de la responsabilité du risque des pouvoirs publics vers les individus et communautés ». Ainsi, participe-t-il de « l'extension d'une rationalité de marché à l'ensemble de la vie sociale ». S'appuyant sur une étude ethnographique d'un programme d'adaptation du territoire et de résilience face au risque d'inondation au Sénégal, Romain L. démontre que la résilience appliquée aux riverains exposés au risque d'inondation s'assimile bien à la composante d'une forme de « gouvernamentalité ». Mais à la différence de la posture radicale, il découvre que, dans ce cas, l'État est

replacé au centre de la gestion du risque, et le régime de pouvoir créé s'articule au régime néolibéral mais ne s'y confond pas.

3.4.3. Conclusion partielle.

Que retenir de ces points de vue sur le concept de résilience ?

Diverses approches analytiques de la résilience apparaissent. Nous en signalons deux : la première, systémique, la résilience des systèmes écologiques et socio-écologiques, la seconde, individuelle, la résilience humaine et sociale (Cantoni & Lallau, 2010 ; Koffi, 2014). La première approche, issue de l'analyse des systèmes, tente de comprendre le fonctionnement d'un système et sa capacité à résister en période de perturbation. Elle associe résilience et territoire. Elle réfère à la résilience écologique. La deuxième, la résilience sociale, réfère à la capacité des communautés humaines à affronter et dépasser des chocs de diverses natures. Elle rend compte des articulations possibles entre « résilience et sociétés ». Une troisième approche concilie l'articulation du social et de l'écologique au sein d'un unique système, le système socio-écologique dérivé des interrelations entre résilience écologique et résilience sociale. (Cantoni & Lallau, 2010)

Plusieurs idées-forces émergent

- La première idée évoque l'image d'un choc qui survient et perturbe une entité considérée comme un système. Le choc subi doit être surmonté, la perturbation doit être affrontée. Ainsi le choc apparaît comme la porte d'entrée pour atteindre la résilience.
- La deuxième idée évoque la capacité du système à résister et rebondir en période de perturbation courte ou longue. Elle associe résilience et territoire et cherche à comprendre comment fonctionne le système, à déceler ses capacités d'absorption, d'adaptation et de réorganisation.
- La troisième idée réfère à l'articulation des systèmes, écologique et social, en un seul ensemble intégré : les systèmes socio-écologiques complexes, écosystèmes et sociétés elles-mêmes incluses. Cette articulation du social et de l'écologique prend toute sa valeur lors de l'étude des itinéraires des sociétés urbaines face aux divers aléas estime Quenault (2013b).
- La quatrième évoque les limitations et dérives idéologiques et politiques du concept.

3.5. Vulnérabilité et résilience : entre divergences et complémentarités, une articulation possible

Dans le cadre de cette recherche, la dimension « capacité à faire face » portée par les deux concepts vulnérabilité et résilience peut être mise à profit pour lire le rapport des riverains isolés à la réalité des crues et inondations. En effet, en dépit de leurs divergences, les deux concepts se rejoignent comme le montrent divers chercheurs (Barocca, 2013 ; Buchheit *et al.*, 2016 ; Parrinello 2016). Les deux approches conceptuelles de la vulnérabilité et de la résilience partagent un ensemble de points communs et de ressemblances et présentent des similarités dans certaines de leurs dimensions. Elles sont toutes les deux contemporaines, apparues durant le dernier tiers du XXe siècle dans le contexte de la montée des périls contemporains. Elles se sont substituées aux explications mythiques et religieuses des aléas et s'associent indifféremment à un cadre ou à un autre. L'un

de ces présupposés communs souligné par ces chercheurs concerne « la capacité à faire face ».

Partant d'une distinction sur la nature de ces deux concepts où la résilience fait référence à une qualité et la vulnérabilité renvoie à un état, Barroca (2013, p.5) montre l'utilité opératoire de ces deux concepts dans leur dimension commune de capacité à faire face.

Il existe une relation entre les deux concepts. Pour prétendre à une capacité à se remettre d'une perturbation, la résilience présuppose l'existence d'une fragilité irréductible. La réduction de la vulnérabilité œuvre aussi à l'instauration d'une « culture du risque » qui aurait la triple vertu de susciter la modification des comportements, l'amélioration des politiques de gestion de crise, des systèmes d'alerte et de prévention et le renforcement de la capacité de la société à faire face. (Barroca, 2013, p.5)

Citant (Wisner *et al.*, 2004), il présente une image positive de la vulnérabilité sociale qui peut aider une société à se reconstruire. « La vulnérabilité sociale exprime la capacité d'une société à anticiper l'aléa, à faire face à l'urgence, à adapter son comportement en temps de crise, et à se reconstruire...Elle est ainsi directement liée à la résilience et au fonctionnement des sociétés » (Wisner *et al.*, 2004 cités par Barroca, 2013, p.3).

Parinello (2016, p.3) s'attelle lui aussi à présenter une image positive des deux concepts et de l'usage qui peut être fait de leur association après une catastrophe. Référant à la capacité d'un système à retrouver une condition d'équilibre après une perturbation, la résilience favoriserait la mise au jour des facteurs qui habilitent un groupe social, une communauté à retrouver rapidement les conditions qui préexistaient avant la catastrophe. Ainsi, elle met l'accent sur les capacités de réponse aux catastrophes et la vulnérabilité accentue sur les causes de celles-ci.

Chapitre 4 :

Perspective théorique envisagée et articulation des approches retenues

4.1. La perspective d'analyse offerte par les concepts de risque, vulnérabilité et résilience

Depuis les années 1950, les populations contemporaines riveraines de la rivière de Cavaillon sont exposées aux crues et aux inondations. Pour affronter, comprendre et résoudre les problèmes engendrés par les crues, deux approches conceptuelles, deux expertises conçues dans des cadres différents se confrontent : le regard des experts déployé dans une perspective étique et celui des populations concernées développé dans une perspective émique. Pour appréhender le phénomène, la littérature développée et documentée dans la perspective étique déploie les concepts de risque, de vulnérabilité, de résilience, de catastrophes. Les populations, sociétés et territoires sont qualifiés d'être « à risque », vulnérables et appelés à devenir résilients. Pour résoudre ces problèmes, les experts des catastrophes suggèrent un paquet technique à prétention universelle se résumant d'une manière globale à réduire le risque, diminuer la vulnérabilité et augmenter la résilience. D'un point de vue synthétique, il s'agit de limiter les dommages, réduire l'exposition aux aléas et au danger et promouvoir une culture du risque, par l'alerte anticipative, la construction de digues, le transfert de technologies et de connaissances aux sociétés non occidentales (Cheylan & Riaux, 2013).

Produits d'un construit intellectuel occidental (Bankoff, 2001), ces concepts ne projettent parfois que le point de vue d'acteurs externes au milieu et leurs méthodes de gestion du risque, « celles que nombre d'experts de l'occident tentent d'inculquer, voire d'imposer, aux pays du Sud » (Cheylan & Riaux, 2013, p.1). Le point de vue émique des acteurs sociaux du milieu, « ce que les habitants disent de l'eau et la manière dont leurs pratiques prennent en compte son caractère aléatoire » (Cheylan & Riaux, 2013, p.1) semble s'accommoder difficilement de l'usage de ces concepts. Ces concepts conçus et développés dans la perspective étique prétendent être universels et partout applicables. Sont-ils applicables en contexte non-occidental ? Permettent-ils d'intégrer les réponses endogènes produites par les populations concernées dans une perspective émique ?

Dans le camp même des experts, des points de vue différents sur la compréhension de l'aléa et les modalités de solution s'affrontent. Des recherches menées dans une perspective conceptuelle autre nient l'universalité de ces approches. La gestion de l'aléa par la réduction du risque, la diminution de la vulnérabilité et l'augmentation de la résilience n'est pas universelle.

La culture du risque n'est pas rencontrée partout. Certaines sociétés traditionnelles ignorent le concept de risque et les mesures de réduction du risque. Elles développent un autre type de rapport à leur environnement et à l'aléa-inondation. À la « culture du risque » se substitue une « culture de l'eau ». Elles optent plutôt pour des pratiques d'anticipation, de cohabitation ou de réaction face aux aléas naturels. (Cheylan & Riaux, 2013).

L'approche par la vulnérabilité développe une autre dimension plus positive. À la vision défaitiste et fataliste qui présente les populations comme des victimes passives auxquelles il faut apporter secours et assistance dans l'urgence est opposée une vision plus dynamique qui proclame que les populations sont des actrices qui ont la capacité d'affronter la catastrophe et de se prendre en charge. L'accent est mis sur l'origine sociale et les racines socio-historiques de l'aléa. Cette posture développée en Amérique latine soulève des questions de fond sur les structures et le fonctionnement des sociétés et la responsabilité des pouvoirs publics. Jugée trop radicale par le gouvernement mondial des catastrophes « naturelles », elle a été délaissée au profit de la « résilience » des populations, des sociétés et des territoires (Cabane et Revet, 2015 ; Reghezza, 2015 ; Revet, 2014, 2019).

L'approche par la « résilience » développe la thèse de la capacité des populations et des sociétés à faire face et à répondre aux défis posés par l'aléa. Promue par les instances internationales dont l'UNISDR et soutenue par de nombreux adeptes académiques, elle est aussi dénoncée et combattue comme un projet idéologique néo-libéral de désengagement de l'État et d'abandon des solidarités collectives au détriment des couches démunies.

Ce cadre conceptuel spécifique aux « sociétés contemporaines » (Peretti-Watel, 2005 ; Cheylan & Riaux, 2013) s'applique-t-il aux particularités des sociétés postcoloniales non-occidentales ? Alors, d'une manière plus spécifique, comment les sociétés de la tradition où prévalent les interprétations théologiques, animistes et mythiques du monde appréhendent-elles les réalités cataloguées comme situations de risque et de vulnérabilité ? (Briones Gamboa, 2008, p.35) ? Comment concilier les voies possibles de solution identifiées par la pensée étique avec les réponses émiques des sociétés traditionnelles ?

Pour penser le lien entre pratiques locales des populations et gestion locale des crues des rivières, comprise au sens de gestion du territoire, nous convoquons d'abord les concepts de risque, de vulnérabilité, de résilience, de catastrophe et d'événement.

Les crues de la rivière de Cavaillon provoquent des inondations pouvant être considérées et lues comme un choc¹⁹ qui perturbe la vie des riverains et peut entraîner, selon leur intensité, leur degré de violence et leur ampleur, une rupture, une perturbation de l'ordre socio-écologique antérieur sous plusieurs aspects. Au plan économique, le choc vient de la perte de biens matériels, de récoltes occasionnant un manque à gagner, de revenus attendus, de la destruction d'habitations et de champs. Au plan psychologique et social, la perte d'êtres chers, la dispersion des voisins, des membres de la famille proche que la maison détruite ou inondée contraint à aller vivre ailleurs, participent à la destruction des anciens liens de solidarité et d'entraide ou en perturbent la nature. Cette situation nouvelle

19 Si l'on envisage la catastrophe comme un choc dont il faut se remettre avant la prochaine occurrence, dans une vision cyclique des crises, celle-ci est alors pensée comme routinière et endogène, c'est-à-dire en partie provoquée par la société elle-même. Les mesures à prendre, par conséquent, consistent à « rebondir » ou à « s'adapter » à ces événements et la catastrophe entraîne soit une transformation des modes de développement de la société touchée qui engage les « communautés », soit au contraire une transformation par les individus (Revet, 2018).

peut entraîner un sentiment d'isolement et de solitude nécessitant la construction de nouveaux liens. Au plan culturel et symbolique, le choc peut advenir de la perte des repères symboliques et culturels. Ainsi en est-il en Haïti. L'arbre-reposoir arraché et emporté par les eaux en furie, la source d'eau ensédimentée par les crues, n'importe quel site qui sert de lieu de culte animiste ou non, qui abrite l'esprit de l'eau (Dérivois, 2012), l'ange, le gardien tutélaire de la zone, peut être détruit par les inondations et amputer la population de lieux symboliques et culturels forts.

4.2. La capacité d'élucidation totale du réel de ces concepts questionnée en contexte « d'État faible »

Dans le souci de comparer comment se négocient l'articulation des discours et interventions des experts allochtones et les réponses autochtones, alternativement seront aussi convoqués les concepts étiques de risque, de vulnérabilité et d'adaptation aux fins de les confronter aux pratiques locales de gestion des crues. Cette approche conceptuelle flexible permettra d'appréhender dans toute sa complexité la façon dont des sociétés et territoires fragiles et des ménages précaires, confrontés à des aléas multiples non réductibles uniquement à l'aléa-inondation, s'efforcent de développer des capacités/capabilités au sens de Sen (2006) susceptibles de décider de leur disparition ou de leur survie (Diamond, 2006). L'adoption d'une telle posture ouverte exige une vigilance critique de tous les instants afin de « savoir discerner et rendre compte non plus de ce que la catastrophe détruit, mais bien de ce qu'elle contribue à produire, à faire advenir comme recompositions sociales » (Revet & Langumier, 2013, p.17).

4.3. Des perspectives analytiques autres pour éclairer le rapport à l'environnement de la rivière

La réalité changeante et complexe requiert d'autres outils de compréhension. Répondant au va-et-vient incessant entre terrain et théorie qui caractérise notre démarche de recherche et nous basant sur les premières observations et les premiers entretiens de la recherche exploratoire, nous avons tenu compte des réalités nouvelles que le passage que chaque nouvel épisode d'inondation engendre. L'apparition de nouvelles catégories de migrants apparentés aux migrants écologiques ou éco-migrants entraîne l'émergence de poches nouvelles d'habitations périurbaines ou rurales en remplacement ou à côté des anciennes. Des îlots d'habitation ou de camps de migrants sont observés dans des quartiers périurbains proches de la ville et prennent place sur les monticules de basse altitude (localité de Bedo, cas des tentes installées à Morne Christophe proche de Grandier 2 sur la route nationale #2), ou longent les bordures et berges de la rivière (cas des localités de Félix, Passé clos et Delmasse, Grandier). D'autres îlots sont localisés sur des monticules de basse et de moyenne altitude à l'intérieur des terres relativement distantes de la ville (localité de Grand-Place) ou plus profondément en brousse (Dory, Marsan), ou s'incrustent à l'intérieur des plaines qui bordent la rivière (Félix). Ces modes d'habiter et d'inscription de la population dans l'espace donnent lieu à des pratiques nouvelles de relations et d'interactions entretenues par les riverains entre eux et aussi entre eux et leur environnement, nouvelles dispositions non inscrites dans leur habitus.

Cette nouvelle cartographie des lieux et des liens dans des espaces périurbains où la proximité de domicile n'entraîne pas forcément une appartenance à une même communauté (Durand, 2014) amène les riverains à constamment négocier leur vécu quotidien avec plusieurs espaces environnementaux et groupes sociaux à la fois. Suite aux fréquents épisodes d'inondation en saison pluvieuse, certains riverains ont dû déplacer leurs maisons d'habitation sur les monticules situés en hauteur tout en poursuivant leurs pratiques d'agriculture et d'élevage en plaines inondables. Cependant, l'installation en altitude dans les hauteurs, en territoires montagneux, ne soustrait pas les riverains du risque-inondation et des effets d'autres aléas naturels porteurs d'eau, les cyclones et les eaux de ruissellement des ravines notamment. Les cyclones et les forts vents qui les accompagnent, emportent souvent les toitures des maisons en tôles. Les eaux de ruissellement des ravines provoquent des éboulements, des glissements de terrain et l'effritement des terres occasionnant d'énormes dégâts et pertes agricoles. Cette topographie des lieux qui greffe de nouvelles alvéoles spatiales et sociales périurbaines dans les interstices des anciens quartiers ruraux et périurbains, ce que Hewitt & Mehta (2012, pp 4-5) qualifient de « fronts d'habitations périurbains émergents entre la ville et son environnement rural », appelle des outils conceptuels et théoriques supplémentaires.

Nous mobilisons d'autres perspectives explicatives pour tenter d'éclairer le rapport que les riverains entretiennent avec l'environnement de la rivière.

Le cadre d'analyse expérimenté par Cheylan & Riaux (2013) mobilise la perspective émique des acteurs sociaux étudiés et la perspective étique dans laquelle s'inscrit le chercheur/expert. Il nous est utile pour explorer le rapport des riverains de Cavaillon à la rivière et à ses crues. Ce compagnonnage constant avec la rivière et ses crues permet-il de substituer à la « culture du risque » la « culture de l'eau », définie comme « la capacité d'un groupe social à vivre avec l'aléa considéré comme une caractéristique de l'environnement et non comme producteur d'un risque qu'il faut réduire ou éviter » (Cheylan & Riaux, 2013, p.24) ?

La seconde nous est fournie par Hewitt & Mehta (2012) qui précisent qu'en « régions de montagne » la compréhension des risques et des catastrophes nécessite une approche particulière. Ils suggèrent de sortir de l'interprétation aléa-centrée qui « conçoit les catastrophes comme la conséquence d'une nature en furie telle une rivière en crue due à des pluies abondantes » (Hewitt & Mehta, 2012, p.1). En régions de montagne, l'approche des risques et catastrophes basée uniquement sur l'aléa naturel prônée par la communauté scientifique dans sa majorité doit être remise en question et repensée. Ils préconisent

une vision des risques et des catastrophes ancrée dans l'organisation sociale et les histoires des sociétés montagnardes. Une approche sociohistorique appelle d'une part, à considérer les montagnes en tant qu'élément physique et en tant qu'entité sociale, d'autre part à penser les risques comme ancrés dans les activités, les interactions humaines et l'utilisation des sols. D'une manière générale, les risques dépendent des modèles de développement adoptés dans les États modernes, et sont de plus en plus influencés par les économies nationales, la structure des marchés, les modèles d'intégration culturelle, les processus de la mondialisation, et enfin l'urbanisation au sein et au-delà des montagnes. (Hewitt & Mehta, 2012, p.1)

4.4. Bourdieu : l'habitus ou quand la nécessité se fait vertu

La troisième perspective est le concept bourdieusien d'« habitus » développé dans sa dimension de « nécessité faite vertu ». Ce concept développé par Bourdieu (1972 [1980]) dans plusieurs de ses ouvrages permettra d'identifier les éléments à retenir susceptibles d'éclairer les choix des « agents sociaux » d'habiter et d'occuper les lieux à risque d'inondation.

Bourdieu, dans ses ouvrages *Esquisse d'une théorie de la pratique* (2000 [1972]) et *Le sens pratique* (1980) développe son concept d'habitus. L'une de ses dimensions réfère à son utilisation pour expliquer les nécessités des conditions d'existence et les choix qui en découlent. De nombreuses acceptions du terme sont avancées par l'auteur mais la plupart sinon toutes réfèrent à des dispositions durables et transposables, à sa nature de « système de schèmes acquis fonctionnant comme catégories de perception et d'appréciation, principes de classement et principes organisateurs de l'action » (Bourdieu, 1987, p.24). Dans les deux ouvrages on peut lire la dense conceptualisation construite par Bourdieu.

Certaines synthèses éclairantes de la notion réalisées par certains disciples et adeptes de Bourdieu tels Alain Accardo, Bruno Frère, Dessanti *et al.* (2002) sont fort utiles. Nous ne nous limitons ici qu'à effleurer certaines des dimensions de la notion liées à sa structure structurante qui organise les pratiques et la perception des pratiques, à ses capacités de produire, d'apprécier et de différencier des pratiques, aux conditionnements générant et organisant les pratiques, aux actions qui orientent « des conduites par rapport à des fins sans être consciemment dirigées par ces fins ni vers ces fins » (Bourdieu, 1987, p.20). Bourdieu entame son texte par les conditionnements produisant l'habitus.

Les conditionnements associés à une classe particulière de conditions d'existence produisent des habitus, systèmes de dispositions durables et transposables, structures structurées prédisposées à fonctionner comme structures structurantes, c'est-à-dire en tant que principes générateurs et organisateurs de pratiques et de représentations qui peuvent être objectivement adaptées à leur but sans supposer la visée consciente de fins et la maîtrise expresse des opérations nécessaires pour les atteindre, objectivement « réglées » et « régulières » sans être en rien le produit de l'obéissance à des règles, et, étant tout cela, collectivement orchestrées sans être le produit de l'action organisatrice d'un chef d'orchestre. (Bourdieu, 1980, pp.88-89)

Bourdieu a livré moult définitions de l'habitus selon les usages qu'il en a faits et nous livre une première compréhension de l'expression « Nécessité faite vertu ». Nous citons le long passage du *Sens pratique* où il en propose la définition la plus complète :

Ce n'est pas que les agents ajustent consciemment leurs aspirations à une évaluation exacte de leurs chances de réussite. En réalité, du fait que les dispositions durablement inculquées par les possibilités et les impossibilités, les libertés et les nécessités, les facilités et les interdits qui sont inscrits dans les conditions objectives engendrent des dispositions objectivement compatibles avec ces conditions et en quelque sorte pré-adaptées à leurs exigences, les pratiques les plus improbables se trouvent exclues, avant tout

examen, au titre d'impensable, par cette sorte de soumission immédiate à l'ordre qui incline à faire de nécessité vertu, c'est-à-dire à refuser le refusé et à vouloir l'inévitable. Les conditions mêmes de la production de l'habitus, nécessité faite vertu, font que les anticipations qu'il engendre tendent à ignorer la restriction à laquelle est subordonnée la validité de tout calcul des probabilités, à savoir que les conditions de l'expérience n'aient pas été modifiées : à la différence des estimations savantes qui se corrigent après chaque expérience, les anticipations de l'habitus, sortes d'hypothèses pratiques fondées sur l'expérience passée, confèrent un poids démesuré aux premières expériences. (Bourdieu, 1980, pp.88-89).

Les synthèses de Accardo (1991) et de Frère (2008) ne diffèrent pas et clarifient par des exemples amplificateurs leur compréhension des deux expressions. « L'habitus n'est que l'ensemble des prédispositions qui nous permettent de nous adapter correctement aux champs que nous fréquentons coutumièrement » (Frère, 2008, p.7).

L'habitus, système de dispositions acquises par l'apprentissage implicite ou explicite qui fonctionne comme un système de schèmes générateurs, est générateur de stratégies qui peuvent être objectivement conformes aux intérêts objectifs de leurs auteurs sans en avoir été expressément conçues à cette fin. (Bourdieu, 1980, pp.120-121)

Selon Accardo (1991) les agents acquièrent une « maîtrise pratique de la pratique » et développent des aptitudes à exercer des pratiques adaptées et spontanées d'avance d'une manière presque instinctive. Toute situation nouvelle nécessitant une réponse non inscrite dans son habitus oblige l'agent à quitter le plan du vécu spontané de maîtrise pratique de la pratique et à atteindre le plan symbolique de la réponse réfléchie, le plan du conçu, celui de la maîtrise symbolique de la pratique. Quand l'agent échoue dans ses stratégies et pratiques inconscientes et automatiques de l'habitus, il fait appel à des stratégies et pratiques conscientes et délibérées, celles qui sont réglées et codifiées par des règles et la raison. Dans des situations nouvelles, face à des inondations par exemple, l'agent prend alors conscience « du caractère arbitraire du système de croyances et de mœurs dont il avait jusque-là la maîtrise pratique » (Accardo, 1991, p.2). En pareilles circonstances, des réponses spontanées lui sont toujours suggérées par son habitus, mais celles-ci sont loin de s'accorder avec les conditions objectives nouvelles. Il lui faut « ajuster ses aspirations au capital possédé ... et se limiter et s'accommoder à ses conditions objectives d'existence ». L'adage « Cordonnier ne regarde pas plus haut que la chaussure » paraît être la règle qui guide la conduite de l'agent. En conséquence, il va adopter la stratégie conforme à sa position dans le champ et répondant au bon sens, au « sens pratique » qui lui a été transmis (*ibid.*).

Ces limitations inscrites dans son habitus expliquent pourquoi il s'accommode aussi facilement des limitations de sa condition. N'ayant pas conscience que

tout choix est en même temps une censure, un refoulement, la négation de toutes les autres possibilités [...] le choix est vécu positivement comme une réalisation effective, un accomplissement, et non pas négativement comme une impossibilité de faire autrement, comme une mutilation. Dans ce cas, l'agent apprend à « faire de nécessité vertu ». (Accardo, 1991, p.2)

L'expression « faire de nécessité vertu » est diversement interprétée. Les exemples abondent. « Faire de nécessité vertu », c'est le fait « d'apprendre à se refuser soi-même ce que la société nous refusera [...] c'est avoir appris à assumer sans réticence le destin social le plus probable qui nous est réservé et à nous réconcilier avec l'inévitable » (Accardo, 1991, p.3).

Cette disposition qui contraint l'individu à renoncer à ce auquel il n'a pas droit, s'acquiert et se renforce par les multiples apprentissages de l'expérience. Faire de nécessité vertu,

c'est tourner à notre avantage et à percevoir comme des vertus les nécessités qui nous sont imposées par la position objective que nous occupons [...] L'effort stratégique que réclamerait une adaptation semble ici insurmontable et est refoulé [...] L'ordre établi reste donc tel quel et ne s'impose pas seulement à l'extérieur des agents mais aussi en eux-mêmes et par eux-mêmes. (Accardo, 1991, pp.3-4)

Cette analyse de Accardo (1991) nous a présenté le cadre conceptuel analytique « Nécessité faite vertu ». Ce cadre que propose Bourdieu offre une clé rendant intelligibles les situations de nécessité.

Le choix des riverains d'habiter près des berges de la rivière en dépit des risques de crues et d'inondation si l'on adhère à la lecture étiqque des experts et de recommencer à chaque fois est une « nécessité faite vertu » selon le prisme bourdieusien. Les riverains tourneraient à leur avantage et percevraient comme des vertus les nécessités qui leur sont imposées par la position objective qu'ils occupent. Vu de la sorte, habiter les berges des rivières serait « le produit de l'intériorisation de la nécessité [...] le produit incorporé et naturalisé de conditions sociales d'existence » (Accardo, 1991, p.2). Ce choix serait vécu positivement comme réalisation, accomplissement ou négativement comme mutilation » (Accardo, 1991, p.2)

Bourdieu reconnaît lui-même que

l'habitus tend à engendrer toutes les conduites « raisonnables », de « sens commun », qui sont possibles dans les limites de ces régularités, et celles-là seulement, et qui ont toutes les chances d'être positivement sanctionnées parce qu'elles sont objectivement ajustées à la logique caractéristique d'un champ déterminé, dont elles anticipent l'avenir objectif; il tend du même coup à exclure « sans violence, sans art, sans argument », toutes les « folies » (« ce n'est pas pour nous »), c'est-à-dire toutes les conduites vouées à être négativement sanctionnées parce qu'incompatibles avec les conditions objectives. (Bourdieu, 1980, pp.120-121)

L'habitus n'est pas le destin, mais un produit de l'histoire, un système de dispositions ouvert affronté sans cesse à des expériences nouvelles [...] Durable certes mais non immuable, l'habitus peut être transformé à travers la prise de conscience qui permet à l'individu d'avoir prise sur ses dispositions. (Bourdieu, 1980, pp.120-121)

Dans le cadre de cette thèse, l'approche bourdieusienne de la « nécessité faite vertu » éclaire la situation de nécessité qui oblige une catégorie de riverains dépourvus de ressources à cohabiter avec les inondations. Mais cette dimension

déterministe s'avère insuffisante à expliquer le choix évident de ceux-là, riverains natifs, surtout dotés de ressources, de diverses natures, ayant vécu plusieurs épisodes et surmonté diverses épreuves, à persister à cohabiter avec la rivière et vivre avec les crues et inondations.

Pour Bourdieu, c'est bien l'habitus qui permet d'expliquer le phénomène de la reproduction sociale. Mais étant en grande partie inconscient, il n'est pas remis en question ni interrogé. En outre, il est aussi fortement contraignant et révélateur de déterminismes sociaux. C'est sur cet aspect trop déterministe qu'il est fréquemment critiqué (à juste titre par ailleurs, même si son interprétation reste en grande partie pertinente. (Martincom.hautetfort.com 29/3/2010)

Cette persistante présence, contre vents et marées, est le reflet de la capacité des acteurs à pouvoir faire des choix. Souscrivant à l'idée que « les cadres théoriques ne sont pas toujours exclusifs l'un de l'autre et peuvent partiellement se recouper ou offrir des explications en partie complémentaires » (Dumez, 2011, p.51) et que « les catastrophes demeurent, même dans le langage objectif de la science, l'objet de théorisations multiples » (Cabane, 2015, p.14), cette capacité des acteurs à faire des choix sera lue à travers la grille foucauldienne de la subjectivation confortée par celle de Rancière.

4.5. La subjectivation : une notion objet de débats multiples en sciences humaines et sociales

Divers chercheurs en sciences sociales parmi lesquels Foucault, Rancière, de Gaulejac, Agier, ont mobilisé les concepts de subjectivation et de désobjectivation dans leurs travaux avec pour objectif le dévoilement des processus qui favorisent l'expression du sujet, son contrôle ou sa négation. Dans le cadre de cette recherche nous convoquerons particulièrement les approches interprétatives de Foucault et celles de Rancière relatives au « processus de subjectivation » auxquelles nous grefferons subsidiairement les vues de Touraine (1997) sur l'acteur.

4.5.1. Du processus de subjectivation à l'éthique de soi : la subjectivation comme mode de rapport à soi, souci de soi et connaissance de soi

Dans un texte de 1984, repris dans *Dits et écrits*, Foucault conçoit le processus de subjectivation comme un « exercice de soi sur soi par lequel on essaie de s'élaborer, de se transformer et d'accéder à un certain mode d'être » (Foucault, 1994, p.709). Ainsi la subjectivation, concept central de l'œuvre de Foucault, représenterait un « processus de constitution d'une subjectivité, d'un sujet se rapportant à lui-même d'une manière déterminée ». Elle est vue chez Foucault comme sujet moral et soi éthique, souci de soi et connaissance de soi, modes de rapport à soi et histoire des techniques particulières et des modes particuliers de rapport à soi (Gros, 2002a ; Guichard, 2004 ; Bouchard, 2017). Les chercheurs qui se sont penchés sur l'œuvre de Foucault ont chacun approché l'œuvre dans un ou plusieurs de ses aspects.

Guichard (2004) projette un éclairage à propos des liens entre subjectivation et modes de rapport à soi. Les travaux de Foucault sur l'herméneutique du sujet et sur les relations entre sujet et pouvoir révèlent une histoire de la constitution de

l'individu, être autonome et doté d'une intériorité. C'est l'histoire des modes déterminés de rapports à soi et des techniques particulières qui préexistent à un moment donné, dans une société donnée et qui participent à la constitution de l'individu.

Le travail de Foucault porte sur les différents modes de rapport à soi qui jouent un rôle dans la constitution de soi. Il s'intéresse ainsi aux écritures de soi, aux « modes de subjectivation » qui produisent des sujets, aux processus par lesquels le sujet continue à « se faire soi ». Aussi identifie-t-il trois modes de subjectivation principaux. Les investigations scientifiques « objectivent » le sujet (le cas du « sujet parlant » des linguistes). Les « pratiques divisantes » classifient les sujets en catégories de sujets en les objectivant aussi (un exemple : le fou et le sain d'esprit, le criminel et l'honnête homme). « Les techniques de gouvernementalité » éclairent des relations de pouvoir d'une certaine forme. Cette forme de pouvoir classe les individus en catégories, les transforme en sujets, les subjuge et assujettit. Le sujet devient soit soumis à l'autre par le contrôle ou la dépendance, soit il se cramponne à sa propre identité par la conscience ou la connaissance de soi. Ces techniques de gouvernementalité supposent que les individus se rapportent à eux-mêmes de manière déterminée, qu'ils se constituent en objet pour eux-mêmes.

Pour Gros (2002a), le projet de Foucault vise à rendre compte de la constitution des sciences humaines. Chez Foucault, la subjectivation suppose d'abord que

le sujet se construit, s'élabore, s'édifie à partir d'un certain nombre de techniques d'examen de ses actes, de ses pensées ou de ses représentations, techniques de remémoration, techniques de connaissance de soi, d'écriture ou de lecture. Dans ces techniques s'élaborent moins le soi qu'un rapport à soi, déterminé. L'objet de recherche creuse des structures historiques de réflexivité, des manières historiquement déterminées et repérables de se rapporter à soi. Ainsi en est-il du champ éthique qui peut être lu comme l'ensemble de ces procédures pratiques qui visent à établir du soi au soi un rapport déterminé et régulier. (Gros, 2002a, p.232)

4.5.2. Le « processus de subjectivation » vu comme « le refus d'une identité assignée »

Jacques Rancière associe la subjectivation à la politique et au dissensus. Il conçoit le « processus de subjectivation » comme « le refus d'une identité assignée (ici de victime ou de vulnérable) et la création d'un espace commun permettant de démontrer l'égalité et d'affronter le dissensus » (Rancière, 1998, p.164 cité par Revet, 2012).

Dans son étude sur les catastrophes, s'appuyant sur Rancière, Revet (2012) livre un exemple de « processus de subjectivation » où des personnes revendiquent une place de sujets soit en affirmant leur capacité à penser et agir sur la situation, à travers la mobilisation et la revendication de droits ou en réinvestissant les catégories utilisées pour les désigner. Ils élaborent ainsi des formes de critiques (Boltanski et Thévenot, 1991) et de remises en question plus ou moins radicales que l'on peut comprendre comme des processus de subjectivation (Revet, 2012).

Revet (2012) met le projecteur sur des situations où l'observateur peut voir se manifester ces « processus de subjectivation » dans deux contextes post-

catastrophes : lors des coulées de boue à Vargas Venezuela en 1999 et lors de Katrina à New Orléans en 2005.

Pour illustrer comment ces processus opèrent, Revet part de l'exemple d'un « récent monde international des risques et catastrophes naturelles » qui met en rapport deux catégories d'acteurs. D'un côté, des acteurs de l'humanitaire élaborent des discours et des pratiques, mettent en place des dispositifs de prise en charge des « victimes » et les dotent d'une identité assignée de victimes, leur assignent un statut de vulnérables. De l'autre côté, campent ceux-là qui sont exposés aux catastrophes. Désignés vulnérables et victimes, ils rejettent et refusent ce statut assigné, cette assignation identitaire. Dotés de ressources, ils occupent la scène de l'après désastre comme acteurs à part entière. Malgré le contexte d'urgence et de nécessité qui les accable, ils montent sur cette scène comme des acteurs qui effectuent la reprise en mains, « la reprise d'initiatives » pour reprendre les mots de Balandier et le contrôle de leur destin en tant que sujets porteurs d'avenir. Revet (2012, p.164) associe « ces repositionnements à des “ moments de politiques”, c'est-à-dire à des formes éphémères de repolitisation de scènes présentées a priori comme déagagées du politique car mues par l'urgence et la nécessité ».

Un autre exemple nous est offert. Après une catastrophe, l'urgence de la situation fait naître un « sentiment consensuel » exigeant de taire les dissensions existantes et d'agir au plus vite. Divers acteurs extérieurs au milieu, aux vues et pratiques hétérogènes s'affairent à mettre alors en place des « dispositifs de prise en charge constituant les personnes en objets à secourir, à assister et à déplacer ». Démontrant leur capacité à penser et agir, des catégories de personnes se mobilisent, revendiquent des droits, contestent cette objectivation et questionnent ces dispositifs basés sur la fiction du consensus. Cette capacité à se projeter comme sujets est lue comme des « processus de subjectivation » (Rancière, 1983 cité par Revet, 2012).

4.5.3. La subjectivation comme affirmation des droits fondamentaux d'être reconnus comme des créateurs et des acteurs luttant pour leur dignité

La théorisation de Touraine n'est pas très éloignée de celle de Rancière. Dans son blog (alaintouraine.blogspot.com 2015/10), Touraine recourt à la racine de la notion pour élaborer sur la Subjectivation. Le sujet, c'est « l'être humain en tant que créateur, transformateur et aussi malheureusement destructeur de lui-même et de son environnement social et naturel ». Il insiste sur la nécessité pour l'individu de « s'affirmer comme créateur, d'affirmer ses droits fondamentaux d'être et d'être reconnu comme créateur ».

Historiquement, selon Touraine, l'apparition du terme date. L'avènement de l'idée de sujet remonte au moment où « toutes les lumières du sacré se sont éteintes ». La toute-puissance de certains hommes, armés de leurs connaissances et de leurs armes, porte d'autres catégories d'hommes à prendre conscience de leur possible domination, manipulation et destruction par les plus puissants et à s'impliquer dans la résistance à l'oppression. Ainsi l'expérience du totalitarisme a été contrée grâce à la renaissance des idées de sujet et de subjectivation comme substitut à celle de sacré. Contre la puissance totale a été toujours opposée l'affirmation du droit supérieur d'être créateur, libre et responsable. Deux exemples illustrent cette réalité

dialectique. L'avènement de la société industrielle a renforcé la capacité de domination mais parallèlement ont germé la capacité de création et la volonté de libération où le meilleur et le pire cohabitent. La société post-industrielle a encore décuplé la puissance des hommes en les dotant de la capacité de modifier « les esprits, les opinions, les représentations, les choix, les décisions » ; parallèlement, le besoin d'affirmer « ses droits fondamentaux d'être et d'être reconnus comme des créateurs » s'est accru, le souci de défendre la dignité s'est aussi renforcé.

« L'exigence de dignité est l'expression la plus concrète de la subjectivation » affirme encore Touraine qui souligne que « le droit d'être un sujet est au sommet de la vie moderne comme le respect du sacré était au sommet des sociétés traditionnelles et faibles. »

C'est quand un individu ou un groupe deviennent des sujets, affirment leur dignité, qu'ils peuvent devenir des acteurs de libérations concrètes, culturelles, sociales, sexuelles ou autres. Et contre les pouvoirs totaux ou totalitaires si puissants d'aujourd'hui, il n'y a pas d'autre arme efficace que le soulèvement des dignités humiliées, méprisées, enfermées, décapitées.

4.5.4. Désubjectivation

La désubjectivation, pendant de la subjectivation, guette toujours. Touraine (blog) la définit comme

le refus de voir le sujet dans l'être humain, dans sa vie personnelle comme dans sa vie sociale ou culturelle [...] Toutes les formes du mal ont les traits communs et réduisent les conduites à l'intérêt, au pouvoir ou à la violence. Elles se manifestent dans le même univers du refus, de la destruction, du mépris de l'universalisme des droits humains, de la dignité des individus, des groupes, des peuples. Elles ont toutes le même objectif : la désubjectivation. Combattre la désubjectivation implique alors de fourbir les armes de l'estime de soi et des autres et le courage de l'affirmer publiquement.

4.6. Perspective théorique retenue

Comment se constitue-t-on comme sujet de son propre devenir et/ou du devenir de sa communauté dans un contexte de risques de désastres et d'inondation, de vulnérabilités plurielles ? Comment des sinistrés d'une inondation revendiquent-ils plutôt une condition, un statut d'acteurs et de sujets autonomes capables de rebondir ? (Revet, 2007). Découvrir ces dispositifs et les pratiques de « construction et de constitution de soi » demeure accessible en mobilisant et mettant en évidence « les modes et processus de subjectivation » nés au contact des crues et inondations vécues par les riverains de Cavaillon.

L'approche théorico-conceptuelle de la « subjectivation » est convoquée en vue de comprendre la capacité des riverains de Cavaillon démunis de ressources à vivre en zones inondables, - Sen préfère l'expression de « capacité » - à cohabiter avec la rivière et ses débordements, à affronter les dommages des inondations, à rebondir dans un environnement hostile pratiquement sans disposer de l'aide des pouvoirs publics pour entamer la reconstruction post-inondation et désastres des biens meubles et immeubles privés endommagés ou détruits. Sans omettre non plus de noter des actions ponctuelles et ciblées de secours d'urgence pendant l'événement

et l'assistance humanitaire dans une temporalité courte dans l'immédiat post-inondation avec toutes les limites de l'intervention.

Cette approche offre un ensemble de clés conceptuelles pouvant faciliter la compréhension des processus de reconstruction des lieux et biens endommagés et de recomposition des liens sociaux rompus initiés par les riverains dénués de ressources face au vide institutionnel et l'absence des pouvoirs publics. Isolée, délaissée, la population riveraine sous étude vit dans un contexte d'incertitude, de calamités, d'abandon, d'adversités et de vulnérabilités multiples. Cet « espace social vide », de dénuement quasi-total, a pu susciter l'incubation et l'éclosion de « sujets créatifs » aptes à se prendre en charge, assumer la maîtrise de leur destin et le contrôle de leur existence et nouer des rapports avec leur environnement changeant.

L'approche de la subjectivation permet d'appréhender et de saisir le processus de « constitution de soi » où l'individu se construit, « se fait soi », développe un certain « rapport à soi » et aux autres et avec la nature. Vu sous cet angle, se constituer en sujet et acteur est loin d'être naturel. C'est une construction permanente, exigeant la détention de ressources diverses. Sans ressources, l'individu risque de retomber dans la situation d'objets.

Cependant si l'approche par la subjectivation nous paraît porteuse au sens qu'elle met en évidence le choix de sujets et d'acteurs décidant de « cohabiter avec les inondations » en zones inondables, la compréhension d'une réalité si complexe exige le support de « schèmes d'intelligibilité » divers.

L'approche de Bourdieu associant les concepts d'Habitus et « faire de nécessité vertu » nous semble féconde comme clé de saisie permettant de rendre compte des conditions de nécessité et de comprendre les motifs de l'entêtement et de la persistance de l'habiter en zones inondables des populations démunies de ressources. Comprendre cette cohabitation comme un construit résultant d'un dialogue fécond et constant des riverains avec leur nature nécessitera aussi le concours de Descola (2005) pour qui le dualisme nature/culture est un frein à la saisie des sociétés non occidentales et loin d'être partagé par l'ensemble des sociétés humaines.

4.7. Conclusion du chapitre

Ce chapitre a abordé la perspective théorique permettant de lire le matériel empirique et a fait le point sur l'articulation des liens entre les différents concepts développés dans ce travail. La gestion étique des désastres des experts de l'humanitaire associe étroitement les concepts de risques d'inondation, de résilience et de vulnérabilité. Leur stratégie d'intervention repose sur un présupposé et un diagnostic d'identification de problèmes réalisé à partir de l'angle du risque. Les populations habitent des territoires à risques et de ce fait sont vulnérables. La solution de gestion proposée est de diminuer les risques, réduire les vulnérabilités et d'augmenter la résilience des territoires et populations. Ce présupposé du risque n'est pas universellement partagé. Une des illustrations demeure que les berges des rivières sont habitées en dépit des risques d'inondations diagnostiqués par la pensée étique.

Dans le cadre de cette recherche, le pouvoir analytique de l'arsenal conceptuel de la gestion humanitaire où dominent les concepts de risque, de résilience et de vulnérabilité, est confronté à la réalité complexe de populations dépourvues de ressources à persister à vivre en zones inondables et à cohabiter avec les rivières et les épisodes récurrents d'inondations. L'utilité de ces concepts dans le contexte de notre recherche réside dans leur effort commun de diagnostiquer, de désigner et de nommer une même réalité. Vulnérabilité et Résilience dans leur acception commune de « capacité à faire face » des populations deviennent des concepts synonymes, se rapprochent entre eux d'abord, se rapprochent du concept de « capacité à faire face » et aussi du concept de « subjectivation ». Ainsi conçus, ils font aussi office de concepts interprétatifs et compréhensifs à portée heuristique. À ce titre-là, seulement, sans tenir compte des connotations idéologiques dont ces deux concepts sont porteurs, et dans le souci de comparer la conception étique des experts et la vision émique des populations relatives à la gestion des inondations, ils sont convoqués pour porter un éclairage sur certaines actions de « reprise d'initiatives » entamées par les riverains.

Ce bref éclairage montre l'articulation entre les trois concepts de subjectivation, de vulnérabilité et de résilience qui se rejoignent au moins dans une des dimensions qu'ils partagent en commun. Tous les trois se rencontrent dans leur finalité partagée de décrire une « capacité à faire face ». De ce fait, les pratiques endogènes de gestion des crues et des inondations dans un contexte d'abandon, d'absence ou de désengagement des pouvoirs publics sont scrutées à la lumière surtout du processus de subjectivation et des approches de la résilience et de la vulnérabilité dans leurs dimensions de capacité à faire face.

On retrouve aussi une autre expression de ce rapprochement de la résilience et de la lecture foucauldienne à travers son concept de « gouvernementalité » commenté par Romain, L. (2017) qui questionne l'usage de « la résilience comme instrument d'extension d'une gouvernementalité néolibérale dans les villes des pays du Sud ».

La résilience y apparaît comme un mode de gouvernement à distance, un « régime de subjectivation », favorisant l'incorporation par les individus de techniques de soi et de manière de se penser en sujets responsables et adaptables dans un monde que l'État ou les autres institutions sociales stables (la classe sociale, l'identité etc.) n'ont plus le pouvoir, ou le souhait, de réguler. (Romain L, 2017, p.1)

Pour conclure cette partie, rappelons que la recherche de terrain s'appuie prioritairement sur le « processus de subjectivation » conceptualisé par Foucault et Rancière qui ont mis en exergue l'émergence du sujet et de l'acteur. Accessoirement, les approches de la résilience et de la vulnérabilité définies comme « capacité à faire face » éclaireront certains aspects de la réalité.

Le chapitre qui suit s'intéresse à la méthodologie de recherche et de production des données. Elle renseigne sur la posture de recherche adoptée et justifie les choix méthodologiques permettant de découvrir et comprendre les pratiques mises en œuvre par les populations riveraines face aux crues et inondations de la rivière de Cavaillon.

Chapitre 5 :

Cadrage méthodologique

Partant de la distinction opérée par Strauss et Corbin (2004) entre méthodologie, manière de penser et d'étudier la réalité sociale et méthodes, ensemble de procédures et de techniques pour récolter et analyser des données, ce cinquième chapitre expose la démarche méthodologique adoptée pour la production des données de la recherche. Le point (5.1) souligne le caractère flexible de la posture de recherche adaptée à la réalité sociogéographique du terrain d'études constamment perturbée par les aléas naturels. Le point (5.2) présente l'approche méthodologique retenue qui sert de fondement à la production des données. Deux composantes principales, la recherche documentaire (5.2.1) et les deux principaux outils de collecte plutôt de production de données (5.2.3), la grille d'observation et les canevas d'entretien, sont mis en évidence. Le déroulement de la recherche de terrain (5.2.2) y est ensuite étalé. Sont brièvement abordées les conceptions contemporaines de l'entretien de recherche et la justification du choix de l'entretien compréhensif comme outil de rupture qui ne se réduit pas à une simple « récolte de données » mais s'inscrit plutôt comme un dispositif interactif conduisant à une co-construction des données²⁰ du corpus et de l'information nécessaire à la recherche (Dayer, 2009 ; Demazière, 2008 ; Kaufmann, 2011 ; Schurmans, 2008). Une brève ébauche de la méthode d'analyse de données suit où sont mis en parallèle la perspective émique de la population et la perspective étique des experts.

5.1. Une posture de recherche flexible adaptée à la réalité

La littérature relative à la gestion des catastrophes naturelles effectuée par les acteurs institutionnels nationaux et les opérateurs externes de l'aide humanitaire abonde et est d'un apport éclairant mais renseigne peu sur la gestion qui en est assurée et faite par les populations concernées elles-mêmes au premier chef tant aux moments de l'urgence, de la survie que de la reconstruction post-inondation (Grünewald & Schenkenberg, 2017 ; Hurbon *et al.*, 2014 ; IFRC, 2016 ; Jérôme *et al.*, 2017 ; Karroum, 2017 ; Lucien *et al.*, 2008 ; Marcelin et Cela, 2017 ; Matthieu *et al.*, 2001 ; Mora Castro *et al.*, 2012 ; OCHA, 2017 ; UNICEF, 2018). De même, d'une manière plus spécifique, la gestion sociale endogène locale des crues des rivières et des inondations assurée par les populations concernées elles-mêmes en Haïti et dans la région du Sud d'Haïti en particulier est peu documentée. Ce manque de données et aussi la perturbation et la modification de la réalité sociogéographique sous étude en l'espace d'une année et demie représentent une contrainte majeure qui force le chercheur à innover en matière d'approche méthodologique de production de données y afférentes. Cette situation lacunaire fait alors de la démarche exploratoire et qualitative la posture la mieux indiquée pour s'approprier le terrain d'études et pour mieux appréhender les spécificités du contexte sociogéographique des crues et inondations qui frappent la région de Cavaillon.

20 Plutôt que de parler de récolte de données, la notion de co-construction de l'information réfère à la co-construction qui s'effectue en tant qu'articulation progressive de l'action du chercheur avec l'activité collective (Schurmans, 2008, p.86).

Les observations des lieux de l'étude et les entretiens de la recherche exploratoire nous ont amené à tenir compte des réalités nouvelles que le passage des trois récents épisodes d'inondation a engendrées. Notre démarche de recherche opte pour une posture flexible nourrie d'un va-et-vient incessant entre terrain et théorie. Elle s'inspire de l'approche compréhensive et de la « grounded theory »²¹ de Glaser & Strauss (1967). Elle tient aussi compte de la suggestion de Lemieux citée par (Richard-Ferroudji, 2009, p.112) d'allier induction et déduction en se référant au postulat « d'empirico-conceptualisme ou d'empirico-théorie » soutenu par (Elias, 1991 [1970]) en combinant la « grounded theory et la méthode déductive poppérienne ».

Il s'agit d'équilibrer les poids donnés au recueil de données ou de matériel empiriques et à la conceptualisation, sans privilégier l'une ou l'autre des opérations. La « grounded theory » privilégie l'élaboration des concepts à partir de données. La méthode déductive poppérienne part des théories pour les réfuter ou les reconduire. Ici il s'agit de garder les deux entrées pour parcourir une boucle alliant induction et déduction. Des concepts peuvent être mis à l'épreuve sur des données et des données peuvent donner naissance à des concepts. (Elias, 1991 [1970], cité par Richard-Ferroudji, 2009, p.112)

Cette approche inductive a la vertu d'enlever au terrain sa fonction de vérificateur des données théoriques antérieurement fixées et annonce la problématisation à venir (Kaufmann, 2004 ; Gisclard, 2017). Selon Olivier de Sardan (2001, 2008) les données produites du terrain faciliteront l'émergence d'interprétations théoriques ancrées et fondées.

Les épisodes récents d'inondation survenus en cours de recherche révèlent le caractère changeant et dynamique de la réalité sociale et géographique et nécessitent alors une adaptation de la perspective de recherche. Le chercheur est soumis à des situations sociogéographiques nouvelles dont il doit comprendre et interpréter le sens. Il est aussi contraint, du coup, à modifier et adapter sa méthodologie pour tenter de comprendre comment ces riverains, éreintés et assommés, arrivent à négocier le compagnonnage ou la cohabitation avec l'aléa-inondation sur une durée relativement courte, l'espace de quatre mois à un an, en tenant compte du nouveau contexte socio-écologique.

Sans se fermer et sans écarter la possibilité d'une ouverture à toute nouvelle modification de la réalité du terrain, notre posture de recherche s'inscrit dans le pôle épistémologique de la compréhension. Ce choix induit du coup une démarche méthodologique compréhensive qui se veut indicative et progressive et par conséquent opte pour une recherche exploratoire et qualitative, inspirée de l'anthropologie. Elle privilégie prioritairement l'entretien compréhensif de recherche et secondairement l'observation du contexte socio-écologique dans sa composante directe comme outil complémentaire de production de données.

21 « La notion de « grounded theory » est centrale dans le travail épistémologique de Glaser et Strauss. « Grounded » désigne le fait que la théorie doit être fondée sur les données issues du terrain. Isabelle Baszanger propose de la traduire précisément par « théorie fondée ». Olivier de Sardan propose « modèle interprétatif issu du terrain » (Fabiani, in Glaser & Strauss, p.5).

Charmillot et Dayer (2007) se référant à la définition de la compréhension développée par Schurmans (2003) estiment qu'il s'agit de considérer que

si les déterminismes existent - biologiques, environnementaux, historiques, culturels, sociaux -, ils ne suffisent pas à la saisie des phénomènes socio-humains. Car ils ne permettent pas d'aborder le travail constant de production de sens qui caractérise notre humanité. L'approche compréhensive se focalisera donc sur le sens : d'une part, les êtres humains réagissent par rapport aux déterminismes qui pèsent sur eux ; d'autre part, ils sont les propres créateurs d'une partie de ces déterminismes. (Dayer, 2009, p.73)

Deux principaux instruments ont assuré la production des données. Des guides d'entretien, plutôt des « canevas d'entretien », au sens d'Olivier de Sardan, ont facilité des entretiens approfondis auprès des riverains actifs, agriculteurs/éleveurs, hommes et femmes, jeunes et vieux, natifs de souche, anciens immigrés et nouveaux venus récemment installés, déplacés vers d'autres sites et territoires et tous autres intervenants internes ou externes, en vue de décrire des pratiques actuelles et passées propres aux systèmes de production agricole, aux savoirs locaux appris et produits d'une longue histoire d'adaptation aux crues, aux modes individuels et collectifs de gestion d'un territoire exposé continuellement aux crues. Olivier de Sardan (1995) distingue le « guide d'entretien » « du canevas d'entretien ».

Le « guide d'entretien » organise à l'avance les « questions qu'on pose », et peut dériver vers le questionnaire ou l'interrogatoire. « Le canevas d'entretien » [...] relève du « pense-bête » personnel, qui permet, tout en respectant la dynamique propre d'une discussion, de ne pas oublier les thèmes importants. Il en reste aux « questions qu'on se pose », en laissant à l'improvisation et au « métier » le soin de les transformer au fil de l'entretien en « questions qu'on pose ». (Olivier de Sardan, 1995, p.78)

Dans cette thèse, le choix de l'entretien ne s'inscrit pas dans une posture stricte de « collecte ou de récolte de données ». Nous allons au-delà de la simple collecte usuelle de données où l'informateur reste passif et débite machinalement une réponse à chaque question que le chercheur lui pose. L'entretien conçu dans cette thèse se veut un dialogue interactif entre le chercheur et le riverain qui a vécu l'inondation. Ensemble, conjointement, les deux interlocuteurs, le chercheur et le riverain, bâtissent un dispositif interactif et participent à la co-construction du sens de l'information nécessaire à la recherche (Schurmans, 2011 ; Dayer, 2009).

Des grilles d'observation ont aussi permis l'observation directe du contexte communautaire socio-écologique, économique et culturel dans lequel s'inscrit l'intervention des différents acteurs. Il est important de préciser qu'il ne s'agit pas de l'observation des épisodes d'inondation au moment précis de leur survenue mais de celle du contexte post-inondation où des pratiques de relance, de reconstitution progressive et de redynamisation des activités économiques et agricoles et de reconstruction des biens endommagés se mettent en place. L'observation directe des pratiques de reconstruction des biens endommagés, de la réparation des parties de l'habitat endommagé ou de la reconstruction entière du bâti détruit et surtout de celles de reconstitution des exploitations agricoles et des activités économiques entamées par les riverains au lendemain de chacun des épisodes d'inondation d'avril

2017 et d'octobre 2017, a facilité notre compréhension du rapport des riverains résidents agriculteurs, commerçants et pluriactifs à l'inondation, à la relance post-inondation pour être plus précis.

Pour parer à la limitation de l'observation directe, nous avons ajouté les récits d'entretien en étant conscient des biais qui y sont d'ordinaire assortis. Le discours de l'interlocuteur est parfois enrobé de subjectivité, de partialité et de considérations personnelles dont il faut tenir compte (Olivier de Sardan, 2008).

Les entretiens ont permis de comprendre les expériences individuelles de cohabitation des riverains avec la rivière. Les récits présentent l'image de riverains acteurs et sujets jonglant parfois entre la nécessité de faire face périodiquement aux crues et l'obligation de vivre constamment avec des épisodes d'inondation (Durand, 2014).

En vue de réduire les biais liés au choix des répondants, à la durée des entrevues, au choix des données retranscrites par écrit dans un carnet de notes, au choix des idées à écrire qui seraient imputables aux informations recueillies, nous avons diversifié les techniques et modes de production de données. Nous avons mobilisé diverses sources d'information et procédé à leur croisement. Les données sur l'histoire de la localité et sur l'histoire des inondations ont été recueillies auprès de notables et d'interlocuteurs âgés supposés avoir vécu ces épisodes ou en avoir été témoins et auprès des leaders (élus locaux, instituteurs, prêtres, pasteurs et hougans (prêtres du vodou) censés exercer une influence sur la population et détenir un « savoir ordinaire » local suite aux expériences accumulées et aux recherches qu'ils auraient effectuées. Nous avons procédé de la sorte lors de tout regroupement de membres de la communauté imposant ainsi un entretien collectif de fait de manière à susciter l'émergence de versions contradictoires.

Les données ayant trait aux hypothèses relatives à la participation des acteurs locaux représentants des populations locales à tout espace public institutionnalisé de concertation et de dialogue proviennent des récits des membres dirigeants des associations communautaires (ADDO [Association de développement de Dory], AJEDEC [Association des jeunes de Clonard], AKOJEB [Association coopérative des jeunes de Bercy], ASID [Association des irrigants de Dory], des mutuelles d'épargne et de crédit etc.). Ont été rassemblées les données ayant trait à l'histoire, à l'origine et aux réalisations des associations communautaires, aux associations d'irrigants, aux mutuelles d'épargne et de crédit impliquées dans « les affaires de la cité » et qui ont servi d'intermédiaires/partenaires entre les organismes nationaux et internationaux de l'aide d'urgence et la population. Ont été aussi notées les frustrations de certains répondants et membres de ces associations qui, nous prenant pour des fonctionnaires de l'humanitaire ou de l'État, nous faisaient part de leurs récriminations. Sans nier le caractère plaintif de certains propos et la posture de victimes affichée par certains interlocuteurs, l'interprétation du sens de ces frustrations et récriminations nous a paru, à certains moments chez certains interlocuteurs, comme des dénonciations, des discours de dissension et l'expression de positions antagoniques ou critiques manifestant la « mésentente » (Rancière, 1995 ; Fourniau, 2007). Certains des propos dénonçaient des aspects du contenu de l'assistance humanitaire et des interventions de type vertical sans concertation et participation des concernés. Ainsi étaient passées au crible de la critique, les modalités de recrutement des bénéficiaires et de distribution de l'aide humanitaire

aux phases de l'urgence, du secours et de l'assistance pendant et après l'inondation, celles de l'aide alimentaire au moment de l'urgence, de l'aide en tôles et bois pour la reconstruction de l'habitat endommagé, de l'aide en semences pour la reconstitution des exploitations agricoles détruites, les procédures de recrutement des bénéficiaires des travaux à haute intensité de main-d'œuvre (HIMO).

Ces entretiens ont projeté un éclairage sur les problèmes et défis posés par les situations pré et post-inondations à l'échelle micro-locale rurale et péri-urbaine, par la gouvernance sociale de l'assistance humanitaire à l'échelle restreinte de la localité, par les modes de rapports de coopération établis entre populations inondées ou affectées, acteurs communautaires locaux (société civile locale, nationale et diasporique), acteurs nationaux et internationaux en situation exceptionnelle post-inondation. Ils ont montré que la gouvernance sociale (Olivier de Sardan, 2008) d'épisodes d'aléas-inondations fréquents et de nature diverse est complexe et dépasse les seuls savoirs locaux de prise en charge familiale et communautaire et à ce titre appelle la coopération de divers acteurs et la redéfinition des rapports de coopération entre opérateurs d'aide et inondés, ceux-ci se concevant non comme des victimes passives mais plutôt comme des « sujets agissants » de la reconstruction de leurs biens détruits (Fourniau, 2007 ; Rancière, 1995).

Nous avons échelonné la recherche de terrain sur une durée de quinze mois jusqu'à saturation des données. Cette période de temps nous a permis d'établir des rapports avec la population cible des sites retenus et de dégager du temps pour des allers-retours entre terrain et théories, des visites répétées d'observation et d'entretien.

La recherche comme signalé antérieurement a réservé une part importante à la perspective éémique (Olivier de Sardan, 1998, 2008). Celle-ci privilégie le discours autochtone et sa signification culturelle et essaye de saisir « l'objet à partir des catégories pertinentes pour l'informateur » (Fainzang, 1994, p.10). Les discours et réponses pratiques relatifs à la rivière ont été rassemblés à partir des récits des populations riveraines (Cheylan & Riaux, 2013).

Plus loin Olivier de Sardan (2008, p.106) estime

plus productive, en termes d'épistémologie enracinée dans le terrain, une stratégie de recherche qui distingue les données tirées du discours des acteurs eux-mêmes et les données issues d'observations et de recensions opérées par le chercheur. Il établit la même remarque entre discours populaire ou (indigène) et discours savant.

La perte de mémoire et l'oubli des anciens natifs rencontrés et l'exode d'autres vers d'autres rives plus clémentes n'ont pas facilité la reconstitution des archives orales, répertoire de la mémoire locale des crues, comme nous l'avons souhaité. Cependant la perspective éémique qui accorde une place au discours expert et savant n'a pas été négligée. Certaines pratiques éémiques de prévention et de gestion des crues proposées par les experts ont été relevées au cours d'entretiens individuels et collectifs avec certains représentants nationaux et locaux tant sur le terrain qu'à Port-au-Prince. La recherche documentaire a fourni des données complémentaires plus précises. « De la sorte ont été confrontés deux points de vue sur l'aléa hydro-

climatique, deux regards culturels et techniques sur les crues, les regards “étiques” et “émiques” portés sur l’eau » (Cheylan et Riaux, 2013, p.1).

Toutefois, nous avons tenu compte de la mise en garde de Charlier et Van Campenhoudt (2014) d’éviter « l’illusion émique » à une époque où les échanges constants entre savoirs savants et savoirs quotidiens entachent la pureté originelle des seconds. Selon ces deux chercheurs « espérer découvrir encore des territoires où les savoirs quotidiens auraient pu se maintenir dans leur pureté originelle » serait illusoire (Charlier & Van Campenhoudt, 2014, p.56).

5.1.1. Une approche d’échantillonnage non probabiliste

La recherche ne vise aucune généralisation statistique au sens où les enseignements de cette recherche menée autour des berges de la rivière de Cavaillon ne seront pas généralisés à l’ensemble des populations riveraines d’Haïti. Elle a recouru à l’usage d’une « approche d’échantillonnage non probabiliste » (Guest *et al.*, 2006). Nous avons constitué notre base d’échantillonnage selon la suggestion de Pires (1997) et de celle de Miles & Hubermann (2003, p.63) : « l’échantillonnage suppose que l’on décide non seulement des personnes que l’on va observer et interviewer mais aussi des milieux, des événements et des processus sociaux ». Ainsi avons-nous procédé au repérage sur le terrain de l’ensemble des quatre critères permettant d’étayer nos choix. L’identification des milieux, des acteurs, des événements et des processus s’est effectuée de la façon suivante.

À l’intérieur des communautés répertoriées ont été prioritairement sélectionnés les (mi)-lieux géographiques habités situés à proximité des berges de la rivière, ceux les plus exposés aux crues durant les trente dernières années. Ces mi-lieux ont servi d’univers de travail pour la constitution du corpus empirique (Pires, 1997). En vue d’établir la pluralité des expériences, le croisement et la diversité des points de vue, trois catégories d’acteurs, répondants éventuels, ont été ciblées dans chacune de ces localités. La première a visé les agriculteurs-éleveurs et pluriactifs et ceux-là qui entretiennent un rapport privilégié avec l’eau de la rivière. La deuxième a retenu les leaders et notables de la communauté, religieux, culturels, professeurs d’écoles, les membres des associations de riverains, des associations d’irrigants, des groupes de femmes. La troisième a concerné les autres intervenants internes ou externes, les représentants d’organismes nationaux et internationaux. Deux modes de recrutement ont été privilégiés. En fonction des critères de sélection préalablement fixés, le premier s’est référé aux participants potentiels désignés par les leaders et associations de la communauté. Le second s’en est remis à l’échantillonnage boule de neige par lequel les premiers participants de l’étude suggèrent d’autres personnes répondant aux profils indiqués. La taille de l’échantillon final a dépendu du moment où la « saturation théorique » s’est produite, lorsqu’aucune information nouvelle n’apparaît.

L’enquête de terrain a ciblé quatre événements d’inondation qui ont affecté les (mi)-lieux retenus : le principal concerne les crues provoquées par l’ouragan Matthew du 4 octobre 2016. Les trois autres événements d’inondation retenus concernent les trois épisodes d’inondations pluviales de mai 2016, d’avril 2017 et du 31 octobre 2017.

La recherche s’est surtout prioritairement focalisée sur le processus de rebond post-inondation initié par les populations elles-mêmes, les acteurs des milieux d’enquête

ciblés, afin de reconstruire ou réparer leurs biens (maisons endommagées, jardins inondés) et de reconstituer leurs activités (récoltes noyées, commerce, petit artisanat). Toutefois, deux autres processus ont aussi fait secondairement l'objet d'investigation : le processus de l'alerte avant l'aléa, le processus immédiat d'évacuation et de secours durant la phase d'urgence.

De plus, nous avons aussi recouru à une analyse intensive du matériel empirique constitué des données provenant des réponses exploitables de 175 riverains sur un ensemble de près de 200 riverains interrogés parmi les populations des localités de Dory à Grand-Place.

Les données émergées des entretiens ont facilité l'analyse qualitative thématique. Elles ont permis de consigner un premier regard sur les actions des riverains face à l'inondation et les significations plurielles qu'ils ont projeté sur les actions entreprises par les différents opérateurs de l'aide humanitaire. Certains aspects des entretiens ont été retranscrits verbatim, les principaux sous-thèmes mis en évidence. Par souci du respect de l'éthique, l'utilisation de noms d'emprunt garantit l'anonymat des personnes interrogées et citées. L'analyse et l'interprétation ont dégagé la relation entre les thèmes et sous-thèmes et la signification des données produites.

5.1.2. Caractéristiques de base des riverains participant à la recherche

Les différents graphiques ci-dessous présentent la répartition des répondants en fonction de caractéristiques sociodémographiques et économiques incluant le sexe, l'âge, la religion, le niveau d'instruction, la zone géographique de résidence, le statut foncier et l'occupation. Le corpus final de la recherche est alimenté par les entretiens produits en interaction avec 175 participants. Les visées et objectifs de la recherche n'ont pas opté pour une présentation désagrégée par sexe. La majorité (75 %) des interlocuteurs sont des hommes. 45 % ont entre 31 et 50 ans et une proportion quasi-égale de personnes âgées (46 %) ont entre 51 et 80 ans. Les jeunes de moins de 30 ans sont peu représentés (6 %).

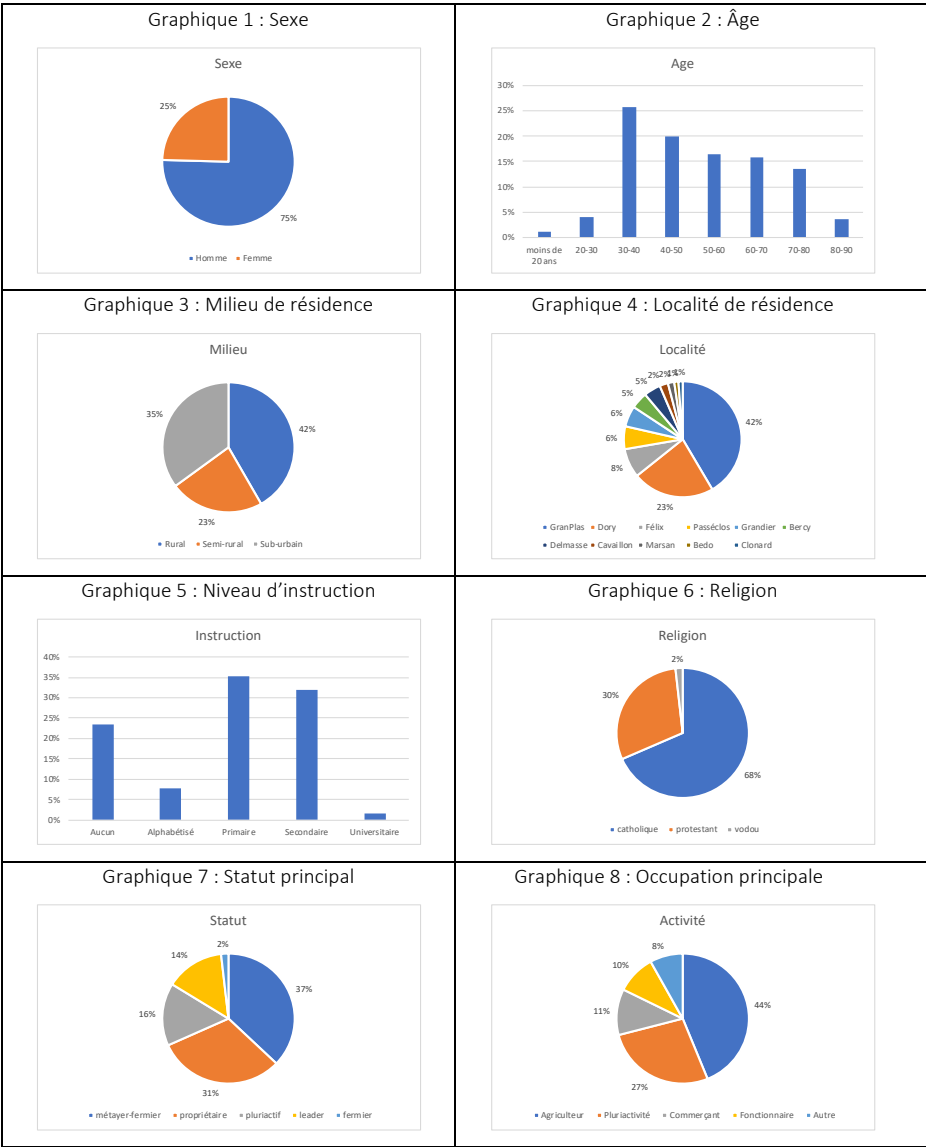
42 % des enquêtés viennent de Grand-Place, localité qui présente des caractéristiques du milieu rural où l'activité agricole et l'élevage prédominent. 23 % des répondants sont de Dory, localité dont la présence de rues, de maisons alignées, d'un système d'électrification, la situe entre un milieu mi-rural-mi-urbain en progression vers l'urbain. Le reste fait partie des riverains habitant les localités situées entre ces deux principaux sites d'enquête Clonard, Bercy, Delmasse, Passéclos, Grandier, Félix, Bérard, Bedo. Certaines de ces localités, à forte densité de population, Delmasse, Passéclos, Grandier, situées proches de la ville de Cavaillon, présentent des caractéristiques de zones péri-urbaines.

La majorité des répondants, soit 66 %, ont déclaré avoir fréquenté les classes primaires et 22 % ont prétendu ne savoir ni lire ni écrire. Nous avons observé, à Grand-Place, la tenue régulière de classes d'alphabétisation quatre après-midi sur sept en semaine où la majorité des participants sont des femmes. Le mercredi, jour de marché à Cavaillon, les participantes du cours vaquent à leurs occupations de commerçantes.

70 % des répondants se déclarent de confession religieuse catholique, les 30% autres se disent adeptes des cultes réformés. Seulement deux répondants ont ouvertement revendiqué leur appartenance au Vodou, la religion ancestrale. Cependant la prégnance du syncrétisme religieux en Haïti invite à relativiser la valeur de ces déclarations. Cette tendance reflète les résultats de l'EMMUS VI de 2017

30 % se déclarent propriétaires des terres qu'ils exploitent et 44 % sont majoritairement occupés dans le secteur agricole.

Les graphiques de la page suivante présentent une vue synthétique des variables d'identification des répondants



5.2. Une production de données à deux composantes

La recherche comporte deux composantes de production de données. Une recherche documentaire et une recherche de terrain subdivisée en quatre axes.

5.2.1. La recherche documentaire

Afin d'éviter de nous enserrer et de nous enfermer dans les discours nous avons enrichi la production de données d'une recherche documentaire par la consultation des études d'experts. La documentation ne s'est pas limitée au simple aléa-inondation. Elle s'est étendue au vaste domaine des aléas, désastres et catastrophes et a essayé de relever les tendances dominantes des études déjà réalisées et des clés théoriques convoquées par les différents courants de recherche pour essayer de saisir la réalité complexe de la gestion post-catastrophes en contexte de précarité.

La recherche documentaire relative au thème de l'étude a permis de préparer le projet de thèse, d'élaborer une première mouture de la « sensibilité théorique » envisagée et de concevoir l'approche méthodologique indicative prévue. La carence de centres spécialisés de documentation et de bibliothèques universitaires spécialisées en Haïti, notre lieu de résidence et de recherche, ne nous a pas permis de disposer d'ouvrages de référence de première main imprimés. Cet état de fait a fragilisé notre recherche documentaire et nous a contraint à prioriser en majeure partie les ressources électroniques, surtout les articles accessibles en ligne dont la consultation intégrale du contenu n'est restreinte par aucune mesure éditoriale et managériale. Les principales sources consultées sont les moteurs de recherche Google Scholar et Google, Cairn, Érudit, Revues.org, JSTOR etc.

La documentation relative aux travaux réalisés en Haïti et dans la région du Sud, à Cavaillon et Maniche notamment, en l'occurrence la littérature grise des rapports, recherches et consultations n'était pas toujours disponible au siège des deux administrations communales et dans les rares bureaux déconcentrés des Cayes, chef-lieu administratif du département du Sud et parfois même au siège central des organismes centraux à Port-au-Prince, la capitale. Cette pauvreté du matériel d'archives a limité notre capacité à mobiliser une approche socio et géohistorique qui aurait permis le croisement des échelles sociale, spatiale et historique afin de retracer la trajectoire de reconstruction post-inondation des localités riveraines de Dory et Grand-Place. Il ne nous restait que la possibilité de l'enquête exploratoire de terrain mêlant observations du territoire inondé, témoin des espaces impactés, et entretiens auprès des riverains et acteurs ayant vécu les derniers épisodes d'inondations et impliqués dans la reconstitution post-inondation.

À l'administration communale de Cavaillon, nous n'avons pas non plus trouvé d'archives conséquentes. Notre principal informateur a été le maire-adjoint que nous avons en maintes occasions rencontré. Les échanges portaient sur les dispositifs d'intervention de la mairie avant pendant et après la catastrophe, sur le support des partenaires de l'État central, des ONG, du secteur privé et des difficultés rencontrées à l'échelle de la coordination des interventions et de la non-application du prescrit constitutionnel de la décentralisation. Le maire-adjoint nous a présenté une liste officielle de huit opérateurs qui ont daigné aviser l'administration communale de leur présence lors du passage de l'ouragan Matthew. Leurs

interventions se cantonnaient surtout dans l'urgence et consistaient surtout dans les soins de premiers secours, dans la distribution de kits alimentaires, de semences, de tôles, de ciment etc. Il dénonce l'attitude d'une pléthore d'autres opérateurs internationaux et nationaux de l'aide qui interviennent directement sur le terrain sans daigner aviser l'administration communale. Ce genre de comportement et d'attitudes est courant et a été aussi signalé dans *L'évaluation en temps réel : réponse à l'ouragan Matthew en Haïti* (Grünwald & Schenkenberg, 2017)

Les auteurs en imputent les causes au leadership diversifié des autorités nationales, départementales et locales dans le processus de coordination des réponses et à la problématique de la décentralisation de l'autorité et du pouvoir, question politiquement sensible en dépit des prescrits de la Constitution de 1987. « Lorsque plus d'autorité et de marge de liberté était déléguée aux mairies, des équipes municipales jouaient un rôle plus important dans les échanges d'informations et l'identification des priorités humanitaires », précisent-ils (Grünwald & Schenkenberg, 2017, p.41).

5.2.2. Le déroulement de la recherche de terrain

La recherche de terrain s'est déroulée en deux principales étapes. La première a consisté en la reconnaissance exploratoire des lieux et des acteurs. La seconde a procédé à la co-production de données par observations, entretiens individuels et en groupes.

Étape 1 : Exploration de terrain : reconnaissance exploratoire des lieux et des acteurs.

Les activités de cet axe ont profité des trois missions exploratoires de reconnaissance des acteurs et des lieux de courte durée (2-3 jours) réalisées par les membres du projet et du volet social du projet crues des rivières de l'UCL en partenariat avec l'équipe de UEH/FAMV en mai 2015, septembre 2016, mars et avril 2017. Les séries de visites des zones ciblées par le projet ont permis

- la prise de contact avec les acteurs concernés, l'identification des localités affectées situées en bordure du lit et des berges de la rivière de Cavaillon et l'évaluation rapide, légère et partielle des dommages des crues de la rivière sur l'environnement, l'habitat et les champs ;
- la compréhension conjointe des modalités de greffage et d'articulation de la recherche sociologique du volet social aux relevés hydrologiques déjà entamés du volet technique ;
- la participation aux rencontres d'entretiens qualitatifs exploratoires individuels et en groupes avec des personnes ressources des localités ciblées, des acteurs institutionnels des structures de l'Etat (PMDN) et de certaines ONG's, des associations communautaires, religieuses et responsables des mairies et collectivités territoriales ;
- la participation en avril 2017 à l'animation conjointe de trois ateliers de concertation et d'échanges d'expériences d'une journée chacun dans les trois communes traversées par la rivière de Cavaillon : Camp-Perrin, Maniche, Cavaillon de concert avec les trois administrations communales concernées.

Étape 2 : Co-construction²² de données par observations, entretiens individuels et en groupes répétés

L'entretien compréhensif (Kaufmann, 2011) facilite la co-construction des données du corpus. Gisclard (2017, p.168) estime que « les entretiens compréhensifs permettent d'ouvrir sur des thématiques non définies au préalable où les explicitations fines de l'interviewé sont recherchées ».

Les activités de cet axe concernent la réalisation de l'enquête de terrain proprement dite. Privilégiant une approche anthropologique accessoirement basée sur la moyenne durée, celles-ci consistent en missions d'observation et d'entretiens individuels compréhensifs avec les acteurs de la base et semi-directifs approfondis avec les informateurs-clés nécessitant plusieurs séjours de terrain accordant du temps relatif au chercheur afin d'identifier les dispositifs endogènes mis en place par les riverains pour « habiter et vivre avec l'inondation », entreprendre des pratiques de rebond et de reconstruction, négocier les propositions techniques de solutions apportées par les acteurs institutionnels.

Des activités sommaires et informelles d'observation et d'enquête réalisées en décembre 2016 et mars 2017 ont précédé les premières missions administratives formelles et institutionnelles d'observation directe et d'entretiens individuels en lien avec l'enquête de terrain proprement dite débutée officiellement à la fin du mois d'avril 2017.

Nous avons réalisé des entretiens individuels et en groupes, certains répétés et suivis d'observations des dommages et de reconstitution des activités, auprès de plus de 200 riverains environ répartis et disséminés sur un linéaire de près de 30 kilomètres partant du déversoir de Dory pour aboutir à Grand-Place-Bonodo proche de l'embouchure. Les entretiens se sont déroulés indifféremment au domicile de l'enquêté, en cours de route, au marché, sur les lieux de travail des interlocuteurs et surtout dans les champs. Une proportion majoritaire d'agriculteurs enquêtés a été interviewée et leurs pratiques de rebond observées en trois ou quatre occasions selon le cas. Ces moments d'observation et d'entretien correspondaient occasionnellement aux moments des travaux personnels de réparation de l'habitat endommagé, des travaux collectifs de réfection des routes et de désembourbement des canaux d'irrigation entrepris dans le cadre des travaux à haute intensité de main-d'œuvre (HIMO). Mais ils concernaient surtout des périodes particulières et spécifiques liées aux travaux agricoles personnels entrepris suite aux dommages subis après la survenue de l'un des quatre épisodes d'inondation susmentionnés, objet de l'étude. Ils avaient surtout lieu lors de la préparation du sol, lors des étapes

22 Cette conception de l'entretien de recherche en tant qu'instrument de rupture mérite une attention particulière car elle ne va pas de soi. Il n'est pas rare, en effet, de prendre connaissance de recherches de type hypothético-déductif (caractérisées par la définition apriori de principes catégoriels) dans lesquelles les données ont été produites par entretien (Charmillot & Dayer, 2007). Poupard (1993), dans une analyse de l'évolution des discours et des débats entourant les entretiens de recherche montre que si, à partir des années 1970, les entretiens commencent à être considérés dans une perspective davantage constructiviste, leur conception actuelle reste encore très liée à une vision positiviste. Autrement dit, de nombreux-euses chercheurs-euses se servent de l'entretien sans adhérer aux principes épistémologiques qui le fondent, à savoir la prise en compte du « contexte discursif du locuteur » (Blanchet, 1985, p.14).

du sarclage et du labourage, au moment du semis et de l'entretien, au moment de la récolte. Dans certains cas, nous avons aussi suivi la trajectoire du produit récolté depuis le jardin jusqu'au marché. Nous avons ainsi observé des pratiques de décortilage et de vannage du riz, du maïs et du haricot, des scènes de transport de la récolte du champ à la maison, à dos d'âne ou de mulet, et des modes et des lieux de stockage sur le galetas à l'intérieur de la maison ou sur les arbres à l'extérieur de la maison. Quand l'occasion se présentait, nous avons aussi assisté aux opérations de décortilage (moulinage) du riz et au marchandage conduisant à la vente du riz fraîchement décortiqué à la coopérative et à la vente de la patate douce fraîchement récoltée sur place de la parcelle étant. Nous avons aussi effectué des visites dans les marchés de Cavaillon et de Dory, observé l'étal des marchandes afin d'identifier l'origine locale ou importée des produits agricoles offerts et évaluer les prix approximatifs des produits. Toutes ces observations étaient effectuées dans le but d'évaluer sommairement la disponibilité alimentaire et l'accès des ménages aux produits alimentaires de base après l'inondation et aussi et surtout de documenter le processus de rebond et de reconstitution des activités économiques des riveraines marchandes et commerçantes.

Pour l'analyse, nous avons privilégié et retenu pour les études de cas, parmi les entretiens les récits des agriculteurs relatant l'histoire du rapport de leurs parcelles avec l'un des quatre épisodes récents d'inondation survenus durant la période de mai 2016 à novembre 2017.

Pour la majorité des entretiens réalisés, nous avons collecté des informations sociodémographiques, agricoles et économiques relatives à la tranche d'âge, au sexe, au niveau de scolarisation, aux activités entreprises. Les données agricoles collectées concernent les pratiques agricoles et d'élevage post-inondation, les espèces cultivées et l'introduction de nouvelles variétés, la modification du calendrier agricole, la main-d'œuvre agricole d'entraide réciproque ou salariée. Les données économiques concernent les activités non agricoles de pluriactivité et de diversification des revenus, le commerce, les mutuelles de crédit et d'épargne, l'artisanat, la fabrication du charbon de bois et du bois de sciage, du bois de construction et des planches de menuiserie résultant des arbres tombés lors de Matthew et du sciage des troncs dans leur longueur, la pêche des poissons d'eau douce dans la rivière et dans les rizières bien que ce soit une activité marginale, autant d'activités post-inondation favorisant le rebond à partir des ressources trouvées sur place.

Un entretien individuel en milieu péri-urbain peut dériver en entretien collectif vu que la présence du chercheur étranger à la zone populeuse attire l'attention. Cela vient aussi du fait que parfois l'interlocuteur répondant ne dispose pas d'un coin discret pouvant faciliter un entretien en toute discrétion. Il n'est pas rare de voir s'agglutiner autour du chercheur d'autres membres de la localité qui soit gardent le silence soit interviennent si le sujet abordé concerne la localité.

Il en est de même en milieu rural, lorsque l'entretien a lieu dans un espace public, lors des travaux des champs réunissant plusieurs travailleurs, dans les gaguères, dans la cour d'une école, d'une église et surtout lorsque le sujet est d'ordre général et concerne la collectivité.

5.2.3. Deux outils de collecte : la grille d'observation et les canevas d'entretien.

5.2.3.1. La grille d'observation et les premiers thèmes préliminaires retenus

Les premières observations ont porté particulièrement sur

- les traces et marqueurs des dommages matériels et humains (maisons endommagées et champs dévastés, problèmes de santé inventoriés) ;
- les actions individuelles et collectives de relance et de reconstruction économiques liées à l'agriculture, à l'élevage, au petit commerce de détail, à l'artisanat (travaux agricoles de préparation du sol et d'entretien des champs, de production, d'ensemencement et de récolte et parfois d'écoulement et de vente des produits récoltés) ;
- les activités communautaires collectives de protection de l'environnement au bénéfice de la communauté résultant soit d'initiatives privées ou institutionnelles (murs secs de protection des maisons et des champs, plantation d'herbes de protection du sol et d'arbustes de protection des berges de la rivière, gabionnage, réfection des routes coupées et des canaux d'irrigation embourbés) ;
- la réactivation des pratiques préexistantes d'entraide et de solidarité suspendues et rompues après le passage de l'inondation (échange de tours de travail dans les coumbites d'entraide agricole, entraide lors de la reconstruction du logement (support à la réparation d'une toiture, d'un muret etc., mutuelles de crédit solidaire entre pairs et entre femmes).

Dans un autre registre a été aussi notée et relevée l'offre de services fournis par les acteurs de l'aide institutionnelle d'urgence et du secours local, étatique et internationale. Parmi cette offre figurent l'alphabétisation des adultes, le crédit aux mutuelles, la distribution d'aide alimentaire, d'outils aratoires, de semences, de tôles et cash for work.

L'ensemble de ces thématiques observées a suscité un ensemble de questionnements qui ont servi de matières premières pour l'élaboration des questions à inclure dans les canevas d'entretien individuel et en groupes.

5.2.3.2. Un canevas d'entretien au contenu indicatif et progressif conçu en quatre composantes

Dans le cadre de cette recherche, l'entretien tient un rôle déterminant. Plusieurs auteurs contemporains ont souligné son importance dans le cadre d'une approche compréhensive. Dans une visée de construction des données, Demazière (2008, p.15) estime que l'entretien de recherche « est la méthode par excellence pour saisir les expériences vécues des membres de telle ou telle collectivité ». Kaufmann (2011) mentionne la fonction de l'entretien compréhensif dans la co-construction des données d'un corpus. Gisclard (2017) différenciant entretiens compréhensifs et semi directifs mentionne la qualité des premiers qui permettent d'accéder en profondeur aux dimensions non préalablement fixées. Les seconds ont l'avantage de faciliter un cadrage thématique plus circonscrit.

La fiche d'observation et les premiers thèmes préliminaires retenus

Les premières missions de terrain ont permis de tester le canevas d'entretien individuel et son contenu. Les premiers échanges réalisés ont fait valoir la nécessité pour que le contenu du canevas soit indicatif et progressif. Cette posture répond à la conception de la recherche inscrite dans la démarche compréhensive et aux exigences de la théorisation ancrée. Nous avons nous-mêmes conduit les premiers entretiens individuels auprès de plus d'une centaine d'interlocuteurs de Dory à Grand-Place particulièrement. Cependant le terrain a imposé l'extension de l'enquête à d'autres localités habitées situées en bordure de la rivière et particulièrement affectées par les débordements des crues ou des ravines. La durée des entretiens formels varie suivant le cas de 30 minutes à 3 heures, notamment quand l'interlocuteur est volubile et disponible. Les informations sont transcrites dans des carnets de notes destinés à cet effet au moment de l'entretien. Quand les données recueillies sont denses, nous réservons un temps immédiatement après l'entretien pour retranscrire les informations dans notre carnet de terrain et entamer les premières ébauches d'analyse.

Le choix préalable de l'enregistrement audio a été délaissé vu les premières difficultés de l'entretien en contexte post-inondation où, en dépit de nos précisions réitérées, le chercheur était perçu comme fonctionnaire de l'aide humanitaire porteur d'espoirs attendus et la recherche comme un recueil de récits plaintifs de victimes réelles ou supposées en attente de secours éventuels. Une fois rentré le soir à la maison d'accueil, nous entamons ou poursuivons, selon le cas, les premières ébauches d'analyse spontanée du matériau recueilli consignées dans notre journal de terrain en accord avec les recommandations des spécialistes de la démarche adoptée.

Un canevas conçu en quatre composantes

Nous utilisons le terme de canevas d'entretien à la suite de Olivier de Sardan (1995) qui distingue le guide d'entretien du canevas d'entretien.

Le canevas est conçu en quatre composantes. Il revêt cependant un caractère indicatif et progressif. Indicatif au sens qu'il n'est pas fermé à toute nouvelle découverte du terrain. Progressif au sens que chaque situation nouvelle d'entretien a tenu compte des découvertes antérieures. Les données du canevas sont issues d'une ligne directrice de base diversifiant le plus possible les profils des interlocuteurs. Parmi ces différentes catégories de répondants, nous intégrons les informateurs privilégiés, les riverains ayant vécu deux épisodes ou plus d'inondations avant ceux de 2016, les nouveaux résidents, les déplacés, anciens résidents conservant encore des attaches dans la zone telles des jardins et exploitations agricoles.

Les entretiens portent sur les thèmes principaux suivants :

- Historique de l'implantation des localités et des modes d'habiter en milieu exposé à la probabilité d'inondation.
L'objectif est de pouvoir reconstituer l'histoire orale locale du contexte d'implantation des populations dans un espace à risques d'inondation.
- Histoire orale locale des épisodes d'inondation.

L'objectif est de pouvoir reconstituer l'histoire orale locale des crues et inondations présente dans la mémoire des habitants et ensuite pouvoir la comparer avec l'histoire officielle écrite.

- Décryptage des modalités de cohabitation avec les crues et inondations.

L'objectif est de dévoiler

- les dispositifs pratiques endogènes mis en place par les populations pour « vivre avec l'inondation »,
- les dispositifs pratiques métissés et négociés en vue de la mise en application de la « culture du risque » proposée par les experts.
- Dévoilement des regards émiques et étiques sur l'eau.

Dans cette partie, il s'agit de

- repérer et comparer l'évolution historique de la diversité des réponses pratiques et des options stratégiques d'anticipation ou de sortie de crise à chaque épisode de crues proposées par les populations et les experts ;
- mettre au jour les pratiques opérées par les habitants de recomposition et de réaménagements continus des lieux endommagés : habitation, champs agricoles etc. et des liens sociaux de solidarité, des systèmes de valeurs affectés lors des précédents épisodes.

Difficultés rencontrées

Nous n'avons pas échappé à la tension entre terrain et théorie, aux questionnements relatifs aux limites et frontières du terrain (Charlier & Van Campenhout, 2014), à la posture de recherche et à l'orientation épistémologique à adopter, au choix entre la compréhension et l'explication, au cadrage théorique, méthodologique et analytique à retenir (Schurmans, 2001, 2011).

Au stade final de la recherche, près de 175 entretiens furent jugés exploitables et ont facilité la production des données liées à l'objet de la recherche. Ils concernent les entretiens individuels d'affectés, d'inondés, de sinistrés, de membres et leaders de la société civile locale, d'organisations communautaires et religieuses, de dirigeants des collectivités locales.

La reconstitution de l'histoire orale locale des crues, des inondations et des localités s'est avérée difficile pour une grande majorité des répondants confrontés à l'oubli et à la faiblesse de la mémoire tiraillée entre sélection et oubli. Pour y remédier, nous avons tâché de la reconstituer et/ou la compléter en diversifiant et croisant les sources d'informations glanées au cours d'entretiens auprès des anciens résidents et informateurs clés et la documentation à partir d'archives.

5.3. Conclusion du chapitre

Ce chapitre a traité de la méthodologie et du déroulement de la recherche de terrain. Il met en exergue les points suivants. La recherche a opté pour une démarche méthodologique compréhensive, exploratoire et qualitative. L'échantillonnage s'est basé sur les critères de milieux, d'acteurs, d'événements et de processus. La recherche a privilégié l'entretien compréhensif et l'observation du contexte socio-écologique. L'entretien a eu une place prépondérante en tant qu'instrument de rupture permettant la co-production de données et la mise en exergue du sens donné par les riverains eux-mêmes aux phénomènes qu'ils vivent et auxquels ils sont confrontés.

Deuxième partie :
Présentation des résultats de la recherche
de terrain et analyse des données.

Introduction

Cette deuxième partie est issue des thématiques qui ont émergé de l'analyse du dépouillement des données de terrain relatives à la gestion locale des épisodes de crues. Elle reprend l'essentiel des entretiens, certains réalisés sur un mode conversationnel, sur une période s'échelonnant et s'intercalant entre 15 et 18 mois auprès de 170 à 200 agriculteurs-éleveurs, de membres et leaders de la société civile locale, d'organisations communautaires et religieuses, de dirigeants des collectivités locales, de riverains de la rivière de Cavaillon repérés sur une longueur de près de 30 kilomètres, partant du déversoir de Dory situé en amont et aboutissant à la localité de Grand-Place située en aval, proche de l'embouchure.

Ces entretiens retracent particulièrement les rapports à la rivière des populations de deux sites principaux d'enquête, Grand-Place de la commune de Cavaillon et Dory de la commune de Maniche. Ils signalent aussi à titre comparatif des exemples de ceux d'autres localités rurales et périurbaines environnantes, Bérard, Clonard, Bercy, Bonodo et périurbaines Grandier, Passéclos et Delmasse etc. dans la mesure où chaque localité entretient des rapports spécifiques à la rivière en fonction de son histoire et des ressources dont elle dispose. Ils portent sur l'habiter en zones inondées en général et plus spécifiquement sur l'histoire de la localité, l'histoire des inondations, sur les rapports des habitants à la rivière et aux ravines, sur les dispositifs et limites de l'alerte institutionnelle anticipative portée par les pouvoirs publics et les signes endogènes annonciateurs de l'état du temps, sur les dispositifs de survie et de rebond après des épisodes d'inondation.

Ils renseignent sommairement sur l'ensemble des pratiques mobilisées pour faire face à l'inondation durant les trois moments clés de l'épisode : le temps 1 de mise en branle des activités de prévision et des consignes d'alerte précédant l'évènement, le temps 2 de mise en place des actions assurant la survie et le secours pendant l'évènement et le temps 3 de mise en œuvre des actions de reconstitution ou de reconstruction des biens meubles et immeubles endommagés après l'évènement (maisons, exploitations agricoles, infrastructures). Le plan d'exposition de ce texte suit ce schéma des trois temps. Il est précédé d'une mise en contexte historique des inondations dans les sites d'études et suivi d'une conclusion.

En se référant à l'histoire orale locale, certains anciens des sites de recherche rencontrés font remonter à l'année 1954 la fréquence continue des cyclones, la hausse des crues, le ruissellement et les ravines générateurs d'inondations dans la région de Cavaillon. Depuis cette date, les crues de la rivière de Cavaillon l'inondent périodiquement. La mémoire des riverains faillit à dénombrer le nombre total d'épisodes vécus d'inondation. Trois ou quatre épisodes reviennent plus souvent dans les entretiens : Hazel en 1954 qui inaugure la série, l'avant-dernier en date, l'ouragan Matthew du 4 octobre 2016, le cyclone Cléo en 1964 et les inondations du 21 mai 1972 sans pouvoir parfois en préciser l'année.

Le temps 1 précédant l'évènement correspond au temps 1 de l'alerte préventive destinée à aviser la population et à la prise en charge de sa sécurité. Face à une hausse des crues annonciatrices d'inondation, populations concernées et acteurs de l'intervention humanitaire s'activent pour obtenir ou diffuser l'information essentielle nécessaire à la sécurité des vies et des biens. Les actuels riverains

combinent l'alerte institutionnelle faite par les organes des pouvoirs publics affectés à cet effet et les signes endogènes annonciateurs de l'état du temps.

Dans le premier cas, les municipalités et collectivités territoriales de Cavaillon et de Maniche, et les bureaux de la protection civile de ces communes, prennent en charge l'alerte. Elles utilisent plusieurs canaux de transmission de l'information : les médias audiovisuels, le mégaphone, les lieux publics de rassemblement etc. Toutefois, les répondants estiment que l'alerte institutionnelle relativement présente et manifeste lors des saisons cycloniques se fait rare lors des simples épisodes de crue et d'inondation.

Le temps 2 de l'évènement est celui d'assurer la survie, de se mettre à l'abri et d'organiser les secours. Les riverains, face aux menaces d'inondation, se mettent à l'abri des premières vagues en mobilisant du temps, des lieux et des liens. Une première partie du texte met en évidence une diversité de lieux de refuge et des temps de refuge variables allant d'une soirée chez un proche aux tentes et abris provisoires qui peuvent devenir définitifs en passant par de brefs séjours dans les lieux publics (écoles, églises) limités dans la durée.

Une deuxième partie montre comment les liens sociaux de la solidarité familiale, communautaire et humanitaire sont mis à profit. Elle met l'accent sur les pratiques familiales d'assistance repérées dans la réalité avant, pendant et après l'évènement. Elle met aussi l'accent sur la dynamique associative d'entraide communautaire grâce au leadership de natifs sensibilisés et conscientisés, résidents restés sur place et migrants partis à la capitale et dans la diaspora. En dernier lieu, l'aide humanitaire institutionnelle nationale et internationale d'urgence est mentionnée.

Le troisième moment est le temps 3 de la reconstruction. C'est le temps de rebondir, de s'assurer un abri sûr, d'entamer la réparation et/ou la reconstruction du bâti fissuré ou détruit, de reconstituer les biens perdus, (le cheptel, les récoltes, les produits artisanaux et les marchandises stockées), les lieux et le matériel de travail endommagés ou détruits (les champs, les exploitations agricoles, les ateliers d'artisans, les outils de travail) et de redynamiser les liens sociaux perturbés (familles dispersées, réseaux d'entraide et de solidarité rompus et affectés par les déplacements et l'indisponibilité des membres).

Les entretiens mettent en relief les pratiques où « l'invention du sujet » et de « l'acteur local » se met en place et participe à la création de nouveaux lieux et liens post-inondation ou à la recomposition des anciens lieux et liens. Ainsi sont mises en évidence

- les pratiques de rebond qui facilitent l'invention ou la reconstitution physique des lieux endommagés (lieux privés et collectifs, gestion des communs) et la production des liens sociaux familiaux et communautaires perturbés par « la rupture de l'évènement » après Matthew ou après tout autre épisode d'inondation,
- les pratiques de pluriactivités économiques de relance et de rebond,
- les pratiques agricoles, les adaptations permettant l'expérimentation de nouveaux sentiers en réponse aux dommages des crues aux champs, aux plantes, aux animaux et aux changements climatiques.

Chapitre 6 :

Contexte sociogéographique et économique des crues de la rivière de Cavaillon

Les précédents chapitres ont traité de l’ancrage théorique et méthodologique de l’étude. Ce présent chapitre renseigne sur les caractéristiques essentielles de la région d’étude, des sites de la recherche et sur celles des unités d’observation. La présente recherche localisée dans le département géographique du Sud d’Haïti concerne deux principaux sites d’étude, Grand-Place et Dory, constamment affectés par les crues et inondations. Pour bien situer et comprendre l’ancrage sociogéographique et la position administrative de ces deux principaux sites d’études, il s’avère nécessaire de présenter d’abord l’organisation territoriale et administrative de la République d’Haïti suivie des caractéristiques de chacune des deux communes concernées par cette recherche.

Ces deux sites sont deux localités/habitations relevant administrativement chacune des deux communes précitées, Grand-Place de Cavaillon et Dory de Maniche.

6.1. Organisation territoriale et administrative d’Haïti et choix des sites principaux de recherche

Le territoire de la République d’Haïti, d’une superficie de 27.750 km², est administrée en trois niveaux hiérarchiques : le département, la commune et la section communale. Depuis le décret-loi du 30 octobre 2003, il est réparti en 10 départements géographiques, 42 arrondissements, 140 communes, 64 quartiers et 570 sections communales (IHSI, 2015). Chaque section communale est elle-même répartie en un nombre incalculable d’habitations et celles-ci subdivisées en une myriade indéfinie de localités. Cependant, les réalités sociogéographiques d’habitations et de localités ne sont pas mentionnées comme subdivisions administratives par le susdit décret. La prise en compte de ces deux réalités sociogéographiques a varié historiquement au gré des diverses Constitutions de la République aussi bizarre que cela puisse paraître. Cette mise en invisibilité n’est pas l’effet du hasard. Ces réalités sociogéographiques se situent majoritairement dans l’espace rural, aux échelons inférieurs de l’organisation territoriale de la République d’Haïti où l’offre de services publics peut se compter sur les doigts de la main. Les deux sites principaux de la recherche, Dory et Grand-Place, en font partie. Tantôt considérés comme habitations, tantôt comme localités, la confusion règne sur leur statut véritable. Dans la réalité, si tout le monde s’accorde à reconnaître la réalité physique et administrative de la section communale, subdivisée théoriquement en habitations de grande dimension qui sont elles-mêmes réparties en localités de plus petite dimension, le consensus est loin d’être atteint lorsqu’il s’agit d’établir la distinction entre l’habitation et la localité, les deux derniers échelons informels de l’organisation du territoire rural. Nous y reviendrons plus loin.

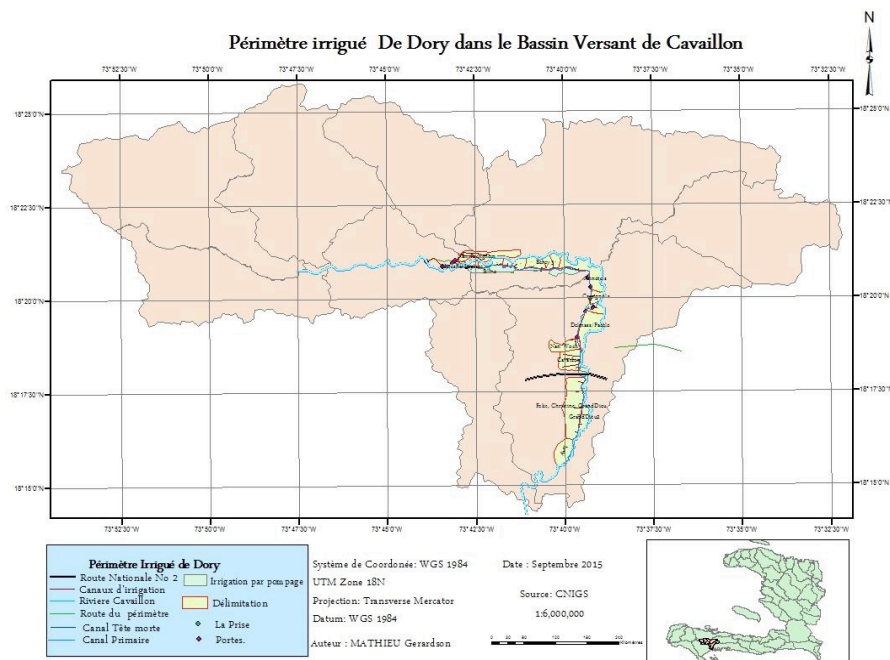
La recherche se déroule dans le département du Sud d’Haïti et concerne particulièrement deux communes, Cavaillon et Maniche, traversées par la rivière de Cavaillon, objet spécifique sur lequel porte la recherche. Au sein de chacune de ces deux communes a été sélectionné et retenu un site principal, Grand-Place à Cavaillon et le bourg de Dory à Maniche. Grand-Place est officiellement considéré

comme une localité de l'habitation Bérard, réalité administrative que ne supportent pas les habitants de Grand-Place. Le site de Dory, autre site principal de l'enquête, est le centre administratif de la section communale éponyme du même nom, officiellement considéré comme le bourg principal de la section communale où sont concentrés les services administratifs (bureau du CASEC, marché, centre de santé, école nationale, etc.).

Les critères qui ont prévalu au choix de ces deux sites (localités/habitations) répondent à des justifications et préoccupations d'ordre institutionnel, technique et opérationnel liées au fait que cette étude s'effectue dans le cadre d'une coopération interuniversitaire entre la Faculté d'Agronomie et de Médecine Vétérinaire (FAMV) de l'Université d'État d'Haïti (UEH) et l'Université Catholique de Louvain (UCL). Le projet de renforcement des capacités d'expertise universitaire de l'équipe du Génie rural de la Faculté d'Agronomie et de Médecine vétérinaire (FAMV) dans le domaine de la caractérisation des crues et de la charge sédimentaire des rivières vise à renforcer les capacités du pays dans la gestion et la prévention des risques naturels dans les domaines de l'hydrologie et de l'hydraulique fluviale et sédimentaire.

Pour les fins de la recherche et pour maintenir une cohérence organisationnelle d'ensemble nous avons aligné les sites retenus de la recherche sociale sur ceux de la recherche hydrologique. Ce souci d'interdisciplinarité pragmatique dépasse le cadre de cette thèse. Il répond à un objectif de production de savoir à partir d'une posture épistémologique commune privilégiant le terrain. Le premier site retenu, Dory, est le site où est situé un déversoir en amont, lieu choisi pour débiter le relevé des mesures hydrologiques, des débits de la rivière plus particulièrement, par l'équipe d'hydrologues du laboratoire de recherche. Le second site, Grand-Place, est situé en aval de la rivière, proche de l'embouchure où l'eau de la rivière se jette à la mer et où est placée une station hydrologique de mesure du niveau de l'eau de la rivière.

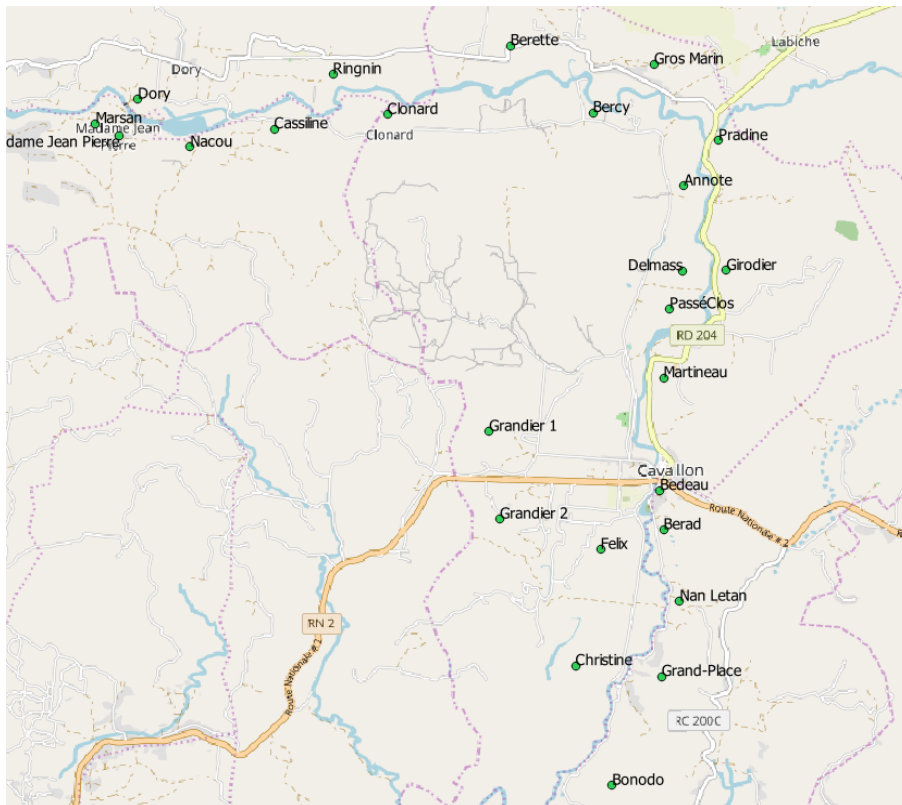
Carte 1 : Localisation des sites d'études de Dory à Grand-Place par rapport à la rivière de Cavaillon



Sources : (Matthieu G., 2016)

Cependant, entre Dory et Grand-Place existent une dizaine « d'habitations-localités » situées sur les berges de la rivière de Cavaillon et qui subissent aussi à chaque épisode d'inondation les dommages de la hausse des crues. Certaines d'entre elles présentent des caractéristiques proches du milieu rural (Clonard et Bercy, Marsan et Félix) ; d'autres localisées à proximité de la ville (Delmasse, Passéclos, Grandier et Bedo) offrent les traits de quartiers péri-urbains. Dans le souci de comparer des données d'une diversité de situations possibles et de relever des similitudes et des différences, nous avons intégré certaines d'entre elles à l'étude. Elles ont constitué les terrains secondaires d'enquête où nous avons passé moins de temps et interviewé moins de riverains. Dans l'ensemble des graphiques présentés antérieurement, les graphiques 3 et 4 donnent un aperçu du pourcentage de riverains interviewés par site d'étude. Une proportion de 42 % des riverains interviewés l'ont été à Grand-Place et 23 % de répondants l'ont été à Dory.

Carte 2 : Localisation des sites d'études de Dory à Grand-Place par rapport à la rivière de Cavaillon



Source : (Mathieu G, 2019)

6.2. Présentation des terrains communaux d'étude : les communes de Cavaillon (Grand-Place) et de Maniche (Dory)

Une brève présentation historique des deux communes de Cavaillon et de Maniche nous aidera à mieux comprendre l'évolution de leur trajectoire et l'aménagement de l'espace territorial. Historiquement, le bourg de Cavaillon aurait existé bien avant l'arrivée des conquérants espagnols sur l'île d'Ayiti, nom amérindien de l'île en 1492 et avant la colonisation française de 1625. Les vestiges de cavernes repérés témoignent de la présence de peuplades à peau cuivrée, que l'expédition espagnole de 1492 en quête d'épices dirigée par l'italien Christophe Colomb, croyant débarquer aux Indes, dénomma Indiens. Ces peuplades diverses disséminées sur tout le continent américain sont reconnues comme des Arawaks, des Taïnos, des Ciboneys, des Caraïbes. Elles furent décimées par la conquête espagnole et remplacées par des esclaves noirs transportés d'Afrique dans les cales des bateaux négriers par le commerce triangulaire de la traite des noirs (Madiou, 1847).

La commune de Cavaillon, un des lieux de notre étude, relève du département géographique du Sud d'Haïti. Elle a une superficie de 214,97 km² et est subdivisée en cinq sections communales ainsi dénommées : 1^{ère} Boileau, 2^{ème} Martineau, 3^e Gros Marin, 4^e Marc Eric et 5^e Laroque. Les statistiques récentes et fraîches ne sont

pas disponibles, le 4^e et dernier recensement de la population remonte à 2002. Le 5^e est attendu cette année 2019. Les dernières estimations officielles de l'Institut haïtien de statistiques et d'informatique (IHSI) datées de 2015 (population totale par sexe, population de 18 ans et plus estimés en 2015) indiquent que la commune de Cavaillon a une population totale de 48.687 habitants dont 25.648 hommes et 30.327 habitants de plus de 18 ans. Ces chiffres indiquent une densité de population de 216 habitants/km², une proportion presque identique de femmes et d'hommes et la jeunesse de la population. La population urbaine recensée lors était de 2274 habitants dont 1159 hommes. La section communale de Boileau qui contient la localité de Grand-Place comptait 16.604 habitants dont 8.761 hommes. (IHSI, 2015)

La commune de Maniche, le second lieu de l'étude a une superficie de 124, 81 km² et comptait en 2015, une population totale de 23 934 habitants dont 12.787 hommes et 14 250 habitants de plus de 18 ans. Ces chiffres notent une densité de population de 174 habitants/km², une proportion presque identique de femmes et d'hommes et la jeunesse de la population.

La population totale par sexe, population de 18 ans et plus estimés de la section communale de Dory en 2015 accuse 6 019 habitants. La population masculine est de 3 225 hommes, la population féminine de 2 794 femmes et la population de 18 ans et plus est estimée à 3 575 habitants.

6.3. Sites principaux de la recherche.

Dory et Grand-Place : Habitation ou localité ?

6.3.1. Habitation et localité : deux réalités géographiques entre abandon administratif et confusion toponymique

Les deux sites principaux de la recherche se situent aux échelons inférieurs de l'organisation territoriale de la République d'Haïti. La section communale est subdivisée théoriquement en habitations de grande dimension qui sont elles-mêmes réparties en localités de plus petite dimension.

Dans la réalité, si tout le monde s'accorde à reconnaître la réalité physique et administrative de la section communale, le consensus est loin d'être atteint lorsqu'il s'agit d'établir la distinction entre l'habitation²³ et la localité, les deux derniers échelons informels de l'organisation du territoire rural.

Quels sont les critères qui permettent de distinguer une habitation par rapport à une localité qu'elle englobe. La confusion règne. Non seulement elle est toponymique mais elle est aussi historique et sociopolitique. Des conflits sourds d'origine socio-politique existent entre originaires d'une localité et d'une habitation au point que les jeunes informateurs et parfois certains résidents âgés, natifs ou non, n'arrivent pas toujours à établir, de bonne foi, la distinction entre ces deux dénominations. La toponymie officielle aussi alimente la confusion. Cette lacune est exploitée à profit de nos jours en contexte de crise économique, de chaos politique ou de catastrophes environnementales et d'offre d'aide humanitaire. De plus, dans leur désir de singulariser et d'assurer une certaine visibilité à leur patelin d'origine,

23 Une habitation englobe plusieurs localités.

ou pour des motifs plus matériels de quête de dividendes politiques, de rentes économiques ou d'accumulation de capital social, certains résidents se présentant en leader, titre dont ils s'affublent eux-mêmes sans consécration et légitimité aucune de l'ensemble de la communauté, tendent à mettre en relief leur agglomération, aussi petite soit-elle en superficie et population. En dépit des objectifs nobles qui peuvent animer ces leaders autoproclamés, ces actions parfois isolées, entravent toute intervention non planifiée d'acteurs étatiques ou non, extérieurs au milieu, peu imbus de l'organisation socio-territoriale du milieu. D'autres facteurs d'ordre historique, linguistique et politique président à cette confusion des toponymes. Une brève historique de l'aménagement du territoire permettra de comprendre cette confusion (Romain, J.B., 1959).

Historiquement, du temps de la colonisation française, l'espace haïtien était morcelé en grands domaines caféiers, sucriers ou autres appartenant aux colons et sur lesquels existaient des « places à vivres » attribuées aux esclaves pour leurs besoins de subsistance. Ces grandes plantations se réalisaient sur de grandes « habitations » ou domaines qui portaient le nom générique du colon propriétaire. Ce mode d'exploitation où prédominait la monoculture de rente destinée au marché français, faisait injonction à tout colon de ne commercer qu'avec la métropole en vertu du Pacte Colonial prescrivant la règle « tout par et pour la métropole ». Ce système dit « système de l'Exclusif » a été aussi caractérisé par les historiens « d'économie de plantations », de mode d'exploitation plantationnaire. Ce mode de dénomination perdure encore. Les mêmes noms patronymiques ont traversé le temps et existent encore aujourd'hui comme toponymes pour désigner les lieux parallèlement, confusément et concurremment avec d'autres patronymes ajoutés au cours des deux siècles suivants d'existence d'Haïti en tant qu'État libre. Cette confusion entraîne aujourd'hui qu'un même lieu géographique puisse être identifié sous quatre à cinq toponymes différents désignant le patronyme de chacun de ses propriétaires ou possesseurs successifs. Le locuteur peut ainsi se référer au patronyme historique du temps de la colonie. Il habite par exemple l'habitation Dory du nom de l'ancien colon (Anglade, 1982).

Cependant au lendemain de l'Indépendance politique en 1804, les dirigeants politiques du nouvel État naissant ont procédé à une distribution de terres au profit des combattants de l'Armée indigène triomphante, généraux, officiers et soldats et des grands dignitaires de l'État. Chaque domaine ou habitation a été attribué soit à un Général de l'armée indigène triomphante, soit subdivisé entre officiers et soldats. Au fil des transactions foncières successives, le domaine ou l'habitation change de nom et chacune des nouvelles propriétés peut être désignée par le patronyme du nouveau propriétaire ou possesseur. Cette pratique est courante en milieu rural de distinguer un lieu par le nom du nouveau propriétaire ou possesseur sans que l'ancien nom ne soit gommé dans l'esprit des anciens natifs. La situation se complique quand le toponyme correspond à une caractéristique du lieu ou à tout autre imaginaire. Par exemple, Trou Canari, Trou chouchou, Nan bambou, Vye kay, Nan centime etc.

Un deuxième obstacle, générateur de confusion, est d'ordre linguistique. En créole, le lieu de résidence est parfois précédé de « Ka » signifiant en français « chez » ou de « bitasyon ». Le locuteur peut dire : je réside « ka Paul » ou « Nan bitasyon Paul ». L'usage du mot créole « bitasyon » n'a pas la même connotation ni le même ordre de grandeur que le terme « habitation » français référant au domaine du

colon. À partir de là, la confusion est totale dans l'esprit de l'enquêteur qui recueille les données sans une mise en contexte socio-culturelle des notions utilisées. Cette confusion est aussi en partie à la base de nombreux litiges fonciers et politiques. Elle dénote le peu de cas de l'organisation du territoire rural et explique l'état d'abandon dans lequel se trouvent les populations riveraines du milieu rural.

6.3.2. Le Bassin versant de Cavaillon

Le bassin versant de Cavaillon s'étale sur une superficie de 376,88 km² et la rivière de Cavaillon ruisselle sur un cours d'eau de 51,68 km de longueur avec une pente de son lit variant de 2 à 12 %. Les rivières Boulmier et Opaque sont ses principaux affluents. Le débit moyen interannuel de la rivière Cavaillon est estimé à 284,15 m³/s. L'aire du bassin versant s'étale majoritairement à une altitude de moins de 500 m. Des altitudes élevées variant de 1 000 à 1 500 mètres sont observées dans la partie nord-ouest du bassin versant. Un Comité de gestion du bassin versant de Cavaillon a été mis en place en 2014. Celui-ci n'est toutefois pas encore fonctionnel.

Lors des crues, les inondations qui en résultent touchent particulièrement certains quartiers riverains de la rivière Cavaillon, un marché près du pont en rive gauche et le pont de Cavaillon. Les responsables locaux ont souligné l'importance de réduire les crues de la rivière par le traitement approprié des ravines suivantes en amont de la ville : Gros Marin (et ses affluents Citoyen, Laporte et Grand-Diable) et Sable (rivière Bonnefin).

L'histoire de la région nous révèle que le système de production agricole de la zone est constamment sujet à des évolutions majeures. En plaines, on est passé de la culture de la canne-à-sucre dominante dans la zone depuis la période coloniale à la culture de la banane. Lisons Ardouin (1832) qui nous apprend d'où la rivière de Cavaillon prend sa source, de la largeur du lit de la rivière à l'époque, des sucreries existantes, de la présence depuis lors de la charrue, de la production de café et d'un embarcadère.

D'autres endroits ont préservé une superficie à la canne pour la fabrication du clairin et du sirop. La fermeture de l'usine sucrière Centrale Dessalines aux Cayes au début des années 90 face à la concurrence du sucre importé, résultante des choix économiques d'inspiration néolibérale des gouvernements de l'après Duvalier sous la houlette des « Chicago boys » proches de l'école de Chicago, a contraint les agriculteurs à s'adapter au marché.

Dans toute la région de Cavaillon, l'ouverture à la fin des années 70 de la FACOLEF, une entreprise de transformation de la tomate en jus et pâtes, a aussi contribué à la transition agraire et a eu des impacts de divers ordres à Grand-Place et Dory. On a observé lors le passage de la culture de la canne-à-sucre dominante à celle de la tomate, de l'agriculture pluviale à l'agriculture irriguée suite aux investissements effectués dans les canaux d'irrigation. La cessation d'activités de l'entreprise incendiée au début des années 1980 a encore contraint les agriculteurs à s'adapter à nouveau.

6.3.3. La ville de Cavaillon : entre étalement urbain, crues de la rivière et les eaux de ruissellement

Un étalement périurbain caractérise la ville de Cavaillon depuis le bitumage de la route du Sud à la fin des années 1970 et le phénomène migratoire caractéristique des suites d'une inondation et de la conjoncture politique de l'après Duvalier en 1986. La croissance démographique et l'exode rural sont des facteurs à l'origine de la naissance et du greffage de nouveaux quartiers périphériques, « de fronts d'habitations émergents » et de l'extension des anciens en superficie et en populations. Particulièrement au haut d'une colline surplombant la ville, à Morne Brouette, émerge une agglomération de migrants écologiques fuyant les crues de la rivière en contre-bas. Depuis l'érection de cette agglomération, la ville reçoit continuellement les eaux ruisselant de la ravine Brouette. Selon le maire-adjoint, cette greffe aurait été à la base de l'amplification de l'inondation fréquente de la ville, inondation due soit par le débordement des crues des rivières (Joseph, 2018), et soit sont « des inondations par ruissellement dites *flash flood* ». Depuis l'ouragan Matthew, les riverains ont rapporté une pression sur les terrains malgré la tendance à la hausse vertigineuse des prix du marché foncier et immobilier à l'échelle de cette localité. Cette même tendance est observée aussi à Bedo, localité voisine située sur le versant opposé. Les zones dites rurales (Dory, Grand-Place) connaissent aussi des transformations s'apparentant à ce que d'autres chercheurs considèrent ailleurs comme de « l'urbanisation en montagne » (Hewitt & Mehta, 2012).

6.3.4. Dory : entre sédiments de la rivière et galets de pierres de la ravine blanche



Photo 1 : La rivière de Cavaillon et des sédiments après une crue
Photo Adermus Joseph, 2018



Photo 2 : Galets de pierres transportés par la rivière
Photo Adermus Joseph, 2018

Au bourg de Dory, la réalité de l'alignement et du regroupement des maisons, l'existence de rues, de services de distribution de l'énergie électrique sont des indicateurs manifestes du passage progressif du rural à l'urbanisation en montagne. Les habitants du centre de la bourgade de Dory habitent un espace légèrement au-dessus du niveau des berges, éloigné et distancé de la rivière de plus de deux (2) kilomètres environ. Cependant, un phénomène relativement récent s'est accentué rapidement : le surgissement des ravines. Les riverains de Dory ne sont pas à l'abri des débordements de la ravine blanche, menaçante et dangereuse en temps pluvieux.

Si leur habitat est à l'abri des inondations dues aux crues de la rivière, il est cependant exposé aux débordements de la ravine Blanche. Leurs parcelles agricoles situées à proximité des berges sont loin d'être épargnées par la double furie de la hausse des crues et des ravages des ravines. Les agriculteurs de la plaine Régnier, de Ka Siline, de Maréchal en ont fait les frais et ont perdu leurs investissements lors des quatre récents épisodes d'inondation sous étude de mai et d'octobre 2016 et d'avril 2017.

Cependant, un phénomène relativement récent s'est accentué rapidement : le surgissement des ravines. Les riverains de Dory ne sont pas à l'abri des débordements de la ravine Blanche, menaçante et dangereuse en temps pluvieux.

Depuis les années 1970, une digue en forme de déversoir a été construite. Elle contient et retient l'eau de la rivière qui est canalisée dans des canaux pour l'irrigation des champs agricoles. Son drainage vers des canaux a certes permis à la rivière de s'inscrire dans l'économie locale et de la stimuler, de donner une relative impulsion aux localités situées en aval (Clonard, Bercy, Cassagnol, Anote, Delmasse,

Passéclos. L'implantation de l'usine FACOLEF promouvant la culture de la tomate pour les besoins de son entreprise de transformation des produits agricoles a été l'une des expériences tentées à la fin des années 1970 mais qui s'est arrêtée depuis l'incendie de l'usine en 1984.

Cependant, lors de l'ouragan Mathew, un pan du déversoir de Dory a rompu. La digue a cédé à la forte pression des crues, inondant les plaines agricoles proches de Régnier, de Maréchal, de Ka Siline, ensédimentant les parcelles de tonnes de sédiments, divisant les superficies et détournant le lit de la rivière. Les berges ont été aussi inondées par la hausse des crues de la rivière suite à la rupture des gabions placés d'un seul côté selon les interlocuteurs. Ceci a provoqué le détournement du lit initial de la rivière et l'emprunt d'une autre voie. Du bétail a été emporté, des jardins inondés, et des récoltes détruites. 35 maisons ont eu leur toit enlevé selon le recensement effectué par les autorités locales du Conseil d'administration de la section communale (CASEC). Les effets n'ont pas longtemps attendu : *mayi tounen rozo* », (le maïs s'est transformé en roseau). C'est cette figure de style qu'a utilisée Nômil pour peindre le tableau d'après Matthew dans la localité de Dory. Pour y remédier, il suggère de « faire de nécessité vertu » faute de ressources.

Manje-a deranje-w , ou bouyi remèd, ou remanje manje-a.

Lorsque la nourriture vous dérange, tu prends des remèdes et tu manges le reste à nouveau.

Cette rupture est venue une fois de plus rappeler que l'expertise technique, à elle seule, peine à maîtriser la rivière et ses crues et à assurer la protection des enjeux situés à proximité des berges (maisons et exploitations agricoles).

Les récits d'entretien ont toutefois révélé que les inondations subies par le bourg de Dory n'ont pas été causées par les crues de la rivière mais par le débordement de la Ravine Blanche qui a aussi endommagé les maisons. De même, tous les dommages subis ne résultent pas tous de la rivière mais d'une combinaison de facteurs dus à d'autres aléas connexes. Les toits de l'église catholique St Pierre Clavert et de l'école presbytérale allaient s'effondrer suite aux bourrasques et aux forts vents de l'ouragan. Les premiers déplacés que ces deux établissements avaient hébergé dans leurs locaux, mais pas pour longtemps, ont dû être relogés ailleurs, éparpillés, certains dans des familles d'accueil et d'autres accueillis à l'école nationale des garçons.

Les dommages n'ont pas seulement été d'ordre matériel. Sur les marchés locaux, le constat de la rareté des produits agricoles du terroir a été très prononcé. Leur substitution par des produits importés a augmenté le prix des produits de première nécessité, ce qui a eu un impact sur la vulnérabilité et la sécurité alimentaire des inondés et affectés.

6.3.5. Grand-Place : entre les eaux de ruissellement des collines et les inondations des berges



Photo 3 : Crevasses laissées par les inondations des berges
Photo Hugues Foucault



Photo 4 : Pierres apportées par les eaux de ruissellement des collines
Photo Sandra Soares-Frazao

Grand-Place, un des deux sites principaux d'enquête, est une des diverses localités de l'habitation Bérard située dans la 1ère section communale de Boileau de la commune de Cavaillon. Chacune des localités enquêtées a une histoire particulière avec les crues de la rivière de Cavaillon. Les crues peuvent survenir à l'occasion des inondations, des cyclones, des pluies diluviennes, des débordements des ravines.

Elles n'atteignent pas les différentes localités au même moment ni au même rythme ni avec la même intensité. Ces constats confirment les différents essais de typologies et de catégorisations réalisés par les chercheurs outre-mer relatifs à la réalité occidentale (Crozier *et al.*, 2017) et repris par les récentes recherches de chercheurs haïtiens dans la région (Joseph, 2018 ; Matthieu, 2017). De même leurs causes et effets sont différents.

Remonter aux premiers temps de la fondation de Grand-Place comme habitation-localité et communauté organisée n'est pas chose aisée. Les archives écrites n'existent pas et la mémoire des aînés rencontrés est peu fidèle. Grand-Place est l'une des multiples agglomérations habitées avec une population agglutinée sur la rive gauche à proximité de la rivière de Cavaillon en allant vers la mer. Sur la rive droite se situe la plaine de Félix plus vaste en superficie et qui garde encore en partie d'anciennes cannaies de la région. Deux micro-entreprises modernes de transformation de la canne en clairin s'y sont récemment installées.

Grand-Place comprend une partie basse qui borde la rivière de Cavaillon et une partie haute située sur une colline étagée. Elle a la forme d'un arc de cercle. La partie basse, la plaine, se situe dans l'arc de cercle. Elle est une menue vallée assez étroite peu habitée, coincée entre la rivière et la colline. La partie surélevée, la colline, abrite les maisons d'habitations. La basse plaine, marécageuse en temps pluvieux, « makaille » disent les riverains en créole pour traduire le vocable français « marécage », est constituée d'un bas-fonds qui s'étire du pied de la colline et s'étend jusqu'aux berges de la rivière. Une partie se dessèche plus rapidement grâce à la décrue et on peut y cultiver aussi d'autres cultures, la patate, la banane, le haricot, le maïs etc.

Les inondations des années 1954 (Hazel), 1964 (Cléo) et surtout celles du 21 mai 1972 ont contraint les habitants à fuir la plaine inondable et à déménager vers les hauteurs. Ce déplacement des résidences vers les hauteurs épargne les résidences des riverains des crues de la rivière de Cavaillon mais ne les garantit pas pour autant des débordements des ravines, des dommages causés par le passage des ouragans et des forts vents qui les accompagnent. Leurs exploitations et champs agricoles et leur gros et petit bétail, leurs principales sources de revenus, situés en plaines et en bordure de la rivière sont dévastés à chaque épisode de hausse des crues et des débordements de ravines.

La basse plaine, dans ses deux versants qui jouxtent la rivière, (au Nord, la petite vallée de Grand-Place et au Sud, la moyenne vallée de Félix) était occupée en certains endroits avant octobre 2016 par des îlots de bananeraies, une menue rizière s'étendant de Grand-Place à ti chonette et Bonodo, des cocotiers et des châtaigniers dont une forte proportion a été abattue lors de Matthew le 4 octobre 2016. Le spectacle de ces arbres géants abattus et encombrant les champs, obstruant la route ou le lit de la rivière a été le décor des riverains durant presque toute l'année 2017, le temps de trouver un scieur de long preneur pour acheter le tronc et en fabriquer des planches et un charbonnier pour négocier les modalités de contrat de fabrication du charbon avec les branches et les brindilles séchées.

Quand l'eau d'une partie de la rizière s'assèche en période de décrue, les agriculteurs emblavent le sol de patates douces ou de haricots selon les prévisions de chute de pluie. Les habitants qui possèdent des moyens financiers adéquats prélèvent l'eau de la rivière à l'aide d'une motopompe pour irriguer leurs jardins de

haricots, de maïs et de cultures maraîchères. Généralement, ce sont des planteurs, exploitant des superficies allant de un à trois hectares de terre à titre de propriétaires ou de fermiers. Dans la région, ils sont perçus comme grands²⁴ propriétaires résidant en ville à Cavaillon ou aux Cayes, chef-lieu du département du Sud ou de grands fermiers qui peuvent se payer le luxe de posséder motoculteurs et pompes. Les moyens agriculteurs louent généralement la pompe pour une heure ou deux ou pour la matinée ou l'après-midi selon leurs besoins et disponibilités financières. En mars 2018, des agriculteurs de Grand-Place interrogés espéraient les promesses des agents de la « caravane », nom d'un projet de la présidence réparti sur l'ensemble du territoire national qui, selon la propagande, prévoyait de distribuer des pompes à eau, des semences et outils aux agriculteurs de la zone de Grand-Place non alimentée par le système d'irrigation après mesure par GPS de la superficie exploitée par chaque agriculteur. Jusqu'en été 2018, période de notre dernière présence sur le terrain, les agriculteurs rencontrés étaient encore en attente de la réalisation des promesses faites.

Les habitants de Grand-Place habitent un espace situé aux bordures de la rivière et en certains endroits certaines résidences en sont distantes de plus de dix mètres. La topographie des lieux allie basse plaine et monticule en étage et a facilité le déplacement et l'implantation en hauteur de certains riverains qui en avaient les ressources au fil des inondations successives. Cependant, le déplacement de leurs demeures en hauteur à l'abri des inondations dues aux crues de la rivière n'épargna pas pour autant leurs parcelles agricoles situées dans les bas-fonds de la plaine à vocation rizicole ou dans la moyenne plaine de Félix à dominante des intempéries et inondations.

La zone de Grand-Place élargie part de Bedo, traverse Bérard et s'étend jusqu'à Bonodo située près de l'embouchure en aval de la trajectoire de la rivière à proximité de la mer. Elle n'a pas bénéficié des travaux d'irrigation à l'instar des autres localités situées plus en amont. Les canaux d'irrigation se sont arrêtés avant la route nationale numéro deux menant vers les Cayes, la troisième ville du pays. Cette réalité semble conforter les observations de Anglade qui observe que

les régions que la technologie coloniale d'irrigation n'avaient pas pu maîtriser ne le sont toujours pas. D'ailleurs, le chevelu de canaux et de prises d'eau de Saint-Domingue est nettement plus dense que le système actuel d'arrosage (Anglade, 1982, p.91).

La rivière sortit de son lit en maintes occasions mais quatre grands épisodes paraissent avoir marqué les esprits. La grande crue de 1954, celle de Cléo en 1966, celle du 21 mai 1972 et la dernière en date, celle provoquée par Matthew en octobre 2016.

Le milieu rural proche dont font partie Grand-Place et Bérard héberge des agriculteurs d'âge mûr (40-80 ans), certains déjà non actifs, la plupart propriétaires par rachat de droits et prétentions ou par droit d'héritage, quand ils n'exploitent tout simplement pas les droits de leur conjointe. Ils sont natifs de la localité ou résident dans cet espace depuis leur enfance sinon au seuil de leur âge adulte. Ils

24 L'expression « grand » est relative à la zone et placée dans le contexte d'une commune de petite dimension.

travaillent en mode de faire-valoir indirect, cédant leurs parcelles situées en plaines rizicoles plus en fermage qu'en métayage. De même ils réservent certaines parcelles à leurs proches, jeunes enfants ou parents que ne répugne pas le travail agricole et qui ne sont pas encore happés par l'attrait du départ vers l'ailleurs, vers l'eldorado chilien, brésilien ou américain ou qui couvent encore un projet de « rester et produire la localité ».

Ils ont un vécu avec la rivière. Ils ont connu des épisodes d'inondation, ils ont aussi connu l'expérience du « déplacé ». Ils ont dû déménager de la plaine inondable et placer leurs demeures en haut sur la colline pour fuir la furie des crues et inondations de Hazel, de Cléo, du 21 mai 72.

Les écrits de Bellande (2009) et de FAMV/SACAD (1993) sur d'autres parties du pays confortent nos observations relatives à l'occupation de l'espace agricole à Grand-Place.

La mangue, le fruit à pain ou le cocotier sont des éléments importants de la strate arborée dans les systèmes agroforestiers de basse et moyenne montagne [...] Dans les plaines, vallées, dépressions et bas-fonds, les sols vertiques et les sols alluvionnaires prédominent. Ils sont tous les deux le résultat d'accumulation d'éléments fins apportés par les eaux de ruissellement en provenance des mornes environnants [...] Les vertisols présentent une fertilité chimique et organique élevée mais une faible perméabilité, un drainage imparfait et des phénomènes de rétention d'eau par les argiles qui créent des difficultés d'alimentation hydrique des plantes ou des phénomènes d'hydromorphie (engorgement, inondation) en saison des pluies. (Bellande, 2009, p.16)

Les cultures emblavées et mises en terre varient en fonction des possibilités de drainage et selon la pluviométrie.

Dans les zones mal drainées ils sont occupés principalement par le riz (« diri marekay »), la variété de canne « ananas » et le « mazonbèl » (Colocasia) ou encore, des cultures de patate douce sur grosses buttes durant les périodes plus sèches. En conditions de pluviométrie et de drainage favorables, la banane occupe une place importante en association avec des légumineuses ou des tubercules. La végétation arborée peut être également importante dans les sols vertiques de plaine et bas-fonds et est constituée principalement de mangue, fruit à pain et cocotier. (Bellande, 2009, p.16)

La partie haute est plutôt une terre aride autrefois propice à la culture du sorgho, le petit mil. Depuis qu'une épidémie a attaqué le petit-mil, cette culture a été un moment, abandonnée au profit de deux autres cultures, le vétiver (*Vetiveria zizanioides*), une plante aromatique servant à la fabrication des parfums et les herbes fourragères. Toutefois, nous avons observé depuis l'automne 2017, un retour timide du petit mil. Il s'agit plutôt d'une variété nouvelle atteignant une maturité précoce moins de deux mois après la date des semailles.

L'habitat à Grand-Place est relativement regroupé contrairement au milieu rural traditionnel d'Haïti où l'habitat est généralement et historiquement dispersé.

La petite agriculture familiale est l'activité dominante génératrice de revenus de la majorité des interlocuteurs et riverains interrogés à côté de la pluriactivité qui

apporte des revenus d'appoint. La main-d'œuvre autrefois familiale et d'entraide communautaire réciproque tend à devenir salariée et rare. La surface exploitée se réduit et la taille des parcelles se rétrécit de génération en génération et depuis quelque temps, d'année en année, au fil des partages successoraux parfois informels qui s'effectuent entre héritiers et ayants droit. Dans ce cas précis, la propriété est acquise par voie d'héritage remontant selon le cas à trois ou six générations de successibles depuis les premiers dons nationaux des années 1810, marquant les premières mesures sociales de distribution de terre aux officiers et soldats de l'armée indigène qui ont guerroyé pour la conquête de l'Indépendance politique le 1^{er} janvier 1804. La propriété foncière s'acquiert aussi par achat et la superficie acquise dépasse de nos jours rarement un hectare d'un seul tenant. Dans la majorité des cas, à Grand-Place particulièrement, les agriculteurs interrogés affirment n'être pas propriétaires de la parcelle. Ils exploitent la parcelle travaillée, notamment dans les menues rizières de Grand-Place et les berges de Félix, en faire-valoir indirect comme métayer ou fermier des gérants d'habitations qui assurent la gestion des terres au nom des réels propriétaires, absents le plus souvent, résidant en ville ou dans la diaspora. Ces « absentéistes », selon la notion consacrée par l'historiographie haïtienne, continuent le plus souvent la tradition d'absentéisme inaugurée par les premiers bénéficiaires des dons nationaux des années 1810.

Le petit élevage, l'artisanat et le petit commerce procurent aussi des revenus d'appoint. Depuis le séisme du 12 janvier 2010, on assiste à la ruée de la jeunesse scolarisée vers le Brésil et le Chili. Les jeunes moins scolarisés, plus par nécessité que par choix, atterrissent en République Dominicaine voisine poursuivant la grande tradition migratoire officiellement inaugurée dans les cannaies de Cuba durant la période de la première occupation américaine de 1915 à 1934 et poursuivies durant les décennies 1960 et 1980 à l'occasion de la Zafra (la récolte de la canne-à-sucre) dans les bateys en République dominicaine.

Le prix en hausse du vétiver a pu faciliter la renaissance de la culture de cette plante en vogue dans les années 1950 dans la région, et dont les vertus aromatiques, de nos jours encore, sont très recherchées sur le marché international des essences et parfums aromatiques. Il a aussi facilité le passage de la culture du petit mil (sorgho) attaqué par une épidémie au vétiver. Deuxièmement, la rareté de foin pour le cheptel a contraint les agriculteurs à investir dans les cultures fourragères pour la nourriture des animaux. Le « zèb ginen », autrefois très répandu et croissant sans intervention humaine se faisant rare, il lui est substitué d'autres variétés d'herbes, le zèb guatemala, le chiendent, le benkouche, le palanna etc. qui fourniraient un meilleur rendement à l'hectare. Ces nouvelles cultures apparaissent parfois dans la littérature traitant des changements climatiques comme des tentatives « d'adaptation » (Lallau, 2008) et même parfois comme des « innovations » (Charmillot, 2002) face à une réalité agraire qui change constamment et qui s'assimile ainsi à une transition agraire en permanence.

L'introduction de ces nouvelles cultures peut être lue parfois comme des tentatives d'ajustements, « d'adaptation » à la lumière des analyses de Sen et reprises par Lallau (2008). D'autres chercheurs les lisent aussi parfois comme des « innovations de croissance ou de rupture » au sens de Charmillot & Dayer (2002), Schurmans (1994) face à une réalité agraire qui change constamment et qui s'assimile ainsi à une transition agraire en permanence.

Bellande (2009, p.21) confirme cette situation de permanente adaptation et d'innovation

Les espaces boisés d'aujourd'hui ne sont pas des reliquats de peuplements naturels. La plupart des espèces fruitières présentes actuellement ont été introduites il y a environ 300 ans. Les espaces naturels d'Hispaniola ne comptaient ni mangues, ni fruits à pain, oranges, chadèques ou citrons. Il n'y a jamais eu non plus de plantations fruitières coloniales qui expliqueraient la présence d'espaces arborés aussi étendus [...] Ce que nous observons présentement est le résultat de décisions conscientes des producteurs, soit de planter certaines espèces ou d'épargner des arbres issus de semis naturels. Le choix des espèces installées dans une parcelle est un choix raisonné par le producteur et les espèces pérennes y demeurent parce qu'elles ont chacune un rôle particulier à remplir dans le fonctionnement des différentes unités de production paysannes. (Bellande, 2009, p.21)

Forts de ces constats présents et historiques, nous pourrions ajouter que ces pratiques adaptatives selon certains, et ces réponses innovantes selon d'autres, s'ancrent profondément dans le passé historique des agriculteurs haïtiens. Elles s'inscrivent dans un processus de subjectivation où l'agriculteur décide consciemment de par lui-même du choix raisonné des espèces à planter.



Photo 5 : Vue de la rivière
Photo Sandra Soares-Frazao

6.3.6. De la houe au tracteur puis à la charrue : à Bercy, un chemin technologique inverse parcouru

Au niveau de l'outillage des changements sont aussi apparus. Dans les plaines et rizières de Grand-Place, le bâton fouisseur et la pince ont laissé la place à la houe et à la pioche (pikwa). L'énergie animale s'est substituée à l'énergie humaine. La charrue menée par deux bœufs a remplacé la houe. Elle serait réintroduite selon certains répondants de Grand-Place par des irrigants de Mizaine, une localité au Sud de Cavaillon, et diffusée grâce à la présence des ateliers de mécanique agricole de Camp-Perrin depuis le milieu des années 1970. Réintroduite disions-nous, car elle a existé du temps de la période coloniale et sa présence a été signalée en 1832 à Cavaillon même (Ardouin, 1832). Actuellement on observe aussi l'usage du tracteur dans certaines opérations depuis que la FACOLEF l'a introduit dans les pratiques agricoles dans les années 1970-1980.

Toutefois, les témoignages recueillis des riverains de Bercy nous conduisent à déduire que l'introduction de la technologie a suivi un chemin inverse à la norme observée ailleurs dans le monde. Le tracteur, à l'initiative de la FACOLEF est apparu à Bercy à la fin des années 1970 bien avant l'introduction de la charrue à traction animale du centre technique de Camp-Perrin.

6.3.7. La hausse des prix du foncier à chaque épisode d'inondation

Autrefois, la population résidait dans la plaine inondable à proximité de la rivière. La grande crue du 21 mai 1972 et les inondations récurrentes auraient contraint les riverains à gagner les hauteurs de la colline et à y reconstruire leurs demeures résidentielles. Ces déplacements ont provoqué et-provoquent encore la hausse des prix du foncier à chaque épisode d'inondation. Après Matthew, un constat similaire a été observé. Certains riverains interrogés des localités inondées de Grandier 1 et 2, de Delmasse, de Passéclos, ont manifesté le désir de fuir la zone inondée et de trouver refuge sur les hauteurs du morne Brouette surplombant la ville de Cavaillon à l'exemple des riverains de Félix, Bonodo et Baradères lorsqu'ils avaient investi les monticules de Bedo et de Custine suite à l'inondation de 1972 mais ils ont dû comprimer leurs aspirations face à la hausse vertigineuse des prix du foncier, un dernier frein à cette tentative.

L'exemple d'Aline, dans la trentaine, employée de la fonction publique, est édifiant à ce compte. Son mari travaille au sein d'une ONG. Ce couple de professionnels habite Grandier 1, un quartier périphérique de la ville logeant relativement des catégories socio-professionnelles de couches moyennes, toutes proportions gardées. Les résidences nouvelles sont en dur et au toit en béton. Le couple habite une ancienne bâtisse, un mélange de bois et de pierres et aux toitures en tôles, à la mode des années 50. Sa demeure inondée, il a manifesté le désir de quitter la zone. La hausse vertigineuse des prix du foncier l'en a dissuadé le contraignant à effectuer des débours pour la réparation du logement et à remettre son projet pour le futur.

Se Bondie ki sove nou.

On a eu la vie sauve grâce à l'intervention divine, grâce à Dieu.

On est sept à la maison. Au fort de l'ouragan, une famille voisine de neuf membres s'est réfugiée chez nous. Nous étions seize au total, agglutinés l'un contre l'autre. Le troisième jour, les eaux de la rivière proche ont trouvé une brèche, ont envahi la localité et ont pénétré dans la maison. Les plus agiles des jeunes ont pris refuge là-haut sur le galetas. Devant l'imminence du danger on a dû se réfugier ailleurs, chez des proches, la famille dispersée ici et là.

Tout le monde veut fuir la localité. Nous avons envisagé nous aussi de laisser la zone comme tant de voisins. À Morne Brouette, déjà un bidonville sur la colline surplombant la ville, le prix d'un emplacement²⁵ a triplé. Avant l'ouragan il s'offrait à 8,000\$ US, maintenant il en faut 25.000\$US. Parallèlement le prix de vente des terrains de Grandier et même le prix de la maison a chuté et n'a plus de valeur. Face à cette réalité, nous avons entamé les réparations de la maison endommagée et décidé de rester. Nous n'avons pas le choix pour le moment. Nous remettons à l'avenir la réalisation du projet.

On est en présence d'un couple de couches moyennes pour qui les notions de « nécessité et ressources » sont relatives et fortement liées au contexte socio-économique et environnemental. Il a été subitement confronté au contexte environnemental de l'inondation et au contexte socio-économique de la hausse du coût de l'immobilier. La démarche effectuée pour trouver un logement ailleurs est une première étape de sa trajectoire de prise en charge de ses problèmes et de sa volonté d'apporter des réponses à sa situation momentanée. Sa capacité à agir dans l'immédiat a été freinée par des obstacles contextuels dont la hausse vertigineuse du coût de l'immobilier et le relatif manque de ressources

6.3.8. Intérêt du choix des localités de Dory et Grand-Place

L'intérêt du choix des localités de Dory et Grande Place permet d'observer la réalité de deux communautés, l'une située en amont, (à mi-parcours de la rivière où un déversoir a été installé), l'autre en aval, toutes deux marquées par des épisodes d'inondation sur plus d'une soixantaine d'années. Les crues et décrues de la rivière semblent rythmer la vie des communautés riveraines de la rivière de Cavaillon. La production agricole et l'élevage, activités principales des populations, s'organisent autour de la prise en compte des épisodes de crue et d'inondation depuis 1954, année du passage de la première grande inondation de l'époque contemporaine, suivie de trois autres épisodes majeurs en 1964, 1972 et en octobre 2016, tous quatre événements les plus cités lors des entretiens et paraissant marquer une rupture dans la vie des habitants. Aussi loin que l'on puisse remonter, l'histoire cependant rapporte l'inondation de la ville des Cayes du 12 août 1831 suivie d'un cycle presque régulier d'inondations dans les plaines irriguées et de cyclones à

25 Un emplacement réfère à une superficie pour construire une maison. Dans ces endroits où l'informalité et l'absence de normes règnent, il n'a aucune mesure fixée préalablement. Il peut varier de 129 m² à 516 m². Tout dépend de l'espace disponible et des ressources de l'acheteur.

répétition, majoritairement dans la péninsule du Sud. Moreau de St Méry rapporte aussi l'existence d'inondations du temps de la colonie (Bellande, 2009)

Depuis ces dates, l'histoire de Grand-Place est liée à la rivière qui facilite la culture du riz dans les menus marécages de Grand-Place et de Bakadè²⁶ (entendez débarcadère) transformés en période pluvieuse et de crue en rizières fertiles et en période de décrue en lieux de pâturage pour les nombreux bœufs de labour. La localité habitée, située en aval, n'a bénéficié ni des digues de protection ni des canaux d'irrigation construits plutôt en amont à Dory. Les travaux de construction et d'aménagement des systèmes d'irrigation ont débuté à la porte 1 à Dory et se sont arrêtés aux portes d'entrée de la localité à Bedo, les portes 20 à 24²⁷ n'étant jamais opérationnelles.

Ces constats valent aussi pour la localité voisine de Félix située sur l'autre berge d'en face, la rive droite en direction de la mer. Sa vaste vallée où existent encore des îlots de cannaie, n'a pu bénéficier des canaux construits car l'eau arrive difficilement à l'échelle des portes 20 à 24 prévues à cet effet. Cette situation donne parfois lieu à des conflits d'usage entre les irrigants des localités limitrophes. Ceux-ci s'accusent réciproquement selon l'interprétation qu'ils se font de la source du problème de l'alimentation en eau d'irrigation. Les riverains de Félix situés en aval interrogés arguent que l'eau est bloquée en amont par les agriculteurs concurrents situés en amont. Ceux-ci rétorquent que la rétention de l'eau résulte de l'obstruction des canaux par des dépôts de sédiments faute d'entretien par les riverains de Félix, les principaux concernés, peu impliqués dans la gestion collective et à qui pourtant incombent la charge de nettoyer les canaux embourbés localisés en amont selon les règles tacites régulant les rapports entre irrigants voisins. Cet argumentaire est aussi tenu par les membres dirigeants de l'association des irrigants (ASID) en réponse aux critiques d'une administration défectueuse et laxiste du système de distribution qui leur sont adressées, telle leur incapacité à appliquer et faire respecter les normes et règlements. D'autres explications plus neutres sont aussi avancées par les riverains interrogés. Elles mettent en évidence les défauts techniques de la construction des canaux devant alimenter les portes 20 à 24, les difficultés dues aux périodes de sécheresse et de pénurie d'eau, aux périodes de pointe où la demande d'eau est élevée, les interventions irrégulières des agriculteurs non-membres et non enregistrés et aussi et surtout celles des membres eux-mêmes qui ne respectent pas l'horaire de distribution qui leur est imparti.

26 Bakadè (entendez débarcadères) vu que la zone semble avoir servi d'embarcadère et de débarcadère du temps de la colonie et même dans un passé récent. Les vestiges d'une habitation coloniale et les ruines de ce qui reste d'un domaine résidentiel paraissent le confirmer. De même la rencontre de la mer et de la rivière, à l'embouchure, a servi de débarcadère pour les petits bateaux transportant les marchandises. On constate aussi une brèche entrouverte facilitant les crues de la rivière en hausse de pénétrer à l'intérieur des terres de Bonodo et de ti chonette.

27 Le système d'irrigation doit irriguer un nombre indéfini de parcelles agricoles situées dans diverses localités. Pour faciliter la distribution, un nombre X de localités est regroupé en portes sous la supervision d'un comité élu par les irrigants concernés chargé, entre autres, d'assurer la distribution de l'eau. Le réseau d'irrigation de Cavaillon est divisé en 24 portes dont 20 seulement sont opérationnelles.

Dans le cas de Dory, les épisodes subséquents d'inondation des années 1990 et 2000 dus à la rivière, la Ravine Trou Canari ou la Ravine blanche ont affecté différemment les catégories de la population. Les couches démunies, les vieux et les femmes âgées vivant seules ont été plus durement frappées dans leur habitat et leur parcellaire agricole.

En l'espace de soixante ans, de 1954 à aujourd'hui, l'organisation de la production agricole, l'organisation sociale, culturelle et économique ont évolué et changé. L'année 1986 a marqué un tournant sur le plan de l'organisation politique et administrative de la section communale. L'omniprésence de l'État policier dictatorial duvalérien dans les coins et recoins les plus reculés du territoire sous la férule des chefs de section rurale autoritaires et l'embrigadement contrôlé de la population mise sous coupe réglée au sein de « conseils d'action communautaire » (CAC), structures associatives mises en place par l'Office national d'alphabétisation et d'action communautaire (ONAAC) à l'échelle de chaque section communale (lors section rurale) en vue de l'exécution de travaux collectifs de construction de routes vicinales et de protection du sol, sont de nos jours délaissés.

À la fin des années 80, à travers tout le pays, on a assisté à deux autres formes de quadrillage des milieux ruraux et péri-urbains. La première consiste dans l'éparpillement des organisations non gouvernementales (ONG), en milieu rural et en milieu péri-urbain qui se substituent parfois à l'État. La seconde est la ré-émergence grandissante plutôt le foisonnement de groupements paysans de taille réduite, mouvements communautaires à visée de développement participatif qui remplacent progressivement les conseils d'action communautaire (CAC) du temps du régime des Duvalier. Le milieu péri-urbain a favorisé l'émergence des organisations populaires (OP), mouvements populaires de tendance revendicative sous forme d'organisations collectives de base. Ces mouvements revendicatifs paysans et populaires ont été pour la plupart vite décapités et réprimés durant les périodes de gouvernance militaire 1986-1988 et surtout celle de 1991-1994 qui a suivi le coup d'État de 1991 et se sont étiolés et essoufflés depuis. Les principaux dirigeants ont été soit emprisonnés soit soumis à un exil doré sous la forme de délivrance de visas américains délivrés par le consulat américain. Toutefois, certains d'entre ces mouvements revendicatifs qui ont pu se construire une assise de portée régionale et nationale, existent encore et opposent une résistance au discours de la compassion et de la pitié de l'aide humanitaire en prônant d'autres voies alternatives de prise en charge par les populations elles-mêmes dans une logique de participation et de partenariat véritable.

Depuis les années 2000, un laxisme étatique et normatif laisse la place aux dérives individualistes et populistes et d'intérêts économiques privés où l'individualisme semble disputer la place au collectif en dépit de certaines poches de résistance qui luttent encore dans le domaine de l'action collective.

Chapitre 7 :

Les modalités et dispositifs de l'alerte anticipative

Face à une hausse du niveau d'eau, annonciatrices d'inondation, les riverains sont informés généralement par deux sources : l'alerte endogène, résultant des savoirs vernaculaires, assurée par la communauté et l'alerte institutionnelle faite par les organes des pouvoirs publics affectés à cet effet. Cette partie présente les signes endogènes annonciateurs de crues et les modalités et dispositifs de l'alerte anticipative institutionnelle qui guident le riverain face à une hausse des crues annonciatrices d'inondation.

7.1. Les signes endogènes annonciateurs de crues

Selon les interlocuteurs, une gamme variée de croyances relatives au rapport de l'être vivant à la nature guident les riverains de Cavaillon dans leurs actions quotidiennes. Certaines de ces croyances perdurent encore, d'autres perdent de leur vitalité avec l'usure du temps et surtout au contact des mesures de mitigation prônées par les institutions.

La cohabitation prolongée avec la rivière dote les riverains de savoirs et de capacités de veille et de vigilance. Ceux-ci développent des aptitudes et mobilisent une grille de lecture étiologique à pouvoir décoder des signes endogènes annonciateurs de l'état du temps. Ces signes réfèrent aux éléments trouvés dans la nature. Nous en citons quelques-uns.

Le soleil, le vent, les orages, la lune, la couleur de l'eau de la rivière, les nuages, les animaux et les plantes sont porteurs de messages annonciateurs de pluie, d'inondation et de mauvais temps.

Le soleil, entouré d'un cercle blanc est signe de vent. Le soleil et la lune entourés d'un cercle rouge, un orage qui gronde, un fort vent, un temps nuageux sont précurseurs de mauvais temps, de la pluie. Selon les cas, il peut ou non pleuvoir à verse.

La direction du vent selon qu'il souffle au Nord, les nordés « vent nord » ou au sud, les alizés « vent sud », « vann si » selon le dialecte des répondants de l'enquête, sont des signaux annonciateurs de pluie.

À Grand-Place Bonodo, le vent du Nord survient généralement entre novembre et avril. S'il souffle en dehors de cette période normale, il annonce l'inondation.

Vann si kare. Li soti nan lanmè, li voye dlo, li ka fè riviè-a soti, lap debòde, lap fè debòdman lapli. Si li vante, lap fè inondasyon.

Le vent du Sud « vann si » vient de la mer. Il fait agiter la mer, donne la pluie, fait déborder la rivière. S'il agite le vent, c'est un signe annonciateur d'inondation.

La lune penchée vers la mer serait un indicateur de pluie ; la lune penchée vers la montagne indiquerait le beau temps. La lune perçue comme noyée dans de l'eau, un gros cercle l'entourant, est un indicateur de vent et de pluie.

Les animaux interprèteraient aussi le temps. Le meuglement du bœuf et le grouinement du porc en sont des exemples :

Lè bèf rele, se debòdman dlo.

Le bœuf qui meugle annonce un débordement d'eau.

Lè kochon ap pyafe, sote, detire kò li. Toutt jès sa yo anonse debòdman dlo.

Le porc qui piaffe, sautille, se détire annonce par ces gestes un débordement d'eau.

D'autres espèces sont aussi porteurs de messages de l'état du temps. Les riverains de Bonodo signalent que la présence dans le passé d'un couac, le cri du poulanman, deux espèces d'oiseaux sauvages, le croassement incessant des crapauds, le passage d'oiseaux migrateurs, des fourmis déambulant à la file indienne, sont des signes de pluie. Ces espèces autrefois présentes dans l'environnement de Cavaillon deviennent de plus en plus rares aujourd'hui. Le déboisement détruit les « rak », les bosquets, où elles nichaient raréfiant ainsi leurs sites d'hébergement, de nidification et de nourriture. Aussi apparaît-il qu'avec la disparition de ces espèces et la crise de l'environnement, le savoir empirique endogène, le savoir émique traditionnel relatif aux signaux annonciateurs de crue et de mauvais temps, perd un appui précieux. La nature, sa base de données, semble fermer des pages entières d'archives de savoirs accumulés pendant au moins des siècles de cohabitation.

Les riverains de Cavaillon ont pu élaborer et construire un savoir « technique » endogène vernaculaire des comportements de la rivière, de ses crues et des inondations qui en résultent. De même, la rivière et ses débordements leur ont servi de laboratoire où ils ont pu expérimenter au fil d'un long apprentissage par essais et tâtonnements les comportements « sociaux » à afficher en période de crue et de décrue, les adaptations à apporter au calendrier agricole et les ajustements à opérer dans le choix des espèces à cultiver avant et après l'inondation.

La recherche a permis de constater que les riverains interrogés ne sont pas non plus fermés au savoir étique des experts. Ils composent avec l'expertise institutionnelle. Leur connaissance empirique émique est progressivement construite et est constamment renouvelée au contact des multiples expériences vécues d'inondation et des échanges avec les acteurs externes porteurs du savoir étique. L'abandon relatif graduel de certaines interprétations mythologiques des causes de l'inondation et des solutions du même ordre et le maintien de certaines autres paraissent résulter des confrontations et des échanges nés de cette collaboration. Certains des interlocuteurs du bourg de Dory, les informateurs privilégiés, des lettrés pour la plupart, se plaignent de la perte des repères modernes de prévision et d'alerte de crues qui existaient auparavant dans le bourg. Ils déplorent le dysfonctionnement de la cloche placée à l'église presbytérale St Pierre Clavert dont le tocsin, à coups répétés et prolongés, alertait la population à chaque hausse inhabituelle des crues de la rivière et à chaque annonce de catastrophe naturelle. Un second appareil qui servait à prendre la mesure de la montée des eaux de la rivière, actuellement hors d'usage, est aussi regretté. Ces exemples nous rappellent que les riverains ne sont pas fermés au support technique externe des experts.

La partie suivante (7.2) dévoile le contenu actuel de l'offre institutionnelle experte en matière de prévision et d'alerte.

7.2. L'alerte institutionnelle

Dans le cadre de la gestion des risques et désastres (GRD), l'alerte est comprise dans un premier temps comme un état d'esprit quasi-permanent de veille favorisant l'identification des situations et des circonstances susceptibles de se transformer en potentiels dangers. Dans un second temps, elle réfère à une obligation institutionnelle faite aux instances de décision nationales, locales et internationales impliquées dans ce secteur, d'initier des actions de communication en vue d'aviser les populations concernées de l'imminence d'un danger, des mesures éventuelles de sécurité à prendre et des attitudes à adopter en pareilles circonstances. Ces mesures d'alerte peuvent provenir d'un dispositif d'information, officiel ou non, enclenché au moyen de protocoles préétablis ou non, aux fins de prévenir les décideurs et la population de l'éventuelle ou de la probable survenue d'un événement potentiellement préjudiciable pour leur sécurité (Mora Castro *et al.* 2012).

Les effets du séisme de 2010 (environ 300.000 morts et des pertes équivalant à 120 % du PIB), joints à une situation récurrente de menaces naturelles de divers ordres depuis les inondations d'octobre 1954, sont venus rappeler, encore une fois, aux décideurs des pouvoirs publics et de la coopération humanitaire internationale, comme déjà indiqué dans la problématique, l'exposition continuelle du territoire haïtien aux cataclysmes naturels. Les désastres répétés survenus durant ces dernières décades ont fragilisé les systèmes écologique, environnemental, économique et social et ont affiché le haut degré de vulnérabilité des populations et des investissements en Haïti. Attribuables à une gestion du risque incomplète et insuffisante, ces dits désastres ont enrayé le processus d'atteinte des objectifs du millénaire programmés sous l'impulsion des Nations-Unies et porté préjudice à la jouissance des droits humains essentiels, droit à la vie, au logement décent et à la sécurité (Mora Castro *et al.*, Vol.1, 2012).

De cette expérience haïtienne des désastres, vécue sur un territoire éreinté par des contraintes socio-économiques et structurelles, les auteurs en tirent deux lectures. La première établit un lien entre la pauvreté et la répétition des désastres issus des menaces naturelles ; la seconde suppose que face aux menaces naturelles, la capacité de la population à construire la résilience est plus faible que la vulnérabilité du territoire. En conséquence, ces deux lectures induisent d'accélérer les efforts de prévention, de s'engager à initier et à entreprendre des activités visant la réduction des risques de catastrophe (RRC) et à la gestion des risques de catastrophe (GRC) à partir d'une approche qui tienne compte du renforcement des capacités nationales et du long terme (IFRC, 2018 ; (Mora Castro *et al.*, Vol.1, 2012).

Quels sont alors les dispositifs institutionnels, administratifs et légaux, mis en place pour faire face à cette situation et répondre à ces exigences ?

Un survol de l'histoire administrative haïtienne contemporaine permet de retracer les étapes franchies en la matière depuis près de quarante ans par les différents gouvernements successifs. Afin de répondre aux situations d'urgence et de désastres, la loi du 21 septembre 1983 porta création de l'Organisation Pré-Désastres et de Secours (OPDES). Cette institution de gestion du risque liée aux menaces naturelles passa sous la tutelle du ministère de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales (MICT) suite au décret du 31 mai 1986 qui confia la responsabilité de la protection civile au dit ministère. En 1997, dans le but d'assurer

la coordination des réponses aux urgences et la gestion du risque et des désastres, le MICT intégra en son sein une nouvelle structure, la Direction de la Protection Civile (DPC), chargée de ce volet. L'idée d'un Plan national de Gestion du Risque et des Désastres (PNGRD) émise suite au cyclone Georges de septembre 1998, se concrétisa en février 2001 et le plan validé fut intégré au Plan d'Action pour l'Environnement (PAE). Jusqu'en 2017, le (PNGRD) demeurait avec le Plan d'intervention d'urgence (PIU), les deux textes juridiques qui régissent le Système national de GRC en Haïti (SNGRC). La situation n'aurait pas changé depuis (Grünwald & Schenkenberg, 2017 ; IFRC, 2018 ; Mora Castro *et al.*, (2012).

Le PNGRD trace les grandes orientations, les objectifs, l'organisation à adopter, les actions à entreprendre en vue de réduire le risque et aborder la gestion des désastres. Il détermine l'organisation en place et les instances de la gestion du risque (Mora Castro, 2012, p.8. vol.1). Un rôle clé est dévolu au ministère de l'Intérieur et des Collectivités territoriales (MICT). Il assume la responsabilité institutionnelle du Système national de Gestion des Risques et Désastres (SNGRD) piloté par le Comité national de Gestion des Risques et Désastres (CNGRD), présidé par le ministre de l'Intérieur et des Collectivités territoriales (MICT), composé de dix autres ministres et du président de la Croix Rouge. Depuis 2005, la coordination de l'intervention en cas de catastrophe ainsi que la gestion des risques et des catastrophes en général incombent à la DPC. Un décret de 2006 en matière de gestion environnementale oblige l'État à préparer et à mettre en œuvre les plans de prévention et d'intervention en cas de catastrophes environnementales et précise que le SNGRD reste sous le contrôle du MICT. Des systèmes nationaux d'alerte précoce, la cartographie des risques, les préparatifs annuels pour la saison cyclonique représentent des avancées reconnues par les acteurs du système (IFRC, 2018).

Cependant, malgré ces efforts, la réalité demeure que Haïti ne dispose toujours pas de loi nationale relative à la réponse aux désastres. L'existence de textes juridiques sectoriels qui réglementent certains secteurs liés à la RRC ne compense pas les silences de la législation haïtienne relative à la gestion des risques et des désastres. Les deux plans nationaux de 2001, le PNGRD et le PIU, aussi utiles soient-ils, mettent l'accent sur l'intervention en matière de catastrophe, mais faute de mise à jour continue, ils n'ont pu intégrer les résolutions internationales en la matière et les recommandations du cadre d'action de Hyogo/Kyoto(2005-2015), ni celles du cadre d'action de Sendai (2015-2030) pour la réduction des risques de catastrophe, (IFRC, 2018), voire les récentes résolutions du « Grand Bargain » prises lors du sommet humanitaire mondial (WHS) tenu en mai 2016 à Istanbul entre les grands bailleurs, les gouvernements et les grandes agences. Nous y reviendrons.

Cette absence d'un cadre légal formel fragilise le SNGRC et surtout la DPC dont le rôle et le leadership suscitent des controverses. Les décisions prises par ses organes compétents, tant à l'échelle nationale et locale, n'ont aucune valeur juridique contraignante tant à court, moyen et long termes. Ce vide juridique grignote son indépendance financière et limite son autonomie administrative et décisionnelle vis-à-vis de ses tuteurs nationaux dont le principal, le ministère de l'intérieur et des collectivités territoriales (MICT) et vis-à-vis des partenaires internationaux dont dépend une part de son budget de fonctionnement. De plus, le contexte de raréfaction des disponibilités financières en faveur d'Haïti contraint les partenaires à limiter leurs engagements. Ce double corset juridique et financier contraignant

affaiblit la DPC, hypothèque toute planification conjointe d'activités, de projets et de programmes et menace à long terme la viabilité même de cette structure (Grunewald & Schenkenberg, 2017 ; IFRC, 2018 ; Mora Castro *et al.* 2012).

Le décor du cadre normatif de la réponse institutionnelle aux désastres est maintenant planté. Explorons, à présent, l'application pratique qui en est faite sur le terrain, à l'échelle communale et locale. Quelle est la réalité sur le terrain, à l'échelle communale et locale ? Y-a-t-il adéquation entre normes édictées et pratiques effectuées ? Comment les riverains expérimentent-ils la relation avec les institutions en charge de la réponse ?

Les municipalités et la DPC locale opèrent selon les directives de la Direction de la protection civile (DPC). Chargée de la gestion des risques et des désastres (GRD) sur tout le territoire haïtien, elle remplit la fonction d'organe d'exécution du système national de gestion des risques et des désastres (SNGRD) et assure la coordination de toutes les entités relevant de cette structure, particulièrement les centres d'opérations d'urgence (COU) que l'on retrouve à chacun des échelons de l'ordre administratif, national, départemental, communal et section communale, les Comités communaux de Protection civile (CCPC), les Mairies et les Conseils d'Administration de la Section communale (CASEC).

Depuis 2005, en accord avec la coopération internationale, la Direction de la Protection civile (DPC) est astreinte à des exercices de préparation et de mise en œuvre d'un plan d'action, du plan de contingence et à la réalisation d'exercices de simulation. Ces mesures visent à mettre en place des capacités minimales pour la réponse, le renforcement de la coordination avec la communauté humanitaire internationale et à sensibiliser les populations à risque (Rapport de fin de mission Simex Haïti, 2011). À l'échelle pratique, conformément aux exigences de gestion de la préparation de la réponse et répondant aussi au vœu de la loi haïtienne, la DPC et le COU-N assurent la formation et la mobilisation des acteurs nationaux et locaux concernés. Deux exercices de simulation (SIMEX), un sur la réponse à un ouragan, ont eu lieu en juin et en août 2016, dans les départements du Sud, de la Grande Anse et de l'Ouest (Grunewald & Schenkenberg, 2017).

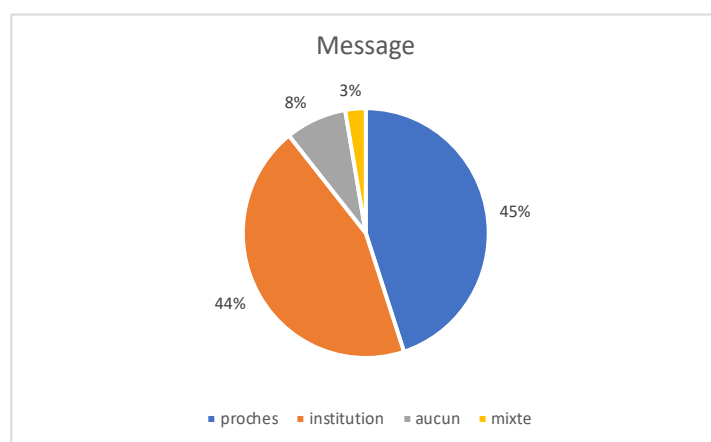
7.2.1. Des mesures d'alerte anticipative répétées au seuil de chaque saison cyclonique

Les municipalités et collectivités territoriales de Cavaillon et de Maniche et les directions locales de la protection civile de ces communes mettent à exécution les consignes reçues de l'administration centrale agissant au nom des pouvoirs publics qui leur en ont donné délégation. Lors de l'annonce d'aléas, elles utilisent plusieurs canaux de transmission de l'information : les médias audiovisuels, le mégaphone, les lieux publics de rassemblement et de nos jours le téléphone portable.

De l'avis des acteurs locaux, ces mesures sont répétées au seuil de chaque saison cyclonique. Le conseil communal, de concert avec les élus des collectivités territoriales et le bureau de la protection civile locale se chargent théoriquement d'assurer la diffusion des messages à l'ensemble des populations concernées. Les responsables locaux des bureaux de la protection civile de Cavaillon et de Maniche rencontrés à maintes reprises affirment avoir diffusé des messages d'alerte avisant les riverains de l'imminence de Matthew et des précautions à prendre.

À Cavaillon, la DPC n'assure pas une couverture totale de l'alerte à l'échelle du territoire communal. L'ensemble de la population n'a pas toute été touchée par les structures de l'État. Les résultats de la recherche à Cavaillon révèlent une prise en charge partagée de l'alerte entre les pouvoirs publics, la société civile communautaire et les proches. Lors de Matthew, près de deux cents riverains et informateurs clés ont été interrogés. L'analyse des données s'est réalisée sur les réponses exploitables de 175 riverains.

Graphique 9
Canal de diffusion des messages d'alerte et population touchée lors de Matthew



Ce graphique montre que 44 % des riverains interrogés seraient avisés par la voie institutionnelle (Pouvoirs publics et ONG) et 45 % seraient avertis par les proches (parents d'Haïti et de la diaspora) lors de Matthew. Deux tendances ressortent de la lecture de ce graphique.

Une première tendance (couleur flamenco orange) fait ressortir la présence ou la couverture des instances institutionnelles à l'étape de l'alerte. De l'avis des riverains interrogés, ces mesures prises par les instances concernées pour tenir informée la population sont remarquées depuis l'expérience du séisme de 2010 et elles s'observent prioritairement lors de la saison cyclonique.

Une seconde tendance (couleur bleue) met en relief l'implication des proches parents et l'implication citoyenne dans la prise en charge et la diffusion de l'information propice à assurer la sécurité de leurs proches et concitoyens. L'implication citoyenne constatée inclut les membres de la localité, les membres de la diaspora intérieure (ceux résidant au pays soit à la capitale ou ailleurs), ceux de la diaspora extérieure (ceux résidant en dehors du pays). Cette implication citoyenne organisée et élargie à la gestion des risques et désastres s'apparente à de la gouvernance palliative associative de la société civile et à de la co-production de services (Hahounou & Schaer, 2016 ; Olivier de Sardan, 2011).

Cette situation contrainte de « co-production de services », selon nous, pénalise les populations démunies situées aux marges, à la périphérie, à la frontière. Elle est le produit du retrait de l'État-Providence transférant, de fait, les responsabilités de prise en charge des communs aux démunis dépourvus de moyens et de ressources. Elle apparaît comme un des effets pernicieux de la résilience néo-libérale où l'État se décharge de ses devoirs (Romain, L., 2017).

À Grand-Place et à Dory, certains agriculteurs ont avoué avoir payé un supplément aux opérateurs pour contourner la lenteur administrative et pouvoir bénéficier d'un service de travaux de préparation du sol et de labourage rapide de leurs parcelles, service déjà payé par l'État, à travers son programme de la caravane. En effet, après l'ouragan Matthew et au lendemain des élections présidentielles, le gouvernement élu a mis en place un programme baptisé « la caravane » chargé d'aider les agriculteurs à labourer la terre. Une équipe tournante d'opérateurs d'engins lourds, tracteurs, motoculteurs devrait se déplacer et assurer le déblayage des routes vicinales, des canaux d'irrigation embourbés, aider aux travaux de préparation du sol. Ce projet de la présidence qui devait se déployer à l'échelle du territoire national, selon la propagande gouvernementale, prévoyait de distribuer des pompes à eau, des semences et outils aux agriculteurs après mesure par GPS de la superficie exploitée par chaque agriculteur. Selon les propos recueillis des riverains de la zone de Grand-Place non alimentée par le système d'irrigation, en été 2018, période de notre dernière présence sur le terrain, ils étaient encore en attente de la réalisation des promesses faites.

Dans les faits, ce projet a été critiqué pour sa lenteur et son inefficacité par certains riverains interrogés. L'étiquette « la caravane » est même devenue un vocabulaire de dérision pour signifier une absence de planification et de résultats. Ces propos rapportés ci-dessous reflètent l'opinion de certains riverains interrogés qui ont accepté de se prononcer sur la présence de la caravane et sur le travail effectif qu'elle réalise.

Traktè yo la, zòrey nou toujou tande bri yo. Je nou toujou wê yo. Yo toujou ap monte desann na la ri-a pandan tout jounen. Men nou pa wê yo nan jaden yo. Kote yo ta dwe ye.

Les engins sont là, ils vrombissent toujours à nos oreilles. Nos yeux les voient, ils sont visibles, ils montent et descendent toujours dans la rue à longueur de journée. Cependant nos yeux ne les voient pas dans les champs, lieux où ils devraient se trouver.

Deux jeunes exploitants, Jantel et Jantilien, nous ont déclaré avoir payé à l'opérateur pour avoir un service rapide afin de pouvoir emblaver leur champ de haricots à la date correspondant au calendrier agricole. Cet extrait qui suit combine les discours des deux interlocuteurs

Jou te bare-m. Mwen te an reta. Fòk mwen te prepare tè-a pou-m te ka plante avan dat plantezon-an te depase. sinon mwen t-ap pèdi semans pwa-a. Se pou sa mwen te oblije peye operatè-a pou li travay nan jaden-m lan.

J'étais en retard. Il fallait préparer la parcelle pour que je puisse semer dans les limites du calendrier agricole avant que la période de semis ne soit dépassée, sinon j'aurais perdu les semences de haricots. C'est la raison qui a justifié que je fasse appel à l'opérateur du tracteur et que je le paie pour qu'il travaille dans mon jardin.

7.2.2. Des inondations hors de la saison cyclonique peu prises en charge

L'alerte institutionnelle anticipative comporte des limites que soulignent les résultats de la recherche. Sa présence est signalée lors des saisons cycloniques mais elle est quasi-absente lors des simples épisodes de crue et d'inondation. Les entretiens réalisés et les observations effectuées au cours de la recherche de terrain révèlent la survenue d'épisodes d'inondations parfois hors de la saison cyclonique que peuvent occasionner parfois des averses, la montée des crues de la rivière de Cavaillon et le déboulement des ravines. Les inondations de mai 2016 et d'avril 2017 et surtout celles de la nuit du 31 octobre 2017 enregistrées à Cavaillon sont de cet ordre-là. Les dispositions prises pour aviser la population en pareille occurrence ont changé d'ampleur. Elles n'ont pas eu la même intensité que celle déployée lors de Matthew en octobre 2016. De l'avis de nos interlocuteurs, les mesures d'alerte institutionnelle anticipative, d'alerte précoce pour répéter l'expression à la mode dans la littérature des acteurs de l'humanitaire, ont été repérées en majeure partie au seuil de chaque saison cyclonique. Les inondations d'ampleur moyenne qui surviennent hors de la saison cyclonique sont peu prises en charge. Celles du 31 octobre 2017 ont été ignorées.

Bien qu'une relative prise en charge de l'alerte lors de l'aléa d'avril 2017 ait été notée et relatée, les propos de certains interlocuteurs signalent aussi que l'investissement communicationnel intense et soutenu lors du passage de Matthew en octobre 2016 n'a pas été le même, et n'a pas du tout existé lors de l'épisode local de mai 2016, quatre mois auparavant ni lors de celui du 31 octobre 2017.

Ok, nou dakò, te gen yon ti jefò ki te fèt bò kote leta pou tan mwa davril sa-a.

Ok, nous sommes d'accord, il y a eu un petit effort qui a été fait du côté de l'État lors des épisodes du mois d'avril dernier (2017).

Men, se pa menm bagay. Lè siklòn, leta ak la meri mete moun nan lari ak mikro pou yo di popylasyon an fe-t-atansyon, pral gen move tan, pran prekosyon ak moun, kay, bèt, pye bwa, e patati e patata.

Mais, ce n'est pas la même chose. Lors des cyclones, l'État et la Mairie envoient des gens dans la rue, pourvus de mégaphones afin d'aviser la population, de lui dire de faire attention, il va y avoir un mauvais temps, de prendre des précautions avec les personnes, les maisons, les animaux, les arbres etc., etc.

Lè se pa siklòn, se move tan, dlo a debake sou ou san zatan'n e li brize tout bagay. Pa gen chat-t ki ka gentan vini di-w anyen. Se oumenm ki pou gade syèl-la epitou gentan wê siy lap fê-w, gade nyaj yo, tande son van-an, kout zèklè yo e wap kapab komprann sinyal yap voye ba-ou.

Lorsqu'on n'est pas en période cyclonique, c'est un mauvais temps, l'eau débarque brusquement et elle brise tout. Pas un chat ne saurait avoir le temps de venir vous dire quoi que ce soit. C'est à vous de regarder le ciel

et avoir le temps de voir les signes qu'il vous envoie, de regarder les nuages, d'écouter le son du vent, des orages et des éclairs et ainsi vous pouvez comprendre les signaux qu'ils vous envoient.

Cette différence de traitement attire l'attention et invite à questionner la nature de ces épisodes d'inondation survenus hors de la saison cyclonique. Seraient-ils dus aux inondations par ruissellement des eaux pluviales s'écoulant sur des sols à capacité d'infiltration, d'évacuation et de drainage insuffisante ? Doit-on les ranger dans la catégorie des crues-éclair dont le caractère spontané, inattendu et imprévisible accroît brusquement le débit et la hauteur du cours d'eau et rend encore complexe la maîtrise technique de certains traits du comportement des rivières ?

Ne disposant pas de données actualisées et contextualisées y relatives, nous nous en tenons au constat que les autres épisodes n'ont eu ni la visibilité ni l'écho médiatique national et international qui ont accompagné et suivi Matthew. Ces constats de capacité réduite des pouvoirs publics à anticiper ces situations et pouvoir assurer des services d'alerte prévisionnelle à toutes les catégories de population à chaque épisode d'inondation ont été relevés lors de la gestion des trois derniers épisodes survenus à Cavaillon et sont corroborés par l'ETR et par la coopération humanitaire qui en étend l'ampleur à l'échelle nationale. La fiche info du service Protection civile et des opérations d'aide humanitaire européenne du 11 janvier 2019 en fait mention mais aborde la question sous l'angle réducteur de la « capacité limitée », économique sous-entendue. Il est écrit ce qui suit :

Au vu de sa vulnérabilité aux risques naturels et sa forte propension à la pauvreté, Haïti n'a qu'une capacité limitée à faire face aux situations d'urgence récurrentes telles que les tremblements de terre, les ouragans et les sécheresses prolongées https://ec.europa.eu/echo/where/latin-america-caribbean/haïti_fr

7.2.3. La diffusion des messages : portée et limites

À l'annonce du cyclone Matthew, les membres des CASEC, à l'initiative du bureau de la protection civile, ont diffusé des messages d'alerte cyclonique en direction de la population par mégaphone. Dans certains endroits proches des centres urbains, la mobilisation a eu lieu deux jours avant la survenue du cyclone. La radio et les mégaphones ont été les outils de diffusion. Les lieux de rassemblement, les églises et les gaguères, lieux de combat de coqs, ont servi de canal de diffusion. Parmi les messages diffusés, les répondants en retiennent deux principaux : 1) se mettre à l'abri dans un lieu sûr et une maison solide hors d'atteinte des inondations ; 2) mettre les pièces importantes à l'abri de l'eau (actes de l'État civil, actes de naissance, actes notariés attestant du statut de propriétaire foncier ou autres).

Entre les normes de sécurité édictées, les consignes administratives véhiculées, la diffusion des messages à la population et leur réception par les concernés, il existe un fossé. Entre les bonnes intentions des instances de décision, les capacités d'exécution des instances de mise en œuvre sur le terrain, la réception, le décodage et la compréhension du contenu du message et la mise en application des messages captés par les groupes cibles concernés, il y a d'énormes barrières.

Les propos de Paul et de Pierre rapportés ci-après reflètent l'opinion générale des interlocuteurs quant au contenu des messages et à la sûreté offerte par les lieux d'accueil indiqués.

Les messages sont muets sur les endroits précis réputés sûrs où placer les pièces importantes, sur la solidité et la fiabilité des endroits désignés pour s'abriter. On a vu des églises et écoles que l'on avait toutes les raisons de croire solides et sûres, envahies par les eaux et les toits emportés. L'école « mains ouvertes » de l'église catholique de Dory, la chapelle catholique de Passéclos, les locaux des écoles et églises de Grand-Place, de Bérard, de Marsan réquisitionnés ont eu soit des pans de murs effondrés soit le toit enlevé.

Les propos de Paul sont clairs et sans équivoque.

Yo di nou mete papye empòtan yo, batistè, papye tè, toutt kalte papye lalwa, nan kote ki gen garanti sekirite san yo pa site non kote sa yo, kote ki gen sekirite sa yo apa pwòp kay pa-w ak fanmi-w ki pafwa chita nan zòn dlo anvahi souvan epitou ke siklòn van ka pote tòl yo ale.

On nous dit de mettre nos papiers importants, actes de naissance, actes de propriété, tout acte juridique, en lieu sûr sans nous indiquer exactement ces lieux sûrs en dehors de la maison familiale qui parfois est située en zone inondable, et n'est pas à l'abri d'une bourrasque de vent pouvant emporter le toit.

Pierre fait référence au peu de garantie offerte par les écoles et églises, lieux de refuge symboliques et mythiques.

Yo konseye nou deplase. Pafwa kote yo di nou ale-a konn gen menm pwoblèm wap kouri pou yo a. Lè Matthew, van tanpèt te ale ak kouvèti kay tòl legliz al lekòl Dory, Masan, Paseklo ki te chwazi pou sant pou akeyi moun ki deplase yo. Gen ladan yo, genyen dlo inondasyon te anvayi ak miray te tombe.

On nous conseille de nous déplacer. Parfois les endroits indiqués sont aussi sujets aux mêmes problèmes que vous fuyez. Lors de Matthew, des toits d'église et d'école de Dory, de Marsan, de Passéclos retenus comme lieu de refuge des déplacés ont été aussi emportés et certains lieux ont même été inondés, et leurs murs effondrés.

Il a dû lui-même trouver refuge successivement dans trois endroits différents. Manita de Delmasse a dû elle aussi changer de refuge trois fois en l'espace de 24 heures.

Jou swa evennman sa-a, mwen kouri vitt vitt al kay yon vwazen. Li patt pran lontan pou dlo anvayi kay la e lè sa-a mwen te oblije pati kite kay la e mwen ale nan yon lekòl. Kalvè-m te fenk kòmanse. Van pote ale kouvèti kay tòl lekòl- la. Sa te oblije mwen chache yon twazyèm kote poum rete, kay yon moun mwen konnen.

Le soir de l'événement, j'ai regagné à la hâte la maison d'un voisin. La maison n'allait pas tarder à être inondée et j'ai dû partir et trouver refuge dans une école. Mon calvaire ne faisait que commencer. Les toits emportés par le vent m'ont contrainte à partir de nouveau et trouver un troisième gîte chez une connaissance.

Les entretiens ont mis en évidence un ensemble de facteurs affectant l'efficacité des messages. Ces facteurs établissent un lien entre le moment de diffusion du message, son contenu et le medium de transmission utilisé. Parmi ces facteurs signalons a) les messages d'alerte transmis en retard ; b) la portée restreinte des messages véhiculés par mégaphone ; c) le peu de crédit accordé au message n'émanant pas d'une source fiable ; d) la portée relative des messages véhiculés par radio ; e) l'irruption du portable comme outil direct de communication interfamiliale, parentale et communautaire ; f) les mésusages du portable : la dénonciation de la marchandisation du statut « d'affectés » ; g) la prise de conscience du sujet et le refus d'être objet de marchandisation.

7.2.3.1. Les messages d'alerte transmis en retard

Les messages d'alerte précoce véhiculés par les dispositifs institutionnels arrivent difficilement à destination des populations éloignées inaccessibles par voie carrossable. Ils sont parfois transmis en retard, un jour ou quelques heures avant la survenue de l'événement. Ce retard interdit toute réponse anticipative et préventive appropriée des riverains. Un membre du comité local de Protection civile de Maniche, interrogé à titre d'informateur clé, affirme n'avoir lui-même été avisé que deux jours avant la survenue de Matthew. Il a toutefois pris toutes les dispositions possibles pour alerter par mégaphone les riverains qui étaient à sa portée.

Ce retard est aussi confirmé par le rapport d'évaluation en temps réel de la réponse internationale à l'ouragan Matthew commandité par l'ensemble des opérateurs. Les auteurs en imputent la cause à deux facteurs : l'incertitude initiale de la trajectoire de l'ouragan et la réticence des riverains à évacuer, attitude jugée proche de l'incrédulité proverbiale culturelle des haïtiens. Nous y reviendrons au chapitre 9 dans la partie relative aux réponses de l'humanitaire (9.4).

7.2.3.2. La portée restreinte des messages véhiculés par mégaphone

Les dispositifs de transmission des messages et les outils de communication utilisés restreignent aussi la portée des messages même dans les zones faciles d'accès. Ainsi en est-il du mégaphone de portée limitée, qui affecte la qualité du contenu diffusé et le rend parfois indéchiffrable. Les messages diffusés par mégaphone, medium très utilisé, n'atteignent pas souvent les cibles visées dans certaines circonstances. Le messenger se déplace à pied dans la majorité des cas en milieu rural et de rares fois en voiture là où des voies carrossables existent. Lorsque le messenger est en mouvement et se déplace à pied ou en voiture dans un souci d'atteindre le plus grand nombre possible de populations, le contenu de son message perd en qualité. Il est parfois inaudible et indécodable même pour l'auditeur de proximité le plus attentif qui n'entend que du bruit parfois et rate le contenu du message. Nous synthétisons plus bas un ensemble de quatre (4) extraits d'entretien au contenu similaire rapportés par divers interlocuteurs.

Mesaj yo pa rive lwen.

La portée des messages ne porte pas sur une longue distance géographique. (Mariana, Melius)

Gen de lè ou pa menm ka tande vwa moun kap bay mesaj la..

Parfois la voix du messenger est inaudible. (Ilèyis, Diela, Jacob)

Sa yap di-a, mesaj yo vle fè pase-a twò lon-g gen delè.

Ce qu'ils disent, le contenu du message qu'ils veulent véhiculer est parfois trop long, déborde l'essentiel parfois.

Epitou li difisil pou w ka konprann sa yo vle di-a.

Parfois, il est difficile de comprendre ce qu'ils veulent dire, le contenu véhiculé s'avère parfois difficilement décodable. (Inosan, Idamant)

Les considérations des évaluateurs (ETR, 2017) à ce sujet rejoignent les propos des interlocuteurs qui ont vécu les désastres.

7.2.3.3. Peu de crédit accordé au message n'émanant pas d'une source fiable

Les riverains sont exposés à divers modes et sources de diffusion de messages. Certains messagers bénévoles ne s'identifient pas et ne pensent pas devoir identifier leurs sources d'information. Dans ces circonstances, certains riverains accordent peu de crédit à tout message d'alerte entendu ne provenant pas d'une source institutionnelle fiable et les qualifient souvent de « rumeurs ». De nombreux interlocuteurs ont avoué avoir entendu parler de l'imminence d'un cyclone et de probables inondations de la bouche de riverains ou de passants revenant du marché ou du centre-ville. Mais n'ayant pas entendu de leurs propres oreilles ces messages, n'ayant pas eux-mêmes été exposés à ces media, ils n'y ont accordé aucune foi, les tenant pour des racontars, des rumeurs, des « on dit », « Yoyo di ».

De même, paradoxalement, un faible crédit est accordé aux messages émanant des pouvoirs publics et de leurs relais locaux quand les notions de prévision et de prédiction portent à confusion. Et messenger et population n'arrivent pas à faire la différence entre ces deux notions. En pareil cas, la non-survenue de l'aléa prévu suffit pour décrédibiliser et le messenger (l'État en l'occurrence le plus souvent) et les messages ultérieurs d'alerte et de vigilance aux yeux du récepteur peu au fait de cette nuance conceptuelle.

Ici une interrogation s'impose. Comment interpréter cette attitude des interlocuteurs mettant en doute toute information de seconde main ? Est-ce la manifestation d'une pensée critique revendiquant plus de sens de responsabilité et de rigueur de la part des décideurs ? Cette exigence de responsabilité et de rigueur peut être lue comme une exigence d'éthique, de compétence et de science au service du bien commun (Rancière, 1995 ; Rawls, 1971).

L'attitude des jeunes interlocuteurs lettrés des quartiers péri-urbains de Passéclos et de Grandier critiquant la nonchalance et le laxisme des pouvoirs publics dans la gestion de Matthew s'inscrirait dans cette logique d'exigence d'éthique de responsabilité, de rigueur, de compétence et de science faite aux gouvernants. Le diagnostic des jeunes assistant à l'entretien collectif improvisé est clair et sans

appel. L'inondation des zones péri-urbaines est due, selon eux, à une brèche ouverte depuis longtemps, connue des dirigeants locaux qui en ont été avisés par les riverains concernés. N'ayant pas été réparée, la brèche s'est élargie par la hausse des crues du côté du pont jeté sur la rivière en ville, à proximité du siège des pouvoirs publics. Les incessants rappels aux autorités des collectivités territoriales locales concernées n'ont pas été suivis d'effets.

Se yon neglijans grav.

C'est une négligence grave, dit Yvon,

Se pito yon fo-t administrativ grav.

C'est plutôt une faute administrative grave, éructe Jacquot.

Se yon krim ki lakòz gason ak fanm mouri, kay pèdi, ak anpil lòt bagay ankò.

C'est un crime qui a occasionné la mort d'hommes et de femmes, la perte des maisons et autres enjeux, tempête Robert.

E sitou ki merite sanksyon juridik.

Et surtout passible de sanctions juridiques, précise Reynold, sentencieux, ajoutant à la surenchère.

Dirijan eli loko Yo pa fè travay kontwol yo kòm sa dwa jan ke konstitisyon peyi-a mande sa ...Fòk yo peye konsekans yo.

Les élus locaux ont failli à leur devoir de contrôle que la Constitution de la République leur attribue. Il faut qu'ils payent les conséquences.

Robert renchérit et attribue la défaillance à l'incompétence technique et organisationnelle des techniciens et des dirigeants qui n'ont pas la capacité de réaliser des activités de prévision et de prévention.

Se politik ki mete yo nan pòs kote yo ye-a. Yo nan yon seri de pòs alòske yopagen ankenn kapasite pou yo fèl.

Ils ne doivent leur poste qu'à leurs accointances politiques. Ils sont catapultés dans des fonctions pour lesquelles ils n'ont aucune qualité, ajoute-t-il.

Une autre interprétation serait le signe d'un malaise profond opposant deux conceptions de la démocratie : démocratie participative et démocratie représentative. Cette posture critique des jeunes lettrés conscientisés inciterait à penser à une remise en question de la représentation, gage de la démocratie représentative (Fourniau, 2007). Est-ce le signe d'une requête de plaider pour l'établissement d'un dialogue direct et franc entre gouvernants et gouvernés sans la médiation de dispositifs intermédiaires de représentation ? Dans tous les cas de figure, il ressort que le rapport de l'État et de ses citoyens est mis à mal. Rancière (1995) et les concepts de mésentente, de dissensus peuvent servir de piste pour éclairer ces situations de désaccord. Cette posture critique des jeunes de Cavaillon tenue à une échelle micro-locale préfigurerait déjà les discours revendicatifs pour un changement de système qui ont nourri les troubles politiques de juillet 2018 et de l'automne 2019 paralysant le pays tout entier.

7.2.3.4. La radio, un véhicule de diffusion des messages de large portée mais peu exploité

Les riverains vantent la portée de la radio en tant qu'outil pouvant atteindre une large proportion de population même en zones reculées. Les programmes de diffusion radiophonique journalière de la météorologie ont la cote des agriculteurs interrogés. Ces données qualitatives d'entretien concordent avec le relevé statistique de EMMUS²⁸ VI (2018) qui confirme la prédominance d'utilisation de la radio dans l'ensemble du pays. Au moins une fois par semaine 81 % d'hommes et 64 % de femmes de la tranche d'âge 15-49 ans écoutent une émission radiophonique. Ces données sur l'accès et l'exposition aux médias sont essentielles à l'élaboration et la mise en œuvre de programmes de communication visant l'information et l'éducation du public cible.

Mora Castro *et al.* (2012) ont une lecture autre de la portée de la communication sociale en Haïti et de l'usage qui en est fait et en évoquent la faiblesse. Le volume 4 de l'analyse des menaces naturelles multiples en Haïti consacré au « contexte de la *Communication sociale relative aux menaces naturelles* », fait ressortir les carences de la communication de masse en Haïti limitée en grande partie au champ commercial où dominent les annonces publicitaires. Un tel contexte de sursaturation de messages commerciaux et d'absence de réglementation rend difficiles et problématiques la sensibilisation et l'éducation du public sur des thèmes collectifs et communs liés aux menaces naturelles malgré les efforts reconnus entrepris par le SNGRD depuis le séisme de 2010 à informer la population en temps réel.

Les auteurs expliquent la faiblesse de la communication et son inefficacité pour le changement de comportements par de multiples facteurs. Parmi eux, ils évoquent la non-pertinence du message, l'absence d'influence exercée sur la population par les autorités publiques faute d'interrelation entre elles, les problèmes liés aux différences d'éducation, de croyances religieuses et de statut social joints aux problèmes de langue. Cet ensemble, selon eux, combine autant de sources d'incompréhensions que de malentendus.

7.2.3.5. Le téléphone portable : l'irruption d'un outil direct de communication familiale et communautaire

Le portable, nouveau venu sur la scène médiatique, s'impose depuis le séisme de 2010 comme un véhicule important de diffusion de messages et comme outil direct de communication interfamiliale, parentale et communautaire. L'un des facteurs explicatifs tient à la possession d'un portable par 76 % des ménages dans l'ensemble du pays. La couverture est de 90 % en milieu urbain et de 67 % en milieu rural. (EMMUS VI, 2018)

28 EMMUS est le sigle d'une Enquête nationale portant sur la Mortalité, la Morbidité et l'Utilisation des Services réalisée à l'échelle nationale chaque cinq ans, initiée depuis 1987 par l'Institut haïtien de l'enfance (IHE) pour le compte du ministère de la Santé publique et de la Population (MSPP). En 2018 ont été publiés les résultats de la sixième enquête d'où le nom EMMUS VI.

Ce nouveau fait observé depuis le séisme de 2010 s'accompagne d'une implication citoyenne tant des parents que des ressortissants de la localité. Profitant de l'opportunité que leur offrent les nouveaux outils technologiques de communication des NTIC, les parents et les proches, émigrés ailleurs en ville ou dans la diaspora s'impliquent dans l'alerte anticipative. Ils se sont fixé comme objectif qui, d'aviser un parent, qui un proche ou une connaissance et tout simplement de répercuter la nouvelle de l'arrivée imminente d'un aléa et des mesures minimales de sécurité à adopter. Les messages diffusés par la voie du portable, des SMS, de WhatsApp ont afflué.

Certains parmi les interlocuteurs qui disposent d'un portable affirment avoir reçu un message téléphonique pré-enregistré les avisant en créole de l'imminence d'un ouragan ou d'une inondation. D'autres attestent avoir lu le message par SMS et l'ont répercuté aux parents, voisins et autres groupes de proximité atteignables.

Ce moyen moderne de communication offre l'avantage de pouvoir toucher un grand nombre de gens par effet multiplicateur. Il a été surtout utilisé lors de Matthew par le réseau familial résidant en ville, à Port-au-Prince et aussi par la diaspora. On retrouve aussi ses premières traces lors du séisme de 2010 et lors des deux dernières élections présidentielles de 2011 et 2017. Le portable et surtout le WhatsApp ont facilité la communication et l'échange d'informations entre parents de la diaspora et d'Haïti. Les parents émigrés ont appelé leurs proches pour les informer, les conscientiser et les sensibiliser de l'imminence du danger. Cette implication citoyenne dans la conscientisation des parents et proches remplit un vide et supplée les faiblesses des modes traditionnels de communication de masse à pouvoir atteindre les populations des coins reculés.

Toutefois, l'expérience de Matthew a aussi montré certaines des limites du portable en contexte d'aléa et de précarité. Cet outil est borné à ceux qui savent et peuvent lire des messages, peuvent disposer de revenus suffisants pour se procurer des cartes de recharge et habitent une zone d'accès aux services de base essentiels où l'énergie électrique ou toute autre source d'énergie rechargeable est disponible. Ces coûts ont été supportés par le réseau familial. De leur lieu de résidence en terre étrangère, les parents et proches finançaient des cartes téléphoniques prépayées et s'avaient aussi de transférer de l'argent pour l'achat d'une batterie solaire rechargeable ou d'un « inverter », un gadget pouvant fournir de l'énergie électrique domestique moyennant une batterie.

Ces limitations ont été aussi relevées dans le rapport d'évaluation de la réponse humanitaire des bailleurs après Matthew. L'épisode de Matthew a mis à nu la fragilité des systèmes de communication en Haïti. Dans la péninsule du Sud-ouest, le réseau téléphonique a été bousillé, les routes coupées, les communications rompues entre Port-au-Prince et l'ensemble des communes, rendant ainsi inaccessibles certaines zones trois jours durant. Considérant le rôle des télécommunications dans une stratégie de réponse, le rapport reconnaît qu'elles ont été parmi les chaînons manquants qui ont affaibli la chaîne de réponses de l'aide humanitaire internationale (Grünwald & Schenkenberg, 2017, p.26).

7.2.3.6. Le début d'un cycle : l'implication progressive des parents et natifs émigrés ou non dans la co-production de services

À Clonard, Bercy et Dory, l'investissement affectif et technologique de la famille dans la gestion de l'événement-désastres naturels, le couple ouragan-inondation dans le cas qui nous concerne, sonne-t-il la fin d'un cycle ? La fin d'une posture passive et en attente d'un État n'assurant pas toujours la délivrance des services dans les zones reculées ? La fin d'un État lié par ses choix économiques et politiques dictés par les institutions de Brettons Woods, la Banque mondiale notamment, de se désengager de la production de certains services publics.

Annonce-t-il le début d'un cycle nouveau ? L'implication collective progressive sous la forme d'associations, de parents et de natifs émigrés conjointement à ceux restés sur place, dans la prise en charge de la gestion sociale familiale et communautaire des désastres naturels et par extension des problèmes de la communauté.

Le souci de la diaspora locale et internationale et leur action à travers les structures associatives communautaires ADDO, AJEDEC et AKOJEB et d'autres structures associatives d'étendre l'assistance humanitaire d'origine locale aux membres de la communauté peut aussi être lu à la lumière de l'émergence du « sujet collectif » de Rancière et du « processus de subjectivation » de Foucault ?

La montée en puissance et la diffusion de ce nouvel outil technologique au sein de la population ont facilité l'émergence de réseaux sociaux familiaux et communautaires qui se positionnent en acteurs de la post-inondation. La publication sur les réseaux sociaux de photos et d'images des dommages causés par les crues de la rivière de Cavaillon, les eaux de ruissellement, sur les maisons, les exploitations agricoles, les édifices publics et envoyé aux parents et proches de la capitale et de la diaspora a réduit la distance entre l'ici et l'ailleurs. Certains membres de la diaspora rencontrés en été, ont avoué avoir été sensibilisés à s'impliquer dans l'action collective post-inondation par l'impact des images de leur coin natal après Matthew. « Une image vaut mille mots, certes, mais l'effet se multiplie par cent, lorsque vous reconnaissez le lieu, les arbres, les maisons, les gens, en un mot lorsque tout l'environnement vous est familier », me dit Albert, membre de la diaspora de Clonard.

La force de communication de la technologie des réseaux sociaux par le son et l'image aurait contribué à

- faciliter un travail de prise de conscience et de sensibilisation à l'échelle micro-parentale, familiale et communautaire des proches qui se sont impliqués dans l'alerte anticipatrice avant le désastre. Ils ont aussi franchi l'étape des secours d'urgence et se sont engagés dans la voie de la prise en compte des moments de l'assistance et de l'appui à la reconstruction post-désastres.
- projeter et propulser l'événement Matthew de la scène locale de Cavaillon et de proximité des parents, proches et natifs à la scène globale des décideurs et pourvoyeurs d'aide nationaux et internationaux montrant ainsi la nécessité du local fermé sur lui-même de s'ouvrir. L'action de plaider des réseaux sociaux et de sensibilisation de l'opinion publique familiale, communautaire, nationale et internationale aura ainsi participé à transformer la scène locale de l'événement en scène globale (Decrop, 1995 ; Dourlens, 2011).
- créer une nouvelle dynamique du rapport de l'individu à l'espace natal.

Les retombées n'ont pas tardé. Les incursions et interventions, si brèves et timides soient-elles, des pouvoirs publics et de certains organismes internationaux d'aide dans le support à l'assistance post-inondation et à la reconstruction de certains biens endommagés (logement individuel), dans l'assistance à la relance agricole des irrigants (canaux d'irrigation, semences, crédit et subvention de 300 gourdes pour le labourage des champs) ne sauraient uniquement s'expliquer par la puissance dévastatrice de Matthew et des groupes de pressions politiques.

7.2.3.7 Les mésusages du portable : la dénonciation de la marchandisation du statut d'« affectés »

Sur l'attitude spontanée et généreuse des proches de la diaspora est venue se greffer une campagne publicitaire agressive des compagnies commerciales téléphoniques orientant et encourageant les résidents des zones affectées à solliciter des cartes prépayées auprès des proches et parents de la diaspora. Cette annonce publicitaire qui s'étend encore aujourd'hui sous d'autres formes a été dénoncée par certains interlocuteurs comme une incitation à la dépendance envers la diaspora et surtout comme la marchandisation à des fins mercantiles de leur statut d'inondés et d'affectés sous couvert de générosité. Certains riverains interrogés ont déclaré refuser et rejeter cette voie arguant que même dans la détresse, l'on se doit de garder sa dignité. Les propos de Brinou, de Moïse et d'Anita résument le sentiment partagé par d'autres interlocuteurs face à la démarche publicitaire des entreprises. Ils précisent n'être pas contre la réception de cartes pré-payées de la part de leurs proches de la diaspora dans la mesure où l'initiative vient d'eux-mêmes comme un geste spontané de générosité qu'ils saluent. Mais ils s'insurgent contre deux principaux faits irritants. Le premier est la démarche des entreprises. Au-delà de leur objectif d'accumulation du capital, cette démarche sous couvert de générosité crée « un faux besoin » ne servant que les objectifs du marché de l'humanitaire. L'objet même de la demande est dénoncé. Il n'a pas été identifié par la population affectée elle-même. Les populations n'ont pas identifié un besoin de cartes de téléphone ni exprimé une demande de ce genre. C'est « un faux besoin » créé par le marché de l'humanitaire pour servir sa propre cause. Le deuxième élément irritant découle du premier. Cette démarche induit des effets pervers selon les interlocuteurs. La population affectée est invitée à la mendicité, à quémander l'aumône pour si peu, à rester dans les liens de la dépendance, à être objet de marchandisation. Elle est orientée vers une posture de dépendance, ce qui est contraire aux valeurs traditionnelles enseignées dans les familles haïtiennes. Or, demander la charité est perçu négativement dans la culture haïtienne.

Se pou-w wè ki sa yo di pou nou mande a wi. Yon ti ka.a.a.t ! Yon ti kat wi. Souple lacharite. Se pa konsa granmoun lontan te leve nou, mande pa nan kòsaj nou. Epitou dayè se yo ki mete pawòl sa a nan bouch pèp la.

Il faut voir ce qu'on nous incite à demander oui. Une petite ca-a-arte ! Une simple petite carte oui. S'il vous plaît, la charité. Ce n'est pas ainsi que nos grands-parents nous ont élevés, demander l'aumône n'est pas dans notre corsage, dans nos plis. Et puis d'ailleurs ce sont eux qui ont mis ces paroles dans la bouche de la population.

Brinou relève le trait « honteux » d'une telle démarche

Se wonte sa. Menm pou yon ti kat telefòn, se moun ki pou ba w li.

C'est honteux déclare-t-il. Même pour une simple petite carte, on doit te la donner

Moïse abonde dans le même sens et estime que ce serait la déchéance de sa part de quémander pour si peu.

Fòk mwen ta sou baton nèt ... pou-m ta desann figi-m voye mande yon ti kat.

Il faudrait que je sois à l'âge de porter une béquille ... pour m'abaisser à demander une petite carte

Anita avoue que c'est perdre sa dignité et ouvrir le flanc à la pire des critiques

Se desann ten ou, se sa yo rele ata gaz²⁹. la wi. Se fè yo pale moun mal pou gran mesi.

C'est s'abaisser, c'est ce qu'on appelle ata gaz. Même l'essence pour la lampe. Oui. C'est prêter le flanc à la médisance pour rien.

Moïse et Brinou renchérissent et s'attaquent à la démarche des entreprises qu'ils jugent malsaine.

Antrepriz sa yo pa fè sa-a gratis, rele sa pwofite de sikonstans move lavi mounpou mande an franse sou non yo, pou ogmante kapital yo.

Ces entreprises ne font pas cela gratuitement. Appelons cela profiter de ce moment particulier du malheur d'une population pour demander d'une manière indirecte et détournée afin d'augmenter leur capital.

Les propos des jeunes scolarisés des quartiers péri-urbains de Passéclos et de Grandier sont radicaux et ne font pas dans la demi-mesure. Les propos de Jacquot, de François, de Wilson et de sa femme tendent tous à dénoncer l'incitation à la dépendance à travers l'aumône et la charité. Ils se résument ainsi.

Bon, lè-w finn gen kat sou telefòn, ki pawòl ou pral pale ak paran-w, ak pwòch zanmi ? Sitou lè-w nan zafè pa bon, sèl sa-w ka fè se mande, mande mande lacharite. Souple. Lè sa, a tout bagay ka rive, se kòm si ou mande moun lan rete ak kwi li nan men li pou li pa janm soti nan sityasyon li ye a.

Bon, une fois qu'on a la carte prépayée, quel sera l'objet du dialogue entre les parents et les proches ? Surtout en situation de détresse, sinon que quémander encore et toujours l'aumône et la charité. C'est la porte ouverte à toutes les dérives, c'est une incitation à la dépendance. C'est

29 L'expression « ata gaz » se traduit littéralement par « même l'essence pour la lampe, on doit te la donner ». Elle traduit un état de déchéance telle que le concerné ne fournit aucun effort personnel et vit aux dépens d'autrui même pour avoir l'essence à allumer sa lampe le soir.

comme si on t'incitait à toujours demeurer avec une escarcelle la main, à ne jamais sortir de sa situation.

7.2.3.8. La prise de conscience du sujet et le refus d'être objet de marchandisation

Les propos et attitudes des interlocuteurs plus haut cités reflètent la prise de conscience du sujet et peuvent être lus comme relevant du « processus de subjectivation », de la subjectivation en acte. Refuser de quémander une carte de peu de valeur s'assimile au refus de la dépendance, au refus de la posture du « sujet soumis et assujéti » et au choix de l'adoption de la posture du « sujet autonome », du sujet « connaissant et agissant ». C'est le refus d'être traité en « objet victime » auquel on apporte secours sans prendre en compte ses propres et véritables besoins qu'on aura soi-même identifiés.

Le sens de ces discours peut être aussi interprété à la lumière des analyses et questionnements à propos de la résistance et du soulèvement soulignés par Foucault sur la révolution en Iran dans son texte 269 « Inutile de se soulever ? ». Foucault y voit de la subjectivité qui s'introduit dans l'histoire, pas celle des grands mais celle de n'importe qui. On se soulève, on résiste c'est un fait et c'est par là que la subjectivité s'introduit dans l'histoire.

Il suffit qu'elles (ces voix) existent et qu'elles aient contre elles tout ce qui s'acharne à les faire taire, pour qu'il y ait un sens à les écouter et à chercher ce qu'elles veulent dire... c'est parce qu'il y a de telles voix que le temps des hommes n'a pas la forme de l'évolution, mais celle de l'« histoire », justement.
(Foucault, 2001, p.1044)

7.3 La veille et la vigilance familiales et communautaires

Les populations ont dû elles-mêmes faire face aux crues de la rivière ou du débordement des ravines. Forts de l'expérience accumulée en mai 2016 et surtout lors de Matthew en octobre de la même année, certains riverains de la localité montent la garde et jouent le rôle de sentinelles et de vigiles à chaque alerte. Certains interlocuteurs nous ont rapporté avoir mis cette expérience à profit lors des inondations d'avril 2017. Seul, isolément ou en groupe, ils assurent la veille de la rivière et organisent l'alerte et la vigilance au profit de la famille et de la communauté. Une fois repérés certains signes endogènes annonciateurs de mauvais temps, ils prennent position aux alentours de la rivière. D'interminables va-et-vient entre la rivière et le lieu de résidence, parfois durant toute la nuit, servent à repérer la montée des eaux. Ils tiennent la communauté constamment informée de la hausse des crues grâce à un réseau de communication que leur facilite l'usage du portable. Une fois qu'ils estiment les crues imminentes, ils alertent la famille et la communauté, soit au moyen du bouche à oreilles, d'un sifflet, soit au son d'une conque³⁰ de lambi, strombus gigas, de son nom scientifique.

30 La conque de lambi est un coquillage qui protège la chair comestible du lambi des mers (strombes igas). Elle a de multiples usages. Elle sert d'instrument de musique aux raras traditionnels haïtiens, ces groupes festifs musicaux des couches populaires péri-urbaines et rurales qui manifestent en déambulant à travers les rues en fin d'après-midi et la nuit durant

De nos jours, le téléphone portable s'avère d'une grande utilité, notamment la messagerie vocale ou écrite SMS, le temps que dure la batterie avant qu'elle ne se décharge rompant ainsi toute voie possible de communication vu que les sources d'énergie sont coupées en pareil cas. Une fois avisée de la sorte, chaque famille décide de la position à tenir en pareilles circonstances : rester sur place, planifier les préparatifs pour le déplacement de la famille vers des lieux plus sûrs, se déplacer, déplacer les animaux d'élevage ou de trait de la plaine inondable vers les hauteurs de la colline etc.

Rénold nous a narré ses péripéties de veilleur des crues à Dory. Jocelyn nous a fait le récit de ses chutes à Marsan lors des inondations d'avril 2017, de ses prouesses pour venir en aide aux animaux, pour aider à les mettre à l'abri et en sécurité en pleine nuit, de ses chutes et rechutes dans le noir, le pied heurtant un tronc d'arbre, une racine ou buttant sur des pierres non aperçues dans l'obscurité. Jacques de la localité de Félix, tel un coq campé sur ses ergots, vante fièrement ses exploits de veilleur loués par la communauté reconnaissante.

Se gras a mwen, travay mwen fè ap veye dlo-a epitou alète moun yo, ki fè pa gen plis domaj nan zòn Félix la.

C'est grâce à moi, à mon travail de veille et d'alerte, que la localité de Félix a été épargnée de nombreux dommages.

Lors de Matthew, les activités de veille n'ont pas réussi à écarter le danger vu la violence de l'aléa. Sergo de Passéclos et Robert de Grandier 2 nous en parlent avec amertume. Le bétail placé au bord de la route nationale #2 a été emporté vu que pour la première fois depuis sa fondation les eaux ont inondé la localité. Les résidents de la localité de Grandier 2, nouveau quartier de couches moyennes locales émergeant à la fin des années 1970 après la construction asphaltée de la route nationale #2 menant vers la ville voisine des Cayes, la troisième ville d'importance économique du pays, étaient loin d'imaginer que le bétail serait exposé aux inondations dans cet espace. Toutefois en avril 2017, beaucoup de familles se sont déplacées et mises à l'abri avant l'inondation suite aux alertes des brigades communautaires et citoyennes de veille et de vigilance à Félix et Grandier notamment.

7.4. Conclusion du chapitre

Chacune des localités enquêtées a une histoire particulière avec les crues de la rivière de Cavaillon. Les crues peuvent survenir à l'occasion des inondations, des cyclones, des pluies diluviennes, des débordements des ravines. Elles n'atteignent pas les différentes localités au même moment ni au même rythme ni avec la même intensité. De même, leurs causes et effets sont différents.

À Cavaillon, les entretiens attestent et confirment l'existence au début de la période cyclonique d'un système de vigilance météorologique et de diffusion de messages d'alerte, même s'il est peu efficace, par le mégaphone, la radio et le portable. Puisqu'aucune norme de constructions anti-aléas (inondations, cyclones) n'est diffusée, de ce fait, les réponses mises en œuvre par les populations riveraines des

la période du carême catholique. Objet décoratif de l'art naïf, elle sert depuis l'époque coloniale esclavagiste d'outil de communication et de ralliement.

localités rurales et péri-urbaines observées dépendent de la nature et de la temporalité de l'inondation. Selon que l'inondation dérive d'un cyclone ou de pluies torrentielles, la nature des réponses des riverains varie pour y faire face. S'agissant d'un cyclone, la population s'attend d'expériences, renforcées par des rappels de messages d'alerte, à l'irruption d'inondations imminentes. Et selon ses ressources disponibles, elle engage des mesures préventives qui peuvent, selon le cas, ne représenter aucune garantie d'efficacité au regard de l'ampleur de l'aléa. Les actions d'émondage des arbres situés à proximité de la maison, la mise en sécurité du bétail, le renforcement des toitures branlantes et le déplacement temporaire chez des proches sont autant de réponses anticipatives adoptées. Dans le cas d'inondations issues de pluies torrentielles soudaines, le caractère imprévisible de l'aléa entraîne des réponses spontanées et réactives de la part des riverains qui sont rarement sinon jamais alertés et avisés par les pouvoirs publics en pareil cas.

Les extraits d'entretien révèlent aussi que les réponses varient selon l'ancienneté de la population dans la zone. Les natifs et anciens de la localité, de Grand-Place notamment, qui ont vécu plusieurs épisodes d'inondations sont plus enclins à entamer et initier des actions préventives et projectives une fois l'imminence de la menace d'inondation observée par des signes endogènes et annoncée par le système institutionnel d'alerte. Certains nouveaux résidents des récents quartiers périphériques de Grandier et de Bedo interrogés, peu au fait de l'histoire des inondations de la zone, font peu de cas de ces annonces et n'initient, parfois, aucune action préventive.

Le cas de Dieusibon, proche de la cinquantaine, tailleur de sept années d'études reconverti en agriculteur, est illustratif à cet égard. Ce natif de Baradères installé à Grand-Place depuis près de quinze ans a eu sa maison inondée et a vu celles de ses deux voisins limitrophes, épargnées. Il reconnaît volontiers qu'il n'a pas eu le réflexe d'imiter ses deux voisins natifs qui ont jugé utile d'entreprendre de simples travaux de barrage de la cour de leur maison à l'aide de pierres et de mottes de terre surélevées de branchages et de brindilles. Après coup, il attribue ses dommages subis à sa méconnaissance de l'histoire des inondations locales. Néanmoins, ce fait empirique constaté ne l'a pas empêché d'ajouter aussi une explication mythique aux dommages qu'il a enregistrés.

Mwen pa moun zòn lan, mwen pa konn ystwa dlo-a.

Je ne suis pas de la localité, j'ignore l'histoire de l'eau (la rivière dans ce cas).

Dlo a rekonèt pitit li yo, li pa fè yo anyen.

L'eau reconnaît ses enfants, elle les a protégés.

Mwen pa pitit-t tè-a, mwen pa pititt dlo-a, dlo-a pa rekonèt mwen.

Je ne suis pas l'enfant de cette terre (ce territoire), je ne suis pas l'enfant de l'eau (la rivière), l'eau ne me reconnaît pas (Diesibon, résident de Grand-Place).

Cet exemple et d'autres du même genre rapportés dans les entretiens et observés dans certains cas nous mettent en présence de deux catégories de riverains habitant les berges de la rivière de Cavaillon : les natifs et anciens autochtones et les nouveaux résidents, migrants allochtones. Chacune de ces catégories semble

adopter un rapport différent à la rivière et à l'espace de vie. Cet exemple enseigne que l'ancrage des deux riverains natifs de Grand-Place et d'autres berges de la rivière donne une connaissance empirique des comportements de la rivière et des rapports à entretenir avec ses débordements, ses moments de crue et de décrue. Ces pratiques et techniques endogènes de protection de la cour contre les inondations de faible ampleur, révèlent une certaine appropriation de l'espace de vie résultant d'un long compagnonnage avec la rivière. L'inaction de Diesibon, ce non natif, serait non seulement une preuve de sa non-maîtrise de cet espace, malgré ses quinze années de résidence dans la localité, mais pourrait être aussi comprise comme résultant d'un faible rapport d'attachement et d'appartenance à l'espace d'accueil (Mendras, 1976 ; Sencebé, 2001). Le discours mythique d'interprétation et de justification qu'il sort lors de l'entretien peut faire l'objet d'une double lecture. Ce peut être une tentative pour justifier son inaction et sa méconnaissance des lieux. Il peut aussi signifier que les interprétations d'ordre théologique cohabitent toujours avec les explications positivistes et sont encore prégnantes, même chez ceux qui ont sept années de fréquentation scolaire. En conséquence, toute intervention technique et sociale dans ce domaine devra encore et surtout tenir compte de ces deux variables : le rapport à l'espace des natifs autochtones et des migrants allochtones et les significations qu'ils attribuent aux inondations. Dans ce cas spécifique, pourrions-nous ajouter que toute tentative de compréhension et d'intelligibilité du rapport du riverain à l'espace ne devra pas ignorer la pensée théologique, le constat du « retour de Dieu » (Charlier, 2002), du moins de sa constante présence, si tant est qu'il ait jamais disparu. Nous y reviendrons au chapitre 13, ultérieur, consacré aux croyances autour de la rivière.

Cependant la modification constante de la réalité socio-écologique bouleverse les savoirs endogènes relatifs aux crues et inondations et nous invite à la prudence et à éviter toute extrapolation hâtive. Le migrant allochtone n'est plus le seul exposé à qui manqueraient la mémoire de l'inondation, la culture de l'eau et le savoir ordinaire endogène. La génération des moins de vingt ans, obligée de résider en ville pour les besoins de sa scolarisation, est aussi moins exposée que ses aînés aux inondations et à la transmission orale du savoir autochtone y relatif que les anciennes générations avaient la charge de diffuser. Le maintien de cette chaîne de transmission de connaissances et de traditions orales propres aux inondations devient dès lors problématique. Le savoir endogène de gestion locale des crues s'amenuiserait-il de génération en génération et serait-il en péril ?

Un savoir endogène de gestion locale des crues en péril

Cette rupture du dialogue entre les générations due à l'exode des jeunes jointe au changement climatique risque de mettre le savoir endogène en péril. Cette appréhension de l'éventualité de la disparition du patrimoine oral lié au savoir et savoir-faire endogènes de gestion des crues et inondations n'échappe pas aux anciens. Le récit de Tira, 75 ans bien sonnés, sur l'absence des jeunes dans le champ agricole en témoigne.

Tira et la main-d'œuvre : les jeunes absents du champ agricole et l'instruction.

L'exode des jeunes rompt le dialogue entre les générations et hypothèque l'avenir des savoirs endogènes. Tira et d'autres agriculteurs d'âge avancé rencontrés travaillent toujours seuls sans aucune aide. À ma question relative à l'absence

d'aide familiale et communautaire et à l'absence évidente et manifeste des jeunes de la localité, Tira estime qu'ils abandonnent le champ agricole et s'en vont ailleurs car le minimum de vernis d'instruction scolaire acquis sur les bancs les éloigne du champ agricole et leur permet de « se caser » ailleurs.

Jèn yo ale lekòl lavil, yal achte lespri konesans lavil, yo genyen « lespri achte », yo jete konesans « lespri don an ». Ki fè ke « lespri achte » yo genyen- an se pou yo ka travay lavil ak lòt kote.

Nou menm grandèt, nou pat' al lekòl, se « lespri don » nou genyen, nou ka rete travay jaden epitou nou kapab plis ka lite ak dlo inondasyon rivyè-a.

Les jeunes ont été en classe en ville, ils sont allés « acheter le savoir » en ville, ils ont « l'intelligence achetée », ils ont rejeté « l'intelligence naturelle reçue en don ».

Donc cet « esprit acheté » leur permettrait de travailler en ville et ailleurs ? Nous les anciens, nous n'avons pas été en classe, nous n'avons que « l'esprit-don », « l'intelligence naturelle reçue en don ». De ce fait, nous restons sur place travailler la terre car nous pouvons mieux faire face et « vivre avec l'inondation ».

Ce discours établit une corrélation entre l'instruction et le travail agricole. Il laisse supposer que l'école, du moins le contenu et les valeurs véhiculées, éloignerait les jeunes du champ agricole et du milieu rural. Si nous poursuivons l'analyse du discours de Tira, les jeunes scolarisés ne sont pas outillés pour faire face aux inondations de leur milieu d'origine. Absents du milieu pour la plupart, il ne s'opère pas de transfert du savoir endogène relatif à l'expérience des aînés dans la gestion des inondations locales entre les générations. Le contenu décontextualisé et peu ancré dans la réalité de la formation scolaire qu'ils reçoivent semble hypothéquer même l'avenir des savoirs endogènes y relatifs. Or, il a été admis que les habitants ont toujours recouru à « l'expérience, l'observation, le bon sens » pour prendre des mesures aptes à faire face à l'inondation (Reghezza-Zitt, 2015).

Une telle situation peut se lire comme le résultat de phénomènes structurels auxquels n'échappent pas les milieux marginalisés et délaissés, surtout les habitations et les localités des espaces ruraux et péri-urbains d'Haïti, où l'offre de services de base, éducatifs et sanitaires, est quasi-inexistante. Le système de production agricole, autrefois basé sur l'organisation familiale et communautaire du travail, le lakou et les structures associatives d'entraide familiale et communautaire, a depuis longtemps atteint ses limites et ne permet plus la reproduction sociale et économique. La crise multidimensionnelle socio-économique, écologique et agricole exige une régulation externe. Elle induit de ce fait une demande de scolarisation des enfants et pousse la nouvelle génération des jeunes à l'exode vers les villes et vers l'extérieur où leurs aspirations ont plus de chances d'être satisfaites. Aussi se retrouvent hypothéquées la conservation et la transmission des savoirs traditionnels sur les crues et inondations. Les futurs occupants de l'espace pourront difficilement recourir à l'expérience des aînés et tirer parti de l'observation acquise par apprentissage et du bon sens né du contact prolongé avec la rivière pour prendre des mesures aptes à contrer les effets de l'inondation.

Cette réalité projetée ouvre une autre perspective d'analyse qui nous semble questionner la culture du risque prônée par le « gouvernement mondial des catastrophes "naturelles" » (Revet, 2014), comme solution préventive possible face aux crues et inondations et pour laquelle certains organismes internationaux d'aide humanitaire font la promotion et le plaidoyer (Mora Castro, 2012), à travers le culte de la mémoire entre autres. Saurait-on parler de culture du risque dans le cas des riverains de Dory et Grand-Place ? La rupture notée dans la chaîne de transmission de la mémoire intergénérationnelle due en partie à l'exode relatif des jeunes, la présence de migrants allochtones peu imbus de l'histoire des inondations de la zone, le défaut de cultes mémoriels initiés et entretenus tant par les anciens résidents que par les pouvoirs publics, tous ces facteurs combinés semblent hypothéquer l'incubation et la germination de la « culture du risque ». Ces réponses ne peuvent être entièrement obtenues dans le cadre restreint de cette thèse. Ce sont des pistes que des études futures pourront mieux éclairer.

Chapitre 8 :

Dispositifs et pratiques endogènes de prévention, de survie et de secours face à l'inondation

La survenue d'un aléa (cyclone, inondation) est l'occasion de mouvements de déplacement des populations riveraines. Les quatre épisodes d'inondation qui ont frappé Cavaillon entre mai 2016 et octobre 2017 peuvent être déclinés en trois temps : le temps 1 précédant l'événement, c'est le temps de l'avant, de l'alerte et de la prévision ; le temps 2 du pendant, du déroulement des opérations de survie et de secours ; le temps 3, celui du rebond et de la reconstruction post-inondation.

La recherche de terrain entreprise durant cette période nous a offert l'occasion d'assister à ces mouvements et de tenter d'en saisir les mécanismes. Au-delà du déplacement d'un lieu à un autre, les mouvements de population renseignent sur les pratiques de survie des groupes domestiques face aux menaces d'endommagement ou de destruction de leur résidence, sur les pratiques de solidarité et d'entraide qui se sont manifestées et sur la nature des liens sociaux construits en contexte d'aléa-événement qui se nouent ou se dénouent à chacun de ces trois temps : le contexte d'urgence de la crise et de la catastrophe, la situation immédiate de survie et le cadre du rebond et de la reconstruction.

Ce temps 2 que nous décrivons dans cette partie est celui où il s'agit d'assurer la survie, de se mettre à l'abri et d'organiser les secours. Les riverains, face aux menaces d'inondation, se mettent à l'abri des premières vagues en mobilisant du temps, des lieux et des liens.

Une première partie du chapitre (8.1) commence par un rappel des dispositifs et pratiques endogènes de prévention, de survie et de secours avant et au moment de l'inondation.

Une deuxième partie (8.2) reporte les pratiques endogènes de survie et de secours pendant, au moment et immédiatement après l'inondation.

Une troisième partie (8.3) met en évidence la diversité de lieux de refuge et la durée variable des temps de refuge. Il peut s'agir d'une soirée chez un proche à un séjour dans des tentes et abris supposés provisoires, mais qui peuvent devenir définitifs. Entre ces deux extrémités, on peut dénombrer des séjours limités dans leur durée dans des lieux publics (écoles, églises) et des séjours plus ou moins longs chez des parents et des proches.

8.1. Dispositifs et pratiques endogènes de prévention de l'inondation

Les riverains de Cavaillon interrogés ne sont pas vierges de tout savoir relatif à la gestion endogène de l'aléa en général, de l'aléa-inondation en particulier. Ils ont accumulé au fil des épisodes d'inondation un lot d'expériences et de pratiques ajoutées aux connaissances héritées du passé transmises oralement par leurs parents et ancêtres et tout autre détenteur de savoir local endogène.

Avant la survenue de la tempête et de l'inondation, le savoir endogène, fruit cumulé des expériences du passé, suggère des pratiques endogènes de prévention à suivre.

Cet ensemble de pratiques et de mesures coutumières de prévention rapporté ici n'est qu'un schéma idéal de recommandations orales, de prescrits coutumiers que le riverain est appelé à adapter en fonction et au gré des ressources et des informations préalables qu'il a à sa disposition. Il concerne particulièrement l'intérieur de la maison, les alentours de la maison, les arbres et les animaux. Selon nos interlocuteurs, les anciens de la localité et les aînés du groupe domestique recommandent de porter attention aux signaux endogènes. Toutefois, ils suggèrent d'être aussi attentif aux messages d'alerte institutionnelle afin de ne pas être pris au dépourvu, ce qui atteste du caractère dynamique de ces savoirs endogènes qui sont loin d'être statiques. Ils changent, évoluent et s'adaptent au contexte socio-écologique et environnemental actuel de changement climatique. Un dicton créole qui revient souvent lors des entretiens avec les aînés établit la comparaison entre les deux catégories de savoirs, le savoir exogène issu de l'école qu'ils dénomment « lespri achte », c'est-à-dire « le savoir acheté » disent-ils et le savoir endogène, vernaculaire issu de l'expérience qu'ils appellent « lespri don », le savoir reçu comme un don de la nature ou un don reçu de Dieu ou des dieux ancestraux.

Moun ki pa ale lekòl gen yon « lespri don », yon lespri eritaj, yon konesans don ke yo jwenn kòm kado, ke Bondie ba yo, oswa zansèt yo, oswa ginen yo, sa nou pa wê yo, moun ki ale lekòl gen yon « lespri achte », yon konesans achte.

Ceux-là qui n'ont pas fréquenté l'école classique détiennent un savoir hérité, un « lespri don », reçu en don, comme un cadeau de la nature ou un don divin, un don des dieux ancestraux, des loas guinen du vodou, ceux-là que l'on ne voit pas.

Ceux-là qui ont fréquenté l'école ont une « intelligence achetée », un « savoir acheté », un « lespri achte ».

Cédié, catholique, affirme disposer « d'une connaissance reçue en don » que le Bon Dieu lui a réservée.

Nou pat ale lekòl se vre. Men nou gen « lespri konesans don » ke Bondie kite pou nou.

Nous n'avons pas été en classe, c'est certain, mais nous avons une « connaissance reçue en don » que le Bon Dieu nous a réservée.

Piquant, se présente à nous comme un serviteur de « loas », des esprits ancestraux, dispensateurs de ces savoirs.

Nou jwenn lespri konesans don sa-a nan men zansèt nou yo ki te ban nou yo lè yo tap viv. Lè yo mouri yo pote-l pou nou nan rêv, nan sonj. Yo bannou li tou je klè...loa yo, mystè yo pote revelasyon yo pou nou.

Nous trouvons ces « dons », ces dispositions et connaissances, ces savoirs, de nos ancêtres qui nous les ont appris de leur vivant. À leur mort, ils nous les dispensent dans des songes, dans des rêves. Ils nous les dispensent aussi au quotidien, les yeux ouverts au courant de la journée, durant les moments d'éveil. Les « loas », les « mystères » nous apportent les révélations.

Forts de ces recommandations des anciens et des expériences acquises lors des précédents épisodes d'inondation, les riverains essayent de combiner et de mettre en pratique les deux modes de savoirs : les leçons issues de l'expérience et les recommandations institutionnelles entendues et apprises au gré des contacts avec les acteurs et opérateurs externes. Les entretiens, certains confirmés par des observations effectuées pendant le déroulement de la recherche de terrain, révèlent que les riverains, au moment de l'annonce d'une période de mauvais temps, apportent des réponses préventives et anticipatives. Ils ont à cœur de sécuriser avec les ressources à leur portée toutes les parties situées à l'intérieur et à l'extérieur de la maison susceptibles d'encourir des dommages. Les parties fixes, parfois déjà branlantes, qui risquent de se détacher, le toit, les portes, les fenêtres, le galetas, sont reliées au corps de la maison à l'aide d'une corde de sisal, d'un morceau de toile usagée, des clous s'il le faut. Les parties mobiles, le mobilier, les lits, les tables, les buffets, les chaises, les armoires et les vêtements dans le cas idéal, rare, où il y en a dans la maison, sont adossées au mur. Ceux des riverains qui ont la chance de disposer du temps et des ressources s'assurent d'avoir de la nourriture en réserve, des allumettes et de l'essence (gaz) pour les lampes. Lorsqu'il ne s'agit que d'inondation, ces provisions sont placées au-dessus de la table dans des cuvettes ou des seaux. Les autres accessoires moins lourds et moins fragiles prennent place au-haut sur le galetas. Ils stockent de l'eau potable dans des canaris, des cruches ou des seaux en aluminium ou en plastique, selon le degré d'ouverture de la zone à la relative mondialisation des échanges.

Au dehors, aux alentours de la maison, certains riverains émondent les arbres de certaines de leurs branches, et ils érigent un muret de protection en rampes de pierres ou d'herbes autour de la maison pour contrer les eaux de ruissellement venant des ravines et les flux des crues venant de la rivière au cas où ils habitent les berges inondables.

Les animaux sont placés, « parqués » tout près de la maison d'habitation avec du foin et du fourrage, tout ce qui peut être rassemblé pour leur subsistance.

8.2. Pratiques de survie et de secours au moment de l'aléa-inondation

Au moment du passage de l'aléa-inondation, les riverains font face à l'eau qui envahit la maison, à la souillure de la maison par la boue, à la cuisson des aliments, au manque d'eau potable, aux moustiques des mares d'eau stagnante. À chacun de ces problèmes, ils tentent d'apporter eux-mêmes des réponses adaptatives tirées prioritairement du répertoire des pratiques endogènes traditionnelles.

8.2.1. L'eau envahit la maison : ouvrir une porte, creuser une brèche dans le mur

S'agissant d'un simple aléa-inondation, le plus grand problème est l'eau qui surgit de partout, incontrôlable, avec la boue qu'elle draine ou les pierres qu'elle transporte avec elle. Elle arrive du débordement des crues de la rivière, elle vient des eaux de ruissellement, elle surgit des ravines. Pour lutter contre l'eau qui envahit l'intérieur de la maison, les riverains de Félix et de Grandier, de Grand-Place et de Dory adoptent des pratiques adaptatives similaires avec de légères variantes.

Sonsonn et Emile de Félix, Koukoubè de Grand-Place, Mawozo de Dory, tous ceux-là qui ont vécu l'aléa-inondation, nous ont relaté deux pratiques courantes qu'ils ont eux-mêmes expérimentées lors des trois épisodes au moment où l'eau envahissait leur logement. Une première pratique consiste à ouvrir toutes les portes pour laisser l'eau entrer et sortir.

Bay dlo a chemen li vle pran an.

Laisser l'eau prendre le chemin qui lui convient

Cela signifie s'adapter à la direction de l'eau. Ils ouvrent aussi les fenêtres pour faciliter la circulation du vent et empêcher qu'elles ne fassent obstacle à sa trajectoire. Une deuxième pratique consiste à ouvrir un pan de mur de la maison, y opérer une brèche afin de faciliter la sortie de l'eau si elle tend à s'amonceler à l'intérieur de la maison.

8.2.2. La maison souillée par la boue : l'aide familiale mobilisée pour un nettoyage instantané ou différé

L'inondation laisse de la boue et souille tout sur son passage. La souillure est partout (Douglas, 2001[1971]). La réflexion de Douglas associe saleté et pollution, sale et propre, intérieur et extérieur, ordre et désordre et rupture de l'ordre et elle nous conduit dans un monde de rupture, de l'ordre domestique et d'abolition des frontières. Langumier (2006) emboîte le pas et marche sur les traces de Douglas. Sa recherche réalisée en France porte sur l'inondation urbaine. Lui aussi, il nous fait vivre un cas pratique de souillure générée par l'inondation et modernité oblige, il conclut à l'émergence d'un moment de production de déchets. La saleté qui règne entraîne la pollution. Assiste-t-on ainsi à une rupture de l'ordre. L'univers domestique inondé d'eau jaunâtre reflète le désordre. C'est la destruction de l'ordre domestique. Tout est mélangé, le sale et le propre, l'intérieur et l'extérieur. C'est la rupture entre l'espace du propre et du sale. L'inondation abolit les frontières entre les espaces réservés à la chambre, à la cuisine et la salle à manger, tout ce qui en temps ordinaire est séparé. Tout devient déchet presque. Le nettoyage de la maison pour enlever la souillure de la boue sera aussi le moment de tri des objets à récupérer ou à jeter comme déchets (Douglas, 2001[1971] ; Langumier, 2006).

Le nettoyage de la maison apparaît comme une réaction de protection face à la pollution de l'inondation. Il s'agit alors non seulement d'éliminer les signes de saleté comme la boue ou le limon mais les opérations de nettoyage confrontent aussi les sinistrés au tri des objets domestiques devenus des déchets. (Langumier, 2006, p.79)

Les sciences sociales haïtiennes n'ont pas encore produit d'études de ce genre. Dans le cadre de notre recherche sur les crues nous nous intéressons plutôt aux pratiques de reconstruction post-inondation par les populations. Nous avons observé et recueilli des témoignages sur les pratiques d'entretien de la maison souillée par la boue après l'inondation.

Pour nettoyer et enlever les traces de cette souillure, les riverains s'attèlent à l'aide de seaux, de balais à constamment nettoyer la maison à mesure que l'eau pénètre sinon, la maison risque un trop plein d'eau et surtout de boue difficilement gérable et le pire peut arriver. Ce travail de synchronisation constante du nettoyage et de la

pénétration de l'eau demande beaucoup d'énergie, de temps et de travail mobilisant l'apport de tous les membres présents sur place au moment de l'événement. Il n'est surtout possible qu'en période de simples épisodes d'inondations suite à de fortes averses. L'ampleur de la besogne à abattre et la furie des eaux contraignent parfois les riverains, à abandonner et trouver refuge ailleurs. Elie nous dit avoir vérifié l'application de ces pratiques lors des derniers épisodes. L'ampleur des inondations de Matthew n'a pas permis l'opération de nettoyage instantané. La préoccupation majeure des riverains a été de s'abriter dans un lieu plus sûr. En avril 2017, la besogne à abattre était telle que la famille a dû passer une semaine à nettoyer la maison, laver le linge et les vêtements, les ustensiles de cuisine, le mobilier de la souillure de la boue. Cette activité de nettoyage mobilise peu d'entraide communautaire, car chaque membre du voisinage est affairé à nettoyer sa propre maison, à s'occuper de ses blessés et de ses enfants malades et enrhumés, à faire l'inventaire de ses exploitations inondées et de ses pertes, à partir à la recherche de son cabri égaré, à trouver des remèdes pour ses volailles tremblotantes et frileuses, pour son cheval empêtré dans ses longes ou son bœuf estropié, à récupérer une feuille de tôle envolée ici, un linge repéré là, à colmater une brèche dans le mur. La liste des tâches qu'impose l'urgence pourrait être allongée à l'infini.

Ces pratiques ordinaires de « lendemain matin de désastres » que la recherche de terrain a mises en lumière nous mettent en présence de riverains inondés et affaiblis certes, mais qui se mettent debout le lendemain même de l'inondation pour recommencer la vie, pour faire fleurir la vie. Ces pratiques, simples en apparence, reflètent le quotidien post-inondation du riverain de Cavaillon. Cette multitude de cas empiriques particuliers auxquels fait face le riverain agriculteur-éleveur de Cavaillon montre l'immensité de la tâche à accomplir et des ressources qui lui sont nécessaires pour pouvoir se relever à chaque épisode d'aléas-inondations en série.

8.2.3. La cuisson des aliments : une démonstration de la capacité à faire face

La cuisson des aliments lors des inondations et intempéries montre aussi la capacité des riverains inondés à s'adapter et à faire montre d'inventivité ingénieuse. À la campagne, ce qui tient lieu de cuisine n'est qu'une cahute ou un ajoupa³¹ d'une pièce, au sol en terre battue, disposant ou non d'un pan latéral de protection fabriqué à l'aide de lamelles d'arbrisseaux, de lattes de cocotiers, de palmistes ou de bambou et faiblement recouverte d'un toit en chaume de cocotiers, de canne ou vétiver et exposée à la pluie. Située dans un coin au fond de la cour envahie d'eau, le sol de la cuisine en terre battue trempée d'eau boueuse, inaccessible et inopérante, il faut une solution alternative adaptée. Les entretiens ont révélé

31 Le vocable ajoupa, parfois prononcé « joupa », encore en usage dans les milieux ruraux d'Haïti, désigne une cahute, une simple cabane faite de branchages et recouverte de feuilles de cocotier ou de toute autre ressource similaire disponible. Il est une survivance préservée du patrimoine linguistique des anciens habitants de l'île d'Ayiti, les peuplades Arawaks, Ciboneys, les Taïnos et les Caraïbes, que le travail forcé imposé par la violence par la conquête espagnole de 1492 a décimées. À leur prétendue mollesse a été substituée la robustesse physique des noirs d'Afrique réputés physiquement plus endurants. Ainsi va débiter le commerce triangulaire florissant de la traite négrière.

que le riverain de Cavaillon inondé et interrogé doit apporter des réponses à deux questions problèmes clés que lui pose l'aléa -inondation : a) trouver l'endroit idéal de cuisson en temps pluvieux pour remplacer la cuisine en terre battue située dans la cour et gorgée d'eau ; b) avoir accès au combustible de cuisson adéquat en cette situation exceptionnelle. Ordinairement en milieu rural et en situation normale, les fagots de bois secs récupérés dans les champs sont les combustibles servant à la cuisson des aliments. La bourre de coco séchée, la fibre entourant la coque de la noix de coco fruit du cocotier (cocos nucifera) est aussi utilisée à défaut de fagots. Les chiffres de EMMUS VI (2017) indiquent que 75 % de ménages ruraux ont recours à ces combustibles contre 10 % en milieu urbain où la majorité (76 %) des ménages utilisent le charbon de bois et 5 % seulement se servent d'un combustible non polluant. La situation exceptionnelle de l'aléa-inondation prive le ménage d'un élément essentiel à sa survie : le combustible et tous les accessoires qui l'accompagnent (les allumettes parfois mouillées, l'eau de cuisson non stockée etc.). Même en période normale, le combustible n'est pas disponible sur place. Pour y avoir accès, il faut aller le chercher dans les bosquets proches ou éloignés. La quête des fagots est une tâche réservée aux enfants et adolescents et la coupe des morceaux plus durs et consistants est la besogne des hommes adultes. Or, en période pluvieuse voire d'inondation, mouillé, ce type de combustible n'est pas utilisable dans l'immédiat.

L'inventivité et l'ingéniosité surgissent en situation de nécessité. Yvon et Rosita, un couple de Grandier et Germina, chef de ménage de Grand-Place, nous ont expliqué avoir eu recours aux pratiques coutumières qui recommandent de recouvrir une table de cuisine, parfois l'unique dont dispose le ménage, de terre boueuse ou sablonneuse surmontée ou non d'un morceau de tôle usagée ou de lattes de palmiste (acanthophoenix), un arbre de la famille des palmiers, d'y disposer en triangle les trois pierres devant supporter des ustensiles de cuisine, la chaudière notamment ou une casserole. On se contente de peu en ces temps d'urgence, juste de quoi survivre, car le bois de chauffe, combustible n'est ni accessible ni disponible sur place.

Le bois de chauffe mouillé, des fagots dans ce cas précis, et le charbon trempé d'eau sont mis au soleil s'il fait beau temps. Sinon, on se contente d'un repas léger, d'une bouillie de farine, juste de quoi ne pas mourir de faim.

Nan moman inondasyon, pa gen gen di mwen pa renmen manje sa-a, pa gen di mwen pa vle sinon wap mouri grangou,

En période d'inondation, impossible de dire je n'aime pas cette nourriture, impossible de dire je ne veux pas, sinon tu meurs de faim, nous dit Gèmina.

Pa gen fè shèlbè, pa gen vantt plen, se pran sa-w jwenn.

Pas question de faire la fine bouche, pas question de se remplir le ventre, il s'agit de manger ce que l'on trouve, avoue Yvon.

8.2.4. De l'eau à boire : la réactivation de techniques traditionnelles de traitement et de stockage

Au moment et immédiatement après l'inondation, l'eau de boisson fait défaut et sa potabilité laisse à désirer. Les sources sont parfois éloignées et contaminées. Les bornes-fontaines qui existent et les sources captées sont parfois inaccessibles ou rendues aussi inopérables. Se pose alors le problème de l'approvisionnement en eau potable et de son stockage. Certains interlocuteurs, les riverains du milieu rural, s'adaptent et réactivent d'anciennes pratiques et techniques traditionnelles de traitement et de stockage auxquelles ils mélangent des savoirs modernes. Autrefois, on prélevait et transportait de l'eau de pluie dans unealebasse, fruit dualebassier dont la gourde vidée et l'écorce séchée sert de récipient et aussi, d'objet de décoration. De nos jours les riverains préfèrent le gallon en plastique. Il n'est pas loin et révolu non plus le temps où on emmagasinait l'eau dans unealebasse et la stockait dans des cruches et des canaris fabriqués en argile qui avaient la double fonction de conserver la fraîcheur de l'eau à une température constante normale, d'en assurer une décantation et un filtrage des éléments pathogènes. Ces récipients fabriqués en argile autrefois très répandus dans les familles haïtiennes se font rares. Nous avons surtout observé leur présence à Dory. Appelés « mounou » à Félix, ils auraient presque disparu selon les interlocuteurs.

Trois autres techniques de traitement traditionnel de l'eau sont aussi utilisées. La première consiste à recueillir de l'eau de pluie dans un récipient, une cuvette ou un seau dans la plupart des cas, et en y ajoutant des plantes telles des lamelles de raquettes (*opuntia ficus*) et d'aloès (*aloe vera*), (*lalwa* en haïtien). Ces deux plantes ont la vertu de traiter l'eau et de la rendre plus ou moins potable pour la consommation. La deuxième consiste à filtrer l'eau de pluie recueillie à l'aide d'un linge généralement de couleur blanche en y ajoutant du citron. La troisième est un mélange de tradition et de modernité. De nos jours, certains riverains plus au fait des messages des intervenants externes, combinent le traditionnel et le moderne et ajoutent du citron, des comprimés d'aquatab, des gouttes de jif ou du chlorox.

Nous avons observé aussi au long des berges, des petits trous de quelques centimètres de largeur et de profondeur, creusés à la main par des gamins ou des adultes, contenant au fond de l'eau d'apparence claire. Cette technique vise à permettre au sable de filtrer l'eau de la rivière et d'en garantir une certaine potabilité, avancent certains riverains. C'est une technique traditionnelle de filtrage et de traitement de l'eau de la rivière par du sable qui est pratiquée dans beaucoup de régions en Haïti en dehors de tout épisode d'inondation. Les riverains puisent l'eau à l'aide d'un seau ou d'un « kwi », un récipient traditionnel multi-usage fabriqué à l'aide de la moitié nettoyée d'unealebasse. L'eau ainsi recueillie est versée dans un autre récipient de plus grande contenance, un gallon en plastique, un seau qu'ils transportent à la maison. Les riverains et surtout les marchandes se servent du kwi aussi pour mettre les grains (haricot, maïs, riz) et autres (calalou gombo, feuilles comestibles, épinard, etc.).

8.2.5. Face aux moustiques des mares d'eau stagnante : l'enfumage par les résidus de plantes

L'eau d'inondation parfois ne circule pas, génère des mares d'eau stagnante et des moustiques préjudiciables à la santé. Les riverains pratiquent l'enfumage et la fumigation pour chasser les moustiques à l'intérieur de la maison. Ils entassent dans un bocal des pelures séchées de chadèque, de pamplemousse, des termites appelées « poud bwa », de la paille de riz, de feuilles vertes « d'avé » une plante servant d'insecticide. Ils y allument un feu pour provoquer l'enfumage. La fumée dégagée chasse les moustiques.

8.3. Se mettre à l'abri des premières vagues d'inondation : les lieux et les temps de refuge

Au moment d'une inondation les populations des milieux précaires cherchent à se mettre à l'abri. Il existe une diversité de lieux de refuge et la durée de séjour dans ces lieux de refuge varie.

Les épisodes de crue et d'inondation entraînent chez les riverains de Cavaillon l'adoption d'attitudes, de pratiques et de comportements et divers. Les riverains s'assurent d'abord de la sûreté, de la protection et de la sécurité de leur résidence et envisagent après de se mettre à l'abri au moment de l'épisode. Les lieux et les temps de refuge varient. La recherche a identifié une diversité de lieux de refuge et des temps de refuge variables allant d'une soirée chez un proche à un séjour dans des tentes et abris provisoires qui peuvent devenir définitifs à long terme.

8.3.1. Le galetas : un premier lieu de refuge à l'intérieur de la maison

Le galetas, l'espace logé sous les combles d'un bâtiment compris entre le toit et le plus haut point d'un édifice est ordinairement conçu comme un « local de débarras ». L'habitat rural traditionnel haïtien réserve cette partie de la maison comme entrepôt et comme grenier lors de la saison des récoltes. C'est un premier lieu de refuge à l'intérieur de la maison conçu, planifié et réservé pour les temps incertains. Il sert aussi de lieu secondaire de refuge en cas de nécessité. Il tend à disparaître dans les constructions modernes dont le toit est en béton armé. Cependant, il est encore en usage dans les anciennes constructions en chaume ou en tôles et répond encore aux fonctions pour lesquelles il a été conçu. Lors de la saison des récoltes et des inondations, les riverains de Cavaillon en font un usage approprié.

Dès qu'il pleut à verse et que la rivière est en crue et menace d'inonder la localité, certains riverains grimpent par l'échelle placée en réserve sur le galetas, placent et arrangent du bois de travers en haut sur le galetas, s'y réfugient et s'asseyent en attendant la baisse des eaux.

Denpi gen dlo, se pran galata pou w.

Dès que l'eau surgit, le galetas est ton refuge.

me rapporte en riant Aprédié qui a encore recouru à l'usage de ce procédé lors des deux récents épisodes de Matthew et aussi en avril 2017. Elitès, 80 ans, se souvient

encore, enfant, il a été placé en haut sur le galetas au cours d'une inondation. Kandian habite Delmasse. Lors de Matthew, il a perdu sa maison et un maïs déjà récolté et entreposé sur le galetas de sa maison. Il s'est réfugié chez un voisin avec sa famille. Les places étant limitées, il s'est contenté du « galetas » et y est resté deux jours durant. Après janvier, il a entamé les réparations grâce à la vente d'un bœuf pour 15.000 gourdes et à l'aide humanitaire d'une mission protestante qui lui a remis des tôles et du bois de dimension 2/4 (lisez 2 par 4). Malgré la mauvaise qualité du pois reçu lors de la distribution, il l'a semé quand même, mais il a perdu la récolte, et du coup ses investissements en temps, énergie et capital.

Tellie, dans la trentaine, avoue s'être réfugiée au haut d'un galetas avec son bébé âgé alors de six mois lors des inondations d'avril 2017. En l'absence de vent comme en période cyclonique elle a jugé que c'était le meilleur endroit pour se mettre à l'abri des eaux qui envahissaient la maison avant de partir à la recherche d'un gîte plus sûr. Actuellement, elle est accueillie par Kandian. Elle loge dans la cour de Kandian dans une bicoque aux contours extérieurs fabriqués à l'aide de tôles récupérées partout, dans les halliers, les buissons, en brousse. Elle a aussi bénéficié de tôles de l'aide humanitaire.

Il est de coutume lors du passage d'un ouragan, les forts vents enlèvent le toit des maisons, les portes et tout autre objet et les transportent partout dans la nature, dans les halliers et buissons. Les inondations qui suivent contribuent à les transporter aussi bien loin. Pour reconstruire leur demeure, les riverains partent à la recherche de ces objets égarés dans la nature et qui, de ce fait, deviennent propriété collective selon les pratiques juridiques coutumières.

8.3.2. Les déplacés d'un soir : la « tombe salvatrice jaune », lieu de refuge d'un soir

Il y a les déplacés d'un soir qui regagnent leurs demeures une fois passée la furie des flots ou de la bourrasque dans le cas de forts vents. Le cas de lieu de refuge éphémère le plus frappant est celui de la « tombe salvatrice jaune » à Delmasse au moment de la survenue de Matthew le 4 octobre 2016. Le soir des inondations occasionnées par Matthew, cinq adultes de la localité périurbaine de Delmasse située en bordure de la rivière de Cavaillon ont fui leurs maisons inondées et ont trouvé refuge dans un caveau de couleur jaune localisé dans un cimetière familial sis à proximité de leurs demeures, accompagnés de huit enfants de moins de cinq ans, des nourrissons en majorité. L'exigüité de la tombe ne l'a pas empêchée d'accueillir et de contenir ces réfugiés soit au total treize personnes agglutinées debout toute la nuit, appuyées et blotties l'une contre l'autre, avec des enfants sur les bras. Le récit empreint d'émotion de Manita qualifiant ce lieu singulier de « tombe salvatrice jaune » nous a porté, dans le but de singulariser cette histoire, à reprendre l'expression créole « kavo benediksyon jòn » comme sous-titre et l'avons traduite en français.



Photo 6 : La tombe qui a accueilli les enfants et les adultes le soir de Matthew
Photo Hugues Foucault.

8.3.3. Manita, ses multiples lieux de refuge et la capacité à faire face dans l'urgence

Le récit qui suit présente le cas de Manita confrontée à l'inondation de sa maison lors de l'ouragan Matthew. Elle fait face à trois questions-problèmes que lui pose l'aléa. Elle démontre sa capacité à les résoudre en y apportant des réponses appropriées.

Manita, dans la trentaine, neuf années d'études, habite Delmasse, quartier péri-urbain proche de la ville et situé en bordure de la rivière de Cavaillon. Elle y réside depuis son enfance sur la propriété de ses parents, une « tè minè », une terre indivise que ses parents eux-mêmes ont héritée des leurs. Fille-mère, elle élève seule une fillette de trois ans sans l'aide du père qui les a abandonnées toutes les deux. Elle s'adonne, les jours de marché, mercredi et samedi, au commerce de la friperie en vogue depuis le début des années 80 des « pèpè », de la fripe, nom donné par la malice populaire aux vêtements usagés provenant des États-Unis d'Amérique.

Elle n'a entendu aucun message d'alerte. Elle a vaguement entendu parler de l'imminence d'un ouragan à travers les rumeurs (yoyo di) et n'y a accordé aucune foi, les tenant pour des racontars comme à l'accoutumée. Le soir de l'ouragan Matthew, elle est restée passivement chez elle, dans la maisonnette en tôle de ses parents chez qui elle loge. Les premières rafales et secousses ont eu raison de sa placidité. L'eau a envahi la cour et pénétré à l'intérieur de la maison construite durant les années 90. Manita nous en fait le récit de cet instant vécu face à l'eau furibonde qui monte.

Kijan m ta ka deplase san m pòkò wè anyen, ak ki fòs dlo a ap vini ?

Comment pourrais-je me déplacer avant d'être réellement confrontée au déferlement des eaux d'inondation ?

nous confie-t-elle. Pour l'histoire, elle souligne n'avoir vécu aucun antécédent qui pourrait lui rappeler qu'elle vit en zone inondable. C'est la première fois qu'elle a observé le quartier subir une inondation de cette ampleur. L'eau est arrivée par rafales successives dans la cour et a immergé la maison construite par ses parents en 1990. Les intempéries qu'elle a vécues avaient inondé des champs, les eaux de ruissellement avaient envahi la cour et pénétré dans la maison, mais elles n'avaient pas duré et n'avaient pas trop endommagé la maison. Certes elle n'était pas vierge de toute mémoire historique. Il lui a été transmis que l'inondation de mai 1972 a occasionné le déplacement d'une partie de la population de la plaine vers la colline d'à côté autrefois inhabitée. Les premiers occupants de la colline sont arrivés au début des années 70 suite aux inondations des années 60 et du 21 mai 1972. À la fin des années 70, certaines familles ont déménagé vers la colline et vendu une parcelle de leurs propriétés à la FACOLEF, une entreprise haïtienne de transformation de produits agricoles. L'entreprise encourageait les agriculteurs à semer de la tomate dans leurs champs et elle s'engageait à acheter la récolte pour les besoins de son entreprise de fabrication de pâte de tomate. L'incendie de l'usine en 1984 a mis fin à la monoculture de la tomate.

Sa famille a toujours vécu ici dans la vallée, dans cette maisonnette en tôles proche de la rivière. Bien enfouie au fond de son cerveau, elle ne pouvait pas facilement

réactiver la mémoire de faits historiques racontés, et qu'elle n'a pas vécus elle-même. Toutefois, ce 4 octobre, elle a été placée devant le fait accompli. Elle était vivante, elle et une fillette de trois ans sur les bras, confrontée au « fait inondation ». Elle devait trouver une réponse immédiate au problème auquel elle faisait face, répondre à la question qui lui était posée. Elle devait agir promptement. Trouver un refuge.

Sa maison inondée, elle a dû se déplacer. L'opportunité immédiate qui s'offrait à elle, avec un bébé sur les bras, c'était la tombe jaune aux murs plus solides que la maison. Alors, elle a trouvé refuge dans ce tombeau peint de couleur jaune, la « tombe salvatrice jaune », tout près de chez elle, dans le cimetière familial. Là, elle a retrouvé des voisines et des enfants qui s'y étaient réfugiées déjà bien avant son arrivée. D'autres allaient les rejoindre plus tard. Au total, ils étaient treize personnes réfugiées dont huit enfants. Elle a passé la nuit, debout comme les autres, sans fermer l'œil, consolant son bébé qui n'arrêtait pas de pleurer.

En Haïti en milieu rural, il est de coutume que la tombe du défunt, considérée comme sa demeure éternelle, soit construite d'une manière solide de manière à défier le temps sous peine d'encourir la sanction sociale liée à la perte de prestige social et de dignité. Conscient de cette contrainte sociale, le défunt lui-même construit sa tombe bien avant sa mort s'il dispose des ressources nécessaires à une telle entreprise. Le contraste est frappant entre l'habitat rural, la maison rurale d'habitation, parfois une simple cahute, perçue culturellement comme une demeure passagère et l'investissement consenti dans la construction de la tombe.

Le lendemain, au petit jour, Manita a vite fait de regagner la colline d'à-côté pour se réfugier chez Clémencia, une voisine. Les poteaux en bois vermoulus de la galerie n'ont pas résisté et ont cédé sous les secousses du vent. La galerie de la maison en tôles s'est effondrée, entraînant dans sa chute une partie du toit de la salle à manger, l'une des deux seules petites pièces de la maison, mise à la disposition de Manita et de son bébé. À ciel ouvert, corps, vêtements et linge mouillés par la pluie, il ne lui restait qu'une alternative. Rester, se recroqueviller dans l'autre pièce attenante où logeaient déjà à l'étroit Clémencia, son hôtesse et sa famille ou partir à la recherche d'un troisième lieu d'accueil, l'espace de 24 heures, dans cet environnement hostile. Il fallait décider et agir vite, la santé et la vie de son bébé de trois ans, déjà tremblotant dans ses vêtements trempés d'eau, en dépendaient. Elle a choisi de partir sans savoir où aller, laissant le bébé momentanément sous la garde de l'amie Clémencia.

Mwen kite san-m pa kon'n kote-m prale, pou-m pa jennen zanmi an ki te nan pwoblèm pal. Fòk mwen pa ta gen nen nan figi mwen poum ta rete, fò-m ta san wont, san santiman, san koutya.

Je suis partie sans savoir où aller, par décence, pour ne pas embarrasser et gêner l'hôtesse amie en difficulté elle aussi. À moins d'être dénuée de bon sens, rester équivaldrait à être qualifiée de sans pudeur, sans gêne, sans sentiment, sans honte.

Ce récit nous révèle le conflit intérieur de Manita, contrainte de répondre à un ensemble de questions-problèmes que l'aléa lui pose et qu'il lui faut résoudre immédiatement dans un contexte difficile. Dans cette partie, nous mettons en

exergue sa capacité à faire face et à réagir promptement à trois questions-problèmes qu'elle doit résoudre instantanément, dans l'immédiat. Les trois décisions prises dans l'urgence de la situation pour trouver un refuge et les actes posés qui ont suivi ont démontré sa capacité à faire face en prenant rapidement les décisions qui s'imposent sans trop de tergiversations et d'atermoiements. Durant les premiers moments de l'événement, son manque d'expériences des inondations apparaît manifestement. Elle s'installe en toute quiétude dans la maison en faisant fi des alertes préventives. Elle n'avait pas incorporé dans son corps, un « habitus de l'inondation », vu que c'est la première fois qu'elle faisait face à une inondation dans sa localité. Sa maison inondée, un bébé sur les bras, sa première réponse n'a pas été planifiée comme celle de son cousin Matcho. Elle s'est réfugiée à la hâte dans le tombeau jaune. La maison de l'hôtesse Clémencia qui l'a ensuite accueillie prend eau et elle doit décider. Sa réponse est double : trouver un autre refuge et se séparer momentanément de son bébé. Autant d'actes qui mettent en évidence sa capacité à faire face dans l'urgence de l'événement.

Si l'on se place dans la perspective étique, sa maison située aux abords de la rivière la plaçait dans une zone à risque d'inondation et sa présence de femme seule avec un bébé sans aucune aide la cataloguait comme individu vulnérable avant l'événement. De fait, sa maison a été inondée au moment de l'événement, devenant non opérationnelle et non fonctionnelle car ne répondant pas aux fonctions de résidence fonctionnelle et sécuritaire pour laquelle elle a été construite. La littérature étique pourrait la catégoriser comme vulnérable. Mais au temps 2 de la survie, elle n'est pas passive. Elle fait face aux chocs et elle cherche des réponses. Si l'on suit toujours la logique étique, l'ensemble de ses trois décisions répond à la définition de la deuxième dimension de la vulnérabilité et de la résilience entendue comme « capacité à faire face » loin de toute passivité. Elle fait montre de résilience, prouvant sa capacité à faire face aux chocs malgré le handicap d'un enfant à charge. Malgré le constat de sa maison endommagée, elle fait face à l'urgence de la situation, elle fait montre de sa capacité à réagir, à prendre des décisions rapides qui concernent sa survie et celle de son enfant. Une telle faculté de décider par soi-même dans l'urgence est le fait non d'un être passif mais d'un « sujet agissant » capable de prendre sa destinée en mains, d'assurer la prise en charge de son présent et de son avenir.

8.3.4. Les écoles et les églises : des lieux d'accueil improvisés et provisoires

Parmi les autres lieux de refuge dénombrés figurent les temples religieux et les écoles nationales et congréganistes. Ce sont des lieux mythiques provisoires supposés sûrs et protecteurs auxquels les pouvoirs publics recourent afin d'accueillir les déplacés pour un temps plus long. Les événements de Matthew, les inondations et les déboulements de ravines subséquents qui ont emporté le toit de certaines écoles et temples religieux et endommagé les murs ont paru fragiliser certains déplacés dans leurs corps et dans leurs esprits. Le contenu de certains entretiens est critique vis-à-vis surtout des pouvoirs publics. Le symbolisme des croyances religieuses a été secoué. De même, l'image de Père Protecteur qu'a toujours voulu projeter l'État a été écornée puisque les édifices qu'il a lui-même construits n'ont pas pu assurer une protection minimale à une frange de la population qu'il a lui-même invitée à rejoindre ces lieux dans ses messages d'alerte. À Dory par exemple,

outillé d'un mégaphone, le messenger invitait chacun à se rendre au lieu qui lui était le plus accessible, à l'école nationale ou à l'école catholique « mains souvertes ». L'incertitude qu'expriment les discours des riverains inondés et déplacés interrogés semble avoir envahi et gagné les esprits face à ce qui leur a paru relever de l'incapacité technique des pouvoirs publics à maîtriser la nature en furie voire à protéger ses populations dans des résidences dont la solidité est supposée garantie.

À Dory, l'école catholique a accueilli les premiers déplacés, mais pas pour longtemps, car le toit de l'école allait s'effondrer suite aux bourrasques et aux forts vents. Les déplacés ont été éparpillés dans des familles d'accueil et d'autres accueillis à l'école nationale des garçons.

Sans remettre en question la capacité des pouvoirs publics à loger les déplacés dans des lieux sûrs, certains riverains, par commodité, ont préféré rejoindre les réseaux de parenté, de voisinage et d'alliance, soit qu'ils y ont été invités, soit qu'ils ont eux-mêmes, de leur plein gré, choisi d'y aller. Certains répondants nous ont confirmé en mai 2017 résider dans ces lieux d'accueil depuis le mois d'octobre 2016 au lendemain de Matthew faute de pouvoir réparer leur résidence endommagée par les inondations et où ils peuvent encore jouir de la solidarité et de l'entraide familiale et communautaire.

Les récits véhiculés par les déplacés interrogés rapportent l'expérience d'entraide et de solidarité vécue dans ces lieux d'accueil et d'hébergement collectif avant l'arrivée de la prise en charge humanitaire d'urgence et de la survie. Durant les trois à cinq premiers jours, les hébergés ont partagé entre eux la nourriture, l'eau, le sac de couchage, assuré la garde des enfants et pris soin des vieillards et des handicapés quand les parents ou les proches devaient sortir pour vaquer aux premières occupations de reconstitution de leurs activités. Ces interactions ont contribué à la création de nouveaux liens de solidarité. Les récits ont rapporté que durant la journée, les hommes s'épaulent mutuellement. Ils assurent réciproquement les premiers travaux de déblayage de la cour de leur maison embourbée, de réparation partielle d'une pièce ou du toit de la maison endommagée. Les femmes s'entraident dans la lessive du linge et des vêtements souillés par la boue et dans la cuisson du repas du soir, le plus copieux selon la tradition paysanne. Certains déplacés nous ont confié avoir vécu l'expérience spontanée du nivellement de toutes les catégories sociales et religieuses confondues, l'espace et le temps de l'accueil et de l'hébergement dans des lieux publics et des lieux de culte religieux.

Mwen te konn wê Cedie ak Derilas men nou pat zanmi. Matthew mete nou ansanm nann legliz Dory-a e nou ta pral ansanm ankò nan lekòl nasyonal la lè toutt do tòl legliz la ale. Nou tou le twa –a (3) ansam. Yonn ede lòt, nou mete men ansanm pou nou rekouvri yon pyès nan kay la, pou nou debleye lakou-a ki te chaje dlo ak labou ak pye bwa ki te tombe.

J'avais l'habitude de voir Cedieu et Derilas mais nous n'étions pas amis. Matthew nous a mis ensemble d'abord à l'église de Dory et quand le toit s'est envolé nous nous sommes retrouvés encore ensemble à l'école nationale. Tous les trois, nous nous sommes entraidés, participant à recouvrir une partie du toit de la maison, à déblayer la cour inondée d'eau, de boue et jonchée de troncs d'arbres tombés.

Moman apre Matthew mwen rankontre ak Rita ak Nounoune nan lékòl nasyonal Dory. Nou separe manje, dlo, nou fè lessiv rad nou yo ansamm. Mwen gade tipitit Rita ki te gen 3 zan lè li soti, epitou li voye je sou manman nounoune ki andikape lè nounoune pa la.

J'ai rencontré Rita et Nounoune à l'école nationale de Dory après Matthew. Nous avons partagé la nourriture, l'eau, nous avons fait ensemble la lessive du linge et des vêtements souillés par la boue. J'ai assuré la garde de l'enfant de 3 ans de Rita en son absence et elle a surveillé la mère de Nounoune handicapée en l'absence de celle-ci.

Nous retrouvons la même expérience de solidarité spontanée et des rapports sociaux horizontaux vécus les premiers jours d'accueil dans les récits d'entretien de certains riverains déplacés de Grandier et de Grand-Place dans deux églises, l'une d'obédience protestante, l'autre catholique, dont les bâtiments ont servi de lieux d'accueil et d'hébergement des inondés et affectés.

Mwen se sèvitè lwa ginen...dlo te anvayi kay mwen. Yon zanmi katolik envite-m pou nou ale pare syklòn Matthew nan legliz pastè ya. Mwen sézi..mwen pa-t vle ale, mwen te ezite ..li pale..li pale...mwen vini dakò...Mon chè...mwen pa regrèt...Pandan semèn mwen pase-a, patt gen katolik, pat gen pwotestan, pat gen vodouyisan...pat gen rich, pa-t gen pòv, pa-t gen moun lavil, pa-t gen moun andeyò....se te pitit Bondye ki te la ase...Nou manje ansanm, nou separe manje yon bay lòt...yonn voye je sou zafè lòt lè yo deplase, yon gade pitit lòt ak gran paran lòt...Men mwen pap ba-w manti ...yo lapriye, yo chante chante pwotestan..yo chante chante katolik...Mwen menm mwen te respekte lye kote mwen ye-a mwen priye lwa mwen yo nan kè-m. Yo pat voye pwent sou mwen ni sou sèvitè lwa. Yo.

Je suis serviteur de « loas ginen », des esprits ancestraux de la Guinée. L'eau a envahi ma demeure. Un ami catholique m'a invité à le rejoindre au temple, lieu de culte du pasteur pour parer aux effets du cyclone Matthew. J'ai été surpris. J'ai refusé d'y aller. J'ai hésité, il a parlé, il a parlé, j'ai fini par accepter. Mon cher, je ne regrette pas. Durant la semaine passée en ce lieu, il n'y avait pas de catholique, pas de protestant, pas de vodouisant, pas de riche, pas de pauvre, pas de citoyens gens de la ville, pas d'habitants des mornes du milieu rural du « pays en dehors », il n'y avait que les enfants du « Bon Dieu » qui étaient les seuls présents. Nous avons mangé ensemble, nous avons partagé nos repas, l'un a surveillé les effets de l'autre lorsqu'il devait se déplacer, l'un a surveillé les enfants et les grands parents de l'autre. Mais, je ne te mens pas, ils ont prié, ils ont chanté des chants protestants, ils ont chanté des cantiques catholiques. Moi-même j'ai dû respecter le lieu sacré qui m'a hébergé, j'ai prié mes « loas » en silence, dans mon cœur. Les autres ne m'ont pas agressé en paroles ni moi ni les autres serviteurs de « loas » présents.

Le récit du serviteur de « loas ginen »³², des esprits ancestraux de la Guinée, met en évidence, loin de tout esprit de chapelle religieuse et de tout préjugé, l'exemple d'un élan de solidarité communautaire, partagé par des compagnons et familles d'infortune, qui s'est tissé dans les lieux publics de refuge entre déplacés expérimentant le même drame de l'aléa-inondation, le déplacement, l'accueil et l'hébergement avant l'arrivée de l'aide humanitaire institutionnelle. Le rassemblement provoqué par le déplacement, l'accueil et l'hébergement collectif d'inondés et d'affectés, le fugace temps de la survie, a donné naissance à l'invention et à l'expérimentation de liens sociaux nouveaux, spontanés, de type horizontal, à tendances égalitaires, nés dans le contexte précis de la survie après l'aléa-inondation.

Cette tentation d'organisation sociale égalitaire, « l'espace d'un cillement », pour répéter le titre d'un roman du célèbre romancier haïtien (Alexis, 1959), n'allait pas durer. Cette « illusion égalitaire » allait être perturbée avec l'arrivée de l'aide humanitaire d'urgence. L'ordre social d'avant l'aléa-inondation de la compétition et du chacun pour soi allait refaire surface. « Le récit humanitaire, acculant les bénéficiaires d'aide à la position de sujets passifs qui occupent tout au plus le rôle de destinataires du programme narratif du discours des ONG » (Delvaux, 2015, p.9) allait surgir.

8.3.5. Les tentes de Morne Christophe, des lieux nouveaux d'abris

Habiter dans des abris provisoires sous les tentes est un mode d'habiter récent popularisé en Haïti depuis le séisme du 12 janvier 2010. Ce sont parfois des abris nouveaux, des camps formés d'une manière spontanée en général, squatterisés par un groupe de sinistrés qui prennent possession d'une propriété appartenant soit à l'État soit à un particulier et y installent leurs tentes. Ces abris n'ont de provisoire que le qualificatif. À Grandier 2, précisément à Morne Christophe, sur la route nationale #2 conduisant vers la ville des Cayes, l'observateur pouvait observer entre avril 2017 et juillet 18, le temps de la recherche, une vingtaine de ces tentes aux couleurs blanches défraîchies et usées sur une colline, le plus souvent vidées de leurs occupants durant la journée.

Les deux occupants que nous avons pu rencontrer, des hommes dans la trentaine, vivant seuls sans attache conjugale officielle, nous ont raconté leurs trajectoires presque identiques avec de légères nuances. Les deux ont des enfants de mères différentes avec qui ils ne cohabitent pas.

Nou gen manman pitit³³, men nou pa nan kay avè yo.

C'est la mère de mon enfant mais nous ne cohabitons pas ensemble.

32 Les « loas ginen » sont les esprits invisibles de la religion Vodou originaire de l'Afrique. L'expression « Ginen » est une traduction littérale du vocable français Guinée. Dans le contexte du vodou haïtien, « Ginen » réfère au continent africain en général. Le serviteur de « loas ginen » est un « élu » ou un simple adepte pratiquant de la religion vodou.

33 L'expression « manman pitit mwen » au sens littéral veut dire « la mère de mon enfant ». Elle est généralement employée pour signifier que les attaches entre les parents sont faibles et que seul l'enfant maintient le lien entre les deux géniteurs. L'expression « papa pitit mwen » i.e « le père de mon enfant » a la même connotation.

Avant Matthew l'un, Bawon, habitait une petite pièce en location dans le quartier péri-urbain de Passéclos, l'autre, Mangoul, bénéficiait d'une chambrette chez des amis. La maison inondée, ils ont trouvé refuge dans le local mis à la disposition de la communauté des déplacés par le pasteur Mozoul. Une fois la situation éclaircie, ils ont dû partir et trouver refuge chez des amis. Vivant de la débrouille, leurs rentrées sont insuffisantes et irrégulières. La hausse du coût du marché immobilier locatif ne leur a pas permis de trouver une habitation en location, ils n'ont plus eu d'autres choix que les abris. N'ayant pas été les premiers bénéficiaires directs de l'abri, ils ont dû en négocier l'achat à un premier déplacé bénéficiaire direct. Ils ont dû aussi négocier au prix fort le lieu du site où est installé l'abri avec des groupes de pression prétextant être en charge des lieux et du site. Ils ne comptent pas rester indéfiniment dans cette situation où ils sont à la merci de ces groupes de pression autoproclamés et même d'autres groupes rivaux toujours à l'affût de situations de rente.

Nou nan move tan, se lapli nap pare.

Nous traversons un moment difficile, nous attendons que la pluie cesse.

Déjà ils dorment rarement sous les tentes, s'apprêtant à trouver un logis plus décent affirment-ils. Ils sont là attendant une occasion propice pour vendre et ainsi liquider leur abri et le site à quelqu'un d'autre, une manière de ne pas perdre leur investissement.

8.3.6. La colline sécuritaire, point de chute des réfugiés de la plaine inondable

Selon les riverains d'âge mûr interrogés, l'ampleur des dommages de Matthew n'a d'égale que l'intensité de Cléo (1964) et de l'inondation du 21 mai 1972. L'ouragan Matthew a surpris et le fort vent qui l'accompagnait n'a pas empêché les riverains, les premiers moments de stupeur et d'hésitation surmontés, de mobiliser les savoirs traditionnels de survie et de rebond et de mettre en place les premières réponses réactives face à ce moment particulier. Cette « expertise de la survie » (Glowczewski, 2015), un moment ébranlée, va être constamment réadaptée et renouvelée au contact journalier de l'expérience des contraintes nouvelles posées par Matthew et les trois autres épisodes d'inondation. À chaque nouveau problème, le riverain va élaborer une nouvelle réponse appropriée. Les récits produits par les interlocuteurs sont riches d'expériences d'ajustements, d'adaptations et même d'innovations techniques et socio-interactionnelles. Aux champs inondés, des ajustements vont de la jachère à l'introduction de nouvelles espèces de culture. Le champ empierré donne lieu à l'introduction de cultures fourragères pour le bétail. La maison endommagée fait naître de nouvelles expériences sociales de cohabitation entre familles, voisins et proches dans un contexte de crise post-inondation. De nouvelles relations naissent entre résidents restés sur place et associations communautaires du lieu et de la diaspora. De nouveaux rapports de coopération s'établissent entre acteurs associatifs communautaires et acteurs institutionnels. Les exemples entre l'Association des irrigants de Dory (ASID) et le projet de Renforcement des Services publics agricoles (RESEPA), un des opérateurs d'aide oeuvrant à la résolution des problèmes, en témoignent.

L'eau a atteint plus de 1,50 mètre de hauteur dans certains endroits à Félix notamment.³⁴ Certains riverains interrogés révèlent avoir assisté à un moment d'affolement qui rappelle celui qui a suivi l'inondation de 1972 et qui a contraint les habitants des berges inondées, de la vallée de Félix notamment, à délaisser la vallée et à progressivement coloniser les collines situées en hauteur. Ce mouvement de population a été à l'origine de la création ou de l'extension de plusieurs localités. Custine³⁵ à la sortie Sud-est de la ville de Cavaillon, et Bedo à l'entrée nord-est, sont les plus connues et les plus emblématiques. Située sur un monticule proche du marché de la route nationale #2, distante de 1,8 km du centre-ville de Cavaillon, la nouvelle localité de Bedo est devenue un quartier emblématique d'accueil pour tous les « migrants écologiques » de la plaine de Félix et aussi pour les ressortissants, migrants économiques, des Baradères, commune voisine de Cavaillon.

Les premiers arrivés à Bedo ont été gracieusement accueillis par les résidents déjà sur place. Ensuite ils ont pu progressivement construire un ajoupa³⁶, expression des peuplades indigènes d'avant la colonisation, désignant une simple cabane faite de branchages et recouverte de feuilles de cocotier, pour loger provisoirement leurs familles, le temps pour eux d'amasser une petite épargne, de pouvoir s'acheter un lopin et d'entamer les premières constructions d'une maison plus solide.

34 (Observations et entretiens de mai 2017 et de janvier 2018 à Félix et Dory, confirmés et corroborés par les observations de l'équipe d'hydrogéologues (Joseph et Matthieu, 2017 ; Joseph, 2018).

35 Par déformation les populations prononcent « Christine ».

36 Ce nom, encore en usage dans les milieux ruraux d'Haïti, désigne une cahute. Il est une survivance préservée du patrimoine linguistique des anciens habitants de l'île d'Ayiti, les Arawaks, les Ciboneys, les Taïnos et les Caraïbes, peuplades que le travail forcé imposé par la violence par la conquête espagnole de 1492 a décimées. À leur prétendue mollesse a été substituée la robustesse physique des noirs d'Afrique réputés physiquement plus endurants. Ainsi va débiter le commerce triangulaire florissant de la traite négrière (Nau, 1855 ; Mars Price, 1928).

Chapitre 9 :

La solidarité familiale, communautaire et humanitaire mise à l'épreuve des crues et inondations

Le chapitre 9 évoque la mise à l'épreuve de la solidarité et de l'entraide familiale et communautaire au moment de l'urgence, du secours et de la survie et montre comment les liens sociaux de la solidarité familiale, communautaire et humanitaire sont mis à profit. En premier lieu, cette partie met l'accent sur (9.1) les pratiques familiales d'assistance repérées dans la réalité avant, pendant et après l'événement. Elle met l'accent en second lieu sur (9.2) la dynamique associative d'entraide communautaire grâce au leadership de natifs sensibilisés et conscientisés, résidents restés sur place et migrants partis à la capitale et dans la diaspora. Enfin, (9.3) l'aide humanitaire institutionnelle nationale et internationale d'urgence est mentionnée et mise en évidence.

9.1. Les pratiques familiales d'assistance, d'entraide et de solidarité avant, pendant et après l'événement

Lors du passage de l'ouragan Matthew, dans presque toutes les localités étudiées, plus accentués et plus visibles dans certaines notamment, les exemples de dons et d'envois alimentaires des parents résidant à Port-au-Prince la capitale, sont signalés. Parents émigrés de la capitale et de la diaspora ont apporté ou ont organisé des envois d'aide humanitaire, alimentaire et autres, à leurs familles. L'aide a même été étendue à une partie de la communauté. Des cas de solidarité communautaire ont été aussi enregistrés dans d'autres localités plus démunies. Certains enfants résidant aux Cayes, chef-lieu du département du Sud proche de Cavaillon ou à Port-au-Prince la capitale, sont venus rendre visite à leurs parents et proches pour voir et décider soit de réparer la maison, soit de déplacer les parents vers d'autres sites plus sécuritaires, soit de les emmener avec eux. Certains membres de la diaspora, profitant des vacances de fin d'années, ont même fait le déplacement en décembre.

Parmi les aliments distribués, le riz apparaît comme l'aliment de base et est accompagné du spaghetti, de l'huile et du savon etc. Les « déplacés » à l'église paroissiale catholique de Dory et à l'école nationale se partagent entre eux le peu de nourriture rapporté de la maison et ce qu'ils ont reçu de leur famille. Cette solidarité des premiers jours entre déplacés devient problématique les jours suivants. Un relâchement relatif de l'intensité de la solidarité et des liens sociaux communautaires est observé et tend à laisser place à d'autres formes de solidarité portées par des structures organisées de la société civile.

À Passéclos, un pasteur des cultes réformés, originaire de la localité, a distribué de l'aide humanitaire aux victimes de la localité. Des tôles et du bois ont été offerts à certains riverains affectés pour la reconstruction ou la réparation des parties endommagées de l'habitat.

9.1.1. Une solidarité historiquement ancrée dans la tradition culturelle rurale et péri-urbaine haïtienne

La solidarité et l'entraide familiale et de voisinage sont des acquis de la culture traditionnelle haïtienne. En milieu rural et en milieu péri-urbain, elles remplissent la fonction de caisse de compensation des risques au profit de la famille élargie, des proches et des voisins. Deux dictons créoles énoncent clairement la fonction assignée au voisinage : « vwasinaj se fanmi ... vwasinaj se dra ... ». « Le voisin fait partie de la famille. Le voisin sert de drap à la famille ». Les manifestations de cette solidarité étaient visibles autrefois lors des travaux agricoles de préparation des champs. Une abondante littérature décrit les modalités multiformes de cette entraide agricole et les formes d'organisation des échanges du travail agricole collectif en milieu rural haïtien (Bastien, 1951/1987 ; Camille, 1981 ; Clérismé, 1978 ; Daphnis, 1962 ; FAMV/SACAD, 1993 ; Foucault H., 2013 ; Laguerre, 1973, 1975, 1976 ; Paul, 1959, 1961 ; Romain, J.B., 1959). L'absence de banques étatiques et commerciales de crédit au service des catégories à faibles revenus est aussi compensée par des structures associatives informelles de crédit et d'épargne décrites par la littérature relative au financement associatif populaire. La sangue, le sol, le sabotage, sont les épithètes les plus courantes attribuées au système de crédit rotatoire entre membres, qui fonctionne un peu à la manière des tontines africaines. D'autres formes actuelles de solidarité jouant le rôle de banques communautaires existent. Cette entraide contribue au maintien de la cohésion familiale et communautaire.

9.1.2. L'entraide au moment de la survie : Yvon, Raoul et Matcho, l'émergence du sujet ou la naissance d'un leader familial et communautaire

Absents de la maison familiale au début de l'événement Matthew, leur arrivée, chacun chez soi, Yvon à Grandier, Raoul à Marsan, va tout changer. Ils prennent rapidement le contrôle de la situation, non seulement au sein de leur famille, mais au sein de la communauté proche où ils résident. Leur soutien pour aider les personnes âgées et les handicapés à retrouver un logement, leur action en faveur du bétail, le plaidoyer de Yvon pour aider à aller à la recherche du bétail et à l'abriter des bourrasques, soulignant le droit des animaux à être abrités, sont des exemples d'émergence du sujet et du leadership en situation de crise.

a) Yvon, chef de famille à Grandier¹, vaquait encore à ses occupations de chauffeur de taxi moto et se trouvait dehors. Aussitôt la nouvelle de l'imminence de l'ouragan Matthew parvenue à ses oreilles par le biais d'amis proches, il a vite regagné sa demeure. Son premier réflexe a été de placer les membres de sa famille, sa femme et son enfant en bas âge dans un premier temps en haut du galetas, espace affecté comme lieu de refuge en cas de problème. L'imminence de l'ouragan l'a contraint ensuite à changer d'avis. Avant que les eaux n'inondent entièrement la maison louée depuis quatre ans, il les a déplacés et a trouvé refuge chez le pasteur Mozoul du coin, son proche voisin. Le devoir familial accompli, Yvon, en dépit de son angoisse personnelle, a trouvé les ressources physiques et psychiques nécessaires pour porter secours aux voisins et les conduire chez le pasteur. Cet homme d'église a ouvert les portes de son lieu de culte pour accueillir les familles en danger.

b) D'autres cas similaires ont été enregistrés dans d'autres localités. À Marsan dans la zone de Dory, Raoul, le jeune chauffeur de taxi moto, était aussi dehors. Son portable, faute de sources d'énergie disponible était déchargé. Il n'a eu vent de l'imminence d'un mauvais temps que par l'entremise d'un passager. Il s'est immédiatement rendu chez lui toutes affaires cessantes. Sitôt rentré, il s'est occupé de sa famille, de son bébé en bas-âge, de sa belle-mère, résidente d'une cahute voisine. Il a eu aussi le temps d'alerter les voisins proches, de les sensibiliser sur l'urgence de la situation et de les exhorter à se prêter l'un l'autre main forte, à être prêts à porter secours aux personnes dans le besoin. Ainsi a-t-il vite fait de procéder à une rapide et informelle distribution de tâches. D'aucuns restent sur place et se chargent de veiller sur la sécurité des femmes et enfants et des personnes âgées, les voisins de proximité. Les adolescents et les adultes vigoureux plus expérimentés sont affectés à partir à la recherche du bétail. Et, de leur côté, deux autres, un jeune, son voisin le plus proche et lui-même Raoul, ensemble tous les trois, sont partis, dans la nuit noire, à la recherche de leur bétail et de celui des voisins proches. Cette recherche du troupeau dans la nuit noire et déjà saccagée par les vents houleux n'a pas été une partie de plaisir. Raoul nous a fait le récit de ses péripéties, ses chutes et rechutes, ses blessures. etc. Son portable qui lui servait de projecteur pour s'éclairer durant la nuit fut abîmé et il a dû en acheter un autre, d'ailleurs fort longtemps après.

D'abord repérer des animaux apeurés par la situation inédite est une gageure. Ceux qui restent attachés au lieu exact où ils étaient amarrés (les boeufs et les chevaux le plus souvent) sont faciles à retrouver. Les cabris parfois à faible attache depuis le matin ou parfois libres de toute attache s'évanouissent dans la nature.

Le bétail à sauvegarder est une obsession pour les éleveurs. À l'annonce d'un mauvais temps, d'une crue, ils partent même la nuit, à la recherche de leurs animaux pour les placer en lieu sûr. Rien ne garantit cependant la sûreté du lieu trouvé, cerné, repéré. Lors de Matthew, les bas-côtés de la route nationale #2 menant vers les Cayes ont servi d'abri pour les animaux. La grande majorité a été emportée par les flots de l'inondation qui a ravagé la localité de Grandier 2. C'est la première fois que la zone a été inondée. Les riverains ne possédaient aucun savoir de ce lieu leur indiquant de placer ailleurs leur cheptel.

c) Un troisième exemple d'entraide et de leadership dans l'urgence au moment de l'événement nous vient de Matcho du quartier péri-urbain de Delmasse.

Matcho, 33 ans, catholique, agriculteur, scolarisé durant 9 années d'études du cycle fondamental, est le cousin de Manita. Il vit en concubinage, « viv avèk », en union libre dans une cahute de deux petites pièces, avec sa compagne depuis douze ans et ses quatre enfants de moins de dix ans. Il habite une « tè mineral », expression créole utilisée dans la région pour traduire une « terre indivise » que sa mère encore vivante a héritée de ses parents. Dans d'autres régions du pays on parle de « tè minè ». Natif de Delmasse, il y réside depuis sa naissance. Il n'a pas un boulot fixe. Il vit de l'agriculture et surtout de débrouille depuis Matthew.

Alerté par mégaphone le soir de Matthew, Matcho a déplacé ses quatre enfants et sa compagne chez des voisins au haut de la colline proche. Il a passé quant à lui la nuit du 4 octobre en compagnie de quatre autres voisins adultes, debout, dans l'espace exigu du monument funéraire jaune « la tombe salvatrice jaune » limitrophe à sa demeure. Pendant une bonne partie de la nuit, au plus fort de

l'ouragan et des inondations, il a aidé les voisins à déplacer les enfants et à les placer en des lieux de refuge sûrs. Il a aussi pris soin d'un handicapé du quartier et l'a aidé à gravir un lit surélevé.

Le geste de Matcho est aussi reproduit dans d'autres localités. L'aide apportée par les jeunes de Passé clos, de Delmasse et de Grandier¹, aidant les vieux et les enfants à regagner un abri sûr, à atteindre le local du pasteur, s'inscrit dans le même souci d'entraide et d'assistance à des personnes en danger au moment de l'événement (Revet, 2006). De la même façon, le rôle joué par les deux pasteurs de Passéclos et Grandier 1, par les prêtres de Dory, les CASEC et responsables d'associations communautaires de Grand-Place, Clonard et Bercy accueillant les riverains dans leur église ou dans une école ou tout autre espace disponible, relève de cette catégorie que Revet (2006) baptise de « leadership dans l'urgence ».

Ces gestes sont aussi des signes manifestes de l'entraide et de la solidarité au moment de l'événement et relèvent de la « sociabilité événementielle », cet « ensemble des relations sociales réciproques nées ou présentes lors d'événements à l'échelle du temps court » (Labeur, 2011, p.38).

9.1.3. L'accueil des personnes âgées seules et des mères avec des nourrissons

L'entraide et la solidarité communautaires sont aussi mobilisées face aux péripéties du déplacement et de l'hébergement au moment de l'aléa. Au-delà des problèmes soulevés par les dispositifs de l'alerte, les entretiens révèlent un autre problème crucial, celui du déplacement, de l'évacuation, de l'hébergement et de l'accueil de certaines catégories de déplacés au moment de l'aléa. Parmi les cas qui ont attiré notre attention figurent ceux des personnes âgées vivant seules, isolées et ceux des mères seules allaitant un enfant en bas âge. Nous en mentionnons trois. Le premier concerne les cas des femmes-mères seules trimbalant un bébé sous les bras à la recherche d'un abri. Au-delà de la solidarité et de l'entraide manifestées à leur endroit, Tellie et Manita loin de se conforter dans une identité assignée de victime, affichent une posture de « sujet agissant » déployant plutôt leur capacité à faire face à l'inondation.

a) Au chapitre 8 plus haut, ont été exposées les péripéties de Manita pour trouver un hébergement qui conviendrait à son enfant. Contrainte de se déplacer du moins d'évacuer à quatre occasions à la recherche d'un abri sûr pour faire face à l'urgence de l'inondation, les stratégies déployées par Manita montrent les complexités de l'organisation et de la gestion sociale des secours individuels, de l'évacuation et de l'assistance au moment de la survenue d'un aléa. Manita a bénéficié de l'aide généreuse de son amie hôte Clémencia qui a consenti à assurer la garde de son bébé afin de lui permettre de trouver un autre gîte.

b) L'exemple de Tellie est un autre cas dévoilé par la recherche. Dans la vingtaine avancée, elle est revenue de Port-au-Prince la capitale en août 2016 avec un bébé âgé alors de six mois sur les bras. Le père de l'enfant les a toutes les deux abandonnées. Sans ressources, elle a dû regagner son village natal après une décennie d'absence sans donner signe de vie. A Delmasse, elle a pu trouver une chambre au fond du « lakou » d'une parente éloignée de la famille élargie. Le soir de Matthew, la cour et la chambre furent inondées. Seule dans la pièce avec son

nourrisson, coincée par les eaux, impossible de sortir et d'évacuer dans la nuit noire, elle a trouvé les ressorts psychiques et physiques pour se recroqueviller dans un coin de la pièce inondée avec son enfant et y rester jusqu'à la matinée du lendemain. Après maintes démarches pour repérer un gîte d'accueil, elle a pu trouver une place disponible au centre mis à la disposition des déplacés par le pasteur Mozoul. Là, elle a trouvé du thé chaud pour son nourrisson transi de froid dans ses vêtements mouillés et qui n'arrêtait pas de pleurer de faim. Les autres déplacés, ses compagnons d'infortune, ont partagé avec elle et son enfant leurs linges et la nourriture pendant la semaine où elle a été hébergée. Ils ont aussi assuré la garde du bébé/nourrisson durant ses déplacements pour aller récupérer ses effets et lui ont prodigué les soins que nécessitait la grippe qu'il avait attrapée le soir de l'aléa.

Actuellement, au moment de l'entretien en juin 2018, deux ans presque après Matthew, elle est accueillie par Kandian, un samaritain de la localité. Elle loge dans la cour de Kandian dans une bicoque aux contours extérieurs qu'elle a elle-même fabriquée à l'aide de tôles trouées récupérées dans les halliers et buissons.

c) Le cas de Alberik, vivant seul dans sa maison, dormant profondément et inconscient du danger, sauvé par les voisins est illustratif d'un haut fait de solidarité agissante de proximité. Alberik a 80 ans presque. Il habite seul dans sa maison située à proximité du lit de pierres laissé par la ravine blanche à Dory. Il exploite ses terres en faire-valoir indirect et vit de rentes foncières. Ses grands enfants sont à la capitale et dans la diaspora nord-américaine. Le soir de l'ouragan, il est allé tranquillement se coucher ne se doutant de rien. Il a fallu la veille et la vigilance des jeunes du quartier pour qu'il soit sauvé des eaux en furie qui ont démolí entièrement sa maison. Faisant le décompte des personnes âgées à évacuer, les jeunes bénévoles se sont presque tardivement rendu compte que Alberik manquait à l'appel. Grande fut leur surprise de constater que sa maison était envahie d'eau et que Alberik, engourdi de sommeil, était encore inconscient que sa maison était inondée et que lui-même, il frôlait le danger. Les jeunes ont assuré son évacuation, la nuit même, l'ont placé chez un voisin et le lendemain l'ont conduit chez ses petits-enfants. Le récit qu'il m'a fait lors de nos deux entretiens était ponctué d'humour sur le vécu de cette soirée. Mais Alberik ne veut pas rester sur ce passé. Il a des projets de reconquête de son indépendance d'adulte, en dépit de son âge avancé, regagner sa demeure. Pour ce, il s'est déjà engagé dans ce processus de rebond en posant des jalons qui le conduiront vers l'atteinte de ses objectifs. Il a entamé le processus de reconstitution de ses biens détruits en cédant en métayage et en fermage ses exploitations agricoles ce qui lui rapportera des rentrées monétaires.

9.1.4. La recherche collective des disparus : une forme inédite de la solidarité communautaire

Retrouver les disparus et leurs cadavres pour leur assurer une sépulture digne de leur humanité terrestre fait aussi partie des pratiques locales face aux crues et inondations. La solidarité et l'entraide communautaires ont encore été activées et se sont aussi manifestées et ont joué leur partition même dans la mort.

La recherche des disparus après une inondation est une réalité inédite des pratiques de l'entraide communautaire découverte lors de la recherche de terrain mais peu décrite par la littérature. Elle implique et mobilise parents, proches, voisins et une

bonne partie de la communauté. Elle suscite angoisse et anxiété chez les proches et émoi au sein de la population. La recherche des sept disparus de Grandier 2 a mobilisé la population riveraine de Grandier et des environs. Quatre corps ont été retrouvés. L'attention est restée toutefois focalisée sur deux autres disparus dont les corps n'ont jamais été retrouvés. Véronique, une vieille de près de 80 ans, et sa petite nièce, adolescente de moins de 20 ans, portées disparues. Les discours relevés lors des entretiens laissent une large place aux supputations expliquant le comportement des deux disparues. Après des semaines de vaines recherches, les deux corps n'ont pas été retrouvés. Les rumeurs les plus folles ont défrayé la chronique locale post-inondation concernant le drame qui a englouti les deux femmes, plusieurs mois après Matthew. La version dominante qui a circulé et circule encore au moment de la recherche de terrain, imagine et présuppose que isolées, seules dans une maison, les deux femmes ont décidé de sortir en pleine nuit au plus fort de l'ouragan Matthew et ont trouvé la mort, emportées par la furie des eaux. Les tentatives d'explication divergent. Pour certains, elles auraient péri faute de prévoyance de leur part, laissant leur demeure intacte, non envahie par les eaux et se lançant au dehors, à l'aventure, sous la pluie, en quête d'un éventuel abri sûr. D'autres en imputent la responsabilité aux autorités constituées et à leur système d'alerte inefficace et d'évacuation inexistant. Leur geste de désespoir est mille fois commenté et émaille les récits de plusieurs des interviewés qui en ont profité pour évoquer et établir la comparaison avec un autre fait au dénouement en partie plus heureux survenu lors de l'inondation de 1972. Au plus fort de l'inondation, deux rescapés ont été aperçus au loin, juchés sur le toit en tôle arraché d'une maisonnette et emporté par les flots sur des dizaines de kilomètres de distance. Près d'une semaine après le début de l'événement, l'un des survivants a été récupéré, l'autre n'a pu survivre peut-être mort d'inanition, imagine-t-on encore.

9.1.5. Conclusion de la partie 9.1

Cette partie met à nu l'absence de plan institutionnel d'évacuation des sinistrés des zones rurales de leur résidence lors de la survenue d'une inondation. Les catégories les plus vulnérables éprouvent des difficultés à sortir et évacuer au péril de leur vie. La vieille Véronique et sa petite nièce ont payé de leur vie leur entêtement à vouloir évacuer seules sans plan de secours. Albérík, emporté par le sommeil, seul dans sa maison, n'a même pas eu conscience que sa maison était inondée et effondrée. Il n'a eu la vie sauve que grâce à la vigilance des voisins. Tellie et Manita ont eu toutes les peines du monde à évacuer de leur maison, handicapées par la présence d'enfants en bas âge, de nourrissons de surcroît. Ces évacuations et d'autres cas analysés ont été l'œuvre spontanée de jeunes de la localité qui se sont volontairement et spontanément improvisés sauveteurs, grâce à un leadership né au moment de l'action, grâce à la manifestation d'une « sociabilité événementielle ». Ces actes spontanés peuvent relever de la cohésion sociale relativement forte qui caractérise ordinairement les milieux de petite et restreinte dimension surtout en période de crise. Ils peuvent aussi se lire comme de nouvelles formes de solidarité nées au moment de l'événement greffées sur un capital social préexistant.

La soudaineté de certains épisodes d'inondation en dehors de la saison cyclonique entraîne une organisation hâtive des centres d'accueil et d'hébergement temporaires ce qui rend la localisation des lieux insuffisamment repérable par les

déplacés dans les premiers moments. Le nombre insuffisant de centres d'hébergement et d'accueil des sinistrés peut s'expliquer par la faiblesse des moyens financiers et le choix des riverains affectés par l'événement de privilégier l'assistance des proches. La solidarité familiale et communautaire supplée à cette carence institutionnelle et assure ainsi en pareil cas la charge de l'accueil et de l'hébergement des parents et proches.

9.2. La solidarité communautaire d'Haïti et de la diaspora

Cette partie présente la solidarité communautaire d'Haïti et de la diaspora. Au-delà de l'assistance personnelle et individuelle qu'un riverain peut, de plein gré, apporter à la communauté, d'autres gestes et actions de solidarité ont aussi transité par le canal de structures associatives communautaires préexistantes ou nouvelles. Le foisonnement associatif observé dans les diverses localités riveraines n'est pas nouveau et remonte aux « kombit » et aux « sosyete » du XIX^e siècle, ces associations traditionnelles d'entraide et d'échanges réciproques de travail agricole. L'implication des riverains dans la quête collective et organisée de solutions à leurs problèmes communs témoigne de leur compréhension de la mutualisation des énergies et des ressources pour améliorer leurs conditions de vie et aussi de leur souci citoyen de participer au relèvement de leur coin natal ravagé par les aléas naturels. Le choix de trois dictons créoles figurant comme devise de plusieurs de ces associations indique une conscience aiguë des riverains de la nécessité d'unir leurs forces.

Men anpil chay pa lou.

Beaucoup de mains rendent la charge moins lourde.

Yon sèl dwèt pa manje kalalou.

Un seul doigt ne peut manger le calalou.

Pise gaye pa kimen.

L'urine dispersée ne produit pas d'écume.

L'idée d'union exprimée par ces trois dictons et reprise par ces associations est aussi celle de la nation haïtienne. Cette devise « l'union fait la force » est reprise dans presque toutes les Constitutions haïtiennes me rappelle l'instituteur retraité Alcuis, un de mes informateurs clés et membre dirigeant de AJEDEC.

À Clonard et Bercy, deux localités voisines d'agriculture de plaines irriguées propices à la culture du haricot, du tabac et aux cultures maraîchères, des associations de natifs résidant à Port-au-Prince la capitale et dans la diaspora ont manifesté leur présence par des transferts d'argent et de produits alimentaires à leur communauté d'origine affectée. Ces gestes et actions de solidarité ont transité par le canal de structures associatives communautaires, des regroupements composés de membres d'une localité donnée s'associant en vue de la réalisation d'objectifs communs. Elles existent sous des formes et dénominations diverses. Les unes ont des objectifs d'amélioration des conditions économiques de leurs membres. Les coopératives, les mutuelles d'épargne et de crédit sont de cette catégorie. Elles doivent ordinairement leur existence à une impulsion d'origine extérieure le plus souvent, une ONG, une mission religieuse. Les autres sont à caractère social à visée de développement communautaire. Celles-ci interviennent dans le champ du

développement local et sont la plupart du temps nées de l'initiative des membres de la communauté. L'association de développement de Dory (ADDO), l'Association des jeunes de Clonard (AJEDEC) et l'Association coopérative des jeunes de Bercy (AKOJEB) sont du nombre.

Les deux dernières, AJEDEC et AKOJEB sont vieilles de près de 30 ans. Ces deux structures ont été fondées respectivement, la première le 21 janvier 1987 et la seconde le 2 août 1987 dans la mouvance post-dictature au lendemain des événements politiques du 7 février 1986 marquant la fin de la dictature trentenaire du régime des Duvalier par des jeunes lettrés conscients et évoluant entre Port-au-Prince la capitale et leur patelin d'origine.

À côté, existent les structures traditionnelles de travail agricole d'origine endogène qui remontent aux premières années de l'indépendance politique d'Haïti en 1804. Les plus courantes sont les Kombit et les escouades qui mutualisent leur force de travail pour contrer la rareté de la main-d'œuvre agricole. Au-delà de leur origine différente, toutes ces structures partagent un point commun, elles font toutes appel à l'entraide et à la solidarité.

9.2.1. Comment naît une association communautaire ? l'exemple de AKOJEB

Moïse, jeune lettré de la localité de Bercy, de quatorze années d'études, est à l'origine de la création des deux associations les plus âgées. Un matin d'avril 1986, en route pour son travail d'ouvrier dans une usine de sous-traitance sur la route de l'aéroport à Port-au-Prince, il fait le récit de sa lecture de la veille à son ami de la localité voisine de Clonard qui l'accompagnait. Le texte lu dans la grammaire Claude Augé, ouvrage dont se servaient les écoliers des classes primaires dans le passé, motivait et encourageait tout jeune privilégié ayant reçu le pain de l'instruction à partager ce qu'il avait acquis et contribuer au relèvement de son environnement social et géographique d'origine. C'est le déclic. Le contexte socio-politique de l'époque qui véhiculait des idées de (re)-construction d'une société démocratique s'y prêtait fort bien. Stimulés par la lecture du texte, les deux entament une sensibilisation suivie d'une mobilisation des jeunes des deux localités. Une rencontre est convoquée et l'Association des jeunes pour le développement de Clonard (AJEDEC) est portée sur les fonts baptismaux le 21 janvier 1987. Un fait important mérite d'être souligné. La seule dénomination de Clonard désignée par la lettre C dans le sigle retenu et l'absence de toute mention de la localité de Bercy manifestaient déjà un signe consensuel d'unité entre les deux communautés.

Mais c'était compter sans les vieux démons du régionalisme chauvin qui allaient rapidement occasionner la division. Lors d'une rencontre, une simple remarque mal à propos énoncée, relative à la prétendue supériorité et relative différenciation sociale et économique des deux localités voisines, fit vaciller cette union. Leur orgueil froissé, leur susceptibilité blessée, les jeunes de Bercy, leur leader Moïse en tête, se désolidarisèrent du groupe et répliquèrent par la fondation le 2 août de la même année, de l'Association coopérative des jeunes de Bercy (AKOJEB). Ce double acte, à la fois acte de dissensus et acte fondateur, signait leur refus de l'assignation identitaire (Rancière, 1995) accolée à leur localité d'origine d'être toujours à la remorque de sa voisine et manifestait la preuve que des jeunes de la localité de Bercy pouvaient aussi être sujets et acteurs de la transformation de leur propre

localité. La série d'entretiens réalisée avec le directoire de l'Association, à certains moments, prenait l'allure d'un dépôt de bilan. Moïse, le secrétaire général et deux autres membres de l'association qui étaient toujours présents lors de nos quatre rencontres successives, profitaient de l'espace d'entretien et de la situation d'enquête pour procéder au décompte des projets que la dynamique associative et émancipatrice a pu entreprendre au bénéfice des riverains de Bercy entre août 1987 et juillet 2017, l'espace de trente ans après. À leur actif, de nombreux projets de protection de l'environnement et d'autres micro-projets réalisés en partenariat avec des organisations étatiques et non gouvernementales, la création concertée en 1994 de l'association des irrigants (ASID) avec AJEDEC, leur rivale, et une ONG internationale.

Après Matthew, AKOJEB a collaboré dans le cadre d'un partenariat (acteur institutionnel-acteur communautaire) en tant que partenaire au projet de RESEFAG du ministère de l'agriculture relatif au support en semences fourni aux irrigants. Selon nos interlocuteurs, l'appui a eu deux volets, technique et financier. L'aspect technique a consisté à supporter le curage des canaux d'irrigation embourbés par Matthew et par l'épisode d'inondation d'avril 2017 sur tout le linéaire Dory-Cavaillon de 19.000 mètres. L'appui financier a consisté à fournir une aide financière pour les travaux de préparation des champs (sarclage, labourage) et du crédit en nature aux irrigants (intrants, semences, outils).

La diaspora s'implique de plus en plus aussi dans l'aide post-inondation soit d'une manière individuelle et familiale, soit d'une manière organisée par le biais, le truchement de structures associatives intervenant à l'échelle de la localité d'origine. Elle travaille au maintien des liens de solidarité avec les natifs restés sur place. En été 2017, à Clonard, les représentants de différentes branches de AJEDEC du Canada et des Etats-Unis ont profité de l'occurrence de la fête patronale catholique de la zone et ont fait le déplacement afin de participer à l'assemblée générale et à la célébration du 30^e anniversaire de l'association fondée en 1987 et préparer un programme d'activités pour les prochaines années.

Une troisième structure associative, l'Association de développement de Dory (ADDO), plus jeune, travaille dans la même optique. Elle regroupe les natifs restés sur place, ceux éparpillés à la capitale et ceux de la diaspora. Elle mobilise périodiquement, à l'instar de AJEDEC de Bercy, des cotisations financières des membres destinées à supporter des œuvres sociales à Dory. Elle recherche et reçoit aussi la coopération de partenaires étrangers (particuliers et ONG's d'aide au développement). Au moment de la recherche de terrain, ADDO intervenait déjà dans trois axes prioritaires : l'éducation, la santé, l'agriculture (semences et outils). Une école communautaire, un centre de santé communautaire sont mis à la disposition de la communauté. Suite à l'ouragan Matthew, l'association a jugé utile et opportun de greffer à l'axe agriculture une coopérative d'achat et de vente comprenant une forte composante de fourniture de services alimentaires de base. Afin de répondre à la rareté des produits alimentaires de base sur le marché, et aux coûts exorbitants des produits induits par les tarifs élevés du transport public, ADDO a installé une boutique communautaire de produits de première nécessité.

À Grand-Place et ses environs, dominant plutôt des structures associatives orientées vers les activités génératrices de revenus, initiées et impulsées par des ONG's. La recherche a dénombré une multitude de mutuelles d'épargne et de crédit et une

coopérative de gestion d'un moulin de décorticage du riz gérée par des agricultrices et commerçantes de la zone.

Sans rentrer dans les détails de leur fonctionnement, démocratique ou non, au quotidien, ces structures offrent des exemples concrets de communautés d'acteurs du local et du global agissant en synergie et désireuses de s'inscrire dans une voie de prise en charge collective différente de celle de la compassion et de la pitié prônée par une frange de l'internationale humanitaire.

9.3. L'aide institutionnelle post-inondation : entre frustration, contestation et distorsion.

Après l'ouragan Matthew du 4 octobre 2016, l'aide institutionnelle nationale et internationale s'est aussi manifestée. De mémoire de riverains, rapportent Wolfand, Fridinal, Elvira et d'autres interlocuteurs membres de l'association des irrigants de Dory (ASID), l'aide institutionnelle post-inondation est venue du ministère de l'Agriculture (MARNDR) pour la première fois dans la localité après Matthew par la voie du projet de Renforcement des Services publics agricoles (RESEPA) en collaboration avec la Banque mondiale. Des semences de haricots ont été distribuées aux membres des associations d'irrigants (ASID) pour la campagne de novembre 2016 en vue de faciliter leur processus de rebond.

La solidarité gouvernementale a aussi fourni de l'aide en semences pour le rebond. La localité de Passéclos a reçu vingt sacs de 50 kilos de semences de haricots à raison de quatre marmites de cinq livres chacune par planteur, stock estimé insuffisant par rapport aux besoins, ce qui a suscité des mécontents et des insatisfaits. Le stock arrivé en retard n'a permis les premières semences qu'à la fin du mois de décembre 2016, un moment décalé par rapport au calendrier cultural normal, ce qui a rejailli sur la récolte.

Afin de désembourber les canaux d'irrigation, un travail à haute intensité de main-d'œuvre (HIMO) à raison de 300 gourdes par jour a été mis en œuvre au bénéfice des usagers exploitants et membres de l'association des irrigants (ASID).

Des missions religieuses ont, chacune dans sa sphère d'action respective à Marsan et Passéclos, distribué des tôles et du bois pour la couverture du toit de certaines maisons endommagées et des subventions ont été accordées à certains écoliers dans le cadre de programmes dits de Compassion. Des ONG's ont supporté la réfection et la réparation de certaines parties des routes vicinales par le biais d'un travail à haute intensité de main-d'œuvre. Entre janvier et mai 2017 et aussi après, des équipes tournantes de 20 à 25 travailleurs réparties par localité affectée ont chacune bénéficié de deux quinzaines de travail. Les membres de chacune de ces équipes ont été rémunérés à raison de 400 gourdes la journée de travail soit US\$8 équivalant aux taux du jour.

Cette assistance ponctuelle n'a cependant pas pu répondre aux attentes de toute la population. Ces distributions, faites selon les laissés pour compte sans critères objectifs de sélection convenant à la majorité de la population, n'ont pas touché l'ensemble des inondés et affectés. Les propos énoncés lors des entretiens révèlent deux attitudes. Cette assistance a plutôt créé et alimenté un sentiment de frustration et parfois généré une attitude proche de la dénonciation. Cette attitude peut s'observer chez certains riverains interrogés qui se complaisent plutôt à

dénoncer la distribution inéquitable des secours faite par les acteurs de l'assistance humanitaire, le népotisme et le favoritisme de la gouvernance locale, étatique ou communautaire.

En revanche, cependant, d'autres groupes de riverains affectés par les dommages de Matthew et des inondations subséquentes en milieu rural reculé ont affiché une attitude autre. Au lendemain de l'événement, ils sont partis à la recherche des rares feuilles de tôles et de morceaux de bois et de planches qu'ils pouvaient partout récupérer, dans les champs, dans les buissons et halliers, dans le lit de la rivière ou ailleurs et se sont aménagé un espace résidentiel, non commode certes, mais pouvant accueillir le retour à court terme de la famille dans son « chez soi », en application de l'adage « Charbonnier n'est maître que chez soi ». Certains ont procédé à une réparation même partielle des murets de leurs cahutes effondrées par les crues de la rivière ou l'éboulement des pierres des ravines. Aux abords des berges de la rivière, il a été courant d'observer des adultes hommes, parfois le chef de la maisonnée, seul ou aidé d'un adolescent mineur, creusant et prélevant du sable du lit de la rivière et entassant des lots de pierres, de « galets », pour les premières réparations de la maison. Le transport de ces matériaux se fait à dos de mulet ou à dos d'âne, parfois à l'aide de récipients transportés sur la tête par les enfants jusqu'au domicile à réparer. Bello nous en offre un exemple.

Nous avons observé une attitude similaire au lendemain du séisme de 2010. Dans certaines localités éloignées du centre-ville des communes touchées de Petit-Goâve et de Léogane, les populations avaient érigé des ajoupas à l'aide des matériaux locaux récupérés existant déjà et trouvés sur place bien avant l'arrivée de l'assistance humanitaire. Ainsi autrefois les riverains utilisaient le bois pour faire les poteaux, les cocotiers et palmistes tombés étaient tronçonnés et servaient de planches pour le toit et de lattes pour le clissage des parties latérales de la maison, leurs feuilles utilisées pour la toiture des maisons recouvertes de chaume. Nous avons alors noté que l'offre de tentes et d'abris provisoires a accompagné et même provoqué un ralentissement de cette impulsion première qui a déterminé la population à trouver elle-même des solutions endogènes avec les ressources locales à sa disposition.

L'aide à la reconstitution des exploitations agricoles fournie à l'occasion des épisodes d'inondation à Cavaillon n'a pas échappé non plus à certaines distorsions relevées lors des entretiens et observations directes.

9.3.1. Les distorsions de l'aide : le soutien aux seuls irrigantsrompt la solidarité communautaire

La distribution de l'aide humanitaire dans un premier temps aux seuls irrigants a eu comme réponse immédiate la rupture de la solidarité communautaire et a suscité des remous d'injustice et d'inégalités. Selon Wolfand, membre du directoire de ASID, la double décision de ne soutenir financièrement et de ne fournir de l'aide en semences qu'aux agriculteurs et irrigants membres de ASID aurait eu comme effets de rompre l'esprit d'entraide manifestée aux premiers temps de l'urgence et la solidarité communautaire observée au second temps de la survie et du secours. Cette aide humanitaire sélective aurait introduit une fissure au sein du tissu social local. La réaction n'a pas tardé. Elle a touché le point névralgique du mode de production agricole paysan basé sur les échanges de travail agricole afin de

contourner la rareté de la main-d'œuvre. En retour, les non-bénéficiaires de semences ont refusé, contrairement à la coutume établie, de venir en aide bénévolement aux bénéficiaires et de participer aux travaux collectifs des champs que nécessite généralement la production agricole.

Il ressort des propos de Wolfand que ce choix arrêté, la politique de distribution et les critères de sélection des bénéficiaires initiés et décidés par l'assistance humanitaire sans la participation des populations concernées auraient ainsi contribué à repousser les limites de la solidarité communautaire. Le principe de réciprocité et de l'échange de force de travail, ciment des relations entre agriculteurs dans le processus de production agricole, a été lésé par l'intervention verticale de l'acteur institutionnel, étatique et non gouvernemental en charge de la production agricole. Ne reste-t-il que l'entraide familiale ?

Les entretiens avec divers membres de ASID, les principaux concernés par cette mesure, confirment cette réalité. Cette lésure introduite met au jour un autre aspect de la réalité. Il concerne la nature des rapports de coopération de type vertical entre acteurs institutionnels et acteurs communautaires de proximité et invite à questionner les mécanismes qui maintiennent ces rapports. Cette fissure aurait été relativement corrigée dans certaines localités affectées lors des inondations d'avril et d'octobre 2017. À l'instigation des dirigeants de mutuelles d'épargne et de crédit et d'associations communautaires pressurés par les membres de la base, certaines institutions d'aide aux procédures d'intervention flexibles, face à l'évidence de la contestation, ont dû assouplir leur position de départ de ne pas intervenir dans la relance post-inondation et élargir l'aide en semences et outils à d'autres catégories autres que les irrigants membres de ASID et à d'autres localités dépourvues de canaux d'irrigation notamment à Grand-Place.

9.3.2. Conclusion partielle de la partie 9.3.1.

Cette partie présente des exemples porteurs de multiples enseignements. Elle met en exergue les faits suivants : a) des pratiques sociales de recherche de solution négociée à un problème entre partenaires institutionnels et communautaires ; b) la capacité de négociation dont peuvent faire montre des dirigeants d'organisations communautaires ; c) l'implication des populations de la base à imprimer une orientation nouvelle, allant dans le sens de leurs intérêts, aux décisions prises unilatéralement sans concertation en faisant pression sur les dirigeants des associations communautaires.

Ces actions semblent conforter l'hypothèse 2 mentionnée plus haut à la partie 1.4.2 du chapitre 1 selon laquelle « la participation des représentants des populations locales à tout espace public institutionnalisé de concertation et de dialogue entre les différents acteurs nationaux et internationaux impliqués dans la gestion des risques et désastres favorise la construction de pratiques locales réactualisées et concertées, fruit des négociations entre les différents acteurs ».

Les propos tenus par certains membres de la base de ASID n'idéalisent pas un monde parfait de « bons sauvages » que l'arrivée de l'étranger va perturber ni ne soutiennent que l'intervention extérieure engendre nécessairement une rupture. Ils rapportent des faits observés et vécus dans un contexte précis, celui de la distribution de l'aide en semences, des critères de sélection des bénéficiaires et des effets induits répercutés sur la production agricole notamment sur les échanges de

travail ordinairement marquées du sceau de l'entraide réciproque. Ceux-là qui ont reçu de l'aide en semences et que nous avons interrogé ont déclaré avoir eu du mal à bénéficier de l'entraide coutumière lors des travaux de préparation des champs. Le message qui leur a été adressé par les non bénéficiaires était clair et sans équivoque. « Vous avez reçu des semences et du cash, nous on n'a rien reçu. Il faudra rémunérer nos services avec le cash reçu en la circonstance ».

Cette disposition nouvelle de distribuer du cash s'est répandue en Haïti depuis le séisme de 2010, où certaines agences ont introduit le cash dans leur programme d'assistance humanitaire. Cette nouvelle politique de distribution du cash a été renforcée et fait partie des 51 engagements du « Grand Bargain » de 2016. Les rares interlocuteurs qui ont confirmé avoir reçu du cash ont aussi admis que cela a suscité la jalousie de ceux-là qui n'en ont pas bénéficié. En réaction, contrairement aux pratiques coutumières d'échanges réciproques de travail agricole, ils rechignent à travailler bénévolement et réclament d'être rémunérés à chaque service agricole fourni.

9.3.3. L'association des irrigants de Dory (ASID) et la distribution de l'aide : entre partenariat et instrumentalisation

ASID a été associée aux trois temps de l'événement à chacun des trois épisodes de 2016 et 2017. Lors de Matthew, avant l'inondation, le comité local de ASID a été associé et a participé à l'étape 1 de la diffusion des messages d'alerte anticipatrice de concert avec la Mairie et la protection civile à l'aide de mégaphones et par bouche à oreilles. À l'étape 2 de la survie et du secours, elle a participé à la distribution de l'aide alimentaire et humanitaire constituée de pois, de riz, d'huile, de savon. À l'étape 3 du rebond, elle a été associée à la distribution de semences spécifiquement destinées aux membres de l'association. Durant cette étape 3, les irrigants ont bénéficié de l'aide, certains en semences et d'autres en outillage. Le ministère de l'Agriculture, à travers le projet de Renforcement des services publics agricoles (RESEPAG), a distribué à certains irrigants des haricots, du maïs, des plantules d'aubergines et de poivron, de l'engrais plus une subvention de 300 gourdes destinée aux labours en fonction de la superficie travaillée par l'irrigant.

Le cas plus haut mentionné réfère à deux catégories d'acteurs impliqués dans la micro-gestion de l'inondation à l'échelle micro-locale. L'un est l'acteur institutionnel rayonnant à l'échelle territoriale nationale investi de la mission et de la charge administratives de fourniture des services à la population ; l'autre est un acteur associatif communautaire dont les interventions sont ancrées et se limitent à l'échelon micro-local de proximité et intervenant dans le secteur bien précis de l'irrigation. Dans le cadre de la gestion de l'aide et de la relance post-inondation, les deux ont eu à interagir conjointement particulièrement dans la relance agricole post-inondation, le secteur commun à eux deux.

À l'analyse, cette coopération conjoncturelle permet de relever les conceptions de la participation communautaire et du partenariat en cours dans certains projets de développement rural. ASID n'a pas été impliquée à toutes les étapes du processus d'aide. Elle n'a pas été associée au processus de prise de décisions déjà arrêtées au niveau central. Elle n'a eu qu'un rôle d'exécution. Cet exemple nous livre une « vision de la participation et du partenariat » qui réduit les deux notions à la dimension restreinte de « collaboration » à l'étape de la mise en œuvre de l'aide et

à la distribution lors des opérations de secours. Cette vision met en lumière l'application qui en est faite par certains opérateurs d'aide, lesquels en limitent la portée à la participation-collaboration dans la distribution de l'aide. Nous y reviendrons

Sur le terrain, cette posture d'exécuteur des directives venues d'en haut n'a pas épargné le comité directeur de ASID des foudres et des contestations des membres de la base même de l'association, rejoints par des secteurs conscientisés de la population. Toutes les deux catégories suscitées, mécontentes des critères avoués de distribution de l'aide humanitaire en semences et outils, reprochent au comité directeur de les avoir acceptés sans discuter du contenu avec les membres de la base de l'organisation.

Ce cas dévoile un autre aspect généré par la distribution de l'aide humanitaire. Ces deux autres nouveaux acteurs qui n'étaient nullement attendus comme tels ont surgi comme des « invités surprise ». Les premiers, s'identifiant comme des membres de la base de ASID et soutenant qu'il n'y a eu aucun processus d'identification participative et consensuelle des réels besoins des membres, contestent leur assignation à un statut de bénéficiaires passifs de l'aide humanitaire auxquels on apporte une assistance de compassion et de pitié sans leur participation au processus de décision. Les seconds, se présentant comme des membres avisés et conscientisés de la population présents et assistant à la distribution, s'insurgent contre leur statut assigné d'exclus sur la base de critères partiels et partiels. Les deux nouveaux acteurs dénoncent l'inadéquation entre les objectifs des institutions et opérateurs d'aide humanitaires et les besoins de la population.

Les extraits suivants expriment les propos de ces riverains insatisfaits de la répartition de l'aide à la reconstitution des activités agricoles.

Si gen pou youn, fòk gen pou lòt.

S'il y en a pour un, il faut qu'il y en ait pour les autres.

Fòk toutt moun jwenn.

Il faut que tout le monde ait sa part.

Bouch toutt moun fann.

La bouche de tout un chacun est fendue (c'est-à-dire ouverte au sens de possède une ouverture).

Il est important de noter que ces contestations, rapportées ici, ont surgi à l'étape 3, celle de l'assistance à la reconstitution des activités agricoles, l'étape de la post-inondation. Quel sens leur attribuer ? Les trois extraits cités plus haut plaident pour une distribution universelle de l'aide sans exclusive, sans exclusion de quiconque. Ils rapportent des propos énoncés en situation de « mécontente » lors d'une rencontre de distribution de semences et qui revendiquent ce que Rancière appelle « la part des sans part » dans un souci d'égalité, de bien commun dans l'intérêt général de tous.

Bien plus, ces extraits de propos documentent la résistance et la contestation des représentants de deux catégories d'acteurs exclus de l'aide. Les premiers sont des membres de la base de ASID et les seconds sont des membres conscientisés de la population, agriculteurs riverains eux aussi, qui s'insurgent contre leur exclusion de

l'aide. Leurs propos revendiquent la participation de chacun à une répartition juste et équitable de l'aide où chacun « ait sa part » de l'aide. Ces propos suggèrent implicitement des voies inclusives d'égalité et l'établissement de certaines conditions générales devant convenir au profit de tous de manière égale et dans l'intérêt général. « S'il y en a pour un, il faut qu'il y en ait pour les autres ». Ils s'installent déjà dans la post-inondation, partant dans la reconstruction et l'établissement de certaines conditions générales devant convenir au profit de tous de manière égale et dans l'intérêt général. Ces revendications de participation aux décisions les concernant sont en phase avec les dernières avancées faites à l'échelle internationale, les grandes décisions qui se prennent dans les forums internationaux (le Grand Bargain de 2016 entre autres).

Que préconisent les forums internationaux en matière de participation et de partenariat ? Consultons certains documents pour faire la lumière à ce sujet.

9.3.4. La participation et le partenariat au prisme de la coopération internationale

La notion de participation est diversement comprise. En matière environnementale, elle est prônée et promue par plusieurs résolutions et conventions internationales. L'idée véhiculée soutient le principe de la participation du citoyen au processus de décision de toute intervention publique le concernant (Fourniau, 2007). C'est la position de la Banque mondiale (2001) qui fait de la participation « le processus à travers lequel les agents influencent et partagent le contrôle sur la fixation des priorités, la définition des politiques, l'allocation des ressources et l'accès aux biens et services publics. Il n'existe pas de guide de la participation parce qu'elle s'inscrit dans différents contextes, différents projets et vise différents objectifs ». Cependant, ce principe qui reconnaît le droit de tout citoyen de participer à des décisions le concernant ne semble pas encore faire consensus au sein de la communauté des opérateurs d'aide humanitaire et du développement, nationaux et internationaux inclus. Du moins la mise en application de ces principes tarde encore.

Pourtant les recommandations de participation en matière d'environnement ne datent pas d'hier. Sans remonter trop loin dans l'histoire, certains textes, de valeur contraignante nulle, recommandaient déjà la participation du public en matière environnementale. Nous en citons quelques-uns. La recommandation 97 du Plan d'action de Stockholm de 1972 encourageait les États à faciliter la participation du public à la gestion et au contrôle de l'environnement. En 1982, le principe 23 de la charte mondiale de la nature introduisait le droit de participation aux questions relatives à la gestion de l'environnement « Toute personne aura la possibilité, en conformité avec la législation de son pays, de participer individuellement ou avec d'autres personnes, à l'élaboration des décisions qui concernent directement son environnement ».

Le principe 10 de la conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement durable tenue à Rio du 3 au 14 juin 1992 recommande aussi la participation de la population au processus décisionnel. Il stipule :

La meilleure façon de traiter les questions d'environnement est d'assurer la participation de tous les citoyens concernés, au niveau qui convient. Au

niveau national, chaque individu doit avoir dûment accès aux informations relatives à l'environnement que détiennent les autorités publiques [...] et avoir la possibilité de participer aux processus de prise de décision. Les États doivent faciliter et encourager la sensibilisation et la participation du public en mettant les informations à la disposition de celui-ci. (Rio, 1992)

Ces résolutions n'avaient pas de valeur contraignante certes. Le principe de participation a atteint le statut d'obligation juridique internationale contraignante dans le cadre de la « Convention sur l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement ». Cet accord international visant la « démocratie environnementale » signé le 25 juin 1998 à Aarhus au Danemark lie les États parties et de ce fait consacre le principe de participation. L'un de ses trois objectifs entend : « favoriser la participation du public à la prise de décisions ayant des incidences sur l'environnement ». Outre l'information, l'accord prévoit d'associer le public à la préparation et aux prises de décisions et fixe les objectifs et modalités de la participation du public.

Plus près de nous, en mai 2016, à l'occasion du Sommet mondial sur l'action humanitaire, les plus grands donateurs, des agences humanitaires des Nations Unies et des États ont renouvelé leur accord au principe de la participation du public. En signant le « Grand Bargain » (Grande Négociation), les parties signataires se sont engagées à améliorer l'efficacité et l'efficacé de l'action humanitaire à travers 51 engagements regroupés en neuf axes thématiques de travail. Le sixième axe prône une « révolution participative » et recommande d'écouter et d'inclure davantage les bénéficiaires dans les décisions les concernant. Le respect de ces engagements contribuera à l'amélioration des conditions de vie des populations concernées et facilitera l'action humanitaire d'opérer le passage d'un modèle d'intervention basé sur l'offre des fournisseurs d'aide à un modèle d'intervention basé sur la demande des populations concernées.

Les mêmes constats du peu d'application de ce principe de participation ont été relevés par le rapport *Évaluation en temps réel : réponse à l'ouragan Matthew en Haïti* (Grünewald & Schenkenberg, 2017).

Le « Grand Bargain » souligne l'importance d'impliquer les populations et communautés affectées dans les processus de décision qui auront un impact sur leurs vies et d'assurer que les agences partagent avec elles les informations sur leurs plans et leurs activités. La réponse en Haïti montre que de nombreux engagements sur ce sujet restent encore du domaine de la bonne intention, voire d'une prise de conscience secondaire. Si l'ETR a constaté des exemples de bonnes pratiques où des ONG ont déployé des experts sur l'engagement communautaire, seule une minorité fait de cette question un enjeu opérationnel primordial. (Grünewald & Schenkenberg, 2017, p.12)

Il en est de même du principe de partenariat dont l'application pratique ne suit pas toujours les résolutions adoptées. La mission du bureau des Nations Unies pour la Coordination des affaires humanitaires (OCHA) dont la mission est de « mobiliser et de coordonner une action humanitaire efficace et fondée sur des principes en partenariat avec les acteurs nationaux et internationaux » s'est heurtée aux pratiques isolationnistes de certains acteurs du système de l'aide humanitaire qui

ont ainsi affaibli la coordination du système international de l'aide (Grünewald & Schenkenberg, 2017 ; OCHA, 2017).

Voilà brièvement rappelées les résolutions internationales élaborées en matière de participation et de partenariat. Ces idées circulent depuis les années 1970 dans des cercles religieux catholiques et revendicatifs. Certaines franges de la population de Cavaillon n'échappent pas à cette mouvance revendicative depuis les années 1970 et sont frottés à ces idées avant-gardistes véhiculées par des ONG's d'obédience religieuse catholique et sociale et d'autres groupements associatifs revendicatifs.

9.3.5. Les avatars de l'aide humanitaire : le rejet des formes de distribution de l'aide et l'éclosion du sujet

Cette partie fait état du refus des semences de mauvaise qualité, du rejet des formes de distribution et de l'éclosion du sujet. Les premiers signes d'insatisfaction et la « mésentente » soulevée lors de la distribution de l'aide en semences sont venus, on l'a vu, des membres de la base de l'association ASID rejoints par des voix conscientisées de la population. Les agriculteurs interrogés ont dénoncé quatre faits : a) la quantité de semences attribuée, les quatre marmites de cinq livres chacune jugées insuffisantes et ne correspondant pas à leurs réels besoins ; b) la qualité des semences estimée inadaptée à la nature du sol de la localité ; c) la temporalité de la distribution ne concordant pas à la date des semis ; d) le mode de distribution qui les infantilise. Ils ont protesté contre la manière de les faire poireauter et perdre leur temps pour si peu.

Les formes de distribution de l'aide ont permis d'assister in vivo à des situations incubatrices suscitant l'éclosion du sujet. Le conformisme apparent ou manifeste de certains membres des populations affectées à accepter sans broncher le contenu de l'aide humanitaire aux premiers moments de l'urgence n'a pas empêché l'éclosion de la contestation d'une minorité conscientisée aux moments suivants de la survie et de la reconstruction. Le geste d'Anacréon en est une illustration éloquent.

Poireautant pour la distribution des semences, depuis une bonne heure, grande fut la surprise d'Anacréon de ne voir mesurer que quatre marmites de cinq livres chacune de semences de haricot qu'on s'apprête à lui livrer pour la reconstitution de ses champs. Il élève la voix, conteste et s'insurge contre ce traitement. Son geste de contestation est suivi d'effets. D'autres voix se joignent à la sienne. Les représentants locaux des opérateurs de l'aide humanitaire auraient dû les aviser de la quantité de l'aide et les protestataires auraient décidé du choix à adopter, tempêtent-ils. D'autres agriculteurs refusent aussi les quatre marmites de cinq livres chacune soit vingt livres au total, jugées insuffisantes et ne correspondant pas à leurs besoins. Ils abandonnent les lieux maugréant et protestant contre la manière de les recevoir dans un brouhaha indescriptible, sans aucun plan de distribution par localité, où les roublards, les plus costauds et les forts en gueule arrivent à se faire servir avant ceux-là qui sont arrivés les premiers, et le plus grave, pour si peu. Les insultes pleuvent.

Se manke dega sa, se betize ak figi moun. Yo pran nou pou mandyan, pou mal site, pou ti pòv ki pote kwi vini mande la charite.

C'est un manque d'égards, un manque de respect, c'est se moquer des gens...se jouer de leur dignité. On nous prend pour des pauvres, des mendiants, une escarcelle à la main quémandant la charité

Ces mots traduisent une exigence de respect, de dignité, une quête de reconnaissance de la part de l'autre (Honneth, 2000). Ils expriment une préoccupation de sujets pour la reconnaissance sociale de leur identité. Cette demande de reconnaissance a attiré l'attention de Hegel afin de saisir les conflits humains. Le thème a été repris par Honneth. Cette lutte qui marque l'histoire de l'humanité traverse aussi toute l'histoire haïtienne et va au-delà d'une simple lutte pour la revendication de besoins matériels. Autrefois, en milieu rural, le visiteur était tenu d'annoncer sa présence au seuil de la barrière ou de la porte d'entrée en criant « Honneur ». L'hôte manifestait l'accueil réservé au visiteur en répondant « Respect ». De nos jours, ces signes de salutation ont gagné les rues et ne sont plus confinés dans l'espace d'accueil. Cette revendication du « respect » est prégnante aujourd'hui chez certains jeunes des ghettos péri-urbains de la capitale et des provinces et gagne même le milieu de certains jeunes habitant l'espace rural. Ce fait se manifeste clairement dans leurs gestes et discours. Les salutations d'usage lors de toute rencontre avec l'autre, surtout inconnu ou étranger, débutent en prononçant le mot « Respect ». Leurs récits relatant la nature des rapports à autrui, harmonieux ou conflictuels, sont émaillés du vocable « respect ». *Li ban-m respè mwen* (il m'a honoré), *Li pa ban-m respè mwen* (il m'a déshonoré).

Sans décortiquer toutes les connotations que cette expression induit, il n'est pas rare d'entendre les jeunes antagonistes impliqués dans des conflits armés entre quartiers rivaux expliquer la cause du conflit en termes de manque de respect. *Yo pa ban nou respè nou* (ils nous ont déshonorés, ils nous ont humiliés), pour employer un terme souvent utilisé.

Face à la distribution de l'aide humanitaire existent d'autres attitudes plus flexibles. Une deuxième catégorie de riverains adopte une autre stratégie. Elle accepte de recevoir les vingt livres pour ne pas perdre la journée et décide de les vendre au marché afin de récupérer le montant dépensé pour le transport public soit à moto ou en tap-tap. Une troisième catégorie les a acceptées et les a semées. L'expérience du semis s'est révélée peu concluante. Certains des bénéficiaires ont avoué avoir perdu la récolte, dénoncé la mauvaise qualité des semences distribuées et la temporalité de la distribution qui ne concordait pas à la date régulière des semis.

Ce fait évoqué est encore une des multiples facettes de la réalité de l'aléa-inondation que la recherche de terrain dévoile. Une simple opération de distribution de l'aide humanitaire étale dans sa crudité la nature du rapport établi entre les différents acteurs de l'aide et les populations concernées. Ce qui transparaît dans la contestation de Anacréon et des siens, c'est la prise de conscience par une minorité qui ose les dénoncer des rapports verticaux établis par certains acteurs de la coopération de l'aide humanitaire. Le contenu de la contestation d'Anacréon confirme les analyses tirées des différents autres entretiens et dévoile des pans entiers de la nature de l'aide.

Yo pran nou pou machinn, yo vire volan a gòch, a dwat. Yo deplase nou epitou yo pa menm ka resevwa nou nan onè-respè. Yo deside san yo pa

mande popylasyon an anyen, yo deside jan yo vle ki semans, ki kalte, ki kantite, yap bay chak plantè, ki dat e ki kote yap fè distribisyon, san yo pa chache konnen si plantè a pap gen depans transpò pou li fè. Nou menm plantè ! Yo pran nou pou mandyan kap mande la charite, pou machinn, an nou di -fò yo panse ak deside pou nou.

On nous prend pour des véhicules-machines dont on tourne le volant, à gauche, à droite. On nous déplace et on ne daigne même pas nous recevoir dans l'honneur et le respect. Ils décident sans consulter les populations de la nature, de la variété, de la qualité et de la quantité des semences à distribuer par agriculteur, de la date de distribution, de disposer de leur temps comme bon leur semble sans tenir compte du coût du transport à payer. Nous, les planteurs ! On nous considère comme des mendiants qui quémandent la charité, en un mot des objets pour qui on doit penser et décider.

Ces propos fusent comme des manifestes verbaux, oraux et non écrits. Ils vont au-delà d'une « plainte attristée ou un cri sauvage de la misère ». Cette « prise de parole » atteste et illustre que « les ouvriers ne parlent pas d'abord pour gémir ou menacer, ils parlent pour être compris » (Rancière & Faure, 1976, p.10). Autant de manifestations de leurs désirs et projets d'être sujets et acteurs et qui attestent de leur capacité à penser par eux-mêmes et à établir le « dissensus », la « mécontente » (Rancière, 1995 ; Revet, 2006, 2009).

Le concept rancien de « mécontente » nous aide à comprendre cette situation conflictuelle du refus des semences de mauvaise qualité distribuées en retard et du rejet des formes de distribution. Le rejet de l'aide en semences jugée insuffisante et la dénonciation des conditions de sa distribution font apparaître l'émergence de « sujets politiques » se dressant contre une entorse, un « tort » aux principes de la coopération (Fourniau, 2007).

Les protestataires ne projettent aucune posture de victimes réclamant réparation d'une injustice et recherchant un compromis, une compensation, un consensus. Le contexte de l'aide a changé. Il en est de même du statut des acteurs en présence. On n'est plus aux deux premiers moments de l'aide d'urgence et de secours qui mettent en rapport des opérateurs d'aide humanitaire d'urgence volant au secours de sinistrés et de réfugiés, tendant une main secourable à des victimes, objets passifs. La distribution de semences implique que l'on s'installe d'emblée dans la post-inondation, dans un contexte d'appui à la reconstitution des biens endommagés. L'action des protestataires s'inscrit dans la revendication d'une relation de coopération, celle qui met en rapport deux partenaires, engagés dans la recherche commune de solutions. L'acte revendicatif posé s'inscrit dans le « dissensus » cher à Rancière. Il est politique et transparaît comme un acte dissensuel posé délibérément par d'autres membres conscientisés de la communauté profitant de ce momentum de la distribution des semences pour contester contre ce qu'ils considèrent comme des formes de rapports verticaux entre partenaires et dénoncer le déni du principe d'égalité qu'ils subissent (Fourniau, 2007).

Cette lecture ranciérienne est confortée par la réalité du contexte d'intervention de l'aide au développement et de l'aide humanitaire qui subit des transformations depuis la fin du siècle dernier en Haïti. Les franges conscientisées et organisées des populations rurales et péri-urbaines sont de plus en plus enclines à ne pas se satisfaire d'une pratique traditionnelle d'intervention limitée à une simple rencontre de civilités les informant de la présence du projet d'aide dans la localité (Fourniau, 2007).

Elles profitent de la moindre occasion de rencontre organisée par un opérateur pour émettre leurs opinions. Par exemple, durant notre terrain, nous avons eu l'occasion d'assister à trois rencontres animées par des délégués ou représentants locaux des opérateurs d'aide. Il s'agissait soit des premières rencontres de prise de contact et d'information des opérateurs d'aide d'urgence ou de développement, soit des rencontres de suivi de l'état d'avancement des activités. Ces rencontres auxquelles les représentants de la population sont conviés, sont des lieux d'échanges où circulent divers types de discours allant du dissensuel au consensuel. Les premiers, tenus par des radicaux, sont émaillés de questions revendicatives et de dénonciations des modes verticaux d'intervention réclamant la transparence et la participation aux décisions. Les seconds, tenus par des modérés, prennent l'allure de requête pour la fourniture de services concrets à la population et débouchent sur le plaidoyer visant la participation de la communauté à toutes les étapes de décision la concernant, la transformation des types de rapports verticaux entre partenaires et l'instauration de rapports d'égalité.

Dans l'impossibilité plus réelle que feinte de répondre à ces questions, les animateurs de ces rencontres utilisent généralement deux arguments pour trouver une porte de sortie heureuse face aux récriminations. Ils évoquent d'abord leur statut de simple employé n'appartenant pas aux sphères de décision et ensuite ils soutiennent que n'ayant pas mandat pour aborder ces sujets, ils s'en tiennent aux objectifs pré-établis de la rencontre.

Dans la réalité, selon les opinions des interlocuteurs clés interrogés à ce propos, rares sont les opérateurs d'aide qui tiennent compte de ces revendications. Ils se cramponnent encore à des traditions verticales et paternalistes de ne convier les populations qu'à des rencontres d'information pour avaliser les décisions déjà prises sans les consulter. Cette posture est encore repérable dans certaines communautés qui restent encore fermées à ces pratiques de débat et de participation où l'expérience de vie associative orientée vers la prise en charge du collectif est balbutiante. Tandis que d'autres, plus ouvertes aux nouvelles pratiques de partenariat, refusent d'être cantonnées dans des postures déjà assignées, ce qui provoque et engendre des situations de mécontentement (Fjeld, 2017 ; Fourniau, 2007).

De l'avis de nos interlocuteurs privilégiés, de rares opérateurs d'aide, aux structures plus souples, tentent d'y répondre sur le terrain dans les limites de flexibilité possible. Deux portes sont entrebâillées. Au début du projet, des dirigeants d'associations locales sont associés aux rencontres d'identification des besoins et de planification participative d'activités ; et à mi-parcours ou en fin de projet, ils sont impliqués à des sessions d'évaluation participative des résultats. Les dirigeants interrogés de AKOJEB, de AJEDEC, des mutuelles et de la coopérative du moulin à riz, ont rapporté des expériences nouvelles de participation et de partenariat en ce sens.

9.3.6. L'usage de l'aide reçue par le dernier bénéficiaire : un indicateur de l'opportunité de l'aide

Les résultats de la recherche ont soulevé un autre pan du voile de l'aide. Il s'agit de la destination finale de l'aide humanitaire reçue par le dernier et ultime bénéficiaire. Nous n'évoquons pas ici les cas de détournement de l'aide, depuis les hautes sphères de décision, qui n'arrive pas au destinataire final. Nous nous bornons au destin de l'aide une fois aboutie aux mains du dernier et ultime bénéficiaire. Une fois reçue, le bénéficiaire en dispose pour un but autre que celui pour lequel l'aide était originellement destinée. Quel usage en est fait ? La destination de l'aide une fois arrivée aux mains de l'ultime bénéficiaire porte un éclairage sur l'opportunité de l'aide et son adéquation par rapport aux besoins réels de la population.

Comment interpréter la destination finale de l'aide, la non-consommation de l'aide finale reçue et son détournement/contournement vers des voies autres que celles parfois prédéterminées du donateur d'une manière standardisée ? Sans être dupe que des mobiles mercantiles peuvent exister et certains cas ont été signalés par les interlocuteurs, la recherche a identifié l'existence de mobiles divers. Suite à l'aléa-inondation de Cavaillon, cinq cas des plus cités parmi d'autres, émergent des discours des interlocuteurs. Les aliments vendus sur le marché, les contrats d'embauche renégociés avec un parent ou un tiers, les matériaux de construction rétrocédés à un parent ou à un tiers, les semences vendues sur le marché, les tentes rétrocédées à un parent ou à un tiers. Autant d'actes posés qui ouvrent la voie à un immense champ de possibles interprétations. La grille foucaldienne de la subjectivation en est une.

Peut-on parler de corruption, d'inadéquation de l'offre faute d'identification des besoins par rapport aux attentes et aux besoins réels des populations inondées, de contournement des objectifs initiaux de l'aide dans la logique du « don comme ruse » (Laurent, 2008) où chacun des partenaires cache à l'autre ses vraies motivations ? Diverses clés de lecture peuvent aider à comprendre le sens de l'action des bénéficiaires de l'aide. Le principe de sélection et le principe de réinterprétation peuvent aider à comprendre la destination finale détournée de l'aide. L'utilisation finale de l'aide peut correspondre aux choix du bénéficiaire à des fins autres que celles prévues par le donateur. Placé dans un contexte daté et situé, contraint par les circonstances et faisant de nécessité vertu, obligé et contraint d'accepter les conditionnalités de l'aide qui lui sont imposées, le sujet s'adapte. Mais il va opérer une modification de la trajectoire de l'aide qui lui est destinée mais qui ne correspond pas à ses besoins du moment. Ce faisant, il s'approprie l'aide, en réinterprète le sens à sa façon, sélectionne les aspects et dimensions qui lui conviennent, lui imprime sa propre signification et la réoriente dans le sens de ses besoins, intérêts et objectifs concrets du moment. Ce faisant, il construit un projet personnel aiguillonné par une motivation qui ne l'incitait pas auparavant à le faire. Citons quelques exemples.

a) Les produits alimentaires sont avariés ou sont d'une seule variété et qualité.

Dans le premier cas, ils sont jetés ou vendus pour l'alimentation du bétail. Dans le second cas, une partie est vendue et avec l'argent empoché, d'autres aliments complémentaires sont achetés dans le but de s'assurer de la diversité alimentaire.

C'est ce qui ressort des propos de Anita et de Idamant qui ont vendu de l'huile reçue en quantité pour s'acheter du maïs et d'autres produits.

Mwen te resevwa anpil lwil. M te oblije vann ladanl poum ka achte mayi ak lot bagay m te bezwen.

J'avais reçu de l'huile en quantité. J'ai dû en vendre une portion pour pouvoir acheter du maïs et d'autres choses dont j'avais besoin.

b) Vally a bénéficié d'un contrat d'embauche pour le travail HIMO mais l'a refilé à des parents en difficulté. Elle justifie son geste par son souci de venir en aide à deux jeunes parents qui sont dans de réels besoins mais ne sont pas recrutés faute de capital social et de pouvoir s'inscrire dans des réseaux d'interconnaissance.

c) Matériaux de construction rétrocédés à un parent ou à un tiers.

L'enquête a documenté des cas où les matériaux de construction reçus sont rétrocédés à un parent ou à un tiers. Plusieurs raisons expliquent cette situation. L'une parmi celles mentionnées qui revient dans les propos des interlocuteurs tient au fait que le bénéficiaire ne dispose pas de ressources financières suffisantes pour entamer le processus de reconstruction de sa maisonnette détruite ou endommagée. Les maigres ressources disponibles en ce début d'année scolaire d'octobre 2016 coïncidant avec le passage de Matthew sont réservées aux besoins estimés plus urgents de l'écolage ou de la santé des enfants et de la reconstitution des activités.

Aliette, 59 ans, a perdu entièrement sa maison à Marsan. Elle est accueillie et dort depuis octobre chez sa cousine sur un étage supérieur de la colline. Elle passe la journée depuis quelque temps sur les ruines non encore reconstruites de son ancienne maison. Elle y a aménagé un petit espace recouvert d'anciennes tôles envolées et récupérées dans les halliers.

Aliette a reçu du bois et du ciment pour reconstruire sa maison endommagée d'une ONG. Elle a rétrocédé les matériaux reçus (bois, clous et tôles) jugés insuffisants à son parent Brisson mieux doté en ressources pour qu'il complète et parachève la réparation de sa propre maison. Son geste, nous confie-t-elle, est un prêt pour un rendu différé que le cousin s'engage à lui remettre au moment opportun lorsqu'elle-même sera prête financièrement pour entamer la réparation/ reconstruction de la sienne propre. Entretemps, ses maigres et épisodiques ressources, elle les partage avec sa fille pour assurer l'écolage de sa petite fille de cinq ans.

D'autres cas d'utilisation de l'aide au logement à des fins autres sont aussi constatés. Le peu de matériaux reçus, jugés insuffisants, sont vendus et l'argent sert à la consommation alimentaire, à éponger une dette ou parfois est investi dans le petit commerce, l'élevage ou l'agriculture.

Des cas de vente à des fins mercantiles existent ou tout simplement parce que le don en matériaux de construction reçu ne correspondait pas aux réels besoins du bénéficiaire, nous confie Brisson qui nous avoue avoir acheté de ces matériaux-là pour achever la restauration de sa maison.

Il est ressorti de l'analyse des divers entretiens réalisés que Brisson a bénéficié d'une aide relative plus consistante que les autres sinistrés de Marsan. En plus d'une pelle, d'une pince, d'un prélat, d'une machette, d'une scie, d'une houe, il a

bénéficié de quinze (15) sacs de ciment, de dix (10) barres de bois de dimension 2 par 4, de dix (10) barres de fer. Nous n'avons pas pu rencontrer les représentants de l'opérateur d'aide qui pourraient nous fournir les critères de distribution de l'aide et justifier cette faveur accordée à Brisson. Le croisement d'autres sources orales et des observations de terrain a révélé que Brisson est un « héritier » de la localité au sens de Bourdieu ; il dispose de ressources économiques et foncières en terre héritées de ses parents qui le placent dans une position socio-économique avantageuse par rapport aux autres sinistrés moins pourvus. De plus sa position de « voyant mystique » le projette comme un leader d'influence de la localité. Ce cas et bien d'autres encore répertoriés dans d'autres localités nous semblent conforter l'hypothèse que la distribution de l'aide humanitaire contribue à renforcer les inégalités et les disparités déjà existantes. (Revet, 2008)

d) Les semences peuvent être soit vendues en raison de leur qualité estimée mauvaise, soit consommées car la priorité du receveur était les besoins alimentaires.

Sifra a semé du pois « sinistré », (pois provenant de l'aide alimentaire) qu'il s'est procuré au marché de Cavaillon. Le « pois sinistré » tire son nom de son origine. Il est ordinairement distribué aux « sinistrés » d'un aléa soit comme nourriture soit comme semences. Jugé parfois de mauvaise qualité ou peu adapté à la localité, ou ne répondant pas aux réels besoins des bénéficiaires, ceux-ci le revendent sur le marché. La localité de Grand-Place n'étant pas alimentée par un canal d'irrigation, les agriculteurs de la zone n'ont pas été éligibles pour bénéficier du programme de distribution de semences du ministère de l'Agriculture destiné aux irrigants après Matthew. Cependant certains agriculteurs ont pu jouer de leurs réseaux sociaux et bénéficier de semences à titre individuel, surtout après les inondations d'avril et d'octobre 2017.

e) Les tentes rétrocédées à un parent ou un tiers

Une fois laissé le refuge, le détenteur de l'abri cherche à en tirer un profit financier en vendant la tente à un tiers. À Grandier, nos deux interlocuteurs ont dû acheter l'abri au prix fort, nous ont-ils avoué. Ce cas et tant d'autres (les semences vendues, les matériaux de construction, le travail HIMO) mettent l'accent sur l'effet spéculatif généré par la réponse humanitaire.

f) La perception et la pratique du HIMO par la population : le « gaye pay » dans toute sa splendeur.

Au lendemain de chacun des trois épisodes d'inondation de mai et d'octobre 2016 et d'avril 2017, les travaux à haute intensité de main-d'œuvre (HIMO) ouverts au bénéfice des populations affectées consistent généralement à débayer les canaux d'irrigation embourbés, à dégager les voies publiques et les chemins vicinaux des troncs d'arbres et des amas de boue obstruant la chaussée et tout type de travaux généralement quelconque susceptible de procurer un revenu immédiat aux familles déclarées victimes et pouvant prévenir ou désamorcer toute fronde d'où qu'elle puisse venir. Dénommée en langage vernaculaire « gaye pay » (lisez paille) par la malice populaire depuis le séisme de 2010, cette expression indique mieux que toute autre la perception de travaux de ce genre par la population. C'est une métaphore inspirée de l'image de la poule qui, à chaque fois qu'elle picore son grain, effectue le geste instinctif de nettoyer l'endroit à l'aide de ses pattes en

dispersant la paille qui s’y trouve mais sans jamais réellement bouger du lieu ni progresser. La journée de travail, en théorie de 8 heures, est payée 400 gourdes, l’équivalent de U\$ 5. Les travailleurs, le plus souvent embauchés par localité et par équipe pour deux semaines de dix jours de travail, reçoivent leur paye à la fin de la quinzaine. Une deuxième équipe provenant d’une autre localité succède à la première pour une deuxième quinzaine selon un système rotatif.

Ce système rotatif devrait permettre en théorie une injection de capital frais et nouveau dans chaque localité et chaque groupe domestique affectés par l’aléa. Comprenant le jeu, les bénéficiaires économisent leur énergie de façon à ce qu’il reste suffisamment de besogne à abattre et ainsi de pouvoir bénéficier d’une deuxième quinzaine, ceci en muette et sourde complicité avec les superviseurs locaux.

Si le HIMO est l’outil de prédilection des institutions internationales, le BIT et la Banque Mondiale notamment, pour injecter du capital frais dans une économie anémiée suite à un aléa naturel, cette injection de capital frais a aussi la vertu de déstabiliser le marché local du travail agricole qui n’offre pas ce salaire journalier. Nous avons constaté une démotivation des agriculteurs à offrir leur force de travail pour un salaire maigre nettement inférieur à celui offert par l’assistance humanitaire par le biais du travail HIMO. Les entretiens font état de la rareté de la main-d’œuvre agricole au moment de l’exécution des activités financées par l’assistance HIMO à un niveau de salaire excédant largement le salaire régulier de la région. Cette situation impacte négativement sur les activités de production agricole, de préparation du sol notamment, contraignant certains planteurs à surseoir à la mise en valeur de leur exploitation faute de main-d’œuvre. Cette phrase suivante, revient souvent sur les lèvres des interlocuteurs :

Mwen gen tè, mwen gen semans, men mwen pa ka jwenn travayè.

J’ai la terre, j’ai les semences, mais je ne peux pas trouver la main-d’œuvre.

9.3.7. Les pillages : un « invité surprise » non prévu de l’aide post-inondation

À Bercy, Clonard, Dory et à Maniche, la rumeur circulait à propos de l’existence d’un groupuscule armé venu des Cayes et basé à Maniche qui imposerait sa loi lors des travaux d’aménagement du lit et des berges de la rivière de Cavaillon. À Maniche ce « groupe armé » marchanderait la nomination de ses membres dans les travaux de curage du lit et de gabionnage des berges de la rivière et même opèrerait le saccage et le pillage des dépôts de matériaux s’il n’obtenait pas satisfaction dans ses démarches de placement de ses membres. Sous couvert de recherches d’opportunités pour ses membres s’installerait en fait un véritable négoce imposé par la violence des armes. Les places ainsi obtenues se négocieraient au prix fort.

La réalité de ce « groupe armé » est apparue à Bercy non loin de Dory après l’ouragan Matthew lors d’une distribution d’aide alimentaire destinée à secourir les sinistrés. Certains membres disséminés sur tout le parcours dévalisaient les sinistrés de l’aide humanitaire des produits alimentaires qu’ils venaient juste de recevoir. Lors d’une deuxième série de distribution, ce « groupe armé » aurait reçu une résistance des riverains et une opposition musclée de la police nationale d’Haïti (PNH) assistée de la MINUSTAH présente sur les lieux pour accompagner le convoi

humanitaire d'aide à Bercy. Leurs assauts ont été repoussés par ces forces de l'ordre. La MINUSTAH est la mission des Nations-Unies pour la stabilisation d'Haïti présente sur le territoire depuis les troubles politiques de 2004 avec comme agenda d'assurer la sécurité, de favoriser la transition démocratique et faciliter la coopération internationale pour le développement. Elle est considérée et perçue plutôt comme force d'occupation et de tutelle par une forte partie de la classe politique et de l'opinion publique. Impulsée par le Canada, la France et les Etats-Unis, elle est coordonnée par le Brésil, puissance régionale montante qui a détaché mille deux cents hommes de troupe sur le territoire haïtien le 25 mai 2004. En octobre 2018, elle a été remplacée par la MINUJUS avec un objectif spécifique de renforcement des aspects liés à la Justice. Depuis octobre 2019, elle est devenue BINUH avec un rôle politique plus accentué.

Après le renversement du Président Jean Bertrand Aristide en février 2004, la France, le Canada et les États-Unis ont soutenu la création de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH) à laquelle le Brésil s'est intégré. Mille deux cents soldats brésiliens arrivèrent ainsi en Haïti le 25 mai 2004. Cette mission avait pour objectif de garantir la sécurité, participer dans la transition démocratique, et canaliser la coopération internationale pour le développement. (Malacalza, 2014, cité par Gutierrez et Gilbert, 2019, p.28).

Mis en déroute par l'obstination de la population, ce groupuscule armé n'est plus revenu. Revet (2014), s'appuyant sur des observations des séismes de 2010 au Chili et en Haïti, conclut à la militarisation des scènes de catastrophes naturelles au regard du déploiement des troupes pour protéger les convois de l'aide contre les troubles. Elle estime que ces troubles révèlent une situation sociale et politique préexistante. Une autre clé de lecture s'appuyant sur l'hypothèse que l'aléa crée l'anomie pourrait expliquer cette réalité des groupes armés s'attaquant aux convois humanitaires et aux sinistrés rentrant chez eux avec l'aide reçue comme une situation proche de l'anomie engendrée par l'aléa lui-même.

Selon l'ETR 2017 (Grünwald & Schenkenberg, 2017), les opérations humanitaires ont fait face à trois ordres de problèmes logistiques qui ont empêché des réponses suffisantes aux besoins de la population. Des contraintes physiques, des difficultés de sécurité, de transport et de stockage liées en partie aux faibles infrastructures d'Haïti ont occasionné des inégalités dans l'assistance humanitaire vu que certaines agglomérations étaient inaccessibles et ne pouvaient être atteintes. En plus des caractéristiques topographiques des lieux, les dégâts provoqués par l'ouragan Matthew (routes coupées, arbres tombés et obstruant la chaussée, les débris apportés par les inondations, les glissements de terrain), tous ces obstacles ont rendu certaines agglomérations injoignables un bon temps. À cela s'ajoutent d'autres contraintes physiques.

9.4. Les réponses de l'humanitaire, après Matthew à la loupe des engagements du « Grand Bargain » de mai 2016

Le rapport d'évaluation en temps réel de la réponse humanitaire à Matthew (Grünwald & Schenkenberg, 2017) offre des éléments de réponses signalant les apports et les faiblesses de l'aide humanitaire internationale en appui à l'État haïtien sept semaines après Matthew. Ces pistes pourront être comparées avec les réponses apportées par les populations elles-mêmes.

Cinq mois à peine après le Sommet humanitaire mondial (WHS) tenu en mai 2016 à Istanbul entre les grands bailleurs, les gouvernements et les grandes agences, l'ouragan Matthew a frappé Haïti. Ce premier désastre d'importance, a servi de prétexte et de test pour une évaluation indépendante en temps réel (ETR) de la réponse internationale à Matthew par un petit groupe de bailleurs et d'organisations désirant mesurer l'adéquation de la planification et la mise en place de la réponse aux 51 engagements du « Grand Bargain » pris lors du Sommet plus haut cité.

L'ETR devait répondre à deux questions. La première concernait des aspects classiques liés à l'efficacité, l'efficience, la pertinence et le respect des délais de tout type d'intervention. La seconde interrogeait les 51 engagements du « Grand Bargain », lesquels ont servi de cadre analytique pour cette évaluation en temps réel (ETR) conduite les semaines six et sept de la réponse.

À la principale question de l'évaluation « La planification et la mise en place de la réponse reflète-t-elle les 51 engagements du Grand Bargain ? », le rapport de l'ETR asseoit son analyse évaluative sur les neuf constats qui suivent : 1) la préparation aux désastres est estimée satisfaisante malgré les retards enregistrés ; 2) la mobilisation des acteurs internationaux a été rapide ; 3) la fragilité des systèmes de télécommunication a entravé la réponse institutionnelle ; 4) la gestion erratique, irrégulière, de l'information et la compétition pour l'identification des besoins entre l'évaluation compétitive des besoins entre les divers opérateurs d'aide est notée ; 5) la réponse de l'aide a été estimée insuffisante et due à trois défis logistiques relevant de l'ordre physique, de la sécurité et du secteur du transport et au stockage ; 6) les résultats varient selon les secteurs d'intervention ; 7) la réponse des bailleurs a été limitée vu le contexte de raréfaction des ressources financières ; 8) la coordination du système international de l'aide a été fébrile et le leadership des décideurs nationaux et locaux diversifié ; 9) la redevabilité envers les populations affectées.

Ces neuf constats ne seront pas tous détaillés, seuls seront convoqués ceux qui paraissent plus spécifiquement liés à notre recherche.

1. Une préparation aux désastres adéquate jugée efficace mais des retards dus à la réticence à évacuer et à l'incertitude initiale de la trajectoire de l'ouragan

Dans cette partie, les évaluateurs estiment adéquate la préparation aux désastres et la considèrent comme un bon retour sur investissement. La préparation aux désastres concerne les mesures de préparation mises en œuvre, notamment les alertes, le pré-positionnement de stocks, la formation et la mise en place de plans de contingences, les sites d'accueil temporaire identifiés à l'avance, les appels à évacuation lancés. Le Centre des opérations d'urgence national (COU-N) a été actif

le samedi 1^{er} octobre. L'alerte a été mise en branle aussitôt que les images satellites ont permis de repérer l'ouragan et d'être certain qu'il allait toucher Haïti.

Ils imputent la cause des retards d'évacuation à la réticence des riverains à évacuer et le retard des messages d'alerte est dû à l'incertitude initiale sur la trajectoire de l'ouragan.

Ces préparatifs, reconnaissent les évaluateurs, n'ont toutefois pas empêché que certains riverains, aient pris du temps avant d'évacuer. De même, les messages d'alerte ont atteint certaines couches de la population en retard. Les auteurs en imputent la cause à deux facteurs :

- l'attitude de nombreux Haïtiens de « ne pas prendre au sérieux les appels à l'évacuation et leur réticence à évacuer » ;
- la confusion créée par l'incertitude initiale sur la trajectoire de l'ouragan. Mais, dès qu'il a été clair que l'ouragan allait toucher Haïti, les messages d'évacuation ont été envoyés à la population en utilisant tous les moyens possibles, y compris les mégaphones » (Grunewald & Schenkenberg, 2017, p.22).

Toutes ces initiatives ont été menées de concert avec les instances nationales, la DPC et le COUN et répondent aux engagements du « Grand Bargain » qui sollicitent « plus de support pour les acteurs nationaux et locaux de la réponse ».

2. La fragilité des systèmes de télécommunication

Les communications sont essentielles pour établir une réponse efficace en temps réel. Lors de Matthew, les systèmes de télécommunication particulièrement les communications via les réseaux GSM se sont révélées fragiles et ont été considérées comme l'un des maillons faibles de la chaîne de réponse institutionnelle. Les coupures et défauts du système ont rendu toute communication impossible avec les régions affectées du Grand Sud et avec les responsables départementaux durant les trois premiers jours qui ont suivi l'ouragan Matthew.

3. Une réponse insuffisante due à des défis logistiques

Trois ordres de problèmes logistiques ont empêché des réponses suffisantes aux besoins de la population. Des obstacles physiques, des contraintes de sécurité, des difficultés de transport et de stockage liés en partie aux faibles infrastructures d'Haïti ont occasionné des inégalités dans l'assistance humanitaire vu l'accès difficile de certaines agglomérations. En plus des caractéristiques topographiques des lieux, les dégâts provoqués par l'ouragan Matthew (routes coupées, arbres tombés et obstruant la chaussée), les inondations dues aux crues de la rivière et des eaux de ruissellement et les glissements de terrain ont charrié leurs lots de débris. Tous ces obstacles ont rendu certaines agglomérations injoignables un bon temps.

D'autres contraintes d'ordre administratif sont aussi relevées. La plupart des collectivités n'était pas prêtes à faire face aux désastres. Sous-équipées, les municipalités et les branches locales de la DPC ne disposaient pas dans leur entrepôt de stocks de petits matériels (pioches, pelles, scies, brouettes). Aucun gros matériel de travaux publics n'était préalablement pré-positionné pouvant aider à surmonter ces obstacles.

Les contraintes relevant des transports et du stockage concernent les stocks initiaux pré-positionnés qui ont été vite épuisés. La distribution de l'aide a été alors

confrontée aux capacités insuffisantes de transport et de stockage sur le terrain pour pouvoir approvisionner les régions affectées. Les capacités restreintes de stockage des entrepôts des chefs-lieux du Grand Sud, les Cayes et Jérémie, les difficultés du transport routier (routes bloquées, convois attaqués) ont enrayé la chaîne logistique rendant problématique l'accès aux régions éloignées. Les mécanismes de distribution des secours d'urgence en bout de chaîne ont aussi été l'objet de tensions surtout en milieu urbain. Transporter l'aide du lieu de distribution au domicile familial n'a pas été aisé pour les bénéficiaires de milieux ruraux éloignés qui couraient le risque d'être dévalisés en chemin par des pillards aux aguets.

4. La coordination fébrile du système international de l'aide et le leadership diversifié des décideurs nationaux et locaux

Les autorités politiques de l'heure ont clairement affiché leur volonté d'assurer la charge, le contrôle et la coordination de la réponse humanitaire par le truchement du MICT et de la DPC et ne pas revivre l'expérience négative du séisme de 2010 où le gouvernement a été écarté.

« S'il est un domaine où l'ombre du séisme de 2010 a été influente, c'est bien celui de la coordination » (Grünwald & Schenkenberg, 2017, p.22). « Très tôt dans la réponse, le gouvernement haïtien - notamment le ministère de l'Intérieur et la DPC ont clarifié que le gouvernement voulait être en charge de la réponse » (Grünwald & Schenkenberg, 2017, p.40).

Toutefois, l'absence d'un cadre légal formel n'a pas favorisé le leadership et le rôle de la DPC qui fut, en maintes fois, l'objet de controverses. Il en a été de même de celui des municipalités.

Dans de trop nombreux endroits, les agences ont court-circuité ce niveau municipal pour aller directement vers les niveaux communaux et communautaires. Ceci a été très mal perçu car ces acteurs municipaux ont souvent été les seuls à gérer les premiers jours post-Matthew et ont dû prendre de nombreuses initiatives. Ils se sont ensuite trouvés marginaliser (sic) par le système de l'aide. (Grünwald & Schenkenberg, 2017, p.41)

Troisième partie :
Devenir sujets,
le temps de la reconstruction

Au cours de leur histoire les hommes n'ont jamais cessé de se construire eux-mêmes, c'est-à-dire de déplacer continuellement leur subjectivité, de se constituer dans une série infinie et multiple de subjectivités différentes et qui n'auront jamais de fin et ne nous placeront jamais face à quelque chose qui serait l'homme. Les hommes s'engagent perpétuellement dans un processus qui, en constituant des objets, le déplace en même temps, le déforme, le transforme et le transfigure comme sujet (Michel Foucault, Dits et écrits, vol. IV, Paris).

La reconstruction suite à un épisode d'inondation dans un contexte d'absence de services publics implique de la part des populations de devenir sujet au sens de la subjectivation chère à Michel Foucault et à Jacques Rancière. Foucault envisage le sujet dans une perspective qui accorde une place importante au concept de subjectivation entendu comme processus de constitution du sujet à travers des pratiques et des techniques de soi.

Il n'y a pas de sujet moral donné et par extension pas de « sujet » tout court qui soit donné d'emblée. Le sujet est toujours quelque chose qui se construit, se change, se modifie à travers sa relation au monde mais d'abord et avant tout dans sa relation à lui-même (Fradelizi, sd, p.14).

Cette partie présente trois axes où l'invention du sujet et de l'acteur local émerge des conditions de nécessité, se met en place et participe à la reconstitution des lieux endommagés et à la recomposition des liens sociaux rompus selon un processus de subjectivation.

Le premier axe (chapitre 10) dévoile les pratiques endogènes de rebond conduisant à la recomposition des lieux physiques endommagés et des liens sociaux rompus après un épisode d'inondation. Les lieux physiques concernent (10.1) les lieux publics d'intérêt collectif commun et (10.2) les lieux privés de la résidence (10.3). Recomposer les liens sociaux implique de retisser les liens sociaux familiaux et communautaires perturbés par l'événement et essayer d'en inventer d'autres adaptés à la réalité post-inondation.

Le deuxième axe (chapitre 11) renseigne sur les pratiques économiques de relance après un épisode de crue. Celles-ci réfèrent aux (11.1) pratiques de la pluriactivité, (11.2) du commerce et (11.3) de la débrouille.

Le troisième axe (chapitre 12) réfère aux pratiques agricoles de relance après un ou entre deux épisodes de crue et d'inondation. Celles-ci incluent les multiples pratiques d'ajustement, d'adaptation et d'innovation expérimentées en contexte de cultures de crue et de décrue.

Chapitre 10 :

Les pratiques endogènes de rebond et de recomposition des lieux habités et des liens sociaux rompus après un épisode d'inondation

Quatre épisodes d'inondation ont été documentés durant le déroulement de la recherche de terrain. Ils sont apparus lors du passage de l'ouragan Matthew et à l'occasion de pluies diluviennes d'intensité variable entre mai 2016 et novembre 2017. Ils ont surgi de la hausse des crues de la rivière de Cavaillon, des débordements des ravines environnantes, du ruissellement des eaux de pluie. Ils ont provoqué une multiplicité de dommages affectant les riverains dans leur corps et leur esprit, dans leur habitat, leurs exploitations agricoles et leurs activités génératrices de revenus. Les observations de terrain et les entretiens ont permis de constater que l'endommagement de l'habitat et des champs résulte aussi d'une combinaison et association d'aléas divers. Le riverain de Cavaillon, résidant dans la plaine inondable ou dans l'un des étagements des collines, n'est pas à l'abri d'une inondation résultant de l'une des sources signalées plus haut. La maison peut être aussi endommagée par les vents du cyclone, les champs peuvent être détruits et par le cyclone et par l'inondation.

Le contexte environnemental constamment perturbé par des aléas naturels et les conditions économiques difficiles placent le riverain des berges de la rivière de Cavaillon, par nécessité ou par choix, dans une situation contrainte ou libre de cohabiter avec les crues et les inondations. Ce contexte lui garantit-il les ressources symboliques et matérielles nécessaires pour qu'il puisse devenir sujet ? Pris dans l'engrenage d'événements-inondations successives affectant son milieu de vie à répétition, comment se construire comme sujet apte à rebondir ?

10.1. Rebâtir les lieux d'intérêt collectif saccagés

Rebâtir les lieux d'intérêt collectif saccagés réfère à la gestion organisée des communs. Les résultats de la recherche ont repéré peu de cas actuels et récents de pratiques communautaires de gestion organisée des lieux d'intérêt collectif et des biens communs. Les discours de certains anciens de Grand-Place et de Dory interviewés évoquent un âge d'or aujourd'hui disparu où dans leur imaginaire, cette gestion communautaire-là se pratiquait. Ils évoquent avec nostalgie les travaux de surveillance et d'aménagement de l'environnement de la rivière qui s'effectuaient dans le passé, du temps de la dictature trentenaire duvaliériste (1957-1986) sous la férule d'un agent forestier doté de pouvoirs militaro-macoutes qui se faisait obéir et auquel on obéissait au doigt et à l'œil. Le nettoyage et la protection des berges, la mise en terre de bambous (*bambusa vulgaris* ou *phyllostachys*) et de roseaux (*phragmites australis*), de rampes d'herbes autour des berges, de murs secs de protection du sol des mornes contre les glissements de terrain, la percée et l'entretien de routes vicinales étaient l'œuvre de conseils d'action communautaire (CAC) pilotés et quadrillés par le régime autoritaire et policier en place. À la chute de la dictature, les verrous de ce système de quadrillage policier territorial ont sauté. Ces pratiques collectives qu'on croyait ancrées dans les mœurs locales et

qu'on s'illusionnait relever de l'habitus des paysans, tardent encore à refaire surface. Le collectif tend à être noyé par l'individuel.

Au lendemain de chaque épisode d'inondation, on assiste dans le cas de la prise en charge des communs, à la permanence de pratiques individualistes. Certes, on a assisté ici et là, à d'épisodiques opérations de déblayage de la route des arbres tombés, des pierres amoncelées, des alluvions et gravats qui en obstruent le passage, à l'initiative d'un leader ou d'un groupe de jeunes de la localité. Les initiateurs sollicitent ou non une symbolique participation financière de ceux-là qui en ont les moyens. Nous avons observé ces initiatives spontanées au cours de la recherche. Elles se circonscrivent uniquement autour de quelques pâtés de maisons ou de blocs d'habitats et dépassent rarement l'aire géographique d'influence des initiateurs. Il arrive cependant des fois où ces initiatives sont sollicitées par d'autres riverains de localités voisines pour aller au-delà de l'aire d'influence des initiateurs. En pareils cas, certains d'entre les initiateurs interrogés nous confirment rechercher le support en outillage des autorités locales ou d'opérateurs d'aide humanitaire intervenant dans la localité.

À la question de savoir pourquoi se limitent-ils à des formes spontanées et épisodiques de ce qui apparaît comme de la « co-production de services collectifs », trois ensembles d'arguments que nous résumons dans les phrases suivantes ressortent des propos des interlocuteurs.

Un premier argumentaire d'ordre général tend à qualifier le contexte post-désastre engendré par les crues de la rivière de Cavaillon de sensible et de déstabilisateur.

Moman an danjere. Ou oblije veye zo-w. Fay minit yo ka sa-l non-w. Yo akize-w yo di ou gen lajan leta nan men-w.

Le moment est dangereux. Il te faut prendre des précautions. L'espace d'un cillement, on peut salir ta réputation. On peut faussement t'accuser. On peut faire circuler des rumeurs prétextant que tu détiens de l'argent de l'État, des pouvoirs publics.

Un deuxième argumentaire soutient que plusieurs acteurs de l'aide humanitaire interviennent selon des approches diversifiées et développent des stratégies d'intervention et de reddition de comptes différentes que l'on peut regrouper autour de trois axes. Certaines aides passent par les voies institutionnelles établies (pouvoirs publics, églises). Une autre catégorie transite par le canal de la société civile (organisations communautaires de base reconnues, associations, mutuelles d'épargne et de crédit, groupements). D'autres opérateurs préfèrent établir directement le contact avec la population (Grünwald & Schenkenberg, 2017 ; Karroum, 2017). Ce contexte d'approches différentes d'intervention dans une même localité jette le trouble au sein de la population en situation difficile et qui n'arrive pas à maîtriser les rouages de la coopération humanitaire. Il fait naître le soupçon partout. Les accusations de détournement de l'aide pleuvent, à tort ou à raison, sans preuve ou sans fondement.

Un troisième argumentaire soutient, sans les nier, que les actions équivoques de certains acteurs de la communauté locale, fondées ou non, tendent à entacher l'ensemble des actes de tout intervenant bénévole dépourvu de fusible de

protection et déconcertent toute action bénévole au profit du collectif voire de prise en charge collective de gestion des communs.

Un cas choisi parmi d'autres, rapporté par les interlocuteurs, aidera à comprendre la confusion des approches d'intervention différentes et diversifiées, faute de coordination.

a) Après Matthew, un opérateur d'aide humanitaire est intervenu dans une localité avec tous les matériaux de construction et a réparé les murs et la toiture d'une dizaine de maisons endommagées. Les porteurs de l'aide, étrangers de surcroît, étaient aussi les ouvriers maçons et charpentiers spécialistes. En moins d'une semaine, les affectés bénéficiaires avaient pu regagner leur nouvelle demeure, clés en main, sans concertation préalable et participation aucune à la reconstruction. Les bienfaiteurs sont repartis. La majeure partie des personnes interrogées ignore les critères de sélection de ces bénéficiaires et n'a pas pu nous renseigner à ce sujet.

b) Un autre opérateur, intervenant dans cette même localité, a distribué une partie des matériaux, (des tôles, du fer, du bois, du ciment et des clous) à une dizaine d'affectés, sans critères objectifs de sélection des bénéficiaires connus, discutés et concertés avec l'ensemble de la population.

De plus, certains des bénéficiaires interrogés soutiennent n'avoir participé à aucune rencontre collective de concertation discutant des modalités de l'aide et ignoraient qu'ils devaient apporter l'autre partie comme leur contribution personnelle dans une démarche de participation.

c) Un troisième opérateur se présente dans cette même localité et effectue une évaluation rapide des besoins sans discuter au préalable des objectifs de l'étude avec les répondants ou s'assurer qu'ils comprennent qu'il s'agit d'objectifs de connaissance ou d'intervention ciblés sur l'identification des besoins.

Certains participants à cette enquête que nous avons aussi interrogés dans le cadre de notre propre recherche, nous confondaient avec ces opérateurs d'aide et étaient encore dans l'attente des « maisons ou matériaux de construction » qui leur « auraient été promis ». Certains passants, au vu de notre présence, lançaient haut et fort des mises en garde à nos interlocuteurs répondants.

*Se yon lòt ankètt ankò ki pap pote ankenn solysyon. Se menm yo menm lan.
Yo pwomèt anpil bagay. Yo pran nom ou. Yo ekri li nan yon lis. Epi ou pa
janm re-wê yo ankò.*

Encore une enquête de plus qui n'aboutira à aucune solution. Ce sont les mêmes. Ils promettent monts et merveilles. Ils inscrivent vos noms sur une liste. Et ils disparaissent. Vous ne les reverrez jamais.

Dans un souci de désamorcer toute tentative d'hostilité à mon encontre pouvant nuire à la poursuite de la recherche, je profitais de ces moments pour me lancer dans une pédagogie de la recherche sociale en contexte difficile et expliquer les objectifs de ma recherche à mes interlocuteurs. Je reprenais et utilisais les mêmes arguments prononcés contre ma présence : « mensonges, promesses et inscription des noms sur une liste ». J'insistais, dans un souci pédagogique, pour qu'ils puissent arriver eux-mêmes à établir les objectifs de connaissance de ma recherche et à pouvoir déduire par conséquent qu'il ne saurait y avoir ni mensonge, ni promesse et

encore moins de liste de nom d'éventuels bénéficiaires à dresser. Ai-je réussi à les convaincre ? L'insistance de certains pour que j'enregistre leur nom devant mon refus de le faire me porte à croire que des zones d'ombre couvrent le dialogue entre chercheurs et interlocuteurs répondants, acteurs externes et populations, en contexte de précarité post-désastres.

La majorité de ceux-là qui remettaient en question le fait d'entreprendre la recherche et ses objectifs, se recrutaient parmi ceux-là qui tenaient une position tranchée et ne participaient pas à la recherche et parmi certains jeunes scolarisés de moins de sept ans d'études. Leur attitude ne me concernait pas uniquement. Ils faisaient courir la rumeur et répandaient l'idée d'une association entre la fréquence des pluies et inondations et la présence du drone utilisé pour le relevé topographique par l'équipe des chercheurs hydrologues. À chaque passage du drone, ils prétendaient avoir noté l'apparition d'inondations.

Voilà présentés en raccourci trois exemples d'approches différentes d'intervention au sein d'une même population, rapportés dans les discours de certains exclus de l'aide.

Comment interpréter ces approches diversifiées ?

L'interprétation de ces trois approches nous porte à ajouter avec Revet (2009, p.7) que « malgré les tentatives visant à faire apparaître cet espace de l'aide humanitaire d'urgence comme une "communauté" de sens et de pratiques, de fortes disparités caractérisent les approches des différents acteurs ».

Ces trois exemples d'approches diversifiées d'intervention à l'échelon micro-local soulève des questions de fond relatives aux pratiques d'intervention de la coopération internationale post-inondation. Un premier questionnement concerne l'harmonisation des actions des opérateurs d'aide humanitaire dans une même localité. Un autre aspect a trait aux rapports établis entre les opérateurs internationaux d'aide humanitaire, le pouvoir central de l'État Haïtien et les collectivités territoriales locales. Le maire-adjoint de la municipalité de Cavaillon nous a lui-même avoué qu'après l'ouragan Matthew, seuls huit opérateurs ont daigné signaler officiellement à la municipalité leur présence sur le territoire communal. D'autres opérateurs, munis d'un simple avis de fonctionnement ou d'intervention du pouvoir central, interviennent directement sur le terrain, à l'insu de l'administration communale. En agissant de la sorte, argue-t-il, la coopération internationale contourne l'administration municipale, se substitue au gouvernement local, et de ce fait, son action est loin de contribuer au renforcement des capacités institutionnelles, comme elle le prétend. De même argumente le maire-adjoint, en exécutant des travaux à la place de la population, la coopération internationale affaiblit aussi les ressources humaines locales qui ne bénéficient aucunement du transfert de compétences.

L'étude de Gutierrez (2019) relève et signale des agissements similaires dans le cas de la coopération Sud-Sud (CSS). Cette situation a porté l'auteure à s'interroger, elle aussi, sur l'harmonisation des actions de la coopération internationale avec les priorités de développement des pays du Sud et d'Haïti notamment. La réflexion débouche sur le rôle effectif que devrait jouer la coopération internationale, devenir un outil qui ne se substitue pas à l'État mais plutôt un instrument qui vient compléter les efforts du gouvernement haïtien. On pourrait longuement épiloguer

sur ce type d'intervention qui nuit à la décentralisation et renforce la crise de la centralité.

Nous pourrions aussi ajouter

que la CSS soulève aussi des questions importantes, non seulement au sujet des pays ici considérés, mais aussi sur le plan général en ce qui concerne la coopération internationale pour le développement. Comment peut-on harmoniser, tenant compte des priorités du développement en Haïti, les actions de coopération internationale ? De quelle façon peut-on présenter la coopération internationale comme un facteur complémentaire (et non de substitution) des efforts du Gouvernement haïtien ? (Gutierrez, 2019, p.33)

L'évaluation en temps réel de l'aide humanitaire post-Matthew (Grünwald & Schenkenberg, 2017) va dans le même sens concernant la coordination des interventions, particulièrement dans le Sud et la Grande-Anse après Matthew. L'étude relève un manque de coordination du processus d'évaluation des besoins et de partage des informations, rapporte les propos des personnes affectées qui estiment n'être pas consultées pour connaître leurs besoins et constate un besoin de coordination qui intègre les différents secteurs à la base.

10.2. Reconstruire les lieux résidentiels endommagés : des ressources personnelles prioritairement mobilisées

Cette thèse n'aborde pas les aspects techniques relatifs aux pratiques vernaculaires de la réparation ou de la reconstruction du bâti endommagé ou détruit après un épisode d'inondation. L'analyse des pratiques vernaculaires de construction et de résilience en zones à risque, surtout après le séisme de 2010 en Haïti a fait l'objet d'une thèse. Caimi (2014) dans sa thèse *Analyser les cultures constructives vernaculaires en zones à risques* réalisée en partie à Jn Rabel dans le Nord-Ouest d'Haïti et au Bangladesh a établi le lien existant entre les aléas et les aspects culturels de l'acte de bâtir. Partant à la découverte des savoirs locaux, elle postule que les cultures constructives vernaculaires peuvent participer à la résilience locale.

Nous n'avons pas repéré sur notre terrain de recherche de programmes valorisant les cultures constructives vernaculaires dans la reconstruction post-inondation sinon que de brèves actions de distribution partielle de matériaux de construction.

Reconstruire les lieux résidentiels privés endommagés i.e. « l'environnement bâti » demeure généralement une priorité familiale que se fixent comme objectif les chefs de ménage rencontrés, tenaillés par le souci d'assurer un logement et un environnement résidentiel sûrs à leur groupe domestique face aux éventuelles intempéries. Les lieux privés endommagés concernent les résidences, habitat, champs, ouvrages de protection des lieux privés, murs secs ou rampe d'herbes protégeant l'accès aux entrées des lieux privés. Les dernières observations de terrain datées de l'été 2018 confirment la difficulté de la grande partie des répondants à atteindre cet idéal de reconstruction après le passage de Matthew et des trois autres épisodes de mai 2016, d'avril et d'octobre 2017. Néanmoins, elles révèlent aussi parallèlement la détermination de ceux-ci à agir et à trouver des solutions palliatives temporaires. Les obstacles rencontrés ne freinent pas leur volonté d'y faire face. Les premières rentrées monétaires, si elles sont estimées conséquentes, sont généralement réparties en deux portions. L'une sert à

l'investissement agricole ou commercial générateur de revenus et l'autre va dans la réparation modulaire de la résidence familiale. Les fonds peuvent découler de quatre sources identifiées par la recherche de terrain. Ils proviennent soit de ressources personnelles issues de la vente des produits de l'agriculture, de l'élevage et du gardiennage d'animaux, de l'artisanat, du commerce et de la pluriactivité, soit sont le fruit de l'emprunt auprès d'institutions financières communautaires (mutuelles de crédit, coopératives), soit de l'aide familiale locale ou de la diaspora, soit de l'épargne personnelle dérivée des revenus de l'assistance humanitaire d'urgence rémunérant des travaux à haute intensité de main-d'œuvre. Ces travaux consistent particulièrement, dans le nettoyage des canaux d'irrigation ensédimentés, la réfection des routes vicinales embourbées, obstruées par les arbres tombés ou par les galets déversés par les ravines. Les entretiens présentés ci-après et l'analyse de leur contenu en témoignent.

En été 2018, près de deux ans après le passage de Matthew nous avons observé des maisonnettes aux murs effondrés ou fissurés quand elles ne sont pas à moitié détruites (à Maréchal, à Marsan, à Dory, à Grand-Place), loin d'être reconstruites. Les occupants interrogés affirment n'avoir pas les moyens matériels et physiques pour le faire. Ils ont rarement bénéficié des distributions alimentaires ou des matériaux (tôles et bois) pour la reconstruction ou sont les derniers à en bénéficier, fait que confortent les observations de Revet au Venezuela relatives à l'intervention humanitaire qui paraît renforcer les inégalités et le sentiment d'injustice. « Chaque distribution alimentaire ou de matériel, chaque intervention quelle qu'elle soit, contribue à accroître les inégalités entre les refuges et le sentiment d'injustice. » (Revet, 2008, p.10)

Nous avons pu observer aussi la mise en place d'ouvrages de protection, murs secs ou rampes d'herbes protégeant les jardins ou la cour de la maison d'habitation contre les eaux de ruissellement.

10.2.1. Réparer la maison : l'épargne du travail HIMO

Dans cette partie nous abordons le processus de réparation de la résidence en fonction de l'origine des ressources financières mobilisées. Le financement provient prioritairement des ressources et réserves personnelles du riverain affecté par l'aléa et complétées secondairement par l'aide familiale et humanitaire. Nous extrayons des récits, des extraits d'entretien de cinq interlocuteurs qui ont eu recours à leur épargne d'avant et d'après les inondations. Une première épargne provient de la vente des produits de l'élevage et du gardiennage de bétail ; une deuxième dérive du travail à haute intensité de main-d'œuvre (HIMO) effectué après l'inondation de Matthew. Secondairement l'aide familiale et l'aide humanitaire comptent parmi les sources principales de financement de la réparation modulaire, le plus souvent à l'identique, de la maison endommagée. Les récits de Matcho, de Bello à Grand-Place et de Elson, les extraits d'entretien de Sifra, de Kandian à Delmasse mettent en avant les sources de financement mobilisées et la place importante du gardiennage et de l'élevage dans le processus de réparation ou de reconstruction de la maison.

Cette partie nous offre l'exemple de Matcho, résident de Delmasse, quartier péri-urbain, et l'utilisation qu'il fait d'une partie de l'épargne dérivée du travail HIMO pour réparer sa demeure. Durant les neuf mois écoulés après l'ouragan Matthew d'octobre 2016 à mai 2017, Matcho a surtout vécu d'activités de débrouille, aidé

certaines amies dans les travaux de réparation et de reconstruction de leurs maisons. N'étant pas maçon, son support a consisté surtout dans l'assistance aux travaux de maçonnerie. Il a aidé dans le transport des roches, du sable et la préparation du mortier, ce mélange de ciment, de sable et d'eau servant de liant pour le scellement des blocs en parpaing et des briques.

Mwen ede zanmi yo nan brase mòtye, pote wòch, pote sab, pote dlo.

J'ai aidé mes amis dans le brassage du mortier, dans le transport des roches, du sable et de l'eau.

De son côté, il a attendu février 2017, quatre mois après l'aléa, qu'une opportunité d'embauche se présente et qu'il ait des ressources à sa disposition avant d'entamer, trois jours durant, le processus de réparation des parties endommagées de sa propre cahute. Une partie des fonds investis provient du salaire perçu en échange de dix jours de travail fournis dans le cadre d'un projet humanitaire post-catastrophe de travail à haute intensité de main-d'œuvre. Matcho a empoché 4.000 gourdes, l'équivalent lors de 100\$US, pour dix jours de travail au taux de 80 gourdes³⁷ pour 1\$ US. De cette somme il a acheté trois sacs de ciment. Il a lui-même prélevé du sable de la rivière et a bénéficié en retour de l'aide de ses amis maçons qu'il avait auparavant aidés.

Mwen resevwa 4.000 goud nan men yon kooperativ, mwen achte 3 sak siman pou 485 goud chak sak. Ma'l chache sab la rivyè epi m pote'l lakay.

J'ai reçu 4.000 gourdes d'une coopérative, j'ai acheté 3 sacs de ciment (de 25 à 30 kilogrammes) à 485 gourdes (soit 10 euros le sac, c'est nous qui ajoutons) et j'ai moi-même prélevé et transporté du sable de la rivière sans aucune aide.

Il est de coutume, et cela a été renforcé depuis le séisme de janvier 2010, que l'aide humanitaire offre et finance du travail à haute intensité de main-d'œuvre (HIMO) en vue du nettoyage de la localité affectée, du désembourbement des canaux d'irrigation ou de toute autre activité nécessaire au relèvement de la localité. La population bénéficiaire n'est pas nécessairement au courant de l'origine réelle de l'aide qu'elle reçoit. Celle-ci peut transiter par l'État, par des ONG internationales ou nationales, par des organisations de la Société civile, des institutions religieuses et des organisations communautaires de base. Au cours de l'entretien, l'interlocuteur peut citer les noms de personnes ou d'organismes qui assurent la distribution sans qu'ils soient les réels bailleurs de l'aide humanitaire.

³⁷ Actuellement en mai 2019, deux ans après il faut 91,30 gourdes pour 1\$US soit l'équivalent de 101,7 gourdes pour un euro. La valeur de la gourde s'est dépréciée et influe sur les conditions de vie déjà précaires des populations.

10.2.2. Réparer la maison : la vente de cheptel

Les exemples suivants mettent en avant la place importante de l'élevage et du gardiennage dans le processus de réparation de la maison. Nous présentons les récits de Bello, de Elson, les extraits d'entretien de Sifra habitants de Grand-Place et ceux de Kandian habitant de Delmasse. Tous les quatre ont entamé le processus de réparation modulaire de leur maison en ayant recours d'abord à leurs ressources personnelles. Parmi ces ressources personnelles, les revenus provenant de la vente des produits de l'élevage et du gardiennage d'animaux occupent une place importante. Ils ont aussi recouru dans une proportion moindre, à la vente de produits agricoles et à l'aide familiale pour réunir les fonds additionnels nécessaires à la réparation modulaire de leur résidence endommagée.

Un premier exemple de recours à la vente de bétail nous est fourni par Bello, résident de Grand-Place. Bello a vendu du bétail de son troupeau pour entamer les premières réparations modulaires de sa maison. La narration qui suit relate le contexte de l'entretien réalisé avec Bello et ses grandes lignes.

Polygène, l'un de mes informateurs privilégiés et moi conversons, assis au bord de la rivière, à Bérard. Il me présente Bello, la cinquantaine entamée, comme une « victime » de l'ouragan Matthew. Celui-ci extrait du sable directement du lit de la rivière et le transporte dans le sac en paille de son mulet afin de retaper une deuxième pièce de sa maison endommagée lors du passage de Matthew. À première vue, il n'a pas de temps à m'accorder pour un entretien, car il est seul à creuser et extraire le sable à l'aide d'une pelle, le rassembler, le transborder sur le sac attaché au dos du mulet, l'acheminer sur la colline et une fois à destination le décharger, encore seul. Donc son temps est chargé et la besogne à abattre est lourde, surtout qu'il n'a pas d'assistant pour l'aider à alléger le fardeau. Cette observation confirme les récits de plusieurs interlocuteurs qui présentent la cohabitation avec la rivière comme un mal nécessaire. Elle est amie et adversaire à la fois. La rivière fournit du sable et de l'eau aux riverains lors des activités de construction et de réparation des logements qu'elle a démolis dans ses moments de furie. Les riverains rencontrés citent un ensemble de proverbes pour étayer les arguments justifiant leurs choix de décider de « vivre avec les inondations ». Citons-en trois :

Pwason renmen dlo, se dlo ki bouyi li me dit Polygène.

Le poisson est aux amours avec l'eau, mais c'est l'eau qui va le bouillir.

Dife ki boule kay ou se li ki bouyi remèd pou ou.

Le feu qui brûle ta maison, c'est encore lui qui va bouillir le remède pour toi, avance Clobert.

Riviè-a ak moun se lang ak dan.

La rivière et les hommes c'est comme la langue et les dents.

Lors du second voyage, Bello s'arrête et prend une pause. J'en profite et nous entamons à trois, un long entretien sous le mode conversationnel. Le récit qu'il partage avec moi est riche d'enseignements multiples. Sa maison endommagée et par les forts vents et par les eaux de débordements des ravines environnantes, il se réfugie, après moult atermoiements et tergiversations, chez un ami avec sa femme

et ses deux benjamins. La première nuit de l'ouragan Matthew, le 4 octobre, ses deux aînés sont partis sans qu'il sache où ils se sont réfugiés. Il revient s'établir chez lui peu de jours après. On passe en revue les dispositifs pris pour rebondir comme agriculteur, son statut foncier, ses six exploitations parcellaires et jardins, ses champs achetés, ceux pris en métayage, ceux exploités en fermage ou sous forme d'« achat récolte » selon l'une des multiples formes locales de contrat entre propriétaires et fermiers, la mise en valeur des terres, leur mode de faire-valoir. etc.

Je gravis la colline pour observer de mes yeux les travaux de réparation modulaire de la résidence en cours. La demeure est située sur un étagement de la colline à quinze (15) minutes de marche de la rivière. Des matériaux de construction, du sable, du bois sont empilés dans la cour en vue d'entamer les travaux de réparation d'une deuxième pièce endommagée. Au cours du mois de mai 2017, à neuf mois de Matthew, il reste encore beaucoup à faire. Une seule pièce a été réaménagée à date. Pour la préparation de cette pièce, Bello a d'abord récupéré dans les buissons des environs des morceaux de tôles usagées et de bois emportés par Matthew. Il a vendu du bétail de son troupeau pour acheter les tôles manquant et le ciment devant retaper les murs effondrés sous l'effet des eaux de ruissellement. Il a bénéficié d'une journée de solidarité communautaire de ses proches et amis venus l'aider à recouvrir le toit de la maison et à réparer les murs d'une première pièce endommagée. Madame Bello, commerçante de pain, s'est chargée de la nourriture des ouvriers en puisant dans son fonds de commerce. Pour entamer la deuxième pièce, Bello a encore vendu du bétail et réuni des fonds de la vente de produits récoltés dans ses jardins.

À l'analyse, la posture adoptée par Bello est loin d'être celle d'une « victime passive » comme le laisserait croire la présentation faite par son ami Polygène. La réparation de la maison est planifiée, à l'identique, suivant un plan qui se réalisera par modules en fonction des rentrées monétaires personnelles. L'investissement personnel de Bello en travail dans l'extraction et le transport du sable de la rivière et l'apport de Madame Bello nous mettent en présence d'un couple, disposant de ressources limitées certes, mais de « sujets agissants » décidant par eux-mêmes, sans attendre le secours de l'aide humanitaire. La trajectoire personnelle de rebond de Madame Bello, commerçante de pain de son état, qui sera relatée plus loin dans la partie du rebond par le commerce informel en est une parfaite illustration.

Ce résumé du récit de Bello présente divers aspects du processus de réparation de la demeure endommagée après l'aléa. Un premier aspect concerne le temps de rebond pour le retour à la normale. Ce temps de retour à la situation initiale du logement avant l'inondation paraît illimité. Bello entame à peine, neuf mois après les dommages, la réparation de la deuxième pièce de la maison affectée. Cette action est intervenue suite à la survenue d'un deuxième épisode d'inondation la dernière semaine d'avril 2017, il y a quinze jours à peine de la date de l'entretien. Un deuxième aspect concerne la disponibilité des ressources financières. Le choix de la réparation de la maison selon un plan modulaire tient compte de la disponibilité des fonds. Dans le cas de Bello, ce choix est assujéti aux rentrées monétaires, provenant particulièrement de la vente des produits du troupeau restant épargné par l'aléa et secondairement de la vente des produits agricoles. Un troisième aspect concerne la disponibilité de la main-d'œuvre. Lors de l'observation de terrain, Bello est seul à assurer lui-même le transport des matériaux, de la fouille du sable de la rivière au chargement et au déchargement du mulet. Il n'a même pas

pu compter sur la main-d'œuvre familiale, ses garçons, adolescents, sont en classe à cette heure de la journée, midi environ. La main-d'œuvre communautaire n'est ni accessible ni disponible. Elle est rare et se fait payer au prix fort en ces temps de concurrence où le salaire journalier offert par le travail HIMO est plus alléchant. En un mot, ces trois considérations tirées de l'exemple de Bello montrent que le temps de retour à la normale, vu sous l'angle de la réparation de la maison affectée est illimité et assujéti à l'accès aux ressources en capital et en travail (main-d'œuvre). Un quatrième aspect d'ordre général concerne le rapport du riverain à la rivière, amie et adversaire, et son apport dans la fourniture des matériaux de construction (de l'eau, du sable et même des galets). Il est souligné par la métaphore du poisson né et grandi dans l'eau mais aussi bouilli par la même eau : « Le poisson est aux amours avec l'eau, mais c'est l'eau qui va le bouillir ».

Un deuxième exemple de recours à la vente de bétail nous est fourni par Sifra à Grand-Place. La soixantaine avancée, Sifra a perdu le toit de sa maison lors de Matthew et des pans de murs ont été fracassés par le débordement des ravines. Il ne l'a pas encore entièrement réparé, mais il y a procédé à des ajustements nous confie-t-il.

Mwen fè apareyay ladan-l.

J'y ai effectué des ajustements.

Il a attendu un an, en septembre 2017, avant de pouvoir remplacer les tôles. Entretemps, il a logé dans une chaumière restée intacte dans la cour extérieure de la maison principale, une cahute qui a été épargnée lors de l'aléa d'octobre 2016. Il y loge encore quinze mois après, en janvier 2018 au moment de l'entretien.

Se konsa lè-w malere³⁸

C'est ainsi lorsqu'on est gagne-petit.

Pour rebondir et réparer la maison, il a vendu un jeune bœuf pour 20.000 gourdes. Cette somme *a payé le ciment et les tôles et réglé l'écolage de cinq de ses enfants.*

Mwen van'n yon ti bèf³⁹ pou 20.000 goud. Se ladanl m'achte siman ak tòl.

Ak rès la mwen peye lekòl senk (5) timoun yo.

J'ai vendu un petit bœuf pour 20.000 gourdes. De cette somme, j'ai acheté du ciment et des tôles. Le reste a servi pour payer l'écolage des cinq enfants.

38 La traduction littérale du terme créole « malere » est « malheureux », mais il ne traduit pas la réalité exprimée. J'utilise le terme « gagne-petit » qui me paraît traduire le mieux le terme « malere » en créole. Cependant la connotation est différente en langue créole. On n'est pas pauvre, on n'est pas des couches moyennes, on est des couches populaires ou paysannes qui survivent au quotidien en cultivant les valeurs de dignité. Une expression l'exprime bien « malere pa defo », c'est-à-dire « être malheureux n'est pas un défaut ».

39 En Haïti, le créole utilise beaucoup le « ti » qui se traduit par petit, parfois dans une optique d'affection ou de ravalement quand il s'agit des personnes. Placé devant un substantif autre, il peut équivaloir à un souci non avoué de cacher la valeur réelle des choses et ce pour plusieurs raisons, dont l'une est d'éviter la jalousie des envieux ou pour contourner le fisc.

Le troisième exemple de Kandian qui suit nous présente l'association de ressources personnelles (le recours à la vente de bétail) et de l'assistance humanitaire. Pour réparer la maison, Kandian habitant de Delmasse, quartier péri-urbain, a associé vente de bétail et aide humanitaire. Lors de Matthew, il a perdu sa maison et un maïs déjà récolté et entreposé sur le galetas de sa maison. Il s'est réfugié chez un voisin avec sa famille. Les places étant limitées, il s'est contenté du galetas et y est resté, haut perché, deux jours durant. Après janvier, il a entamé les réparations grâce à la vente d'un bœuf pour 15.000 gourdes et à l'aide humanitaire d'une mission protestante qui lui a fourni du bois de dimension 2 par 4 et des tôles. Il a aussi reçu des semences de pois. Malgré la mauvaise qualité du pois reçu lors de la distribution à Bercy, il l'a semé, mais il a perdu la récolte, et du coup ses investissements en temps, énergie et capital.

Un quatrième exemple de recours à la vente de bétail nous vient de Elson. Gérant d'habitation, il assure la gérance des possessions foncières et champs de « propriétaires absenteïstes »⁴⁰ de Grand-Place résidant en ville, à la capitale ou dans la diaspora. Sa maison située sur un étage à Grand-Place Bonodo a été endommagée par les eaux de ruissellement et par le débordement des ravines. Il a réparé les parties endommagées avec les revenus engrangés de la vente de bœufs de son troupeau d'élevage pris en gardiennage pour des tiers. Agriculteur, il profite de son statut de gérant d'habitation pour pratiquer le gardiennage d'animaux. Il me confirme les propos d'autres interlocuteurs, qu'une grande partie de la vallée de Grand-Place et de la plaine de Félix appartient à quatre ou cinq grandes familles et administrée par des gérants d'habitation comme lui qui les rétrocède en fermage et en métayage à des moyens et petits cultivateurs pour leur mise en valeur. Une autre partie des terres de la zone appartient à des héritiers de 5^e et de 6^e génération résidant sur place dans une situation d'indivision juridique remontant aux premières années d'après l'Indépendance politique d'Haïti en 1804. Ayant les coudées franches (Elson suppose que cela doit être le cas aussi pour les autres gérants), il cède des lots en fermage ou en métayage à d'autres agriculteurs qui lui fournissent en retour une rente en argent, en nature ou en travail, rente qu'il peut garder pour lui ou en rétrocéder une partie aux parents ou aux représentants attitrés du propriétaire absenteïste. Son statut de gérant d'habitation lui permet d'agrandir son capital économique et d'élargir son réseau social par la distribution gracieuse de parcelles en métayage et fermage et aussi de disposer de parcelles pour faire paître les troupeaux qu'il a en gardiennage.

Les premières mesures de réparation de la maison d'habitation l'ont été avec des fonds dérivés de la vente des produits récoltés de l'agriculture et de la vente des produits de l'élevage assortis ou non de l'assistance humanitaire et familiale. Il n'y a pas que le recours aux ressources personnelles de l'élevage du riverain inondé ou affecté. Les pluriactifs puisent leurs fonds des dividendes du commerce, c'est le cas d'Yva de la localité de Félix ; Sony, l'ébéniste de Delmasse, de la réparation de

40 Cette expression « propriétaire absenteïste » en usage dans l'historiographie haïtienne, s'applique aux cas des grands propriétaires terriens résidant en ville qui détiennent les titres de propriété mais n'exploitent pas la terre, la laissant aux soins d'un gérant d'habitation. Elle réfère au modèle des hauts-gradés de l'armée indigène et grands dignitaires de l'État à qui ont été distribués les domaines laissés vacants par les colons depuis les premières décennies suivant l'Indépendance politique d'Haïti en 1804.

meubles. D'autres reçoivent le double concours de l'aide familiale et communautaire. Elvira de Passéclos a bénéficié de l'aide de son petit-fils pour reconstruire sa maison et de l'appui en semences.

À l'analyse, ces exemples campent des portraits de « sujets agissants » éloignés des stéréotypes classiques « d'êtres passifs et victimes », nécessitant compassion et pitié condescendantes, auxquels on consent à tendre une main secourable et généreuse. Ils mettent en évidence deux aspects de la réalité. D'une part, les extraits d'entretien montrent que ce sont des sujets qui sont conscients de la place du gardiennage et de l'élevage dans l'économie familiale paysanne et de son rôle d'épargne thésaurisée dans leur propre budget ; d'autre part, ils dévoilent la décapitalisation forcée que leur impose la situation de la période d'aléas-inondation. Les entretiens ont révélé le soin pris par les éleveurs pour sauvegarder le troupeau lors des épisodes d'inondation, on eût pu parler d'opération de sauvetage dans certains cas. Le terrain a été l'occasion de constater le rôle du bétail dans la vie des agriculteurs-éleveurs. Deux tranches horaires sont réservées au cheptel. Très tôt le matin, au réveil à l'aube, le cheptel est conduit dans des lieux de vaine pâture, expression consacrée par la littérature agronomique pour décrire des lieux de libre pâturage surtout après la récolte où l'on peut faire paître son bétail. L'après-midi à partir de quatre heures jusqu'à la tombée du jour, c'est le moment pour abreuver le bétail et le ramener dans l'enclos proche de la résidence. Plusieurs interlocuteurs rencontrés après quatre heures de l'après-midi sont pressés pour partir à la recherche de leur troupeau et sont peu disposés à m'accorder un entretien. Ils me font savoir courtoisement arguant de la priorité donnée au cheptel. Ils ne reviendront que fort tard en début de soirée.

La vente du bétail de l'élevage après l'aléa est perçue par les riverains concernés interrogés comme une décapitalisation forcée. Cette vente n'est pas faite délibérément pour réparer la maison endommagée par l'inondation. Elle survient suite au choc de l'aléa-inondation pour remplacer un toit ou un mur de la maison endommagée et pour lesquels il y a eu déjà des dépenses. Cette interprétation des riverains rejoint la lecture de Lallau (2008) qui assimile cette situation à une décapitalisation, à une rupture avec l'existant, à une stratégie de l'urgence restreignant les capacités de prévention et les capacités et entraînant l'agriculteur dans une trappe de non résilience.

Face à un choc majeur (décès d'un proche, maladie, incendie, etc.) ou à une succession de chocs, les pauvres n'ont souvent d'autre choix que celui de la décapitalisation ou celui de la rupture avec l'existant. Cette stratégie de l'urgence limite alors les capacités de prévention future, et conduit à l'émergence d'une « trappe de non résilience », une diminution des capacités liée à une faible résilience initiale risquant d'entraîner des dégradations irréversibles, et ce même si les risques ne se réalisent pas. (Lallau, 2011, p.8)

10.3. La famille dispersée par l'inondation : retisser les liens sociaux perturbés

Après un épisode d'inondation majeure, il est courant d'assister à la dispersion de la famille et des voisins, ce qui affecte les liens sociaux familiaux et communautaires. Un des cas de liens sociaux affectés concerne la famille dispersée et éclatée en plusieurs résidences, en plusieurs sites d'hébergement : le père ici, la mère et les

benjamins là ; les aînés ailleurs. Les membres sont éparpillés ici et là. Après Matthew et les inondations successives, les riverains tentent quotidiennement de retisser les liens sociaux perturbés ou d'en inventer d'autres adaptés à la réalité post-inondation. Le cas de Matcho en est une illustration.

Neuf mois après Matthew, en mai 17, Matcho n'était pas au bout de ses peines. Les intempéries de la dernière semaine d'avril 2017 ont provoqué des inondations qui ont endommagé une partie des murets fraîchement reconstruits en février dernier et jauni d'eau boueuse la base des murs à hauteur de trente centimètres au-dessus du sol. Accusant le coup, Matcho nous confie qu'il devra trouver encore des fonds pour nettoyer et effectuer les réparations au muret car, mineurs soient-ils, ces dégâts nécessitent des débours. Cette situation qu'il expérimente une deuxième fois en moins d'une année contribue à tenir encore sa femme et ses enfants éloignés de lui, chez sa belle-mère. Ils y resteront encore un bon moment, dit-il, le temps pour lui de trouver les moyens de se procurer un lit en état pour eux et de doter la maison d'une table, de six chaises et d'autres accessoires essentiels. Pour l'instant, il considère qu'il vit dans sa garçonnière avec le strict nécessaire. Matcho dort toujours seul dans la maison de deux pièces aux murs fraîchement réparés.

Se kòm si m'ap viv nan yon chanm gason. Kounye-a m'ap dòmi pou kòm nan kay la, fanmi'm ak timoun yo toujou lakay granmè yo.

C'est comme si je vis dans une garçonnière. Je dors actuellement seul dans la maison, ma famille et mes enfants résident encore chez leur grand'mère.

À l'analyse, le cas de Matcho présente quatre facettes de la réalité post-inondation que peut vivre une famille constituée d'un jeune couple d'un milieu provincial péri-urbain sans qualification professionnelle aucune et vivant de débrouille après un épisode d'inondation. L'inondation endommage la maison d'habitation, disperse la famille, distend les liens sociaux familiaux et réduit les sources de revenus. Voilà quatre questions-problèmes posés par la réalité post-inondation à Matcho. Celui-ci va y apporter des réponses en mobilisant deux types de supports : le support social de la solidarité familiale et amicale, et celui des ressources économiques personnelles provenant de l'épargne effectuée grâce à l'assistance humanitaire.

Si dès le départ, le support familial de la belle-mère qui a accepté de loger sa femme et ses enfants encore neuf mois après l'aléa lui a été acquis sur la base des liens de sang, de parenté et d'alliance, le support d'amis a dû être négocié, conquis et construit sur la base de l'échange de réciprocité. On l'a constaté, les entretiens de Matcho dévoilent qu'il a dû d'abord aider ses amis avant de pouvoir compter sur leur support lors de la réparation de sa propre maison. Il a dû construire ces liens. Il a dû agir à l'édification ou au renforcement de ces « liens sociaux construits » (Labeur, 2011). Il a dû se plier à la règle de la triple obligation du donner, du recevoir et du rendre propre aux sociétés traditionnelles élaborée et conceptualisée par Mauss (1924) et sa théorie du don, du contre-don et de l'échange.

Bien plus, le cas Matcho nous ouvre une autre perspective d'analyse. Être embauché pour le travail HIMO a été aussi le résultat de l'inscription de Matcho dans des réseaux d'interconnaissance familiale et communautaire où la réciprocité et l'encastrement de l'économie dans le social prédominent. Officiellement, il n'a pas été retenu au préalable dans la liste des bénéficiaires du travail HIMO. Mais il a

dû bouger, être proactif, négocier avec sa tante éligible pour la remplacer et travailler à sa place et satisfaire ainsi son désir de ne pas rester inactif. Cet exemple montre ainsi que certaines sphères d'activités à Cavaillon échappent encore à l'économie de marché où le travailleur se présente librement sur le marché du travail. Celles-ci peuvent être lues en recourant à la classification de Polanyi (1944) qui catégorise les économies des sociétés traditionnelles selon leur nature et leurs modes d'intégration. Selon leur nature, elles sont aussi enchâssées ou non encastrées dans le social. Selon leur mode d'intégration, elles sont réparties en trois sphères distinctes : sphère de la réciprocité, sphère de la redistribution et sphère de l'échange marchand.

Matcho fait montre de sens de responsabilité, fait preuve du souci de l'avenir de sa famille en épargnant et en investissant dans la réparation de la maison. La dispersion de la famille est comblée par des visites régulières et continues en vue de maintenir la cohésion familiale. Le cas de Matcho est exemplaire du processus de rebond d'un jeune défavorisé d'un quartier précaire péri-urbain après une inondation et de sa construction comme sujet de son devenir.

Deux autres exemples d'un tout autre ordre montrent le lien entre l'« habiter avec les inondations » et la restauration du lien social et la réinvention du territoire inondé. Nous les puisons chez Yva native et résidente de la localité de Félix non loin de Grand-Place et chez Feliciadel native et résidente de la localité de Marsan non loin de Dory. Leur action contribue à maintenir leur communauté en vie.

10.4. Habiter avec les inondations : restaurer le lien social, réinventer le territoire

Cette partie présente une autre facette de la réalité de riverains rebondissant après des épisodes successifs d'inondation. Elle expose les cas de Yva et de Feliciadel, toutes deux septuagénaires, subissant des chocs successifs, mais rebondissant à chaque fois. Leur choix de « vivre avec les rivières » et « d'habiter avec les inondations » est un cas atypique selon la littérature mais demeure une décision consciente et libre de Yva et une manifestation du choix de Feliciadel de rester libre et autonome.



Photo 7 : Bâtisse à proximité de la rivière
Photo Sandra Soares-Frazao

10.4.1. Habiter avec les inondations : un cas atypique, un choix conscient et libre de Yva

Yva porte bien son âge. Ses 70 ans à peine entamés, cette femme forte à la voix au timbre sonore, me reçoit couchée sur un lit, le pied gauche entouré d'un bandage blanc. Elle ne compte plus ses dommages dus aux épisodes d'inondation. Lors de Matthew, un cocotier est tombé sur la maison au-dessus de sa chambre recouverte de chaume de vétiver (*vetiveria* de son nom scientifique). Couchée, elle en est sortie avec une grosse blessure provoquant la fracture de sa jambe. Au moment de l'entretien en mai 2017, deux semaines après les inondations d'avril, elle ne s'est pas encore totalement remise de sa fracture, mais cette situation qu'elle juge provisoire, ne freine pas sa capacité à penser et à agir. De sa chambre, cette commerçante et agricultrice pilote toutes ses activités commerciales et agricoles. Son état de santé ne l'a pas empêchée de négocier la vente d'une partie de son troupeau restant et d'utiliser une partie des bénéfices de son fonds de commerce pour la réparation de la maison inondée.

Née à Félix et y résidant depuis son enfance, elle a vu partir pour Bedo, la colline d'en face, depuis les années 1960 bon nombre de ses parents et proches par vagues

successives. Elle n'est pas à sa première inondation. Elle ne se souvient plus de certains épisodes réguliers surgissant inopinément à toute averse, sans crier gare, tellement elle en a vécus. Elle se souvient bien toutefois des épisodes irréguliers, ceux-là qui surviennent lors des cyclones et ouragans, celui de Cléo en 1964 et surtout celui du 21 mai 1972 qui a forcé une bonne partie de la population de Félix à abandonner en masse la plaine. Elle, elle s'y accroche et entend y rester jusqu'à sa mort. Les diverses épreuves d'inondation auxquelles elle a été confrontée n'ont pas réussi à la faire partir. Au contraire, elle se cramponne dans sa position.

Nou abitye ak rivyè-a, li difisil pou nou soti. Nou renmen zòn lan, li kalm, li trankil. Gen moun ki pa gen lòt kote pou yo ale tou se vre.

Nous sommes familières de la rivière. Il est difficile pour nous de partir. Nous aimons la zone, elle est calme, elle est tranquille. C'est vrai aussi qu'il y a des personnes qui n'ont nulle part où aller.

Yva est triplement endommagée. Dans son corps, elle a un pied cassé. Dans ses biens, sa maison et ses meubles sont endommagés en l'espace de quatre mois, ses jardins détruits et son bétail en partie emporté, son commerce englouti. Elle fait face et rebondit. Et elle a choisi délibérément de rester « vivre avec la rivière et les inondations » malgré les ressources relatives dont elle dispose comme héritière en terres de ses parents.

Elle apporte un début de réponse à chacune des questions-problèmes que lui posent les épisodes d'inondations. Il arrive, comme elle en fait mention dans ses différents entretiens et ainsi que nous l'avons constaté au cours de nos différentes visites d'observation, que des nœuds nouveaux s'entremêlent aux premiers et compliquent leur résolution déjà entamée. L'exemple suivant en est une illustration.

Lors de Matthew en octobre 2016, la maison était en réparation suite à l'effondrement d'un pan de mur provoqué par les inondations de mai 2016. La chute du cocotier a enfoncé le toit en paille de vétiver et fragilisé le mur de roches en réparation. En janvier 2017, elle a entamé les réparations cette fois-ci avec du ciment pour sécuriser sa maison et aussi assurer ses vieux jours. La dernière semaine d'avril 2017, un épisode local d'inondation surgit, en démolit un pan de mur et contrecarre ses plans. Mais le « sujet » en elle, qui aspire à devenir maître et possesseur de son avenir, refait toujours surface dans cet environnement, nous serions tenté de dire hostile. L'extrait d'entretien suivant témoigne de sa ténacité à demeurer dans cet espace et de son choix arrêté de s'ancrer dans sa localité natale.

Se la m fèt. Se la pou-m rete. Se la-a map mouri.

C'est ici que je suis née. C'est ici que je dois résider. C'est ici que je mourrai.

Comment interpréter le choix de Yva, native et résidente de Félix, le pied fracassé par l'arbre tombé sur la maison, de décider malgré vents et marées, en dépit des pressions de ses proches, de rester vivre à Félix, lieu de sa naissance ? Ce choix décidé en toute liberté de s'ancrer dans cet environnement que la littérature étique assimile à une zone inondable, où les risques d'inondation sont manifestes, où les épisodes d'inondation eux-mêmes surgissent hors de la saison cyclonique, ce choix de Yva, dotée de ressources héritées et acquises, interpelle le chercheur.

Souscrivant à la suggestion de Fassin (2008) de faire appel à d'autres concepts pour élargir l'entendement des pratiques sociales liées à l'aléa-inondation et de multiplier les points de vue afin de diversifier le regard, nous convoquons plusieurs approches et schèmes d'intelligibilité.

Une première approche interpréterait le comportement de Yva comme une marque non seulement de son attachement au sol natal mais aussi de son sentiment d'appartenance aux lieux qui l'ont vu grandir et aux liens qu'elle a pu tisser avec ses proches, parents et amis. La persistance de Yva à rester à Félix, vallée agricole maintes fois inondée, gorgée d'eau au moment même de l'entretien en ce début du mois de mai 2017, moins de deux semaines après l'inondation d'avril, ne reflèterait pas seulement son ancrage identitaire. Certes sa volonté d'être toujours présente dans cet espace difficile a aussi contribué à réinventer à chaque fois le territoire noyé sous les eaux, à maintenir la communauté de résidents en vie et surtout à assurer que celle-ci ne disparaît pas de la carte. En maintenant une boutique de produits de première nécessité, en entreprenant des activités agricoles, en tenant une entreprise de grain à moudre au service de la population, Yva contribue à raffermir et redynamiser des liens sociaux et à en construire de nouveaux en contexte post-inondation. Par cet acte d'inscription permanente dans le territoire natal, Yva a ainsi contribué à restaurer le lien social, à réanimer les interactions sociales entre gens du même lieu à chaque fois qu'elles étaient interrompues par les inondations. Cette petite communauté rurale d'interconnaissance nichée au milieu des rares cannaies de la zone qui ont survécu à la disparition de la culture de la canne à sucre, s'est en maintes fois relevée des multiples inondations historiques, au point que d'autres voisins et parents ont suivi l'exemple d'Yva en décidant eux aussi d'y rester et d'habiter avec les inondations. D'autres riverains qui étaient partis sont revenus s'y réinstaller.

Au-delà de Yva, ces choix affichés par l'ensemble de ceux-là qui ont décidé de rester et de cohabiter avec la rivière et ses crues les ont portés à inventer des pratiques sociales et techniques afin de gérer non pas seulement des épisodes localisés d'inondation, mais l'habiter en micro-territoire local inondable et en contexte de précarité économique et de crise environnementale.

Un deuxième angle de vue nous amène à projeter le regard sur le rapport entretenu entre la population qui vit quotidiennement avec la rivière et ses crues particulièrement et les pouvoirs publics dotés de la responsabilité constitutionnelle d'assurer sa protection. Cet angle d'analyse met en rapport deux catégories de savoirs mobilisés pour apporter des réponses aux problèmes de l'aléa inondation : l'expertise technique du savant et le savoir endogène local du riverain (Blais, 2006). À l'examen, il s'avère qu'un dialogue de sourds semble caractériser le rapport entre le savoir savant et le savoir ordinaire populaire. Un simple détour historique rappelle que les épisodes d'inondation vécus par Yva sont multiples et répétitifs et font partie de sa vie et de celle des riverains proches. Yva nous confie avoir vécu et surmonté depuis son enfance tous les épisodes d'inondation ayant frappé sa localité natale. Depuis la résurgence du cycle d'inondations en 1954, elle estime que les populations riveraines de Félix ont été parties prenantes de la protection et du relèvement de leur environnement résidentiel constamment noyé sous les eaux. Laissées à elles-mêmes et avec toutes les limitations de leurs savoirs, celles-ci ont façonné à leurs manières l'environnement de leurs lieux de travail, de leurs exploitations agricoles, soumis constamment aux dommages des crues sans

accompagnement et intervention efficace de l'expertise technique à l'échelle micro-locale. Elles ont elles-mêmes, au fil du temps et des inondations, développé un savoir et un savoir-faire vernaculaires pour faire face aux crues et inondations leur permettant de reconstruire leur espace de naissance, de résidence et de travail. Elles ont pu ainsi forger des pratiques du « vivre avec l'inondation » et de « l'habiter avec la rivière » qu'elles semblent avoir incorporées comme des « dispositions durables » (Durand, 2014 ; Reghezza-Zitt, 2015 ; Richard-Ferroudji *et al.*, 2014).

Ce savoir ordinaire, accessible par « l'expérience, l'observation et le bon sens », est mis en concurrence avec le savoir expert, assorti d'incertitude et de beaucoup plus de prédictions que de prévisions dûment documentées et qui parfois n'aboutissent pas. Entre ces deux savoirs, savants et ordinaires, entre ces deux acteurs, experts et populations, semble s'établir un dialogue de sourds. Entre le savoir savant nourri d'études et de recherches scientifiques et le savoir ordinaire accroché à l'observation empirique de la réalité et à l'expérience vécue et pratiquée, le pont de jonction est rarement établi. Et quand il l'est, il ne débouche pas sur un langage et un référentiel communs. Certains membres de la population qui paraissent adhérer au discours de prévention des experts obéissent aux consignes sinon d'abandon de la localité originelle du moins de déplacement des zones cataloguées à risques d'inondation par l'expertise étatique et aux injonctions de se réfugier ailleurs. Ceux qui affichent encore leurs réticences et leurs doutes vis-à-vis des prédictions expertes truffées d'incertitudes, s'attachent encore à leurs croyances et convictions (Decrop *et al.*, 1995 ; Dourlens, 1995 ; Reghezza-Zitt, 2015).

En choisissant de rester à Félix après près de soixante-cinq années d'épisodes d'inondation surmontés grâce au savoir ordinaire vernaculaire, Yva rejoint le camp de ceux et celles qui se cramponnent encore à l'expérience vécue, qui s'arcboutent à leur « sens pratique ». Entre deux incertitudes, elle a choisi celle où son savoir ordinaire fondé sur « l'expérience, l'observation et le bon sens » peut avoir encore prise.

Les choix assumés par Yva à chaque épisode témoigneraient de la volonté d'un sujet maître de ses actes et de son devenir, d'un sujet nourrissant le désir de pouvoir parvenir à un contrôle minimum de sa subjectivité et de sa destinée (Bachmann, 2011).

10.4.2. Habiter avec les inondations : Féliciadel et sa volonté de rester libre et autonome

Gran moun pa rete ak gran moun.

Des adultes ne restent pas sous la domination d'autres adultes.

Telle fut la réponse de Feliciadel justifiant son souci de se cramponner à sa localité natale, quasi-ravagée par Matthew. Ce deuxième exemple éclairant est tiré de la localité de Marsan, une colline située au haut du déversoir de Dory, pratiquement rasée non par la rivière, mais par le déversement de galets provenant lors de Matthew de la confluence de deux ravines. La vieille Féliciadel revue en avril 2018, à l'instar de Yva de Félix, refuse de laisser la seule pièce rafistolée de ce qui reste de sa maisonnette totalement arrachée par les eaux de ruissellement et les galets des deux ravines, Dantik et Pierre Louis, surplombant la localité de Marsan. Elle tient à son autonomie, nous confie-t-elle.

Comment comprendre et interpréter le sens attribué à cette autonomie qu'elle évoque ? Le contenu de son propos nous suggère une piste d'interprétation. En évoquant son statut d'adulte de s'émanciper de la dépendance, cette autonomie peut être lue au sens de sortie de l'état de minorité et des rapports de pouvoir.

Sa fille qui vit à la capitale n'est venue lui rendre visite qu'en août 2017, en notre présence, soit neuf mois après la survenue de l'événement dévastateur. Ce cas est typique de la réalité de l'exode rural. Confrontés à des conditions difficiles d'intégration dans les milieux d'accueil, certains parmi les jeunes émigrés éprouvent des difficultés quotidiennes à joindre les deux bouts et ne peuvent pas porter assistance à leurs parents restés sur place. Tant par choix que par nécessité, ils ne viennent voir leurs parents qu'épisodiquement, surtout que parfois, comme dans le cas de Feliciadel, la situation économique des parents est meilleure que celle des enfants émigrés.

Feliciadel n'a pas bénéficié des matériaux de construction de l'aide humanitaire. Dotée de ressources en terres héritées de ses parents comme tous les autres co-héritiers de ce hameau familial, elle poursuit, en avril 2018, avec ses propres épargnes et réserves monétaires et matérielles, la construction de sa nouvelle maison en blocs à Marsan, sur un étage supérieur de la colline plus haut de l'emplacement actuel de sa maison endommagée par les deux ravines de Marsan.

Commerçante, elle étale son commerce au bourg de Dory le jour officiel de marché. Les autres jours de la semaine, elle sillonne à pied les autres marchés ruraux de la zone. Son petit-fils de douze ans, écolier de la sixième année fondamentale qui lui tient compagnie dans sa seule pièce rafistolée, est sa passion, sa raison de vivre. Elle espère vivre assez longtemps en santé pour le pousser à faire de grandes études. Elle n'est pas la seule de ce hameau familial à persister à y rester et à manifester sa volonté de s'y accrocher jusqu'à la fin de ses jours.

Ces deux cas « d'habiter avec les inondations » que le terrain dévoile évoquent un fait social qui ne se plie pas à un cadre explicatif décidé à priori. Ils ouvrent une autre perspective d'analyse. Celle-ci semblerait indiquer que le postulat qui laisserait présupposer que le riverain n'habite le territoire inondable que par nécessité faute de ressources et de capacités n'est pas universel. Or dans les deux cas, on a vu que Yva et Feliciadel sont des « héritiers-ères » au sens de Bourdieu, issues d'une lignée

remontant à près de cinq générations de riverains ancrés dans le territoire et dotées de ressources qui pourraient leur permettre de se déplacer. Toutefois, elles ont choisi délibérément de s'attacher plus profondément à leur terroir natal, fortes des savoirs autochtones du vivre avec le territoire et la rivière. Cet exemple des deux riveraines de Cavaillon est loin d'être des cas isolés.

Viquez (2018) nous livre l'expérience de la gestion du risque redéfinie par les riverains de Barrio Lujan au Costa Rica. Elle souligne la capacité des riverains, perçus souvent comme passifs face au risque, à remettre en question des approches top-down qui leur sont imposées et à plutôt produire des savoirs propres à leur territoire.

Au-delà des gestes de Yva et de Feliciadel, apparaît la question complexe de la gestion d'un territoire inondable. La solution se réduit-elle aux propositions de déplacement des populations du savoir expert ? Or la recherche a relevé moult cas de résistance à ces discours d'abandon de la zone touchée véhiculés par l'expertise technique. Certains riverains de Félix sont restés cramponnés à leur sol natal, d'autres ont tenté l'aventure de partir et d'émigrer et certains autres sont revenus.

10.5. Entretenir la mémoire de l'inondation : une date mythique et deux événements

Raviver la mémoire des inondations passées aide au maintien des liens avec le terroir natal et entre les anciennes et nouvelles générations de riverains résidents. À Cavaillon la flamme de cette mémoire est maintenue allumée par le rappel constant d'une date mythique du 12 août et du souvenir de deux événements relativement récents. Les anciens interrogés évoquent une date mythique, le 12 août, qu'ils n'ont pas vécue eux-mêmes mais qui leur a été rapportée par leurs parents et grands-parents. L'autre fait est l'image de deux naufragés voguant à vau-l'eau sur le toit arraché d'une maison et le second est le déplacement en nombre des inondés de la plaine de Félix vers les collines environnantes de Bedo et de Custine notamment lors des inondations de mai 1972.

Les anciens de toutes les localités rencontrées sont unanimes pour confirmer que le caractère récurrent des cyclones, de la hausse des crues, du ruissellement et le surgissement des ravines, tous, générateurs d'inondations, sont des phénomènes récents dans la région remontant à l'année 1954. Depuis cette date, les crues de la rivière de Cavaillon l'inondent périodiquement. La mémoire des riverains faillit à dénombrer le nombre d'épisodes d'inondation et à identifier les noms attribués aux divers épisodes d'ouragans, à se remémorer les dates exactes des cyclones, à pouvoir faire le récit des dispositifs de rebond à chaque épisode de crues. Toutefois, trois à quatre épisodes reviennent plus souvent dans les mémoires des anciens interrogés : Hazel en 1954 qui inaugure la série contemporaine, le dernier en date, l'ouragan Matthew du 4 octobre 2016. Faute de pouvoir disposer d'archives locales, départementales et nationales bien conservées sur les inondations nous avons procédé par des recoupements qui semblent confirmer la date du 12 août 1912 lorsqu'une inondation majeure frappa la région Sud.

L'inondation de 1972 demeure l'inondation de référence dans la mémoire des riverains de Grand-Place et de Félix interrogés en 2017-2018. La mémoire de l'inondation de 1972 s'est construite et repose encore aujourd'hui autour de deux

événements marquants : les deux naufragés voguant sur le toit arraché d'une maison allant à vau-l'eau et le déplacement en nombre des inondés de Félix vers les collines environnantes, de Bedo et de Custine notamment.

Le souvenir de deux personnes naufragées, effectuant des signaux de détresse, juchées et perchées sur le toit arraché d'une maison en tôles et transportées par la rivière de Cavaillon en crue sur plusieurs kilomètres de superficie noyés par les crues tumultueuses est encore vivace dans les mémoires. Le toit en tôles de la maison voguait comme un navire en détresse au gré des flots tumultueux de la rivière selon les riverains témoins de la scène à l'époque. De loin ils assistaient impuissants aux signaux de détresse que leur envoyaient au loin les deux naufragés à l'aide de branches d'arbres. Ce souvenir, resté gravé dans la mémoire des témoins oculaires survivants, nourrit aussi l'imaginaire des riverains auriculaires qui en ont entendu parler. Cet épisode est rappelé presque à chaque entretien et est évoqué dans toute conversation qui aborde le thème des inondations à Grand-Place et même dans les environs proches et éloignés, à Dory notamment. L'un des naufragés est mort d'inanition et l'autre récupéré, selon les témoins, après que les eaux se soient apaisées cinq à sept jours plus tard.

Le deuxième événement qui contribue à irriguer la mémoire de l'inondation de 1972 comme la référence, est le déplacement de certains des inondés de la plaine de Félix vers les collines environnantes. Autrefois la population résidait dans les plaines inondables de Félix et de Grand-Place à proximité des berges de la rivière. La grande crue du 21 mai 1972 et les inondations récurrentes auraient contraint certains des riverains à gagner les hauteurs des collines étagées des localités de Bedo, de Custine⁴¹ et de morne Brouette et à y reconstruire leurs demeures.

10.6. Conclusion du chapitre

Les épisodes d'inondation donnent lieu de la part des riverains à des opérations de réparation modulaire à l'identique du bâti endommagé. Ces initiatives de réparation sont soit spontanées ou différées en fonction des rentrées monétaires et des ressources matérielles dont dispose le riverain affecté. Certains riverains, dotés ou non de ressources, ne misent sur aucune action des pouvoirs publics ni sur aucune aide humanitaire pour entamer le processus de réparation de leurs biens endommagés. Leur posture est confortée par l'inaction des pouvoirs publics qui traditionnellement apportent rarement des réponses liées à la reconstruction post-inondation. D'autres ont bénéficié d'une aide humanitaire partielle et ont entamé la réparation de leur logement en ajoutant aussi leur quote-part. Une autre catégorie, deux ans après Matthew, n'a encore pris aucune initiative faute de moyens. Du nombre figurent des bénéficiaires d'aide au logement.

Les cas de Yva et Feliciadel montrent le maintien des liens existant entre elles et leur territoire situé en zones inondables. Ces cas nous ouvrent à la complexité des fondements du choix des riverains de rester en zone inondable et de vivre avec les inondations.

41 La voyelle « U » et le son correspondant n'existant pas en créole haïtien, la prononciation du mot subit un glissement sémantique et est prononcée « Kistine » et parfois « Christine » par la population. Certains documents officiels reproduisent aussi cette déformation.

Chapitre 11 :

Les pratiques économiques de relance après l'inondation

Les pratiques économiques de rebond qu'entreprennent les riverains de Cavaillon après un épisode de crue réfèrent à la diversification des activités génératrices de revenus pour parer aux risques de l'agriculture pluviale et irriguée et aux aléas naturels (inondations, sécheresses, insectes, maladie du sorgho, disparition du mazombelle). Dans le cas précis des riverains de la rivière de Cavaillon, elles renvoient

- à la pluriactivité extra-agricole, à la débrouille, au petit commerce ;
- aux mutuelles d'épargne et de crédit, à la gestion du moulin communautaire du riz, à la gestion de fours à pain et au petit commerce y afférent, à la gestion des nombreux arbres abattus lors de Matthew, au choix de décider de l'usage à faire entre la production de charbon de bois et leur transformation en planches par les scieurs de long pour le marché local de la menuiserie etc. ;
- aux multiples activités traditionnelles et contemporaines de jeux de hasard (guaguères, tenanciers de banques de loterie-borlette, ventes de cartes de recharge téléphonique, transport taxi-moto).

Nous choisissons des cas d'entreprises moyennes (madame Bello, Vally) et de très petites entreprises (la friture de Grassouillette et les pratiques usuraires de Matcho avec de minuscules montants). Ces cas sont signalés pour citer un éventail de cas de « rapport à soi » et de « prise en charge personnelle » dans un contexte de relance post-aléa après un aléa-inondation.

Dans cette partie, nous adoptons un mode d'exposition des résultats de la recherche qui répond au souci de rendre compte du contexte d'énonciation des propos et discours prononcés par l'interlocuteur-trice. Nous entendons ainsi rapporter les éléments contextuels de l'environnement géographique, social et économique susceptibles d'éclairer les conditions de vie quotidiennes du répondant avant et après l'inondation et au sein desquelles naissent les pratiques économiques mobilisées pour y faire face. Ces exemples de rebond nous enseignent que le riverain inondé ne fait pas seulement face aux seuls dommages matériels immédiats (maisons et champs endommagés et détruits). D'autres problèmes contextuels enchevêtrés à l'aléa-inondation que certaines grilles de lecture qualifient de trappe de vulnérabilité ou non, de trappe de résilience ou non, surgissent et happent le riverain. Toutefois, ces situations apparaissent sous forme de questions-problèmes auxquelles le riverain exposé doit de toutes façons et nécessairement répondre pour qu'il puisse s'en sortir. Une grille conceptuelle rénovée et réapparue à l'ère du changement climatique lit ces réponses à travers le prisme du concept d'adaptation (Reghezza-Zitt & Rufat, 2015). Les réponses déclinées seront lues comme adaptatives, anticipatives ou réactives, ex ante ou ex post. Elles prendront la forme d'ajustements à court terme et d'adaptations à moyen ou long terme (Benitez, 2018 ; Reghezza & Rufat, 2015). Toutefois dans la réalité, quelle que soit la clé de lecture adoptée, le riverain de Cavaillon se présente sous les traits d'un « sujet agissant » inscrit dans un « processus de subjectivation », qui développe des

stratégies de « capacité à faire face » à la situation en fonction de la lecture qu'il aura faite de la situation, de sa « connaissance de soi », de sa « capacité de se projeter dans l'avenir » à travers des techniques de soi, techniques de production, les pratiques de la solidarité et de l'entraide.

La pluriactivité (11.1), la débrouille (11.2), le petit commerce (11.3) sont des secteurs d'activités où le chercheur peut aussi observer la « reprise d'initiatives » des riverains affectés et inondés. Le lecteur peut y déceler des pratiques quotidiennes de constitution du sujet. Vally, Yva, Matcho, Grassouillette et Madame Bello sont porteuses de cet idéal d'émancipation et de liberté. Et leurs pratiques les intègrent dans le processus de subjectivation, le concept de « subjectivation » étant entendu comme processus de constitution du sujet à travers des pratiques et des techniques de soi.

Ce secteur de pluri-activités que les spécialistes qualifient d'informel au sens où Keith Hart l'a utilisé pour la première fois en 1971 et documenté par les travaux de de Soto (1994) au Pérou, se caractérise par de menus services à la collectivité et est surtout dominé par le petit commerce où pullulent les micro-détaillants. Il est cantonné dans le secteur tertiaire de l'économie des services (Paul, Daméus, Garrabe, 2010). En effet, la crise agricole haïtienne a éjecté une bonne partie de sa main-d'œuvre hors du champ agricole et elle s'en vient alimenter la tertiarisation de l'économie haïtienne dominée en grande partie par le secteur informel. De petites entreprises, de taille restreinte, suffisant à peine à subvenir aux besoins journaliers de la famille, voient quotidiennement le jour, surtout dans un contexte où le chômage et la faible qualification incitent à l'auto-emploi et aux emplois précaires (Paul, Daméus, Garrabe, 2010).

11.1. La reconstruction et la pluriactivité : **Vally, une native brasseuse d'affaires pluriactive**

Cette partie présente le cas de Vally multipliant les activités pour se reconstruire par la pluriactivité. La manière dont Vally fait face à une succession de dommages en combinant de l'aide familiale et des prêts offre à l'observateur un autre exemple de rebond et de subjectivation amorcé en plusieurs actes. Vally, une native brasseuse d'affaires pluriactive, entame un processus de rebond mouvementé tempéré par des privilèges du droit d'ancienneté et des réseaux d'interconnaissance.

Vally a 60 ans. Cette native de Delmasse, quartier péri-urbain, qui y réside depuis le 2 juin 1957, date de sa naissance, m'accueille chaleureusement en ce début du mois de mai sous la pluie dans sa maisonnette aux murs fraîchement réparés des dégâts de Matthew, mais à la base jaunie sur une hauteur de 30 centimètres par les eaux de l'inondation de la semaine du 24 avril. Catholique, non mariée, mais « placée », expression créole connotant une autre variante du concubinage, elle est la mère de Matcho qui me l'a présentée et de quatre autres enfants. Elle se présente à moi comme une native brasseuse d'affaires pluriactive.

Mwen se yon brasèz. Mwen bon pou tout kòz.

Je suis une brasseuse d'affaires. Je fais tout pour survivre. (Vally, résidente de Delmasse)

Avec beaucoup d'humour, elle me fait remarquer que comme elle n'avait pas encore d'argent pour peindre les murs, les dernières inondations de la fin d'avril s'en sont chargées et les ont peints en « brun » la couleur de l'eau sale de la rivière.

Ou wè mwen se yon moun ki gen chans. Inondasyon avril la pa kraze mi mwen te fenk rebati-a. Li wè afè-m pa bon. Li tou pentire kay la pou mwen en koule maron.

Tu vois comme je suis chanceuse. Les inondations de la dernière semaine du mois d'avril n'ont pas endommagé les murs que je venais juste de réparer. Elles ont estimé que mes affaires ne marchaient pas. Donc elles en ont profité pour peindre la maison pour moi en couleur brune. (Vally, résidente de Delmasse)

Cultivatrice, non lettrée, Vally vit une succession de chocs et un processus de subjectivation amorcé en plusieurs actes. Elle vit du petit commerce de détail, de l'agriculture et de la vente des produits agricoles provenant de ses cinq jardins éparpillés dans plusieurs espaces. Elle exploite diverses parcelles situées dans des lieux différents. Elle ne s'est pas contentée d'exploiter les deux parcelles héritées de ses parents, elle a agrandi son exploitation d'une autre parcelle achetée d'un cohéritier et de deux autres affermées pour un temps (in)-déterminé. L'ensemble de ses exploitations ne tient pas en un seul morceau ou bloc mais est réparti en plusieurs parcelles⁴² dont la superficie peut varier de 268 m² à 1935 m² soit de deux centièmes à quinze centièmes de carreaux⁴³ et aller au-delà voire même en deçà.

L'inondation provoquée par Matthew, en octobre 2016, lui a causé la perte des investissements effectués dans ses cinq jardins de haricot, de maïs, de tomate, d'aubergine, de piment. De mémoire de native et de résidente de Delmasse, elle affirme que c'est la première inondation majeure du 21^e siècle de la micro-histoire contemporaine de la localité. Son intensité et son ampleur ne sont comparables selon elle qu'à celles de 1954, de 1964 et de 1972. Sa maison est inondée pour la première fois et les tôles de la toiture ont été emportées par le vent ravageur.

Elle n'a pas entendu les messages officiels d'alerte de mauvais temps, sinon des rumeurs « Yoyo di » comme à l'accoutumée auxquelles elle n'a accordé aucune foi. La soirée de l'ouragan, elle a pris refuge à la « tombe salvatrice jaune ». Ses malheurs et infortunes ne l'ont pas empêchée de prendre le temps d'y conduire trois enfants du voisinage et de prendre soin d'un infirme.

Le lendemain elle a trouvé refuge chez un voisin au haut de la colline, la plupart des maisons de la vallée étant soit envahie par les crues en hausse de la rivière, soit ayant deux, trois tôles envolées ou le toit entier enlevé par les bourrasques de Matthew.

La manière dont Vally fait face aux dommages en combinant de l'aide familiale et des prêts offre à l'observateur un autre exemple de rebond. Vally vit un processus

42 L'exploitant agricole haïtien diversifie ses lieux de production sur plusieurs parcelles et en plusieurs espaces de façon à étaler sa production et ses rentrées à longueur du cycle agricole. Il s'assure de pouvoir disposer de parcelles cultivables en plaines, en montagnes, si possible en zones irriguées.

43 Le carreau équivaut à 12.900 m² ou un hectare 29.

de rebond mouvementé tempéré par des privilèges du droit d'ancienneté et des réseaux d'interconnaissance confesse-t-elle elle-même. Neuf mois après l'aléa, en mai 2017, elle est de retour chez elle, aidée par la solidarité familiale et communautaire pour recouvrir le toit de sa maison. Un de ses enfants et un cousin travaillant à la capitale lui ont fourni des tôles. Elle a aussi reçu de l'aide en bois de dimension 2 par 4, des clous et des matériaux de construction de l'aide religieuse humanitaire, du pasteur Raymond, tient-elle fortement à préciser.

11.1.1. Perception de l'aide reçue par Vally elle-même

Cette précision soulignée est un indicateur de la façon dont Vally perçoit l'aide reçue et dans quelle rubrique elle la classe. Vally refuse de classer l'aide en bois reçue du jeune pasteur Raymond dans la catégorie d'aide humanitaire au motif que la source de l'aide proviendrait d'une institution religieuse. À la limite, concède-t-elle qu'on la range dans la catégorie d'aide communautaire d'un proche de la localité. Sa perception à elle, c'est une aide personnelle d'un proche qui a grandi dans la zone, qu'elle a connu enfant et adolescent et qui rentre dans la logique du don réciprocaire de proximité de Mauss.

Non, non. Mwen paka di tankou toutt moun ke mwen resevwa èd legliz oswa èd leta osinon èd nan men blan. Non, non. Èd pam lan espesyal. Mwen jwenn èd sa-a..a. Paske pastè Remon konnen mwen denpi li ti katkat. Denpi li tap grandi. Li te ka bay èd la lòt kote. Li te ka bay yon lòt moun li.

Non, non. Je ne peux pas dire comme tout le monde que j'ai reçu l'aide de l'église, de l'État ou du blanc⁴⁴. Non, non. Mon aide à moi est spéciale. Je l'ai reçue parce que pasteur Raymond me reconnaît depuis son enfance. Il aurait pu aller ailleurs. Il aurait pu choisir une autre personne. (Vally, résidente de Delmasse)

L'évocation de ce cas de catégorisation de l'aide n'est pas anodine. Nous avons été confrontés à ce mode différent de catégorisation et de perception de la réalité durant toute l'enquête. Ce cas renseigne sur les modes de classification et de perception de l'aide par les différents acteurs. La pensée étique des experts et des scientifiques privilégie dans ce cas précis un mode de classification dévoilant la source originelle de l'aide, la source institutionnelle. Les derniers bénéficiaires classifient selon une perspective autre, une perspective émique aurait dit Olivier de Sardan (1998). Vally classifie l'aide qu'elle a elle-même reçue en fonction de la personne de qui elle l'a obtenue, du donateur présent devant elle avec qui elle a entretenu des rapports personnels. Vally n'a pas vu une institution internationale lui accorder de l'aide. Elle a vu le jeune pasteur, une connaissance de la localité qui lui a offert une aide dans la logique du don de proximité de Mauss. Elle estime avoir été sélectionnée pour recevoir l'aide parce qu'elle est en milieu restreint de petite dimension et d'interconnaissance selon la perspective de Tönnies (1977 [1922]),

44 En Haïti, l'étranger est appelé « blanc » sans considération aucune de la couleur de sa peau. Dans ce contexte précis, Vally fait référence à l'origine étrangère de l'aide. L'usage du terme « blanc » dans ce contexte se traduit par « ce qui est étranger ». En Haïti, l'étranger, quelle que soit sa couleur est appelé blanc.

sinon elle n'en aurait nullement bénéficié. D'ailleurs confie-t-elle, des voisins non natifs, nouvellement débarqués, n'ont pas reçu de cette aide, ni de l'aide de HIMO, ni de l'aide en semences, ajoute-t-elle comme pour justifier sa position. Elle argue que cette même logique a prévalu lors du recrutement pour le travail HIMO et lors de la distribution des semences du ministère de l'agriculture. Les recruteurs ont privilégié les familles connues de la localité et ceux-là inscrits dans des réseaux d'interconnaissance et d'alliance. Elle a bénéficié dit-elle, en raison de son inscription dans ces réseaux d'interconnaissance et elle a joui du privilège d'ancienneté dans la zone.

Bon, si w vle kwèm, kite-m di-w. Anpil lòt moun, mwen pa di tout, resevwa èd la paske pastè Remon konnen yo, oswa moun kap fè lis la konnen yo. (silence) Anpil moun vini, sak fenk vinn abyete nan zòn lan pat fasil jwenn yo pat fasil jwenn tou nan pwojè « gaye payy » la (HIMO) ni tou nan èd semans lan. Epitou (silence) Nan moman di sa a (silence) se kolon-n ki batt. (silence) Mwen te patisipe nan pwojè « gaye pay-y » la ak nan pwojè semans lan paske moun kap fè lis yo, yo konnen mwen. Mwen ansyen nan zòn lan e mwen trimèse nan anpil gwoupman.

Bon, si vous voulez me croire, laissez-moi vous dire. De nombreuses autres gens, je ne dis pas tous, ont reçu l'aide parce que pasteur Raymond les reconnaît, ou bien la personne qui confectionne la liste les reconnaît. (silence) Beaucoup de migrants, ceux-là qui viennent à peine d'habiter le quartier, il ne leur a pas été facile de bénéficier de l'aide, il ne leur a pas été facile non plus de bénéficier de l'aide du projet « gaye pay-y » (HIMO), ni de l'aide en semences. Et puis (silence) par ces temps si durs (silence), c'est le réseau social d'interconnaissance qui compte. (silence) J'ai participé au projet « gaye pay-y » et au projet d'aide en semences parce que ceux qui dressent la liste me reconnaissent. Je suis ancienne dans la zone et j'ai participé à de nombreux organisations et groupements communautaires. (Vally, résidente de Delmasse)

Face à mes interrogations, Vally pousse son argumentation jusqu'au bout comme pour me convaincre.

Pou-m ba-w prèv, yo te chwazi mwen nan tou de (2) seri travay « gaye pay-y » la (HIMO). Mwen pase premye seri bay yon neve-m ki te nan difikilte epitou mwen pase dezyèm seri-a bay yon kousin mwen ki te gen pwoblèm.

La preuve, j'ai été recrutée/choisie et retenue pour les deux séries du travail HIMO, mais j'ai passé la première dizaine à un neveu en difficulté et la deuxième dizaine à une cousine en difficulté. (Vally, résidente de Delmasse)

Et renchérit-elle, elle n'est pas la seule à bénéficier de ce privilège et à agir de la sorte. Il est courant, dit-elle, que la personne, bénéficiaire officielle de l'aide n'est pas celle qui exécute réellement les travaux ou qui jouit de ses retombées.

Certains non-bénéficiaires interrogés abondent dans le même sens. Certains discours dénoncent la distribution inéquitable de l'aide, le choix partisan en fonction de l'inscription du bénéficiaire dans un réseau d'interconnaissance ou d'alliance. Feliciadel de Marsan et Pakou le jeune ébéniste de Delmasse avouent n'avoir bénéficié d'aucune aide compte tenu de leur non allégeance à un réseau d'alliance politique, religieuse, associative ou autre bien qu'ils aient inscrit leur nom sur une liste circulant à cette fin.

Zafè `èd sa-a se moun pa. Nou te bay non nou, yo ekri l nan yon lis, men nou pa benefisyè. Se do paske nou pa mache nan menm legliz avè yo.

Cette affaire d'aide, c'est du parti-pris. Nous avons donné nos noms, ils l'ont écrit sur une liste, mais nous n'avons bénéficié de rien. Je suppose que cela est dû au fait que je ne suis pas membre de leur église. (Feliciadel, résidente de Marsan)

Pakou, l'ébéniste de Delamasse, abonde dans le même sens. Cependant, certains responsables locaux de la distribution de l'aide rencontrés, les dirigeants de ASID, le pasteur Raymond, le pasteur Mozoul s'en défendent et apportent des clarifications arguant, chacun en ce qui le concerne, que l'aide en semences était destinée aux membres des associations d'irrigants; l'aide en tôles et bois distribuée particulièrement à Delmasse et Passéclos était réservée aux familles dont les enfants écoliers sont inscrits dans un programme de Compassion pour enfants en difficultés; l'aide d'appui à l'élevage était pour les écoliers dans le cadre d'un programme d'initiation aux activités génératrices de revenus. Les membres des collectivités territoriales interrogés à ce sujet brandissent l'argument de la quantité et du volume insuffisants de l'aide qui ne sauraient satisfaire toute une population sinistrée et en situation de nécessité. Le rapport ETR (2017) abonde dans un sens identique à celui des autorités locales en évoquant les problèmes logistiques de stockage et de transport.

11.1.2. Le processus de rebond de Vally : trois chocs, trois questions-problèmes, trois réponses

Le processus de rebond de Vally ne se déroule pas comme un fleuve tranquille. Le processus de rebond de Vally est marqué par une succession de chocs l'espace d'une année. Aux trois questions -problèmes auxquels elle a été confrontée, elle a apporté un ensemble de réponses.

Endettée suite à trois inondations, la perte de trois récoltes, Vally plaide pour un rééchelonnement de sa dette. Cliente de la Caisse populaire Union cavaillonnaise (CAPUC), une caisse populaire de la ville, respectueuse de ses engagements, Vally a remboursé à échéance fixe les deux emprunts précédant l'inondation d'avril 2016 effectués auparavant. Son histoire et sa trajectoire ont plaidé en sa faveur et ses performances l'ont rendue éligible pour un troisième prêt de 35 000 gourdes qu'elle a obtenu pour financer la campagne agricole de printemps 2016. Les intempéries de mai 2016 ont inondé ses champs et occasionné non seulement la perte de ses investissements, mais aussi elle est sortie de cette situation endettée. Elle était en pourparlers avec la caisse pour un rééchelonnement de sa dette soit l'équivalent de 350 euros lorsque les intempéries de Matthew du mois d'octobre 2016, quatre mois

après celles de mai 2016, l'ont surprise et détruit encore ses investissements agricoles et ses espérances de pouvoir rembourser capital et intérêts de retard.

La situation catastrophique et le souci humanitaire aidant, la caisse a consenti à rééchelonner la dette et à enlever les pénalités de retard. Mais Vally est dans l'obligation de rembourser le prêt en l'occurrence le capital et les intérêts. Le soutien financier des parents émigrés à Port-au-Prince la capitale, un frère et une sœur, et le support d'amis l'ont aidée à en rembourser une partie. Essoufflée mais non abattue, elle n'avait pas encore épongé la dette vis-à-vis de la caisse quand, six mois plus tard, elle fut encore frappée de plein fouet par les inondations d'avril 2017 engloutissant encore une fois ses investissements effectués pour la campagne agricole de printemps 2017. D'une de ses parcelles, elle a pu récupérer des aubergines dont une grande partie pourrie par l'eau d'inondation. Le produit de la vente lui a rapporté 7.500 gourdes soit 75 euros.

11.1.3. La capacité à faire face à la « subjectivation en acte »

L'analyse du récit fait aisément apparaître la capacité à faire face de Vally à chacune des étapes de l'aléa et à trouver des réponses qui lui permettent de s'en sortir. Chacune des décisions prises a été une manifestation de sa capacité à faire face et surtout à décider de l'orientation de son projet de s'en sortir. Le recours au jargon conceptuel étique consacré dans la gestion des risques et désastres permet de souligner quatre aspects : a) le fait par Vally d'habiter les berges de la rivière la placerait dans une zone à risque d'inondation ; b) ce choix de résidence la mettrait dans une situation de vulnérabilité ex ante avant même la survenue de l'événement ; c) mais les actes posés par Vally montrent qu'elle a su faire preuve de résilience aux trois temps de l'aléa, avant, au moment de l'inondation et aussi après ; d) en décidant d'agir, de ne pas se laisser abattre par l'infortune, Vally entame les étapes pour se construire comme sujet face à l'adversité. Ce cas met en exergue le processus de subjectivation entamé chez Vally, décidée à être maîtresse de sa destinée.

Au moment de l'événement, elle décide de se rendre à « la tombe jaune », d'être solidaire des êtres fragiles (le handicapé et les enfants), de trouver un autre lieu de refuge le lendemain, d'investir pour survivre, de rebondir et malgré les risques de perte, d'investir à nouveau.

Après l'événement, sa maison endommagée, elle en entame la réparation en sollicitant l'aide parentale et en bénéficiant de l'aide communautaire et humanitaire. Elle s'enorgueillit d'avoir été sélectionnée par le pasteur Raymond lui-même. De même, elle considère l'aide des enfants d'abord comme une redevance filiale, « bourik travay pou do li repoze (la bourrique travaille pour pouvoir reposer son dos) » et aussi comme un investissement qu'ils effectuent pour l'avenir car à sa mort, la maison leur reviendra de droit.

Endettée suite à l'inondation de Matthew, Vally ne reste pas les bras croisés. Elle recourt à l'entraide familiale et au prêt d'une coopérative communautaire. Elle perd des investissements lors des épisodes d'inondation de mai 2016 et d'avril 2017. Elle ne se laisse pas abattre par la tournure des événements, elle opère un plaidoyer auprès de l'institution de financement pour l'obtention d'un rééchelonnement de la dette. Elle continue d'investir, diversifie ses activités, vend le maigre produit récolté de ses jardins pour amorcer un amortissement de la dette.

D'autres cas similaires de femmes et d'hommes, adoptant une posture de « sujets agissants » sont répertoriés parmi les riverains ayant dû affronter trois épisodes d'inondation l'espace d'une année, même quatre si l'on ajoute un énième épisode local survenu à la fin du mois d'octobre 2017, dans l'indifférence totale des médias et dans l'ignorance absolue de l'opinion publique nationale. Ce dernier épisode d'inondation ignoré, invisible, est cependant la routine ordinaire du vécu quotidien des riverains de la rivière de Cavaillon.

11.2. Le commerce ambulant de pain, une niche exploitable pour rebondir

Le petit commerce, ordinairement pratiqué par les femmes, rentre dans la catégorie d'activités informelles du secteur tertiaire entreprises pour survivre et rebondir après un épisode d'inondation. De nos jours, certaines autres branches d'activités informelles, les gadgets électroniques, le secteur des vêtements et des chaussures attirent et rassemblent aussi des catégories masculines.

Lors de l'ouragan, réfugiée chez Dieudonne une voisine avec son benjamin et son mari, Madame Bello ignorait que ses deux aînés avaient trouvé refuge chez Diesibon, un autre voisin. Le reste de son sac de pain non vendu ce jour-là, elle l'a partagé avec les trois familles déplacées qu'elle a rejointes dans cette maison hôte. Après deux jours, elle rejoint ses deux autres enfants chez Diesibon, l'autre famille d'accueil. Cinq jours plus tard, elle regagne sa maison et recommence ses activités de vendeuse de pain.

Après Matthew, la rareté de produits alimentaires sur les marchés ruraux a entraîné une demande en hausse de pain. Cette niche a servi de rampe de lancement à Madame Bello pour survivre et rebondir, trouver les premiers fonds pour assurer la rentrée des classes des benjamins et aider son époux à réparer une pièce de leur maison endommagée. La fille aînée a dû perdre l'année académique universitaire faute de moyens suffisants pour assurer les frais d'écologie d'une université privée et la pension de famille à la capitale. Ce processus de rebond ne s'est pas entamé dans la douceur. Il a nécessité que Madame Bello lève deux contraintes : trouver du capital frais et investir en temps de travail. Le capital frais a été emprunté d'une mutuelle de crédit de la localité et d'une coopérative de la place et d'une ligne de crédit consenti par les commerçants de farine de la place. La contrainte travail a été levée surtout par un investissement personnel journalier en énergie et en temps de travail. La synthèse de l'entretien réalisé avec Madame Bello rapportée dans les paragraphes suivants nous en livre un aperçu.

Elle me parle de ses jours de marché du lundi au vendredi. Chaque jour de la semaine, elle vend dans un marché rural différent, se conformant ainsi à la pratique commerciale contraignante du milieu rural. La faible circulation monétaire en milieu rural ne permet aux localités rurales de ne pouvoir tenir qu'un seul jour de rassemblement du marché par semaine. Cinq jours sur sept de la semaine, elle sillonne à pied, à dos d'âne ou à moto, les marchés ruraux proches. Le mercredi est réservé à la fabrication du pain, à la négociation d'un prêt ou à son remboursement, au renforcement des réseaux de clientèle. Elle paye de sa présence pour acheter parfois à crédit la farine et les accessoires, participer à la préparation de la pâte, à l'emballage du pain et assurer de la sorte que tout le processus de fabrication aboutisse jusqu'à la livraison finale. Elle me renseigne sur les termes du contrat oral

l'engageant avec le boulanger et le propriétaire de la boulangerie. Elle doit y veiller constamment et contribuer à construire et fidéliser les rapports et les liens sociaux face à la concurrence.

L'observateur curieux peut observer la présence dans la cour de certaines résidences de Dory à Grand-Place de petits fours à pain de fabrication artisanale, construits d'un mélange de chaux et de sable ressemblant, à première vue, si l'on n'y prend garde, aux tombeaux ruraux de famille.

La matière première, la farine, le levain et les accessoires sont à la charge de la marchande vendeuse. Le coût de fabrication en général se règle par sac de farine fabriqué. Les modalités du contrat varient selon le boulanger et selon le propriétaire ou le gérant-responsable du four. La rémunération de toutes façons doit inclure le coût de la location du four et le salaire de la main-d'œuvre.

Madame Bello sillonne les marchés ruraux pour écouler sa marchandise. Elle partage la même clientèle des marchés ruraux avec une collègue commerçante. Elle me parle de l'entente consensuelle établie avec celle-ci pour ne pas se piétiner les plates-bandes l'une l'autre, ne pas être présentes au même endroit et au même moment le même jour sur les lieux de marché ensemble, une façon de se répartir des parts équitables du marché.

L'analyse du cas de madame Bello nous met face à un acteur-sujet qui n'a pas baissé les bras en dépit de la quasi-destruction de sa maison et de ses exploitations agricoles lors de l'ouragan Matthew. À l'instar de tout entrepreneur, elle s'est fixé des objectifs et a développé des stratégies pour les atteindre tout en tenant compte des opportunités et des contraintes. Elle a ensuite agi. Ses stratégies et sa capacité d'action se sont manifestées dans trois directions. La première concerne ses démarches pour l'obtention du crédit auprès de deux institutions financières communautaires de la place et d'une maison de commerce. La deuxième se découvre encore dans l'énergie décuplée et le temps investi pour produire et écouler sa marchandise. Les routes coupées ne l'ont pas empêchée de sortir, d'emprunter à pied des routes nouvelles pour se frayer un passage au travers de chemins escarpés jonchés d'arbres tombés au sol, pour sillonner les marchés ruraux et répondre aux besoins en pain d'une population coupée de vivres alimentaires. La troisième se lit dans la construction de son réseau de « sociabilité événementielle » (Labeur, 2011). Elle prend à cœur de tisser des liens sociaux de fidélité avec les opérateurs de la boulangerie, les fournisseurs de farine, avec l'autre marchande, sa principale concurrente, et avec sa clientèle.

11.3. Le rebond par la débrouille

Nous rangeons sous cette rubrique les activités informelles qui ne rapportent pas beaucoup de bénéfices, où l'énergie et le temps investis ne sont pas compensés par un gain monétaire équivalent. Toutefois, elles servent d'illustration et montrent des sujets en action posant des actes, affichant et affirmant leur autonomie loin de tout cliché qui leur assigne un statut de fataliste et de résigné. Nous exposons deux cas : a) celui de Matcho initiant des pratiques usuraires pour rebondir b) celui de Grassouillette s'engageant dans la friture comme rampe de lancement pour rebondir.

11.3.1. Matcho : des pratiques usuraires pour survivre et rebondir

L'inondation de ses parcelles proches de la rivière tient encore Matcho éloigné des champs agricoles. Neuf mois après Matthew, il ne pratique toujours pas l'agriculture vu le coût élevé des labours. Il ne reste pourtant pas les bras croisés. Il diversifie ses activités. Avec une partie du reliquat de l'argent gagné dans le cadre du travail à haute intensité de main-d'œuvre, il s'adonne aux pratiques spéculatives usuraires, plus rentables selon lui. Il prête de l'argent à intérêt, « ti sòmm tou piti », « de faibles montants », précise-t-il. Cette activité étant à risque, il réclame 100 % comme taux d'intérêt représentant le coût du capital.

Une autre tranche a financé les activités de sa concubine qui s'adonne au petit commerce de détail, peu rentable. Elle revend de la pacotille, de la fripe, des produits cosmétiques et du savon les jours de marché. Disons ajoute-t-il,

Jis pou li pa rete chita san ayen afè, men pa gen afè vre.

Juste pour occuper ses journées, mais ce n'est pas une activité qui rapporte. (Matcho, résident de Delmasse)

À l'analyse, cet exemple tiré de l'expérience de Matcho apporte deux autres clés d'intelligibilité de la relance post-aléa inondation. Il éclaire sur l'usage qui a été fait du salaire gagné à la sueur de son front, celui pour lequel on a peiné et galéré. Le salaire perçu lui a été utile et n'a pas été gaspillé et a été utilisé à bon escient. Il a répondu aux stricts besoins prioritaires ciblés par Matcho lui-même. Une partie a servi à la réparation de sa demeure endommagée, une autre partie divisée en deux a été investie dans sa propre relance économique et celle de sa concubine.

Il renseigne sur les modalités de distribution de l'assistance humanitaire, l'identification des besoins, les critères de sélection des bénéficiaires. Le jeune Matcho, on l'a vu, n'a pas été recruté pour bénéficier de l'assistance humanitaire du travail HIMO à partir de critères objectifs clairement définis et en fonction de l'évaluation de ses besoins. Loin de rester passif et d'accepter le verdict du sort, le « sujet agissant » en lui a négocié son embauche.

Du point de vue éthique, ce choix de la spéculation usuraire effectué par Matcho, nonobstant la faible valeur du montant investi, questionne sa solidarité envers plus faible que lui et semble relever d'un paradoxe de comportement. Il est interprété comme une exploitation de plus faible que lui et cet acte posé annihilerait les premiers élans et gestes de solidarité manifestés envers ses proches et voisins aux premiers moments de l'aléa.

Du point de vue macro-économique, projetons le regard sur ce qui expliquerait ou favoriserait l'existence de l'usure dans un milieu défavorisé et surtout dans un contexte de post-aléa inondation où la solvabilité des riverains est problématique. Les riverains des milieux rural et péri-urbain de Cavaillon évoluent dans un contexte de rareté du capital et de tertiarisation de l'économie haïtienne où l'accès au numéraire par des voies institutionnelles spécialisées (banques de crédit) n'est ni courant ni ouvert aux catégories à faibles revenus et estimées insolvables. Or, la demande de numéraires pour la reconstitution des activités existe, surtout parmi les marchandes des marchés. L'absence d'offre institutionnelle de crédit tant publique que privée laisse un vide dans lequel les usuriers ont toujours su s'engouffrer même

en période normale de stabilité environnementale. Cette exploitation n'a jamais échappé à la malice populaire qui a désigné l'activité d'une appellation vernaculaire très suggestive « kou't ponya » indiquant ainsi un « coup de poignard ». Conscientes de cette exploitation, les catégories concernées de la population, celles engagées dans le commerce et la pluriactivité ont, elles aussi, toujours essayé de pallier ce vide en inventant des structures associatives endogènes de financement participatif. La littérature en fait état depuis les années 70 (Laguerre, 1975). Celles-ci prennent plusieurs formes et diverses dénominations : (sol, sabotay, etc.). Elles fonctionnent à la manière des tontines africaines avec des variantes locales. Un groupe constitué de six ou dix personnes voire plus selon le cas, convient d'une manière consensuelle entre elles, à placer chacun dans un fonds mutuel une somme identique de valeur équivalente sur une base journalière, hebdomadaire ou mensuelle selon les modalités convenues. Elles décident du rang de chacun des adhérents selon un système rotatif de tours. Le montant total collecté est remis à un premier membre bénéficiaire. Le jargon familial entre elles dit que le premier bénéficiaire obtient la première main. Dans un deuxième temps, le montant remboursé à la date fixée est remis au bénéficiaire prévu au deuxième rang. Il a la deuxième main. Et le dispositif mis en place continue ainsi à tourner jusqu'à ce que tous les membres adhérents puissent bénéficier à tour de rôle. Et le cycle peut recommencer entre les mêmes membres si aucun malentendu ne vient rompre l'harmonie du début.

Parallèlement et en appui aux groupes endogènes de financement existent les institutions de microfinance qui se sont aussi engouffrées dans ce vide et ont ainsi contrebalancé le poids des usuriers. A Grand-Place, à l'impulsion d'ONG, les mutuelles de crédit pullulent et regroupent une clientèle féminine majoritaire. Elles encouragent les adhérents à épargner leurs avoirs, leur remettent un carnet où ils peuvent suivre l'évolution de leurs dépôts, retraits et prêts.

11.3.2. Grassouillette : la friture comme rampe de lancement pour rebondir

À Grand-Place, Grassouillette, dans la trentaine, n'a pas de compagnon pour l'aider à redémarrer. Elle a bénéficié du support parental. Elle vit et élève seule ses deux enfants nés de pères différents rencontrés à la capitale lorsqu'elle y résidait. Depuis son retour après le tremblement de terre de 2010 dans sa localité natale, elle pratique l'agriculture dans une mince portion de terre mise à sa disposition par le groupe parental, « rele sa yon mouchwa tè »⁴⁵, « appelons cela un mouchoir de terre, une mince portion de terre », confie-t-elle. Lors de Matthew, elle a perdu l'investissement qu'elle avait effectué dans son unique parcelle et dans son petit commerce de pacotille. Sa parcelle inondée et inapte à une reprise immédiate de travaux agricoles, elle a dû trouver une autre activité pour survivre. L'aide financière du groupe parental et un prêt d'une mutuelle d'épargne et de crédit lui ont permis de s'impliquer dans le petit commerce de friture installé au bord du chemin. Elle prépare et vend de la marinade, une friture à base de farine de blé, d'épices et d'huile. Ses principaux clients sont les écoliers, les travailleurs sortis des champs et

45 Appelons cela un « mouchoir » de terre, une mince portion de terre. L'expression « mouchwa tè » en créole réfère à la petite dimension du mouchoir et évoque la petite portion de la terre.

les passants revenant de la ville. Pour les petites bourses, elle concocte un court-bouillon assaisonné de piment et de sauce tomate auquel elle mélange deux petites marinades. Ce mets est peu cher et délivré à un coût abordable et les écoliers en raffolent. Ceux qui s'intéressent à la quantité pour avoir la sensation du ventre rempli en font leur mets de prédilection. À quatre heures de l'après-midi, elle ferme et s'en va assister à son cours d'alpha. Fréquenter le cours d'alpha est l'une des conditionnalités requises pour être éligible à un prêt de la mutuelle de crédit aux femmes dont elle est membre, me confie-t-elle.

À l'analyse, le cas de Grassouillette est encore un exemple parmi cent illustrant la trajectoire d'inondés et d'affectés dans des voies de débrouille autres que celles de l'assistanat, de l'attentisme et du fatalisme. De même, l'aide financière du groupe parental et la présence d'une mutuelle d'épargne et de crédit au sein de la localité sont des indicateurs non seulement de la solidarité familiale et communautaire, mais aussi sont des témoignages de la diffusion de valeurs de prise en charge personnelle et d'autonomie émancipatrice au sein de la communauté. Assister au cours d'alphabétisation comme conditionnalité du prêt associe instruction et petite entreprise. Cette exigence peut être aussi décodée comme un outil ouvrant à l'émancipation nonobstant le contenu qui y serait développé.

De nombreux autres cas d'implication active d'inondés et d'affectés dans le commerce et la débrouille après les épisodes d'inondation ont été observés. L'engagement des femmes de Grand-Place et de Dory dans les mutuelles de crédit, dans des coopératives de commercialisation, les moulins à moudre le riz gérés par les associations de femmes, leur investissement dans des centres d'alphabétisation d'adultes quatre après-midi de la semaine sur cinq, témoignent de leur volonté réaffirmée de se prendre en charge, de leur souci de s'engager dans la voie de l'autonomie, de s'approprier l'idéal démocratique d'égalité de genre. Bachmann (2011) s'inspirant de Foucault (1984) estime que ces activités économiques alimentent des pratiques de subjectivation lues comme processus par lequel on se constitue comme sujet de ses actes.

La grille foucaldienne peut aussi aider à saisir les discours et pratiques de certaines riveraines interrogées suite aux inondations. Les discours des femmes interviewées (Yva, Feliciadel, Madame Bello, Grizou, Malou, que leurs pratiques ne démentent pas, expriment leur volonté d'atteindre cet idéal d'émancipation et d'autonomie. Ce souci de vouloir être libre et autonome se manifeste et se met en place, se concrétise pour certaines, demeure en projet pour d'autres, par leurs activités et pratiques d'agricultrices et de commerçantes pluriactives et dans le désir de certaines d'entre elles de commencer par combler leur déficit d'instruction (Grassouillette) en fréquentant quatre après-midis sur cinq les cours d'alphabétisation. Entreprendre une activité économique, avoir un commerce, petit ou grand, (Yva, Vally, Feliciadel, belbébé), être pluriactive, (Grizou cumule plusieurs activités, monitrice alpha, commerçante, dirigeante de mutuelle de crédit, et animatrice de groupements de femmes), s'affranchir de la tutelle économique de l'époux ou du compagnon, (Madame Bello), se concrétisent dans des pratiques qui, au-delà du rapport à l'argent, dévoilent leur projet d'appropriation de l'idéal d'autonomie non seulement à travers le discours mais aussi par des actes concrets et tangibles. Ce projet d'autonomie leur impose des postures et des actes appropriés conformes au choix de vie arrêté. Ce rapport à soi des riveraines interrogées se vit comme une exigence éthique, un impératif qui nécessite des

sacrifices. Sacrifier la vie de couple et vivre seule, se lever tôt et dormir tard, parcourir les divers marchés ruraux dans des conditions de transport difficile et ceci, immédiatement après les inondations, font partie des étapes de l'itinéraire menant à la construction de soi comme sujet tendant vers l'idéal d'autonomie rêvé, utopique ou non, dans un contexte socio-économique et environnemental problématique.

Après Matthew, Madame Bello a été le premier membre du couple à reprendre ses activités économiques de vendeuse de pain, à dégager des rentrées monétaires, aussi modiques soient-elles, et à pouvoir nourrir la famille. Sa participation à la réparation de la maison conjugale endommagée en investissant ses propres bénéfices tirés de la vente de pain peut être lue comme la mise en œuvre de pratiques qui s'assimilent à ce que Foucault a théorisé sous le concept de « pratiques de subjectivation », « processus par lequel on se constitue comme sujet de ses actes ». Ces pratiques participent de leur souci de développer un rapport éthique à soi en intégrant les susdites valeurs d'égalité et d'autonomie (Bachman, 2011).

Grizou la pluriactive, elle aussi, s'est imposée comme devoir impératif, comme exigence éthique, de participer aux frais de la construction de la future maison conjugale qui est érigée sur la propriété de la belle-famille. Elle justifie son geste d'investir dans la construction, geste qui tranche avec les coutumes établies, pour ne pas être perçue par sa belle-famille comme une intruse, une « atagaz », une « fèt-t e founi »

Fanmi gason frekan, yo ka di ou se youn atagaz, youn fèt-t e founi, ya di se dèyè byen gason mwen vini. Kidonk, mwen achte dwa grandèt mwen.

Les parents des hommes sont insolents, ils peuvent prétendre que tu es une bonne à rien, ils peuvent dire que je cours après les biens de l'homme. Par conséquent j'achète mes droits d'adulte autonome (Grizou, résidente de Grand-Place).

Les adolescents profitent de chaque baignade pour pêcher dans la rivière et les agriculteurs des rizières marécageuses de Grand-Place, au hasard, pour calmer une faim en plein champ, peuvent capter un poisson, le boucaner sous les cendres et en faire un plat qu'ils dégusteront avec de la patate boucanée ou du fruit à pain. Jeannot est le rare pêcheur de poissons d'eau douce rencontré jetant son hameçon dans la rivière. L'entretien qu'il nous a accordé démontre son savoir de la faune aquatique d'eau douce, des moments favorables de pêche, la destruction par les crues et inondations d'une bonne partie de la faune aquatique à chaque épisode selon lui. Ce n'est pas une activité rentable selon lui mais cela lui permet de combler certains trous et de survivre après le désastre.

11.4. Les scieurs de long

Après Matthew beaucoup d'arbres abattus sont longtemps restés au sol et jusqu'en été 2018, l'observateur pouvait encore en constater la présence. Les propriétaires interrogés ne se débarrassent pas rapidement des troncs. Ils attendent qu'une opportunité de vente pouvant leur rapporter un profit substantiel se présente avant de se débarrasser du tronc encombrant le jardin. Cette offre vient des scieurs de

long qui eux-mêmes opèrent en fonction de la demande du marché du bois par les menuisiers et du mouvement des prix. Dans le contexte post-désastres de l'après Matthew, l'offre de bois dépassait la demande et la capacité d'absorption limitée du marché de Cavaillon et des environs et les problèmes d'accès aux marchés porteurs proches ou éloignés ne garantissaient ni un écoulement rapide ni un profit appréciable. Malgré ces contraintes, durant toute la période de la recherche de terrain, les activités de sciage de troncs d'arbres n'arrêtaient pas tant la quantité d'arbres déracinés par Matthew était énorme. De gros arbres, tels des mapous géants obstruaient les routes et le lit de la rivière. Les scieurs rencontrés ont estimé que le marché du bois après Matthew n'était pas aussi rentable dans l'immédiat pour l'artisan vu que l'offre dépassait la demande. Une scie moyenne, une équipe de deux scieurs et ainsi une petite entreprise voit le jour.

11.5. Les fabricants de charbon de bois

La production artisanale de charbon de bois a été aussi une ruche bourdonnante permettant à des ménages de rebondir après Matthew. Les troncs laissés par les scieurs, les brindilles et les fagots servent à la fabrication du charbon. Diverses modalités de contrat de fabrication du charbon, oral dans la majorité des cas, existent entre les parties engagées dans le processus de fabrication. Le propriétaire du champ est lui-même le producteur de charbon et il engage un charbonnier professionnel ou improvisé. Les modalités de rémunération du charbonnier se font généralement en nature, une proportion de sacs de charbon de 25 ou de 50 livres lui est réservée selon les modalités convenues au préalable. Le propriétaire est le fournisseur du bois qu'il met à la disposition d'un entrepreneur. Dans ce cas-ci, le fournisseur se fait rémunérer en espèces sonnantes avant la fabrication du charbon ou après la vente du charbon selon les modalités du contrat fixé.

Chapitre 12 :

Les pratiques agricoles de rebond face aux crues et inondations. Entre risque, incertitude, adaptation et subjectivation

Comment les riverains de la rivière de Cavaillon réorganisent-ils la production agricole après des épisodes successifs d'inondation pour rebondir et survivre dans des contextes environnementaux, sociaux et économiques changeants, incertains et aléatoires, sujets à de constants épisodes d'inondation ? Les observations de terrain et les entretiens révèlent que les exploitants agricoles interrogés opèrent un constant renouvellement de leurs savoirs et pratiques agricoles à chaque épisode de crues et d'inondations. Ces savoirs peuvent relever de la catégorie de savoirs ordinaires endogènes (Blais, 2006) dérivés de leurs expériences quotidiennes. Ils peuvent aussi émaner de propositions d'acteurs des pouvoirs décisionnels publics nationaux ou non gouvernementaux voire d'acteurs du « gouvernement mondial des catastrophes "naturelles" » (Revet, 2014). Dans le second cas, les populations concernées peuvent se les approprier, les modifier et les intégrer dans leur contexte socio-culturel, écologique, social et économique en fonction du principe de sélection et du principe de réinterprétation chers aux anthropologues culturels. Selon eux, quand deux ou plusieurs cultures sont en présence, un phénomène d'acculturation peut résulter de leur contact tempéré toutefois par une sélection des valeurs et traits culturels à emprunter et intégrer et une réinterprétation de leur sens originel. Ces savoirs, valeurs et traits culturels s'incorporent et se matérialisent dans des pratiques agricoles de rebond qui se lisent à travers des actions que traduisent les notions d'ajustement, d'adaptation et même d'innovation. Le recours à ces notions convoquées par les sciences sociales au courant des années 1990, reprises et véhiculées par les institutions internationales durant les années 2000 (Reghezza-Zitt, 2015) tient au constat que l'époque actuelle se présente sous les traits d'un monde incertain et imprévisible (Callon *et al.*, 2001). L'image dominante de « société du risque » diagnostiquée par Beck (1986) qui a prévalu un certain temps faisant du risque la mesure de diverses actions semble vaciller.

La « société de l'incertitude » pointe à l'horizon dans un contexte actuel de changements climatiques et environnementaux où il devient problématique d'envisager, voire même de prévoir, l'irruption d'aléas et d'événements néfastes, d'identifier leurs caractéristiques et d'anticiper les menaces inévitables et irréversibles (Reghezza-Zitt, 2015 ; Reghezza-Zitt & Rufat, 2015).

Parler alors de risque équivaldrait à bien identifier le danger et l'associer à la survenue d'événements descriptibles⁴⁶, probabilisables⁴⁷. Certains auteurs considèrent des événements prévisibles comme les sécheresses comme facteurs de risques :

46 On parle ainsi de risque lorsqu'un danger est « bien identifié, associé à l'occurrence d'un événement ou d'une série d'événements, parfaitement descriptibles » (Reghezza, 2015, p.178).

47 Le risque correspond à des événements probabilisables, l'incertitude à des événements dont on ignore jusqu'à la probabilité d'occurrence (Reghezza, 2015, p.178).

par risque, on entend généralement toute incertitude ou imprévisibilité engendrant une réduction du bien-être. Pour des raisons de commodité, nous employons ici le terme de risque au sens le plus large de façon à inclure les phénomènes prévisibles et imprévisibles. Pour les personnes qui n'ont pas accès à des instruments de gestion du risque, les événements prévisibles comme les sécheresses saisonnières sont aussi des facteurs de risque. (Holzmann & Jorgensen, 2000, p.4)

Basé sur ce caractère aléatoire mais probabilisable, on ignore si ces événements vont se réaliser bien qu'on présume qu'ils puissent survenir. La notion d'incertitude, elle, réfère à un événement qui n'est pas probabilisable et mesurable mais dont la nature, les conséquences et la probabilité d'occurrence sont indéterminées. Il s'agit d'une situation où il s'avère difficile de changer l'inconnu en savoirs objectifs qui puissent déboucher sur un choix rationnel. Cette notion d'incertitude qui réfère à un « ensemble d'événements et de situations imprévisibles » a paru mieux caractériser une telle situation et le concept tend à s'imposer depuis (Callon, Lascoumes et Barthe, 2001 ; Lallau, 2008 ; Bourg *et al.*, 2013 ; Reghezza-Zitt, 2015).

Les outils cognitifs et discursifs façonnés dans le cadre de la « société du risque » s'avèrent alors limités et peu pertinents à saisir toutes les dimensions des événements imprévisibles qui surgissent actuellement dans un contexte autre. Du coup, recourir aux référentiels décisionnels et aux solutions de la société du risque devient insuffisant voire inadapté car rendus peu opératoires. Face à cette plongée dans l'incertitude et aux blocages théoriques, méthodologiques et opérationnels qui en découlent, on assiste alors, à la résurrection de la notion « d'adaptation » présentée comme « réponse innovante » à la situation d'incertitude généralisée provoquée par le changement climatique.

Depuis les années 1990, la notion d'adaptation issue de l'écologie botanique, reprise et réintroduite en sciences sociales par les géographes de l'école de Chicago, a marqué son retour. Un temps mise entre parenthèses dans les décennies 1970-1980 par le couple conceptuel ajustement/vulnérabilité, la notion a ressurgi au début des années 90. Couplée désormais à la notion de résilience, associée depuis les années 2000 aux dispositifs de réponse aux menaces (Reghezza-Zitt & Rufat, 2015), la notion d'adaptation est depuis lors convoquée pour contribuer à valoriser et faire accepter l'incertitude. Aussi a-t-elle la mission de participer à renouveler et dépasser le paradigme du risque et la gestion des risques centrée sur la réduction de la vulnérabilité et le contrôle de l'incertitude pour prévenir les crises. Elle tend ainsi à faciliter le passage de la gestion des risques à l'adaptation aux changements environnementaux et aux menaces globales complexes (Reghezza-Zitt & Rufat, 2015).

La présente recherche, limitée dans ses objectifs, est loin d'être le lieu indiqué de pénétrer dans les détails des diverses lectures et nuances provoquées par l'opposition des couples conceptuels risque/incertitude, (Lallau, 2008 ; Cantoni & Lallau, 2010 ; Bourg *et al.*, 2013), ajustement/vulnérabilité et adaptation/résilience (Reghezza-Zitt, 2015 ; Reghezza-Zitt & Rufat, 2015) dans l'appréhension et la résolution des problèmes suscités par les aléas et désastres naturels dans des contextes socio-écologiques et à des moments historiques déterminés et précis. Nous nous gardons des débats qui font de l'adaptation et de la résilience une « lecture rebiologisante des questions sociales, les deux notions constituant un

“grand bond en arrière” par rapport au travail de dénaturalisation et de politisation des catastrophes qu’avaient permis l’ajustement et la vulnérabilité » (Reghezza-Zitt & Rufat, 2015, p.2). Nous nous en tenons strictement, loin de tout positionnement idéologique, à la valeur heuristique et aux caractéristiques essentielles de la notion d’adaptation aux changements environnementaux.

Les sociétés humaines deviennent d’une complexité telle que leur compréhension exige une grande variabilité de clés conceptuelles et théoriques. Les changements environnementaux, les crues et inondations aux multiples dimensions nécessitent aussi des réponses variées. Depuis les années 1990, la notion d’adaptation est devenue l’une des clés conceptuelles convoquées par les sciences sociales pour approcher cette question.

L’adaptation qui désigne le fait de modifier sa structure, ses caractéristiques, ses propriétés en réponse à un changement, lent ou brutal, faible ou fort, ponctuel ou diffus, est présentée comme une solution novatrice pour dépasser les blocages théoriques, méthodologiques et opérationnels liés à ce basculement dans l’incertitude et devient l’élément central des stratégies de réponse aux menaces. (Reghezza & Rufat, 2015, pp.2-3)

Diversement définie, certaines acceptions font de la notion d’adaptation un long processus de transformation permettant aux individus de déboucher, face à un problème, sur des réponses anticipatives et préventives, des ajustements successifs échelonnés dans le temps (Benitez, 2018). Ainsi comprise comme réponse préventive et anticipative supposée durer dans le temps, la notion est jointe à celle d’ajustement. Appliquée au secteur des risques et changements climatiques, elle fait référence aux réponses réactives de courte durée face à un problème donné et embrasse toute action intentionnelle permettant de faire face aux risques (Benitez, 2018 ; Reghezza-Zitt, 2015 ; Reghezza-Zitt & Rufat, 2015 ; Revet, 2011).

Dans le strict cadre de cette recherche, nous restreignons l’usage de la notion d’adaptation à sa référence aux pratiques déployées par les riverains, agriculteurs, éleveurs et pluriactifs, afin de faire face aux effets des crues et inondations ainsi qu’au changement des pratiques agricoles ou autres mises en œuvre par les exploitants et pluriactifs concernés. (Gastineau *et al.*, 2015 ; Lalou *et al.*, 2015).

Les épisodes successifs d’inondation survenus à Cavaillon ont perturbé les systèmes de production agricole et les systèmes de culture et d’élevage. Pour produire et se reproduire et maintenir leurs systèmes de cultures en équilibre, les riverains de la rivière de Cavaillon ont dû procéder à des ajustements et des adaptations de leurs pratiques culturelles et parfois même expérimenter des essais et tentatives d’innovations au risque d’en subir les contrecoups économiques en cas d’échec. La recherche de terrain menée à Cavaillon a permis d’observer et de découvrir certaines des mesures d’adaptation et de relance expérimentées par les riverains au cours des quatre derniers épisodes successifs d’inondation de 2016-2017 ayant dévasté le même territoire, endommagé les mêmes biens meubles et immeubles et affecté les mêmes populations, l’espace d’une année et demie.



Photo 8 : Sol prêt pour la semence
Photo Hugues Foucault

12.1. L'organisation familiale de la production agricole en crise

La production agricole paysanne haïtienne a toujours reposé sur une organisation familiale. L'organisation traditionnelle du travail agricole, aujourd'hui en pleine transformation, était autrefois basée sur des structures associatives de travail dénommées diversement, escouades, sosyete et coumbites notamment, et sur une organisation sociale et économique endogène dénommée « lakou », une traduction créole du vocable français « la cour ». La tradition de l'habiter en milieu rural était familiale et collective et regroupait dans un même espace, une grande cour, un grand domaine, sous l'autorité du patriarche, des membres du groupe domestique jusqu'à trois à quatre générations. Ainsi chaque « lakou » était autonome en biens fonciers et en main-d'œuvre pour assurer la production agricole sans devoir recourir à la main-d'œuvre agricole salariée vu que les membres de chaque lakou se réunissaient en groupes collectifs d'échanges réciproques de travail.

La paysannerie haïtienne assura ainsi sa reproduction grâce à une tenure familiale maintenue dans l'indivision juridique foncière et à ces deux institutions de solidarité lignagère d'entraide et d'échange de travail : le *lakou* et les *sosyete* de travail. La paysannerie est en crise. Les bourgs-jardins de la seconde moitié du XX^e siècle subissent les contrecoups de la concurrence des produits agricoles étrangers depuis le choix des politiques néo-libérales de la fin des années 1980. Ce mode d'organisation fondé sur le principe de cohabitation polygamique n'a pu résister sous les coups de boutoir de la percée lente mais symboliquement violente du droit formel, des valeurs monogamiques de la religion judéo-chrétienne et de la pression

démographique. Aujourd'hui, ce mode communautaire de production a atteint son seuil critique de reproduction interne au point de recourir à une régulation externe au système. Pour sortir de la crise, la paysannerie navigue entre émigration, pluriactivité extra-agricole et investissement du champ de la participation communautaire et politique (Foucault H, 2013).

12.1.1. Les réponses à la crise de l'organisation familiale de production

L'exploitation agricole paysanne orientée jadis vers l'autoconsommation s'adapte constamment et revêt la forme d'une petite exploitation familiale marchande ouverte sur le marché avec une partie auto consommée. Les pratiques agricoles de rebond suite aux dommages des crues aux champs sont corrélées au statut foncier de l'occupant, à la taille de la parcelle, au contexte socio-économique et écologique (FAMV/SACAD,1993). À Cavaillon, un système d'irrigation dessert les exploitations agricoles situées à proximité des berges de la rivière de Cavaillon entre Dory et Grand-Place. Cependant dans ces deux principaux sites d'enquête, Grand-Place et le bourg de Dory, l'agriculture est majoritairement pluviale vu qu'aucun canal d'irrigation n'alimente en eau les exploitations agricoles qui y sont localisées et situées. La main-d'œuvre autrefois familiale et communautaire était basée sur l'entraide et la réciprocité et s'effectuait à l'aide d'un outillage rudimentaire où la houe, la machette, la pioche et la serpette dominaient. De nos jours, elle cède de plus en plus la place à une main-d'œuvre salariée où la charrue à attelage bovin conduite par un opérateur prédomine. Elle est adaptée à la surface agricole utile (SAU) qui s'amenuise au fil des opérations de successions foncières de génération en génération. La présence de tracteurs, bien que rare, est aussi signalée dans les exploitations de grandes superficies.

À l'échelle de l'outillage, on assiste depuis les années 70 à la réintroduction de la culture attelée préexistante durant les premières décennies du XIX^e siècle qui ont suivi l'indépendance politique d'Haïti (Ardouin, 1832). La culture motorisée a aussi fait son apparition avec le tracteur et est utilisée pour le labour dans les champs de rarissimes « moyens planteurs » de haricot et sur de relatives larges superficies ne dépassant toutefois pas trois hectares. Déjà Anglade (1982), s'appuyant sur les chiffres du recensement de 1971, signalait

un bilan d'émiettement poussé du parcellaire agricole mis en place au lendemain de l'indépendance par la paysannerie des mornes, parcellaire défini comme une structure agraire majoritairement composée de petites exploitations d'une ou de plusieurs parcelles distinctes que cultivent des paysans aidés de leur famille [...] 91 % des exploitations agricoles ont moins de 3 hectares et elles sont subdivisées en parcelles égales ou inférieures à 1 hectare. Ces exploitations couvrent 62 % de la superficie totale cultivée, regroupent 88 % de la population agricole et comptent 84 % du total des parcelles en culture. Cette pulvérisation conditionne le système de culture qui doit s'accommoder de superficies réduites. (Anglade,1982, p.121-123)

L'âge des travailleurs agricoles observés dans les champs a aussi changé par rapport aux tendances du passé. Les jeunes dans la vingtaine ont été rarement présents lors des opérations de labour que nous avons observées durant les quinze mois de l'enquête de terrain. La plupart des agriculteurs rencontrés dans les champs et avec

lesquels nous nous sommes entretenus se situaient dans la tranche d'âge allant de trente à soixante-dix ans et même au-delà.

Le statut foncier de l'agriculteur répondant varie. La grande majorité sont de petits propriétaires possédant en titres réguliers de propriété moins d'un hectare d'un seul tenant. Il jouit de sa parcelle soit par achat, soit par héritage, soit il exploite une parcelle indivise héritée de ses parents mais qui n'est pas encore partagée entre les cohéritiers selon les règles du droit écrit. Il peut aussi mettre en valeur une parcelle en faire-valoir indirect, soit en métayage soit en fermage. Ces constats effectués entre 2016 et 2018 confirment les observations effectuées durant les années 1980 par les chercheurs de FAMV/SACAD (1993) et par le géographe Anglade (1982).

La taille des parcelles localisées à proximité des berges de la rivière et mises en valeur par les répondants varie aussi selon le détenteur de la parcelle qui peut être soit le propriétaire soit un métayer ou un fermier. Dans le premier cas, elle est exploitée en faire-valoir direct. Dans le second cas, elle est exploitée en faire-valoir indirect.

12.1.2. Les réponses suite aux dommages des crues aux champs

Les pratiques agricoles de rebond suite aux dommages des crues aux champs concernent l'introduction de nouvelles espèces et variétés de plantes et de cultures, les réadaptations du cycle et du calendrier agricoles, les essais d'adaptation des cultures à la situation post-désastres en zones irriguées et en zones sèches, en plaines inondées et en hauteurs montagneuses, la maîtrise des cultures de crue et de décrue. La recherche a permis d'observer une multitude de mesures d'adaptation. Parmi les plus fréquentes nous avons relevé la jachère, la modification du calendrier cultural, la diversification des cultures, l'introduction de nouvelles espèces et variétés de plantes et de cultures, les mesures de faire-valoir indirect. Elles figurent parmi les mesures adaptatives prises pour faire face aux dommages de l'inondation.

Les riverains réagissent aussi sur le plan des rapports sociaux de production et de travail. Les agriculteurs âgés, hommes et femmes, face à la rareté de la main-d'œuvre salariée et de la disponibilité ou non de l'entraide familiale et communautaire de réciprocité, changent de modes de mise en valeur de leur exploitation agricole. Ils substituent au mode de faire-valoir direct de leurs parcelles le mode de faire-valoir indirect. Ils cèdent leurs lopins en métayage ou en fermage moyennant la perception d'une rente en nature, en travail et en capital. La rente est perçue en nature après la récolte dans le cas du métayage ; elle est perçue à l'avance en argent au moment du contrat oral le plus souvent dans le cas du fermage. Une rente en travail, sous forme de menus services à fournir par le métayer ou sa femme ou un de ses dépendants au bailleur est parfois subtilement sollicitée par celui-ci durant toute la durée du contrat. Cette rente fournie garantit le renouvellement du contrat de métayage. La nature de cette rente peut consister en journées de lessive offertes par la femme ou un dépendant du preneur au bailleur ou à sa famille, en journées de travail agricole dans les champs du bailleur durant le cycle du contrat.

Une autre variante du fermage appelée « vantt rekòt » que l'on pourrait traduire littéralement par « vente de la récolte » est observée dans les sites de recherche étudiés. Il s'agit d'un bail à ferme négocié et assujéti à des conditionnalités de

« récolte garantie et assurée » pour le preneur. Les termes de ce contrat sont plutôt favorables au preneur économiquement plus aisé que le bailleur se trouvant momentanément en situation de nécessité. Celui-ci, pour faire face à une situation d'urgence nécessitant du numéraire, offre sa parcelle en fermage à un agriculteur preneur plus aisé. Le preneur, face à l'incertitude du changement climatique et en vue de parer aux effets de la survenue d'une inondation où il peut perdre ses investissements, impose les termes de la négociation. Le contrat ne s'étendra pas à terme fixe ou à durée limitée selon les pratiques usuelles mais sera assujéti à des conditionnalités de récolte garantie et assurée. Ainsi le preneur maintient la possession de la parcelle affermée aussi longtemps que les intempéries l'empêchent d'avoir une récolte garantie. Nous n'avons pas étudié toutes les dimensions de ce contrat léonin aux termes favorables au preneur ni les remises en question et contentieux qui peuvent surgir, notamment sur la durée indéterminée du contrat et la détermination exacte des intempéries. Se limite-t-on uniquement aux inondations ou en étend-on l'application aux intempéries de toutes natures

La recherche a aussi permis de découvrir sinon de confirmer une tendance accentuée chez les jeunes à délaisser le champ agricole et à diversifier leurs activités. Le relatif vernis d'instruction acquis durant quelques années à l'école les éloigne du champ agricole qu'ils considèrent comme peu valorisant et éreintant. Il leur ouvre d'autres horizons, pas forcément stables mais où la maîtrise des rudiments de la lecture et de l'écriture s'avère être un atout. On les retrouve dans le secteur tertiaire de l'économie. Ils sont tenanciers de banques de jeux de hasard, la borlette ainsi dénommée, une loterie populaire qui fonctionne sur une base régulière journalière. Ce « marché de la chance » qui se réalisait chaque dimanche et drastiquement combattue autrefois par les pouvoirs publics, fleurit aujourd'hui depuis qu'il est réglementé. Pas d'études à notre connaissance ne se penche sur ce fait social qui contribue à l'enrichissement des uns et à l'appauvrissement des autres. Depuis plus d'une dizaine d'années, les jeunes sont aussi vendeurs de cartes de recharge téléphonique, chauffeurs de taxi-motos. Dans les marchés publics, les plus enhardis d'entre eux sont « pacotilleurs et voltigeurs », une pratique lucrative d'intermédiation dans les opérations d'achat et de revente de bœufs d'embouche ou de bœufs d'attelage à charrue.

12.2. Le champ inondé et ensédimenté affecte la vocation du sol et le choix des cultures

12.2.1. La disponibilité de l'eau détermine le choix de la culture et la période de semis.

Les rizières de Grand-Place et les parties marécageuses des plaines (Makay-traduez marécage) de Régnier à Dory étaient envahies d'eau après Matthew et ne pouvaient convenir à la culture du riz ou du haricot entre octobre et novembre 2016. Les agriculteurs ont dû s'adapter, innover et décaler le calendrier agricole d'un ou deux mois en décembre 2016 et janvier 2017 en fonction du sol soit trop rempli d'eau et peu propice à la culture du riz ou du haricot à ce moment-là. Il en a été de même en décembre 2017 pour la culture du haricot consommatrice d'eau délaissée au profit de la patate douce moins exigeante en eau faute de pouvoir prévoir, avec certitude, la disponibilité en eau pluviale et de disposer de l'eau d'irrigation.

Les observations de terrain des 8, 9 et 10 mars 2018 ont permis de faire deux constats :

- le haricot semé en novembre et mi-décembre 2017, en conformité à la date normale de semis dans ladite localité, a pu fournir une récolte satisfaisante en février et mars 2018.
- le haricot semé entre fin décembre 2017 et début février 2018, en décalage par rapport à la date normale de semis, n'a pu garantir une récolte satisfaisante. Les feuilles déjà jaunissent, fauchées et brûlées par le soleil, le vent et la sécheresse de février et mars.

Mouche ti mas malelve mouche ti mas pa nan jwèt avaient prédit bien des répondants pour signifier que le mois de mars est une brute, un mois de sécheresse qui ne transige pas.

À Grand-Place, le jeune Monal nous avoue qu'il n'espère plus rien de ses deux parcelles contiguës emblavées de haricots à deux semaines d'intervalle en dehors de la saison normale, l'une semée le 2 janvier, l'autre le 10 janvier en retard. Il s'apprête à les enlever de terre et préparer le sol pour la prochaine campagne agricole de printemps. Selon ses propos, plusieurs raisons expliquent la perte des dix marmites (50 livres) qu'il a investies. (la grosse marmite est une unité de mesure équivalant à 5 livres utilisée par les marchandes).

Il tentait une innovation et toute innovation a un coût. Face au changement climatique, comme tant d'autres agriculteurs, il tentait une modification du calendrier agricole régulier propice à la culture du haricot. Il en a payé le prix. La sécheresse traditionnelle jointe au fort vent de février a eu raison de sa témérité.

Faisant fi de la règle coutumière de planter en même temps que le voisin, il en a subi les contrecoups. Les insectes provenant du champ de haricots du voisin, mais semé un mois plus tôt en novembre, ont ravagé son champ en fleurs.

D'autres agriculteurs ayant innové en retard, faisant fi soit du facteur temps, soit victimes de la rareté de la main-d'œuvre, ont aussi payé les conséquences, les conditions climatiques ayant eu raison de leur entêtement.

Il en va tout autrement pour les agriculteurs des zones irriguées de Bercy et de Clonard qui ont quand même pu se tirer d'affaires même si les résultats escomptés n'ont pas été atteints. Elibrun, le président des associations d'irrigants de la porte 7⁴⁸, récoltait son haricot à Bercy ce jeudi 8 mars. Ses propos établissent une distinction entre l'accès à l'eau et la disponibilité de l'eau. Il soutient avoir eu accès à l'eau d'irrigation, mais en quantité jugée insuffisante pour les besoins de ses parcelles vu le nombre d'irrigants à desservir. De plus, la sécheresse de février n'a pas permis au haricot semé de bénéficier de l'eau de pluie qui aurait pu arroser suffisamment les parcelles.

Les coûts du labour à la charrue ou au tracteur, la rareté et la cherté de la main-d'œuvre grossissent les coûts de production. Les faibles débouchés, le coût élevé du transport et le marché concurrentiel de Cavaillon du mercredi ne favorisent pas des revenus consistants. L'offre de haricots est en hausse par rapport à la demande et fait chuter les prix en mars à la récolte.

D'autres agriculteurs ont fait d'autres choix de production. Ils ont préféré la patate au haricot sachant éviter la sécheresse de février et aussi prévenir les coûts élevés de production de la culture du haricot. Les boutures et les fanes de patate douce ne coûtent rien tandis qu'il faut acheter les semences de haricot si on ne bénéficie pas de la subvention du programme RESEPAG-2 du ministère de l'Agriculture.

12.2.2. La décrue, lente ou rapide, détermine la vocation future du sol

La décrue rapide facilite des cultures conformes au calendrier agricole commun initial. Une décrue lente rend le champ impraticable à la date normale et régulière du calendrier agricole et ne facilite pas l'ensemencement immédiat du riz. Elson et Fleurimon ont dû attendre un an après Matthew pour travailler à nouveau leur champ en décembre 2017 et janvier 2018.

12.2.3. Détournement du lit de la rivière et ensédimentation de champs

À Maréchal, à la plaine Régnier et à ka Siline à Dory, nous avons observé que le détournement du lit de la rivière de son itinéraire initial provoque l'ensédimentation d'un champ nouveau par l'apport additionnel de terre. Le champ situé dans la trajectoire nouvelle de la rivière est ensédimenté par de la boue, par un nouvel apport de terre de la rivière détournée de son itinéraire initial, « tè rapò » disent les agriculteurs de la zone. Cette ensédimentation change la vocation initiale du champ.

Des tonnes de boue ensédimentent le champ situé dans la trajectoire nouvelle de la rivière et le détournent ainsi de sa vocation première. Les deux champs, et celui qui reçoit et celui qui perd, peuvent selon le cas devenir inaptes à la culture initiale. Dans le cas de la rizière ensédimentée par endroits, elle ne sert plus à accueillir le riz

48 Afin de faciliter une distribution participative de l'eau d'irrigation, les localités sont divisées en portes. Chaque porte est administrée par un comité élu qui assure théoriquement la distribution à partir de règles préétablies entre tous les irrigants concernés. Ces règles concernent les horaires de distribution, l'entretien des canaux, les frais à verser etc.

mais peut convenir au haricot ou à la patate douce. Ceci occasionne un changement et un décalage de calendrier agricole et une adaptation à cette situation nouvelle.

12.2.4. Le détournement du lit de la rivière peut faire naître des litiges fonciers

Le détournement du lit de la rivière ne provoque pas seulement l'ensédimentation d'un champ nouveau. La furie des flots peut déplacer et transporter une portion de terre de son lieu initial avec tout ce qu'elle contient d'arbres et de plantes et la déposer sur un autre espace contigu. Le champ receveur peut ainsi s'agrandir par excroissance d'arbres, de vivres, de récoltes provenant d'un champ voisin. Cette situation courante dans des zones inondables fait surgir parfois des litiges fonciers entre propriétaires riverains. À qui appartient et profite cette excroissance naturelle nouvelle qui ravit à l'un, au propriétaire initial, des droits acquis et en fait profiter et jouir à l'autre, au nouveau receveur ? Les riverains généralement s'accommodent de la législation coutumière. Des problèmes d'ordre juridique se posent parfois, entraînant des conflits fonciers. Les riverains s'arc-boutant derrière les règles coutumières de régulation foncière croient que cette excroissance est du domaine public et n'importe qui peut prétendre travailler le terrain nouveau. D'autres se réfèrent à la législation formelle écrite qui accorde ce droit au propriétaire du fonds receveur. D'autres cas observés participent du même registre. Ainsi en est-il du cas des multiples parcelles de Ka Siline à Dory qui s'empierrent de galets transportés par les débordements de la ravine blanche et de la ravine Trou Canari et devenues impraticables à leur culture et vocation première.

La cohabitation en Haïti de deux ordres juridiques, l'un informel coutumier, l'autre formel s'inspirant du code Napoléon héritier du système romano-germanique, n'arrive pas à concilier les divergences de vues et est à l'origine de nombreux conflits et litiges fonciers. Un de ces conflits existe de nos jours à Dory et est encore pendant devant les cours et tribunaux de la République.

12.3. Affronter les dommages causés par les crues aux champs, s'adapter et rebondir

Cette partie montre que l'environnement du riverain de Cavaillon n'est pas exempt de dommages naturels causés par sa proximité avec la rivière et les crues qui en résultent. Mais celui-ci a su inventer des pratiques endogènes permettant d'affronter les dommages des crues et inondations sur l'environnement et de rebondir. Son environnement est fragilisé par les insectes ravageurs de cultures, par les nouveaux apports, boues et sédiments apportés par les crues, par les glissements de terrain et les pierres déboulant des ravines, par le détournement du lit de la rivière, des excroissances de terrain ou de la perte du sol originel et les problèmes juridiques et sociaux y afférents. Les inondations résultant des crues des rivières et des ravines transportent et déversent sur tout leur parcours un lot de sédiments, de boue et de pierres, des « tè rapò, letè, gravois » autant d'expressions vernaculaires employées dans le jargon des Cavaillonnais pour parler des ajouts de sédiments, soit de la couche d'humus transportée ou des gravats. Cette charge sédimentaire d'apports peut nuire aux champs tout comme elle peut leur être bénéfique en bonifiant le sol grâce aux nouveaux apports d'humus. Les agriculteurs

accusent le coup et recommencent à chaque épisode. Ils inventent des pratiques et s'adaptent à chaque situation.

Les observations de terrain et les entretiens révèlent que les exploitants agricoles interrogés opèrent un constant renouvellement de leurs savoirs et pratiques agricoles à chaque épisode de crues et d'inondations. Ces savoirs et pratiques peuvent prendre la forme d'ajustements, d'adaptations et d'essais d'innovations. Ils peuvent dériver de leurs expériences, émaner de propositions de l'État ou d'autres acteurs non gouvernementaux. Dans ce second cas, les populations concernées peuvent se les approprier, les modifier et les intégrer dans leur contexte socio-écologique. (Gastineau *et al.*, 2015)

Selon Elie, agriculteur et tailleur artisan, lors des débordements, l'eau apporte des sédiments, « tè rapò » sous forme de boue, de sable de rivière qui recouvrent la couche de terre originelle. Si la nature du sédiment déversé est une terre « grasse » pleine d'humus, elle aide la croissance de la plante ; quand c'est du sable cela chauffe le sol et nuit à la croissance de la plante.

Si tè a gra li ede jaden an grandi. Men lè se sab li rann tè a cho.

Si la terre est grasse, elle aide la croissance de la plante. Quand c'est du sable, cela chauffe le sol et nuit à la croissance de la plante.

Sur la portion de terre arable plantée en haricot, la « ravine blanche » de Dory a déposé des pierres. Maxo accuse le coup et revient à la charge. Il va introduire une nouvelle culture. Il va planter des herbes « zèb guatemala » pour la nourriture des animaux. C'est ce qu'il a fait ce lundi du 8 mai 2017 après avoir constaté que

Ravine blanch fè tè a tounen galette roche. Se sèl zèb li ka plante kounye-a.

La ravine blanche a transformé le sol en galets. Maintenant il n'est propre qu'à la culture de l'herbe.

Suite aux inondations, les insectes ravagent la patate. Fleurimon et les autres changent la variété infectée et introduisent une variété nouvelle plus résistante.

La pluie tarde à venir en décembre. La parcelle située aux abords de la rivière peut à tout moment être inondée et noyée sous les eaux. Tema laboure quand même le sol et selon l'évolution de la situation hydro climatique, il saura choisir entre la patate plus résistante au soleil et le haricot consommateur gourmand d'eau.

L'eau de la rizière tarde à s'assécher ou n'est pas assez abondante pour le semis du riz. Bolokio y emblavera la patate douce en prenant soin de modifier la méthode culturale. La patate de Noelsaint se fera sur des buttes surélevées. Roméo tracera des sillons en « cordelles » des deux bords, Clodien optera pour des cordelles d'un seul bord.

Selon nos interlocuteurs, Bolokio, Noelsaint, Roméo et Clodien, rencontrés en plein champ, l'expression « sillons en cordelle » réfère au jargon utilisé par les agriculteurs de la zone pour expliquer les différentes techniques de préparation du sol pour emblaver la patate et parer aux méfaits de l'inondation. Dans un champ inondable, l'agriculteur peut choisir d'emblaver la patate au ras du sol ou sur des buttes surélevées pour diverses raisons d'ordre agronomique de rendement à l'hectare et de productivité que point n'est besoin de détailler dans le cadre de cette thèse. Face à l'incertitude de la survenue d'une inondation et ne pouvant prévoir la durée

de la période de crue et de décrue, l'agriculteur choisira de surélever les buttes pour réduire les risques que la patate ne soit pourrie par l'eau. De même selon ses prévisions du rythme de la crue ou de la décrue, il choisira de creuser un seul sillon d'un seul bord, d'un seul côté de la butte surélevée, pour permettre à l'eau de s'écouler ou des deux bords, en fonction des prévisions de la vitesse d'écoulement de l'eau. Mais toutes ces techniques sont aussi liées à un investissement en travail préalable exigeant une dépense d'énergie considérable, surtout si l'outillage est la houe. Mes interlocuteurs ont tous justifié leur choix en tenant compte de l'énergie musculaire à dépenser et de la date de plantation par rapport à la période probable de la survenue de l'inondation.

Les périodes d'inondation et de sécheresse sont des temps de disette pour tous les « existants » humains et non humains (Descola, 2005). Les oiseaux granivores, dont les « madan sara » (lisez madame Sarah), ces oiseaux aux ailes de couleur jaune soleil, qui viennent en groupe et s'abattent sur les récoltes de riz, de maïs ou de petit-mil picorer les grains, sont les espèces les plus connues, pullulent et dévastent une bonne partie de la récolte du riz et du maïs. Les agriculteurs répondent en installant des « juifs », nom attribué aux épouvantails fabriqués en toile et reproduisant une forme humaine et placés dans le jardin pour tenir à distance les oiseaux prédateurs et les faire fuir. Elson affirme avoir perdu sa récolte, picorée en grande partie par les « madan sara ». Cette espèce d'oiseaux, véritables prédateurs pour les agriculteurs, signalent triplement leur présence visible et tapageuse, par la couleur de leurs ailes, leur déplacement en groupe et surtout, surtout leur cri bavard. Ce bavardage criard qu'ils font en picorant pendant tout le temps que dure leur présence semble exprimer leur joie de se régaler et une invitation aux retardataires à les rejoindre au festin. Il est vraisemblable que l'origine du sobriquet ait été empruntée à une personne portant ce nom et présentant ces traits caractéristiques. En effet, la malice populaire accole aussi ce sobriquet aux commerçantes, surtout les revendeuses, celles relativement dotées de ressources suffisantes pour un premier investissement en gros, qui sillonnent les moindres marchés, raflent tout à vil et bas prix et revendent à des prix exorbitants, parfois instantanément aux yeux du producteur ou du premier vendeur. Elles aussi se signalent par leurs papotages et bavardages, leur criardise tant au marché que dans les tap-tap de transport qu'elles investissent en groupe.

Devant l'efficacité réduite des épouvantails « juifs », alors les agriculteurs recourent à deux autres réponses trouvées dans leur répertoire de pratiques traditionnelles qu'ils appliquent selon le contexte et selon les diverses lectures de la situation. Dans certaines situations, certains dont Lemonié, Antonia et Sofise optent pour la jachère. Dans d'autres situations, d'autres agriculteurs s'assurent, avant toute opération de semis, que leurs voisins limitrophes vont semer la même plante au même moment et au même endroit. Ce choix raisonné se fonde sur un calcul de répartition des pertes dues aux oiseaux prédateurs et éviter de supporter tout seul le coût des risques environnementaux. Ce même raisonnement de planter les mêmes plantes que les voisins limitrophes est aussi appliqué pour réduire les pertes dues aux insectes ravageurs de la patate après les inondations.

En cette fin du mois de mai 2018, le marécage en certains endroits contient de l'eau dans les rizières et il est sec dans d'autres endroits. On laboure déjà à la houe, à la charrue et au tracteur en prévision des futures semailles.

12.4. Pratiques agricoles adaptatives courantes mises en œuvre pour contourner l'inondation

Cette partie présente des exemples de réponses pratiques individuelles mises en œuvre par certaines catégories de répondants en fonction du contexte socio-écologique d'existence, de leur situation et des ressources à leur disposition.

Face à l'inondation, la rareté de la main-d'œuvre, à l'exode des enfants, les riverains ont dû réduire la taille de leurs parcelles et de leurs exploitations agricoles, pratiquer le faire-valoir indirect, céder leur champ en métayage ou en fermage et fait constaté et observé lors de la recherche en décembre 2017 et janvier 2018, les personnes âgées, femmes et hommes, ont dû procéder elles-mêmes au sarclage et au désherbage des parcelles proches de la maison de résidence faute de pouvoir compter sur le support d'une main-d'œuvre familiale ou communautaire.

Ces cas sont autant d'exemples d'adaptation et de capacité à faire face démontrant que face à l'adversité, le riverain ne croise pas les bras. Il entame les étapes menant à sa construction comme sujet maître de son devenir en tenant compte du contexte socio-économique et écologique dans lequel l'événement surgit. Les actes successifs posés par le riverain en réponse aux multiples questions-problèmes suscités par l'événement démontrent qu'il s'agit d'un sujet qui peut autant déployer une « capacité réactive » qui vient après l'événement que se projeter dans un projet réflexif d'avenir en faisant montre d'une « capacité d'adaptation anticipative » (Benitez & Reghezza, 2018 ; Reghezza & Rufat, 2015). Face aux questions-problèmes, il mobilise un ensemble de réponses qui auront des impacts sur son futur. Coincé entre les dommages d'une inondation passée à réparer et l'incertitude d'une inondation à prévenir qui puisse surgir à n'importe quel moment, le riverain de Cavaillon ne projette pas l'image d'un individu passif. Les observations et entretiens dévoilent un « sujet agissant » qui multiplie les initiatives d'ajustement à court terme, d'adaptation à moyen et long terme et même des essais d'innovation technique ou sociale (Reghezza & Rufat, 2015).

Les actions et pratiques suivantes effectuées par les riverains de Cavaillon entre deux épisodes d'inondation inventoriés par la recherche de terrain en témoignent. Laisser la terre en jachère, réduire la taille des parcelles, céder des parcelles en faire-valoir indirect, procéder à une récolte prématurée qui influe sur les marges bénéficiaires, modifier les dates de semis et de plantation, réadapter le calendrier agricole, introduire de nouvelles cultures et de nouvelles variétés, multiplier les lieux et espaces de plantation et diversifier les activités, thésauriser par la pratique de l'élevage en absence d'institutions bancaires de crédit et d'assurances, construire une « sociabilité événementielle » en tissant de nouveaux liens sociaux, ce sont des stratégies et des pratiques qui vont au-delà de la capacité d'adaptation et de résilience. Elles dépassent le couple conceptuel adaptation/résilience. Elles témoignent de la capacité de réponses réactives, anticipatives et projectives et s'inscrivent aussi et surtout dans un processus plus large de subjectivation. Les exemples suivants nourrissent l'analyse.

12.4.1. Laisser la terre en jachère



Photo 9 : Bœufs en pâturage
Photo Hugues Foucault

Afin d'assurer la reproduction de la fertilité d'un champ en Haïti, la pratique courante est de laisser la terre en jachère. C'est une pratique qui consiste à laisser la terre au repos durant une certaine durée de temps. Dans l'ensemble des régions du pays, la durée est d'une année au moins et peut atteindre jusqu'à cinq et dix années et plus s'il s'agit de jachères arbustives (Bellande, 2009). Dans le cas de l'inondation, la jachère est de fait imposée par la nature à l'agriculteur. La parcelle inondée, gorgée d'eau, est parfois impropre à certaines cultures et elle est laissée au repos jusqu'à la décrue et même au-delà. L'agriculteur va se placer entre les cultures de crue et de décrue. La recherche de terrain a observé plusieurs cas de parcelle inondée à chacun des quatre épisodes suivis. En pareilles circonstances, l'agriculteur veille à trouver un autre espace cultivable pour travailler et ainsi diversifier ses cultures et ses activités. Il arrive que les diverses parcelles soient inondées en même temps ou l'espace de deux épisodes, contraignant l'exploitant à procéder à de nouveaux et constants ajustements et adaptations. Les exemples suivants apportent des illustrations. Cela a été le cas de Selomil.

Selomil, la cinquantaine avancée, procède à une récolte prématurée, pratique la jachère, la modification de la date de semis et la diversification des parcelles. Lors de l'entretien, il récolte de la patate plantée en septembre devançant ainsi de deux mois la période normale qui est novembre-décembre. La récolte est quasi rongée par un ver. La parcelle cultivée, située au cœur de Grand-Place à proximité de la

rivière, avait du maïs semé dessus mais totalement perdu lors de Matthew en octobre 2016. Entièrement gorgée d'eau, peu propice à être cultivée dans l'immédiat, elle a été laissée en jachère. Selomil n'a recommencé à la travailler et à la mettre en valeur qu'en septembre 2017, un an après, et il y a mis de la patate douce (*Ipomoea batatas*). Entretemps, il a travaillé une deuxième parcelle située dans les rizières. Le riz semé en mars 2017 a été inondé un mois plus tard par les inondations d'avril 2017. Certaines pousses ont pu résister et atteindre juin-juillet, la période normale de récolte prévue. Cela lui a permis de « repiquer » les rejetons et il attendait novembre-décembre pour récolter. La pluie diluvienne du 31 octobre 2017 a encore occasionné des inondations qui ont détruit le jardin. Selomil, pris au piège de trois épisodes d'aléas-inondations, trouve du ressort pour rebondir.

À l'analyse, le cas de Selomil éclaire un pan du contexte écologique complexe dans lequel l'agriculteur qu'il est évolue. En l'espace d'une année, il est pris au piège de trois épisodes d'aléas-inondations. Selomil n'est pas resté passif. Il a agi et a fait face à la situation avec les ressources limitées à sa disposition. Aux questions-problèmes qui lui ont été adressées par les inondations, il a répondu par des réponses adaptatives à la fois réactives et anticipatives. À l'inondation de sa parcelle en octobre 2016, il a apporté une réponse réactive en pratiquant une jachère d'une année, laissant la parcelle inondée au repos jusqu'en septembre 2017. Pour mettre en valeur à nouveau la parcelle, il a aussi adopté deux mesures adaptatives anticipatives. La première mesure a consisté à diversifier la culture en remplaçant le maïs par la patate ; la seconde mesure a modifié la date de plantation de la patate en septembre devançant ainsi de deux mois la date normale du calendrier cultural régulier. Il a aussi pris des mesures de diversification des parcelles et des cultures en investissant dans une autre parcelle propice à la culture du riz. Et, encore une fois, la recherche a constaté qu'il a dû affronter les endommagements de deux autres inondations subséquentes, l'une en avril 2017, un mois à peine après le semis du riz, et l'autre en octobre 2017. Les mesures adaptatives réactives introduites et adoptées en août pour corriger les dégâts d'avril n'ont pas empêché la destruction de ses investissements par l'inondation imprévisible du 31 octobre 2017.

Cet énième épisode d'inondation du 31 octobre 2017 fait partie de la catégorie des nombreuses inondations locales d'ampleur moyenne qui surviennent à longueur d'année dans un coin spécifique de Cavaillon. Grand-Place peut être inondée par un épisode alors que Dory est épargnée et vice-versa. Nous avons observé ce phénomène à plusieurs reprises durant le déroulement de la recherche. Ces épisodes qui sont rendus invisibles et ignorés par les pouvoirs publics, la presse et l'opinion nationale et internationale surgissent régulièrement, endommagent les maisons, champs, infrastructures routières et agricoles, obligeant le riverain de Cavaillon à continuellement inventer, et s'adapter à de nouvelles pratiques de gestion pour y répondre. Cependant, si certaines de ces réponses apparaissent réactives à la première occurrence d'un épisode, les riverains inondés en tirent les leçons et ont des réponses adaptatives anticipatives entre deux épisodes. Cette exposition constante et permanente du riverain à l'aléa-inondation invite à une lecture conceptuelle plurielle du rapport entretenu avec la rivière (Descola, 2005). Le riverain de Cavaillon a été sollicité, sommé même, par la nature entre 2016 et 2018, à trouver des réponses à court terme, dans un très court laps de temps, aux dommages qui l'ont affecté. Ses capacités responsives d'actions se sont inscrites

dans un jeu alliant et combinant réaction et anticipation entre deux épisodes d'inondation.

Le caractère brusque et inopiné de ces inondations pluviales par ruissellement et par déboulement des ravines n'apparaît encore, de l'avis même des experts, guère maîtrisé par l'expertise technique dans les pays du Nord voire dans les pays du Sud. Nous avons noté et observé que les pouvoirs publics et les acteurs de l'aide n'interviennent pas, ou fort peu, lors de ces épisodes, à la diffusion des messages d'alerte, voire aux opérations de secours et laissent les riverains en assurer seuls la charge.

À la suite de Bourg *et al.* (2012) qui soutiennent l'idée que le risque est loin d'être encore une « catégorie adéquate » pour penser des menaces qui s'apparenteraient plutôt à de l'incertitude, ces constats nous amènent à questionner la catégorie « risque » à laquelle ces épisodes spontanés d'aléas semblent être rattachés. Les inondations pluviales spontanées par ruissellement et les déboulements des ravines qui surgissent d'une manière impromptue à Cavaillon ne pourraient-elles pas migrer vers la catégorie « incertitude » plus apte à rendre compte de leur dimension inopinée et impromptue ?

De même, les concepts d'adaptation et d'ajustement conçus pour rendre compte des mesures adoptées pour limiter les dommages de l'inondation sont mis aussi à l'épreuve des épisodes successifs survenus l'espace de six mois.

12.4.2. Répondre à la rareté de la main-d'œuvre après la décrue : le mode de faire-valoir indirect

Cet exemple présente le cas de Elvira, 80 ans, membre actif de ASID. L'inondation de l'ouragan Matthew laisse Elvira avec deux dommages visibles : la perte de sa maison et ses champs endommagés. Comment, à son âge, lever ces contraintes ? Se reloger dans l'immédiat, reconstruire sa maison et reconstituer ses jardins. Malgré son âge avancé, il ne reste pas inactif. Sa stratégie de rebond repose sur trois piliers :

- Il poursuit allègrement son travail bénévole d'animation et de suivi des comités d'irrigants de ASID. Il s'avère être un sujet impliqué dans l'action communautaire citoyenne au bénéfice de sa communauté d'adoption.
- Il bénéficie et jouit de la solidarité familiale pour se loger et reconstruire sa maison. Sa fille lui assure un gîte et son petit-fils, fonctionnaire public à la capitale, l'aide à entamer la reconstruction de sa maison, encore en chantier en été 2018, près de deux ans après Matthew.
- Il déploie des stratégies de mise en jachère de ses parcelles inondées et de mise en faire-valoir indirect face à la rareté de main-d'œuvre.

Elvira a profité de l'entretien pour nous faire un état de sa propre situation d'agriculteur. Les points évoqués rejoignent, certes avec des différences, celle des autres irrigants. Son exploitation agricole comprend des parcelles disséminées dans cinq espaces différents qui épousent avec de légères nuances la typologie des modes d'occupation des sols élaborée par les chercheurs de FAMV/SACAD (1993). Leurs recherches en grande partie effectuées dans la région des Nippes, précisément dans le transect Madian-Salagnac-Aquin, ont repéré cinq modes

d'occupation des sols classés selon la nature du sol, le mode de faire-valoir et la distance par rapport à la maison d'habitation. Un premier mode dénommé « jardin A » pre-kay, est proche de la résidence ; il est en propriété et identifié par un couvert arbustif composé d'espèces cultivées annuelles et pérennes. Un deuxième mode dénommé « jardin B » est aussi en propriété et proche de la résidence, mais non boisé. Un troisième mode dénommé « jardin C » est tenu en fermage ou en métayage et est éloigné de la résidence. Le quatrième est le « jardin D », zones incultes en indivision et propres aux pâturages. Le cinquième mode d'occupation (E) regroupe les fonds frais des ravines et cuvettes.

Partant de cette typologie, nous avons tenté une classification du parcellaire agricole de Elvira. Notre interlocuteur possède un « jardin A » et un « jardin B »⁴⁹ pre-kay », proches de sa résidence et un « jardin C », éloigné de la résidence. Les trois parcelles A, B et C de Elvira ont été inondées lors de Matthew et il a perdu le maïs qui s'y trouvait. Gorgées d'eau et ne pouvant recevoir aucune culture, Elvira les a laissées en jachère. Après la décrue, un autre problème a surgi. Faute de main-d'œuvre disponible, il n'a pu les mettre en valeur. Cette rareté de main-d'œuvre agricole est un fait qui s'observe depuis les dernières décennies du XX^e siècle dans de nombreuses régions du pays. Sa troisième parcelle, le jardin C éloigné de la résidence, Elvira l'a eue en fermage d'un particulier avec garantie de récolte assurée selon la formule « vantt rekòt » en vogue dans la région. Il a déjà versé l'argent du bail au bailleur. Mais jusqu'à date, il n'en a retiré aucun profit. Le maïs semé en juillet 2016 a été inondé le 4 octobre lors de Matthew. Il a travaillé la parcelle à nouveau après la décrue en février et mars 17. Les intempéries d'avril 17 ont détruit les aubergines et le haricot mis en terre. Face à cette situation, il a adopté une autre stratégie. Il répartit la terre en plusieurs portions. Il sous-traite une partie en métayage à des métayers. Sur l'autre partie, une mince portion qu'il exploite lui-même à son compte personnel, il sème du haricot en janvier 2018. Il diversifie aussi ses activités. Il élève du bétail qui trouve les herbes folles de la jachère à brouter sur une quatrième parcelle, le jardin D, possédée en indivision juridique avec ses parents.

12.4.3. Procéder à une récolte prématurée

Procéder à une récolte prématurée est une autre forme de pratique d'adaptation en cours face à l'inondation. Elle consiste à s'empresse de récolter les parties à point, à l'état vert, d'un champ inondé afin d'éviter de perdre la récolte entière. Malgré tout, cette pratique influe sur les marges bénéficiaires des agriculteurs concernés.

La parcelle irriguée de la plaine Régnier exploitée en fermage par Tacha, la quarantaine entamée, était encore inondée en décembre 2016. Des pluies trop tôt survenues en février 2017 ont gâché la récolte de haricot semé à la fin de décembre en retard et en décalage du calendrier culturel régulier et normal. Ce matin de mai 2017, Tacha, aidée d'un vieux et accompagnée de ses deux enfants, une fillette et un garçonnet, récoltent plutôt grappillent, ce qui reste des semences de maïs et de haricot semées fin décembre, période estimée en retard par rapport au calendrier normal.

49 Les recherches de FAMV/SACAD (1993) ont classé les jardins « A » et « B » comme pre-kay, proches de la résidence et le « jardin C » est une parcelle relativement éloignée de la résidence.

Le maïs semé en décembre 2016 est non prêt pour le marché, mais est à point pour être consommé à l'état vert. Tacha s'empresse de le récolter prématurément à l'état vert afin d'éviter de perdre toute la récolte car le champ est immergé par un trop-plein d'eau déversé par la ravine Trou Canari lors des inondations de la dernière semaine d'avril 2017. Cette récolte prématurée est un manque à gagner pour Tacha qui ne pourra pas escompter une marge brute conséquente car la demande du marché est pour le maïs sec. Le prix de vente du maïs vert, produit périssable, est très bas par rapport à celui du maïs sec qui peut être stocké par l'acheteur, commerçant revendeur le plus souvent, en prévision des spéculations futures.

D'autres problèmes liés à la vente des produits récoltés prématurément suite à l'inondation sont aussi évoqués par les agriculteurs riverains. Elibrun de Bercy et sa belle-mère non loin de Dory, font face à un autre problème, celui de l'écoulement des produits récoltés après l'inondation. Ils ont récolté du pois irrigué et évoquent les contraintes liées à la volatilité des prix agricoles, l'accès restreint aux intrants et aux semences, les réseaux routiers escarpés et des problèmes de sécurité qui augmentent les coûts de transport et de production, affectant ainsi les marges bénéficiaires. L'abondance de l'offre en hausse par rapport à la demande, les routes coupées et la concurrence entre « madan sara » grossistes et détaillants, cassent les prix.

12.4.4. Introduire de nouvelles cultures et de nouvelles variétés

Suite aux inondations, les insectes ravagent la patate de Fleurimont et des autres voisins. Ils changent alors la variété infectée et introduisent une variété nouvelle plus résistante. La pluie tarde à venir en décembre. La parcelle située aux abords de la rivière peut à tout moment être inondée et noyée sous les eaux. Tema laboure quand même le sol et selon l'évolution de la situation hydro-climatique, il saura choisir entre la patate plus résistante au soleil et le haricot consommateur d'eau. À ce compte, les riverains ont accumulé tout un ensemble de savoirs relatifs à la corrélation entre la plante et ses besoins en eau et ont développé des stratégies qui leur permettent de limiter les pertes dues au manque d'eau ou à un excès d'eau. Ces connaissances empiriques leur permettent d'adapter leurs cultures en fonction des périodes de crue et de décrue.

L'introduction de nouvelles variétés et espèces d'herbes s'impose après une inondation. Les exemples abondent et pullulent. Parmi ces nouvelles variétés d'herbes introduites, nous avons identifié « le zèb Guatemala, le zèb kouche ben, le zèb chiendent, le palanna » en complément du « zèb ginen » (*Panicum maximum* Jacq.) existant auparavant etc. La culture d'herbes fourragères introduite dans un champ empierré par les galets déversés par les déboulements des ravines lors d'une inondation répond doublement à un objectif d'alimentation du bétail en même temps qu'elle supplée l'incapacité du sol à répondre à sa vocation première. Ces champs empierrés par les galets ont été surtout observés à Dory et ses localités environnantes (Maréchal, Ka Siline, Marsan).

Observations # 5 du 7 mai 2017

Un exemple de rebond réalisé à partir d'une innovation

Des plantules d'herbes Guatemala « zèb Guatemala » plantées sur un terrain pierreux face à la rareté de fourrages pour le bétail.

La parcelle de Janrobné située à la sortie de la plaine Régner, est envahie par des pierres drainées par les éboulements de la ravine blanche de la dernière semaine d'avril 2017. Ce lundi matin du 8 mai 2017, Janrobné associe au maïs, des plantules d'herbes Guatemala « zèb Guatemala » qu'il espère récolter dans 7 à 8 mois aux fins de nourriture fourragère pour l'alimentation du bétail.

Bon Die pa manje byen dotri, kan menm map reyisi.

Dieu ne mange pas le bien d'autrui, je m'en sortirai de toutes façons.

Marcel a perdu son champ de haricots empierré par les galets lors de Matthew. Il y substitue les herbes pour l'alimentation du bétail vu qu'il existe un marché pour les fourrages depuis l'introduction de la culture attelée dans la région, nous confie-t-il. À Grand-Place aussi, la culture d'herbes fourragères est introduite dans la petite vallée inondée en attendant la décrue. La demande en hausse de foin pour les bœufs de labour a conduit Tira et Tema et d'autres agriculteurs du coin à réserver un espace précis de leur champ respectif pour la culture de fourrages. Ils sont devenus des références pour les opérateurs de charrue de la zone en quête de foin pour leurs bœufs d'attelage.

Ce renouvellement de l'association culture et élevage très en vogue durant la période d'avant l'abattage du cheptel porcin au début des années 80 (FAMV/SACAD,1993) peut être abordée comme une réponse adaptative à la modification des formes de production agricole qui substituent la culture attelée à traction bovine, donc d'énergie animale, à la culture manuelle à la houe d'énergie musculaire. Nos interlocuteurs estiment que les déchets d'animaux et les nouvelles variétés d'herbes plantées seraient d'un apport avantageux pour la fertilité du sol. L'élevage met ainsi en valeur les espaces non cultivés ou laissés en jachère, les produits dérivés des cultures et facilite une diversification des revenus comme on l'a vu dans des chapitres antérieurs.

12.4.5. Réduire la superficie cultivée, céder des parcelles en métayage et en fermage

Joslynam lave son linge en ce début d'après-midi de janvier à la citerne de ti chonette. Cette femme gaie et joviale qui approche sa 70^e année d'existence habite Bonodo non loin de Grand-Place. Elle vit seule dans une chambre de sa maison endommagée lors de Matthew. Ses sept enfants, quatre garçons et trois filles, ont déjà laissé la maison familiale et fondé leur propre foyer. Faute de ressources monétaires suffisantes, la maison n'est pas réparée encore en janvier 2018, quinze mois plus tard. Toutefois, Joslynam dispose de ressources en terres héritées de ses parents auxquelles elle a ajouté une parcelle acquise en copropriété avec son compagnon du vivant de celui-ci. Face à la rareté de main-d'œuvre, elle est contrainte de réduire la superficie cultivée et n'exploite qu'une seule parcelle proche de sa résidence en faire-valoir-direct. Elle cède les autres parcelles éloignées en métayage, une des formes du faire-valoir indirect. A l'instar des autres riverains,

la patate qu'elle a plantée en décembre 2016, deux mois après Matthew, a été inondée lors des inondations d'avril 2017.

Patat' desanmm 2016 lan, dlo mwa davril 2017 lan pran-l.

La patate de décembre 2016, les inondations d'avril 2017 l'ont détruite.

En dépit de cette perte, Joslynam n'a pas croisé les bras. Elle a recommencé et repris son ouvrage. Elle a encore investi ses maigres ressources dans la relance agricole. La dernière moisson de janvier 2018 lui a permis d'avoir des rentrées relatives qu'elle a dû partager. D'abord, elle a dû soustraire les coûts de production, ceux qu'elle a pu comptabiliser, le montant de 750 gourdes versées en espèces sonnantes et trébuchantes aux deux jeunes qui l'ont régulièrement aidée. Mais le coût de la nourriture fournie lors des travaux de préparation et d'entretien du champ n'est qu'estimatif nous confie-t-elle. Pour fidéliser les deux jeunes travailleurs et pouvoir encore requérir leur support lors des prochains cycles agricoles, elle a déclaré avoir délibérément consenti à partager avec eux le produit de la récolte du jardin de haricots, parcelle qu'elle exploite elle-même en faire-valoir direct. Elle a aussi partagé avec eux les produits du jardin de riz donné en métayage à un autre preneur. Cette transaction lui a rapporté quatre sacs de riz de 25 et de 50 kilogrammes comme rente. Elle en a vendu une partie et épargné le reste pour les moments de disette que le mois de mars, mois de soudure, entraîne ordinairement avec lui, faute de pluie le plus souvent. La métaphore langagière qu'elle utilise témoigne de la rudesse du mois de mars.

Mouche ti mas malelve...

Monsieur ti Mars⁵⁰ est une brute, un grossier personnage, un bourru ...

Les règles coutumières prescrivent un partage égalitaire équivalant à la moitié de la récolte pour chacun des partenaires. L'expression créole du métayage « demwatye » signifiant « deux moitiés » consacre ce principe. Cependant la pratique est tout autre. Le partage de la récolte ne se fait jamais d'une manière égalitaire. Différentes modalités flexibles de partage existent, certaines allant du tiers au quart, formes dans lesquelles le métayer est supposé devoir théoriquement verser soit un tiers soit un quart de la récolte au propriétaire au moment du partage. Ces modalités dépendent aussi des contextes et même des rapports sociaux qui nouent les partenaires dans certains cas. Un fait certain demeure que le jardin sert de grenier à l'exploitant et de garde-manger pour sa nourriture de tous les jours. Ce qui est partagé au moment de la récolte finale, c'est ce qui reste du grappillage périodique. Un dicton créole traduit bien cette réalité du grappillage « rekòt la fini manje sou pye » « la moisson a été consommée à même l'arbre ou la plante bien avant la date normale de récolte ».

À l'analyse, Joslynam a deux contraintes à lever : la main-d'œuvre et l'outillage. Pour lever la contrainte de la main-d'œuvre, sa stratégie d'adaptation consiste à agir sur deux leviers, la terre et le contrôle de la main-d'œuvre. Elle anticipe. Elle réduit la superficie qu'elle avait coutume de mettre en valeur personnellement. Elle cède des

50 Cette métaphore réfère au mois de mars correspondant à une période de soudure, difficile, pour les petits agriculteurs et gagne-petit car il n'y a aucune récolte, par conséquent aucune rentrée monétaire sinon que des sorties et débours à effectuer dans le cadre de la préparation de la campagne agricole de printemps. L'on devra se serrer la ceinture.

parcelles en métayage aux deux jeunes qui travaillent ordinairement pour elle moyennant rétribution salariale. Elle a des réponses anticipatives consistant à combler les deux jeunes qui ont accepté de travailler pour elle de multiples faveurs. En plus de leur céder des parcelles en métayage, elle consent à modifier les règles régissant les modalités du partage usuel prévues dans le contrat oral. Ces gestes et pratiques font partie d'une stratégie anticipative de contrôle de la main-d'œuvre, une façon de la fidéliser pour les prochains cycles agricoles.

Nous n'avons pas pu rencontrer les deux jeunes ce qui aurait facilité la diversification des points de vue relatifs aux rapports de production et de travail développés avec Joslynam.

12.4.6. Diversifier les activités, multiplier les parcelles et investir ses propres forces de travail

Dans cette partie sont présentés des exemples de pratiques, qui consistent en la diversification des cultures et des activités, à la multiplication des parcelles et à l'investissement personnel en force travail par des catégories de riverains du troisième âge face aux bouleversements induits par la crise socio-écologique et économique.

La diversification de cultures réfère à la répartition des cultures sur des espaces et parcelles multiples et diversifiés, en l'introduction de variétés de semences améliorées à cycle court ou à rentabilité élevée (riz, maïs et petit mil). La diversification d'activités réfère à la pluriactivité, la mise en branle d'activités de nature diverse. L'investissement personnel en travail concerne l'implication du riverain à s'engager personnellement et physiquement dans l'exécution de la tâche agricole compte tenu des contraintes en main-d'œuvre et en capital.

Belbébé approche sa 70^e année. Elle nous offre un autre exemple de trajectoire de prise en charge personnelle de sa vie de femme âgée, seule et désargentée. Elle n'a pas d'argent pour payer la main-d'œuvre ni pour se procurer d'outils appropriés. L'entraide agricole devient rare, en tout cas pour elle, précise-t-elle. Elle est contrainte de s'investir personnellement en travail dans l'entretien de son champ. Elle emprunte la machette de Elson, son voisin de champ limitrophe, qui se paye une pause au moment de l'observation de terrain. Belbébé opère souvent de la sorte. Elle n'a pas d'outils. Elle s'arrange pour être présente dans son champ à l'heure de la pause des agriculteurs voisins, aux environs d'une heure de l'après-midi le plus souvent. Aussi profite-t-elle ordinairement des moments de pause de ses voisins de champs qui se rassemblent toujours sous l'ajoupa de champs du jovial Elson, pour leur emprunter une serpette ou une machette. Elle sarcle elle-même seule son champ de maïs et sa bananeraie rabougrie ravagée par une épidémie insolite depuis Matthew. Toutes les bananeraies de la zone en sont affectées. Les agriculteurs estiment que l'eau d'inondation qui n'arrive pas à s'écouler peut être une des causes à l'origine de la destruction de ces bananeraies.

Face à l'inondation de ses champs, Sifra a dû diversifier ses activités et les cultures, pratiquer l'élevage, multiplier son exploitation et trouver d'autres parcelles en métayage et en fermage dans d'autres localités. Il nous fait un récit récapitulatif de son calendrier annuel de l'année 2017 où il parle de son itinéraire et de sa trajectoire.

Dans la zone dénommée « Makaille » une dérivation du français « marécage », il a une parcelle semée en riz.

Mwen travay makay diri an an mwa-d février 2017. Tiempan -an pat vini bèl. Tan avril 17 la pat fè-m anyen. Mwwen te fè manje an mwa-d jen. Men ou pa ka pale de bèl rekòt.

Mwa daout mwen charye jaden- mwa sektanm mwen plante makay-tan (inondasyon) novanm lan ale ak plantasyon diri-a. Mwen espere rekòlte piti kou-l ye an fevrye.

J'ai travaillé le riz dans les marécages au mois de février 2017. Le printemps n'était pas beau. Les inondations d'avril m'ont épargné. J'ai eu de quoi manger au mois de juin. Mais on ne peut pas parler de belle récolte.

Au mois d'août, j'ai labouré le champ. J'ai semé le riz en septembre. Les inondations de novembre ont détruit les semences. Mais je compte récolter aussi peu que ce soit en février.

12.4.7. Réadapter le calendrier agricole et modifier la date de semis

Autrefois, l'agriculteur de Grand-Place et de Dory savait que les deux mois pluvieux de l'année étaient mai et octobre et il pouvait ainsi planifier son calendrier cultural. De nos jours, la réalité est tout autre, soit qu'il pleut tous les mois, soit c'est la sécheresse.

Nou sou volonte BonDie. Si w fè-l ou fè-l ! A.aah. Se tèt chaje. Nou nan gwo dilèm. Twòp lapli an janvye, epitou ou pran tan sèk nan mwa-d màs ak mwa davril. Sa-a pa bon pou plantt lan, li fè plantt lan paka vini byen. A.aah. Se tèt chaje ! Se yon gwo dilèm.

On s'en remet à la volonté de Dieu. Si tu réussis la récolte, tant mieux ! A.aah. C'est une lourde charge sur la tête. On est dans un vrai dilemme. Trop de pluie en janvier, et puis la sécheresse en mars et avril mois de sécheresse. Ce n'est pas bon pour la plante, cela peut nuire à la croissance de la plante. A.aah. C'est une lourde charge sur la tête ! C'est un gros, gros dilemme.

Selon Tira, les inondations et le changement climatique bouleversent le calendrier cultural et rendent parfois le savoir cultural traditionnel inadapté. L'agriculteur est astreint à de fréquents et constants ajustements. Tira s'adapte au changement climatique en modifiant son calendrier de semis et de récoltes. Autrefois, il semait le haricot en novembre et décembre et la récolte s'effectuait en février et mars. De nos jours, poursuit-il, quand surviennent les précipitations, elles sont abondantes et durent longtemps, entraînent des inondations exigeant un décalage du calendrier cultural. Il sème le haricot en janvier et février et projette de le récolter en avril et mai. Mais comme vu précédemment, s'il pleut constamment en janvier et que la

sécheresse des mois de mars et d'avril s'abat sur les plantes, ce changement risque de compromettre la croissance de la plante.

Le riz semé autrefois en mars-avril offrait une première récolte en juillet-août et aussi selon le cas une deuxième récolte en novembre et décembre. De nos jours, les pluies diluviennes et les inondations qui s'ensuivent peuvent inonder la plaine marécageuse qui regorge d'eau. Ces changements perturbent et rendent inopérant le calendrier agricole traditionnel commun au point que chaque agriculteur opère par tâtonnements et essais avance Tira.

Kounye-a chak plantè oblije kreye pwòp kalandrye pa-l, li blije vini ak pwòp dat pa li pou li plante pwa, pou li plante diri, anfen pou tout sa la-p plante. Kounye-a ou eseye plante tou le mwa depi lapli tonbe. Konesans wap sèvi denpi lontan yo pa garanti ke rekòt la ap asire paske tan-an chanje. Ou pa konen ki lè lapli ap tonbe, ki lè ap gen bon tan, ki lè ap gen move tan. Kounye-a ou pa ka di ki dat ki pi bon pou plante pou tout moun nan zòn lan..pa gen kalandrye pou zòn lan. Chak plantè bije eseye plante : si sa mache sa mache, ou gen de chans, oswa ou pèdi lajan ou mete deyò-a oswa ou pa gen manje ni lajan pou ou ak fanmi-w ditou.

Maintenant tout exploitant invente son propre calendrier cultural, il a sa propre date de semis, et pour le haricot et pour le riz et aussi les autres plantes. On essaye de semer tous les mois dès qu'il y a pluie. Le savoir cultural traditionnel ne garantit pas une récolte assurée car les temps ont changé. On ne sait plus quand il va pleuvoir, quand il fera beau temps, quand il y aura mauvais temps. On n'a plus un calendrier cultural commun à l'ensemble de la communauté. Chaque agriculteur opère par tâtonnements et essais au risque de perdre soit son investissement soit de n'avoir aucune récolte et aucune rentrée monétaire pour satisfaire ses besoins et ceux de sa famille.

Cette réflexion de Tira émanée de ses expériences et de son savoir émique n'a rien à envier au résumé suivant d'un expert : « Le savoir cultural traditionnel ne garantit pas une récolte assurée, car les paramètres climatiques ne sont plus maîtrisés et contrôlés ».

Le cas de l'inondation nous présente des rapports homme/nature agissant en symbiose. Le cas des riverains de Cavaillon nous présente une facette nouvelle de ces rapports. Le riverain de Dory et de Grand-Place n'a plus le pilotage de la nature en ce cas précis. Tout son savoir agricole relatif aux crues et décrues, basé sur des années d'expériences cumulatives intergénérationnelles, semble vaciller et être remis en question. Il opère désormais un pilotage à vue, au coup par coup. Ces exemples concordent bien avec la situation d'incertitude observée et conceptualisée par Reghezza-Zitt (2015) qui estime qu'on est dans une période où l'on bascule de la « société du risque » de Beck à la « société de l'incertitude ».

12.5. S'adapter à la transition agraire : l'introduction de nouveaux outils, du salariat et de nouvelles espèces

Tira, le voisin d'Alma, 70 ans bien sonnés, travaille toujours seul sans aucune aide. Cette matinée du 17 janvier 2017, il est encore seul à planter de la banane à l'aide d'une houe. Il profite de la position de la lune pour emblaver la banane et jouir de l'influence bénéfique de la lune sur la croissance des plantes. La conversation tourne autour de la main-d'œuvre, de sa rareté, de sa graduelle disparition familiale et communautaire et surtout de l'influence de la lune sur la production agricole.

Aujourd'hui c'est le 3e jour après la nouvelle lune, c'est un bon jour pour planter la banane, la patate, le maïs, mais ce n'est pas un bon jour pour le manioc. La pleine lune arrive bientôt.

À côté, un voisin laboure la terre à l'aide d'une charrue tirée par deux bœufs. Il prépare la terre pour le compte d'un exploitant qui va y semer le maïs, m'avoue-t-il. Il doit partir pour Bonodo la localité voisine, honorer un autre contrat de travail, labourer un autre jardin. On reprendra l'entretien à une prochaine occasion, quand il aura du temps libre. Je reviens vers Tira.

Au loin, à un jet de pierres, un tracteur laboure un vaste champ en prévision de la culture irriguée de haricot. Il n'y a pas de canaux d'irrigation arrosant les champs de toute la zone de Grand-Place. Après le labour et le semis, l'exploitant, un grand planteur de la ville, compte puiser l'eau de la rivière à l'aide d'une motopompe comme à l'accoutumée, m'apprend l'opérateur du tracteur.

Cette observation de terrain faite le même jour et dans la même localité met en évidence la transition agraire qui caractérise le milieu rural actuel. Quatre faits sautent aux yeux :

- La cohabitation en 2018 de trois formes de production du travail agricole requérant des types d'énergie et d'outils différents et de nouveaux types de rapports de production : l'ancienne technologie de la houe et l'énergie humaine, la charrue et l'énergie animale, le tracteur et l'énergie motrice.
- Les trois champs voisins et limitrophes sont affectés à trois cultures différentes, la banane, le maïs, le haricot, signe que le calendrier cultural n'est plus commun et que chacun opère par essais et tâtonnements.
- L'introduction de la technologie change la nature de la main-d'œuvre et exige une main-d'œuvre experte. La charrue et le tracteur sont manœuvrés par des opérateurs spécialisés.
- Jadis de nature collective et d'entraide réciproque, le travail agricole devient de plus en plus individuel et salarié. Les opérateurs de charrue et de tracteur doivent être rémunérés et l'investissement consenti dans l'attelage animal et l'outillage de la culture attelée et motorisée doit être amorti.

12.6. Corrélation entre l'inondation et la plante cultivée

Les agriculteurs établissent aussi une corrélation entre l'inondation et la plante cultivée. Les longs entretiens avec les anciens, Similo, Tira, Téma et les jeunes Roméro, Clodien, détaillent le savoir et le savoir-faire technique liés à la mise en terre des plantes en période de crue et de décrue pour contrer les méfaits de

l'inondation. Nous extrayons des récits des passages relatifs aux rapports à l'inondation de trois cultures dominantes à Grand-Place : la banane, la patate et le riz.

12.6.1. Inondation et banane

L'inondation draine et apporte des sédiments et du sable qui nuisent à la croissance de la banane :

Sab la fè plant lan cho. Li chode bannann lan, li fè anndan li cho.

Le sable réchauffe la banane et agit sur la récolte.

La preuve, à Grand-Place depuis Matthew, il n'y a pas de récoltes, la banane est rabougrie.

Solèy la fè 3 mwa li batt li, pa-t gen lapli.

Le soleil l'a frappée trois mois durant, il n'a pas plu.

D'autres agriculteurs avancent un point de vue spécifique complémentaire. Tout dépend de la nature du sédiment apporté. Si c'est de la terre arable, elle sera bénéfique à la plante.

12.6.2. Inondation et patate

La patate, selon le cycle agricole régulier et normal, est plantée entre novembre et janvier et récoltée entre mars et mai. D'une manière générale, les épisodes d'inondations nuisent sinon à la croissance de la plante du moins dévastent le champ. Cet état de fait nécessite des mesures rapides de redressement de la part des riverains menacés faute de quoi ils perdent tout leur investissement. Lors des quatre épisodes d'inondations suivis, celles du 4 octobre 2016 et du 31 octobre 2017 ont retardé la période de plantation et celles de mai 2016 et d'avril 2017 ont nui à la récolte.

Patate pè dlo, « la patate a peur de l'eau » me rapporte cet après-midi d'avril, Roméo, un des rares jeunes agriculteurs pluriactifs à avoir choisi et décidé de ne pas émigrer et de rester travailler dans la localité. « S'il y a trop d'eau, si l'eau inonde le jardin et dure deux ou trois jours, la patate pourrit car elle est peu résistante à l'eau. »

Selon Roméo, sauf si on est au début de la plantation ou si le sol est en pente facilitant l'écoulement rapide de l'eau, la plante peut régénérer sans intervention humaine. Autrement, l'intervention rapide de l'agriculteur s'avère nécessaire.

Se prese fouye patat la, pran'l mete lakay, sinon lap pouri, lap pèdi, lap fè fimye apre 3 jou.

Il faut s'empresse d'enlever la patate du sol, la mettre à la maison, sinon, elle pourrit, elle est perdue, elle se transforme en fumier après trois jours.

Un autre inconvénient majeur concerne la nuisance des insectes. L'inondation génère des insectes qui envahissent la patate. Dans le langage vernaculaire à Grand-Place, on les appelle « vè raze mò ». Les agriculteurs font usage actuellement de deux anti-insecticides, le « karaté et le pèlin » qu'ils se procurent au marché. Cependant leur efficacité est douteuse vu que leur application n'arrive pas à freiner

les ravages des insectes, situation qui jointe aux effets pluriels de l'inondation diminuent le rendement à l'hectare de la patate. Cette réalité fait que parfois certains agriculteurs lui préfèrent la culture du pois « sinistré » au rendement à l'hectare plus élevé selon eux bien que plus exigeant en travail. D'autres espèces cultivées comme le giraumon et le manioc offrent aussi un rendement à l'hectare plus alléchant.

12.6.3. Inondation et riz

Elie nous enseigne que dans la région, le riz est cultivé dans des sols marécageux « tè makay » terre marécageuse et en terre sèche, « letè ». Il nous rapporte aussi les méfaits de l'inondation sur la plante selon la nature du sol et selon l'ampleur de l'eau.

Si gen twòp dlo, li bouyi diri-a. Si letè twò sèk, rekòt la gate.

Si'il y a trop d'eau, l'eau bouillit le riz. Si la terre est trop sèche, la récolte se perd.

Dlo bouyi diri a, li fè'l fo. Li pa fè grenn...se po a ki rete san grenn..

Selon Roméo,

Si diri a fenk plante, a) li komanse boujonnen (1mois, 1m ½- si gen inondasyon ap gen repwodiksyon paske li jèn.

Si le riz vient d'être semé, et si les premiers bourgeons commencent à peine (1 mois, un mois et demi), si l'inondation survient, il y a de fortes chances que les bourgeons se renouvellent parce qu'ils sont jeunes.

Si faz donezon an komanse mete gouss ak grenn, si'l komanse soti, si gen inondasyon diri-a ap pèdi.

Si le riz débute la phase de floraison, il est perdu en cas d'inondation.

Si faz preparasyon prèt pou bon, si diri an te komanse sèch, si inondasyon kite diri-a debout ou ka sove 40 %.

Si le riz atteint la phase de maturation et commence à s'assécher, et selon l'ampleur de l'inondation, le cultivateur peut sauver 40 % de ses investissements.

Le croisement de divers entretiens à ceux de Roméo montre que ces considérations sont aussi valables pour d'autres plantes avec des spécifications propres à la culture de chaque plante, à chaque espèce et à chaque variété cultivée, à la nature du sol, à la saison agricole et au contexte climatique.

D'autres pratiques adaptatives de rebond post-aléa-inondation ont été mises au jour. Elles se multiplient à l'infini. Nous pouvons citer sans les détailler, l'introduction de nouvelles espèces ou la réapparition d'anciennes espèces sous des formes nouvelles. Le retour du vétiver et du petit mil est de ces cas-là. Nous avons noté aussi dans les zones irriguées de Bercy et de Clonard, l'introduction d'associations nouvelles d'espèces de culture telles celles des cultures maraîchères associées au maïs et au haricot dans une même et seule parcelle et en même temps.

Les riverains introduisent aussi de nouvelles variétés de riz, de haricot, de patate à plus haut rendement et plus résistantes à l'eau d'inondation.

12.7. Conclusion du chapitre

Cette diversification d'activités et de cultures a l'avantage de compenser les pertes agricoles et les fluctuations de revenus agricoles causés par les épisodes d'inondation. L'élevage du gros et du petit bétail, la mise en faire-valoir indirect des exploitations agricoles, la répartition des cultures sur des espaces et parcelles multiples et diversifiés, l'introduction de variétés de semences à cycle court, (riz, maïs et petit mil), l'investissement personnel en travail, sont autant de modes d'adaptation recensés par la recherche de terrain. L'adaptation par la mobilité des cultures et du troupeau dans divers espaces est une évidence pour parer aux effets de l'inondation.

Un autre mode d'adaptation observé s'effectue par la migration et l'exode des jeunes. Certes, cette mobilité des hommes, surtout des jeunes actifs, n'est pas forcément liée à l'inondation mais elle a des répercussions sur la relance agricole post-inondation.

La recherche de terrain n'a pas beaucoup observé la présence des jeunes entre 18 et 30 ans travaillant dans les exploitations agricoles entre et après les épisodes d'inondation. Les rares jeunes repérés sont surtout présents au moment de la récolte, ils faisaient moins de 18 ans et accompagnaient un parent. Ils étaient prioritairement affectés au transport de la récolte de patate, de haricot, de maïs et de riz à dos d'âne ou de mulet.

On a vu plus haut les problèmes de rareté de main-d'œuvre causés par cet exode des jeunes. Le dévoilement de ces pratiques agricoles endogènes d'adaptation pour faire face à l'inondation mis en parallèle avec les dispositifs de lutte post-inondation des opérateurs nationaux et internationaux d'aide contre les dommages causés par les inondations facilitera une mise en harmonie cohérente des divers savoirs relatifs à la gestion des inondations en vue d'optimiser les productions agricoles. L'alliance savoirs ordinaires, savoirs savants permettra le déploiement de pratiques culturelles optimales et de gestion de l'inondation.

Chapitre 13 :

Croyances, mythes et légendes autour de la rivière de Cavaillon

L'imaginaire haïtien se nourrit de croyances qui peuplent la nature et ses composantes, les arbres, les oiseaux, le monde aquatique de la mer, des rivières et des sources d'eau, des lacs, mares, étangs, de tout point d'eau en général, d'esprits invisibles, de « mystères », de sirènes et de toute présence invisible relevant du mystérieux. Certains prétendent que ce sont des « loas », ces esprits tutélaires du Vodou haïtien, la religion des ancêtres africains pratiquée par une grande partie de la population. Les contes et légendes autrefois racontés aux enfants les soirs de clair de lune, lors des « lodyans », genre littéraire haïtien caractérisé par un récit oral bref proche du conte, émaillaient d'histoires de la sirène, de la baleine et de Simbie, ces déesses de la rivière et de la mer aux longs cheveux soyeux, se présentant sous une forme ambivalente, anthropomorphe, mi-homme mi-animal, mi-poisson mi-femme. Certains interlocuteurs nous ont narré certains récits, plus entendus que vécus, de riverains, des enfants parfois, qui ont été se baigner dans la rivière de Cavaillon et qui auraient été enlevés par une belle femme au teint clair, aux longs cheveux. Certains sont réapparus quelques jours, mois ou années plus tard, d'autres portés à jamais disparus. Cependant, les narrateurs n'ont jamais pu nous indiquer le nom ou les liens de parenté de ces « enlevés » ou « disparus » avec une famille de la région.

Trois grands mythes circulent autour de la rivière. Le premier est une croyance ancrée chez certains riverains que la rivière a un « maître », le « mèt dlo », un « esprit » qui l'habite. Le deuxième fait croire à l'apparition, de temps à autre, d'une belle femme, au teint clair et aux cheveux longs, tantôt présentant l'apparence d'une mulâtresse, tantôt apparaissant comme une « grimelle », une griffonne, qui prend son bain au milieu de la rivière, puis se prélassait et s'assoit toujours sur le rivage, et se coiffant, un peigne et un miroir à la main, « lap benyen e apre lap penyen ». Cette déesse de l'eau se laisserait voir uniquement par les personnes « coiffées », par « moun ki fèt ak kwaf », c'est-à-dire les personnes dotées depuis leur naissance d'un don de « voyance » des esprits invisibles. La troisième croyance véhicule l'idée que des personnes sont parfois « enlevées » mystérieusement par le « mèt dlo », « l'esprit de l'eau » ou par la « jolie femme au teint clair, au peigne et aux longs cheveux », puis emportées au fond des eaux pour un séjour qui peut durer entre sept heures, sept jours, sept mois ou sept années. Dans le cas de retour sur la terre ferme, cette absence est interprétée comme un séjour mystique effectué sous l'eau par le concerné. On dit que « la personne vit sous l'eau », « moun lan viv anba dlo ». Parfois la personne ne revient jamais sur terre et est portée disparue. Les récits ne manquent pas. Ces disparitions mystérieuses sont associées à des cas de noyades et surviennent parfois à l'apparition de la « femme claire » ou lorsque des enfants ou des adultes se baignent dans la rivière. Les enfants se noient « timoun yo neye e yo pa jwenn kò yo » et l'on ne recouvre pas leur corps sauf si leurs parents, versés dans le mysticisme, les font chercher par des connaisseurs.

Selon nos interlocuteurs, à Dory il y aurait deux personnages spécialisés dans la recherche des enfants et des adultes noyés, car ils ont l'habitude de « séjourner sous l'eau », de « viv anba dlo ». La recherche peut durer trois à quatre jours. Une

fois repérées les traces de ces disparus et le constat effectué soit de leur noyade effective soit de leur passage sur un autre plan, celui du « monde invisible », alors Galòm et Asiré, les deux spécialistes en question reviennent sur la terre ferme et apportent les nouvelles. Ils prétendent et affirment avoir vu et observé les disparus en chair et en os, évoluant comme dans le monde terrestre, certaines fois habitant des châteaux de luxe, d'autres fois travaillant dans des champs ou dans des « lakou » sous l'eau. Les nouvelles véhiculées portent à croire que « l'esprit de l'eau » dit qu'il va libérer les « enlevés » à une date déterminée. Le jour fixé, munis d'une corde, les spécialistes récupèrent les revenants. Deux cas peuvent survenir. Certains des disparus sortent inanimés et déjà « morts ». Ceux-là qui sortent vivants ne doivent leur vie qu'à la faveur du « mèt dlo », de « l'esprit de l'eau » qui a décidé de les libérer et de les laisser sortir... Pour rester en vie, les revenants usent d'un stratagème pendant leur séjour sous l'eau. Ils jouent à l'hébété, ils font le contraire de ce que le « mèt dlo », leur ordonne de faire. De ce fait, comme ils apparaissent comme des hébétés, des bons à rien, le « mèt dlo », « l'esprit de l'eau » n'a que faire d'eux et les libère.

Les récits liés à l'eau sont de natures diverses. Ils peuvent concerner des raptés d'enfants et d'adultes, ils évoquent des bruits et sons insolites entendus à certaines heures du jour ou de la nuit, à certaines périodes de l'année, ils mentionnent des traces de pas d'hommes ou d'animaux insolites et bizarres observés le matin au réveil sur les berges, ils signalent la présence d'êtres surnaturels qui se laissent voir dans des « apparitions mystérieuses ». La plus populaire est l'apparition de la mulâtresse ou de la « grimelle » aux longs cheveux, se coiffant un peigne et un miroir à la main.

Un jour, aux environs de midi, on a entendu le son d'un tambour, jouant le rite rada. Soudain la rivière a changé de lit. Bizarrement une autre fois, durant une saison cyclonique, elle a regagné sa place. (un riverain)

À l'entrée de Dory, dans le lit de la rivière, le passant peut observer la présence d'énormes pieux métalliques qui semblent dater d'un passé pas trop lointain. Comment expliquer techniquement leur présence ? Certains aînés de la localité interrogés n'ont pas la réponse. D'autres interlocuteurs, et parmi eux des jeunes, n'ont pas non plus la réponse technique mais disposent d'un argumentaire mythique. Leurs récits se recoupent et ont un point commun de ressemblance. Leurs récits ne sont pas fondés sur un témoignage oculaire mais rapportent un témoignage auriculaire d'un contemporain ou d'un grand parent. Tous les récits recueillis rapportent qu'un pont devait être installé pour traverser la rivière à l'entrée de Dory. La firme étrangère en charge des travaux n'aurait pas voulu déboursier pour les « services » mystiques à offrir aux « loas », les esprits invisibles maîtres des lieux, en vue d'apaiser leur colère. Jusqu'à nos jours, les travaux se seraient arrêtés et n'auraient jamais pu être achevés.

Un autre fait nous a été rapporté par un ingénieur haïtien, de confession religieuse des cultes réformés, travaillant dans la région. Il nous a confié que des travaux qu'il dirigeait n'arrivaient pas à être exécutés et il faisait face à des obstacles insurmontables. Les ouvriers et les riverains de la zone lui ont fait savoir que les « esprits de l'eau » étaient « remontés » contre lui, car il n'avait pas daigné leur demander leur autorisation et solliciter « le droit de passage » rituel. Pour apaiser leur colère, il lui faut organiser un « service », une cérémonie d'offrandes à leur

intention. Scientifique de son état, croyant et pratiquant des cultes réformés de surcroît, il n'a daigné accorder foi à ce qu'il considère comme relevant de l'imaginaire et des croyances de la population. Il le pense toujours d'ailleurs et s'accroche encore à sa conviction première, nous avoue-t-il, au moment de l'entretien. Cependant, la persistance des obstacles, le réalisme pragmatique jouant, l'ont contraint à financer ledit « service », se gardant toutefois de ne pas payer de sa présence physique lui-même et d'assister à la cérémonie car n'y accordant aucune foi et contraire à ses convictions chrétiennes. Il a toutefois constaté que les obstacles étaient levés et que les travaux ont pu aboutir.

Ce rapport mythique à l'eau est aussi prégnant chez les deux pratiquants du vodou rencontrés et interrogés. Les deux croient que leurs exploitations agricoles détruites et leurs maisons endommagées pour l'un à Félix, vallée inondée à chaque épisode et détruite entièrement pour l'autre à Marsan, saccagée par la confluence des ravines Dantik et Pierre-Louis, sont une punition de leur « loa » protecteur due à une négligence de leur part. Ils auraient tardé à respecter une promesse de cérémonie d'offrandes en leur honneur en vertu des faveurs spéciales qu'ils auraient obtenues dans un passé récent. Pourquoi avoir tardé à respecter les engagements pris envers les « loas », les esprits invisibles, demandé-je ? Les justifications des deux interlocuteurs puisent dans le même registre économique et environnemental.

Les services d'offrandes aux loas coûtent cher. Pour honorer ses engagements, il faut disposer de rentrées monétaires suffisantes. Ces rentrées proviennent des récoltes agricoles. Or la sécheresse et les insectes, la concurrence des produits alimentaires importés sur le marché local, les dommages de l'inondation de mai 2016 ont ruiné nos investissements. En conséquence, on n'a pas pu tenir nos engagements à terme. Mais nous ne les avons pas oubliés.

Mais, vous avez d'autres rentrées juteuses que vous procurent les consultations mystiques, hasardé-je ?

Mais non, la crise économique est partout et affecte les potentiels clients. Ils sont aussi désargentés et ne sollicitent pas souvent nos services.

Diebon, le neveu de Cédié, a une autre interprétation de la destruction des biens de son oncle. Il le trouve toujours dans le registre mystique de l'eau. Il s'agit de la résultante d'un conflit mystique entre ses loas protecteurs et son oncle. Le temps de la succession est arrivé. Les loas familiaux ancestraux, mécontents de certains agissements répréhensibles de son oncle, réclament un autre successeur pour diriger la « bitasyon fanmi-an », littéralement « l'habitation mystique familiale », celle de la famille élargie. À en croire les propos de notre interlocuteur, comme l'oncle s'accroche au pouvoir religieux et s'obstine à ne pas vouloir céder le maillet à Diebon son neveu, le nouvel « élu », le nouveau « réclamé » pour employer le terme en usage dans le Vodou, lui-même en l'occurrence, les loas familiaux lui lancent un énième avertissement.

Mais quels sont ces « agissements répréhensibles » ?

Ahahh ! *Se la ou pa fò-a !* Ahahh ! C'est là ton ignorance ! Les « loas familiaux », en te choisissant comme « élu », te dotent de connaissances mystiques pour faire le bien et non le mal. Tu deviens le protecteur et le médecin de la famille élargie, de tous les membres de la famille qui peuvent remonter au-delà même de six générations. Tu as pour obligation de répondre à leurs appels, sans te faire monnayer des frais de services. Les « loas » t'ont donné gratuitement des « connaissances mystiques » et tu les as reçues gratuitement, tu dois rendre gratuitement.

Mais je ne vois toujours pas ces « agissements répréhensibles » ?

Ahahh, tu veux me tirer les vers du nez, tu es Haïtien, tu comprends, le linge sale se lave en famille. OK. Tu veux savoir les actes répréhensibles qui ont suscité la colère des loas. Je vais sortir de l'exemple familial pour ne pas encourir les châtements des loas moi aussi, car si andedan pa vann ou, deyò pa ka achte (si l'intérieur ne t'offre pas en vente, l'extérieur ne peut pas t'acheter).

Voilà le principe. Les loas familiaux sont des « loas purs et francs » et n'acceptent pas de mélange. C'est pourquoi on les appelle « Fran Ginen ». Ils reviennent de « l'Afrique Guinée » et se mettent au service de la famille uniquement. Certains « élus », dans un esprit de lucre, vont ailleurs acheter un esprit le plus souvent doté de mauvaises intentions, pour pouvoir satisfaire leur soif de pouvoirs et d'avoirs. Ne me demande plus rien. Tu es haïtien⁵¹, tu as compris.

Voilà les principaux griefs que les « loas familiaux » peuvent tenir à l'encontre d'un serviteur « élu ».

Le mythe de la belle femme mulâtresse n'est pas propre à Cavaillon. Il irrigue les légendes haïtiennes liées à l'eau.

L'Étang (2015) lève un coin du voile à travers son texte « Récits haïtiens de vie aquatique » et ramène ce phénomène à la mythologie vodou, religion où le rapport à l'eau est prégnant. Son texte qui se veut une contribution à une ethnographie de la mythologie aquatique s'interroge sur ce qui fonde pareil récit. Il présente trois récits de personnes relatant leur expérience de vie sous l'eau. Leur séjour sous l'eau, qui a pu durer de quelques heures à plusieurs années, les a mis en contact avec les esprits de l'eau qui les y ont amenés voire « enlevés » et a opéré une transformation de leur être. Notons toutefois que les notions de temps, d'espace changent et varient, ne sont pas identiques à celles en usage sur terre. Ils sont revenus sur la terre ferme imprégnés de connaissances de tous ordres et dotés de savoirs mystiques.

51 La croyance populaire considère que tout Haïtien est ancré dans un environnement empreint de mystères qu'il ne peut ignorer et lui attribue parfois des connaissances mystiques. Dans le contexte de l'entretien avec le chercheur, Diebon, notre interlocuteur, use plutôt d'une stratégie d'évitement, une parade pour détourner la conversation, soit pour ne pas dévoiler des secrets, soit du moins pour cacher ses intentions non avouées.

L'Étang assoit son texte sur les interprétations de Max Beauvoir, prêtre du Vodou, (houngan) et Ati national, celui qui occupe le rang le plus élevé dans la hiérarchie administrative de la religion et sur celle de Hurbon, anthropologue, spécialiste des religions. Beauvoir souligne le rapport à l'eau dans la culture haïtienne héritière de la civilisation égyptienne où l'eau a une place considérable.

Hurbon recourt lui aussi à la mythologie vodou qui professe que les dieux effectuaient la traversée de l'Afrique à Haïti sous la mer, ce qui justifie que de nombreuses déités vodous aient établi leur demeure sous les eaux. Ces récits d'aventure exposent le parcours de la personne emportée sous les eaux durant lequel, au contact des loas, elle va être soumise à un apprentissage initiatique. Hurbon relie historiquement ces récits de vécus aquatiques à la traversée du navire négrier lors de la traite négrière. Beaucoup d'esclaves périssaient durant la traversée et leur corps jeté à la mer. Les survivants ont nourri l'idée que l'esprit du mort, guidé par les divinités, regagnait la terre natale nourricière en sens inverse, sous la mer, pour recouvrer la liberté. Cette expérience vécue attribue ainsi une place centrale à l'eau en Haïti qui deviendrait ainsi, selon Hurbon, « l'élément qui relie aux origines et aux dieux ». Ces récits, loin d'être des délires, sont liés à ces croyances mythologiques forgées au creuset de l'expérience du passé qui forment l'imaginaire haïtien. Cet imaginaire fait partie du réel et la littérature haïtienne l'a désigné sous l'appellation de « réalisme merveilleux ». Ces histoires sont validées par les pairs et de ce fait détiennent une double légitimité culturelle et sociale. La parole de l'individu prétendant avoir vécu sous les eaux sera validée par d'autres, et les connaissances acquises au contact des loas aquatiques leur seront profitables.

L'Étang note que le thème de ces récits circule dans toutes les civilisations. Diverses variantes de la sirène existent dans les traditions européennes, africaines et amérindiennes. Même Christophe Colomb aurait prétendu avoir vu trois sirènes sortir de l'eau. La sirène haïtienne serait une énième version créolisée d'un mythe quasi-universel. Aussi interroge-t-il surtout la prégnance persistante de la foi en une vie aquatique singulière. Rejoignant Hurbon, il attribue cette croyance au passage des eaux lors de la traite et à l'idée du retour de l'esprit des disparus en terre natale sous les eaux, idée corrélée et accrochée aux croyances d'un au-delà aquatique définitif ou transitoire dans certaines traditions africaines. La conclusion de L'Étang rejoint les arguments de Hurbon et ceux de Beauvoir.

Ce qui fonde ces récits haïtiens de vécus aquatiques, c'est une mythologie universelle, un fait historique (le passage des eaux), la relation des dieux à l'eau, leur localisation sous celle-ci, la fatalité, le profit que l'Homme peut tirer de la fréquentation des divinités. (L'Étang, 2015, p.154)

Enquêter sur les pratiques mystiques concrètes liées à l'eau n'est pas aisé. Dans ces récits, il apparaît que le discours relatif aux croyances liées à l'eau est sous contrôle. Les interlocuteurs rapportent des discours qu'ils ont entendus mais dont ils n'ont pas été témoins oculaires. Les noms des personnes ayant séjourné sous l'eau sont ignorés ou sont tus. Aucun de nos interlocuteurs n'a vu la jolie femme de l'eau car eux, ils ne sont pas « coiffés » et ne possèdent pas le don de voyance. L'ingénieur n'accorde aucune foi à ces histoires mais a dû mettre entre parenthèse sa foi chrétienne pour satisfaire les croyances ancestrales. Diebon qui prétend être l' élu, appelé à la succession de son oncle, ne se livre pas totalement, il pèse et mesure son langage, ne se dévoile pas, use de métaphores.

Conclusion

Le contexte dans lequel évolue le riverain de Cavaillon depuis plus d'une dizaine d'années expose celui-ci à deux déterminants majeurs : une crise économique qui l'entraîne vers une décapitalisation progressive et une crise environnementale génératrice de désastres naturels à répétition qui, combinées, engloutissent tous ses biens et le condamnent à un perpétuel recommencement. Cette situation de perte et de crise permanentes rend problématique toute accumulation de biens et de richesses et laisse plutôt transparaître le spectre de la trappe de pauvreté et de la déstructuration des liens sociaux familiaux et communautaires qui guette tout résident de ces lieux. Après un épisode d'inondation, l'interrelation de cet ensemble complexe de problèmes agite la question de la responsabilité. À qui incombe le devoir d'y trouver des solutions de reconstruction ? Aux acteurs institutionnels des pouvoirs publics nationaux ? Aux acteurs internationaux de l'aide aiguillonnés par le devoir d'assistance à l'ère de la mondialisation néolibérale ? Malgré ce diagnostic, la revue de littérature présente une réalité où l'assistance humanitaire tarde toujours en temps réel ou n'arrive pas facilement dans les espaces ruraux d'accès carrossable difficile d'Haïti dans les premiers moments du secours et de la survie. L'aide à la reconstruction post-inondation agit à peine, voire demeure relativement inexistante.

Cette situation de quasi-abandon amène la population rurale affectée à assumer elle-même la charge de son environnement domestique et à expérimenter des pratiques d'alerte, de survie et de rebond pour entamer la reconstitution de ses actifs et la réparation ou la reconstruction de ses infrastructures personnelles. La revue de littérature ayant relevé peu d'études en français portant sur les pratiques endogènes de gestion des inondations par les populations elles-mêmes particulièrement en Haïti, nous avons opté pour une recherche exploratoire qualitative visant à comprendre la persistance de populations affectées par des chocs successifs à continuer de cohabiter avec la rivière et à vivre avec l'inondation et à tenter de mettre au jour leur capacité à continuellement recomposer leur espace de vie. Spécifiquement, il s'est agi d'identifier les pratiques endogènes d'alerte, de survie et de rebond mises en œuvre par ces populations riveraines pour gérer l'avant et la post-inondation.

La question principale de recherche a été de déterminer pourquoi et comment les populations riveraines, en dépit des contraintes suscitées, continuent d'habiter les berges inondables de la rivière de Cavaillon et s'obligent ainsi à devoir assumer elles-mêmes la gestion des crues et inondations.

Pour lire le matériel empirique, la recherche s'est appuyée prioritairement sur le « processus de subjectivation » conceptualisé par Foucault et Rancière qui ont mis en exergue le processus de constitution du sujet. Accessoirement, les approches de la résilience et de la vulnérabilité définies comme « capacité à faire face » ont éclairé certains aspects de la réalité.

Nous avons passé en revue le cadre conceptuel dominant de la gestion des désastres que l'expertise humanitaire déploie pour identifier les problèmes et intervenir. Leur stratégie d'intervention privilégie un présupposé et un diagnostic d'identification de problèmes réalisé à partir de l'angle du risque, de la résilience et de la vulnérabilité. Le diagnostic posé indique que les populations habitent des

territoires à risque et de ce fait sont vulnérables. Le modèle de gestion proposé est de diminuer les risques, de réduire les vulnérabilités et d'augmenter la résilience des territoires et des populations. D'autres courants de pensée projettent une autre lecture et arguent que ce présupposé du risque n'est pas universellement partagé et qu'on peut lire les aléas et y faire face en recourant à d'autres cadres théorico-conceptuels. Au couple conceptuel résilience-adaptation s'oppose le couple vulnérabilité-ajustement. Au concept risque font face l'incertitude, la catastrophe et la perspective émique des savoirs locaux des populations elles-mêmes, argumentaire qui trouve un appui solide dans le fait que les berges des rivières sont habitées en dépit des risques d'inondations diagnostiqués par la pensée étique (Bourg et al., 2012 ; Cabane & Revet, 2015 ; Cheylan & Riaux, 2013 ; Reghezza, 2015 ; Reghezza & Rufat, 2015 ; Revet, 2014, 2019).

Dans le cadre de cette recherche qui privilégie le poids interprétatif du terrain, et avec le souci de jeter un regard comparatif même partiel sur certains aspects de la conception étique des experts et la vision émique des populations relatives à la gestion des inondations, nous avons gardé les deux entrées analytiques. Le pouvoir analytique de l'arsenal conceptuel de la gestion humanitaire a été mis à l'épreuve de la réalité complexe de populations dépourvues de ressources et qui persistent à vivre en zones inondables. L'utilité d'associer ces concepts réside dans une de leur dimension commune et partagée de reconnaître une « capacité à faire face » des populations. De ce fait, les pratiques endogènes de gestion des crues et des inondations dans un contexte d'abandon, d'absence ou de désengagement des pouvoirs publics ont été scrutées à la lumière surtout du processus de subjectivation et secondairement des approches de la résilience et de la vulnérabilité dans leurs dimensions communes de capacité à faire face.

L'entretien compréhensif de recherche en tant qu'instrument de rupture a favorisé la co-production de données et la mise en exergue du sens donné par les riverains eux-mêmes aux phénomènes qu'ils vivent et auxquels ils sont confrontés.

Les données empiriques disponibles et exploitables sont constituées d'entretiens auprès d'acteurs de catastrophe pour les périodes récentes (inondés, non inondés, secours, gestionnaires locaux). La région de Cavaillon sous étude s'étend de Dory à la mer. Les inondations observées le long du linéaire Dory-Grand-Place proviennent des crues de la rivière par débordement, mais certaines localités situées sur les collines ainsi que le bourg de Dory sont inondés par le pluvial, le ruissellement et le phénomène des ravines. Les zones inondables concernent majoritairement des zones agricoles. Toutefois, certaines agglomérations rurales (Félix) et péri-urbaines de Passéclos, de Delmasse, de Grandier ont aussi une partie de leur superficie habitée en zone inondable.

Les résultats de la recherche sont présentés en deux parties. Appuyée d'extraits d'entretien, la première dévoile comment les riverains font face avant et au moment de l'inondation. Les entretiens révèlent que les riverains s'activent à faire face à l'inondation avant, pendant et après la survenue de chaque épisode. Ils développent des pratiques de veille, de vigilance et d'alerte (chapitre 7). Ils organisent les secours d'entraide familiale et communautaire au moment de la survie (chapitre 8). Ils entament d'abord, à l'aide de leurs fonds propres, le processus de reconstruction du bâti endommagé ou détruit et de reconstitution des activités agricoles et pluriactives de génération de revenus. Ils ne refusent pas

l'entraide familiale et de voisinage qui vient à leur secours aux premières heures de l'aléa ni la solidarité communautaire individuelle ou organisée observée depuis le séisme de 2010 qui leur vient aussi en aide, au deuxième moment de l'urgence. Cette solidarité agissante est une démonstration d'une nouvelle forme d'implication organisée et formelle des proches et de la société civile communautaire de proximité, de l'émigration ou de la diaspora dans la gouvernance des désastres au niveau communautaire (chapitres 9 et 10). La seconde partie documente en quatre chapitres comment les pratiques endogènes de rebond et de reconstruction relatives à la réparation du bâti endommagé, de la reconstitution des activités économiques et agricoles participent et peuvent contribuer au processus de constitution du sujet, comment « Devenir sujet et acteur le temps de la reconstruction ».

Cette thèse attire l'attention sur les points suivants.

Elle montre que les pouvoirs publics n'ont pas le monopole de l'action et de la prise de décision au moment de l'inondation dans les localités rurales de Cavallion.

Contrairement à l'idée répandue, les récits et observations ne présentent pas l'image de riverains de sociétés traditionnelles, fatalistes, croupissant sous le poids des aléas naturels. Les récits et extraits d'entretien révèlent des populations riveraines, certes affectées par la destruction de leur patrimoine matériel visible et physique, psychique et symbolique, mais qui se relèvent et apportent des réponses adaptatives réactives et anticipatives, réussies ou non, à chacun de ces épisodes et aux dommages d'ordre matériel, fonctionnel et structurel qui les frappent. Les illustrations de ces initiatives abondent à chacune des étapes de l'avant, du pendant et de la post-inondation.

Les riverains ont développé à travers le temps un système de savoirs fait de pratiques d'adaptation et d'ajustements qui leur ont permis de négocier leur cohabitation avec la rivière, ses crues et les inondations qui en découlent. Ils ne sont pas fermés à l'assistance technique étatique et humanitaire et reconnaissent que la complexité actuelle des crues nécessite l'ouverture au partage de savoirs autres. Une illustration éloquent de cette attitude d'ouverture se manifeste dans la prise en compte des messages d'alerte pré-cycloniques tout en conservant leur propre système d'alerte et de vigilance.

La recherche révèle le poids grandissant des réseaux sociaux familiaux et communautaires d'interconnaissance d'Haïti et de la diaspora aux moments de l'alerte, des secours d'urgence et de l'assistance et surtout lors du processus de rebond et de la reconstruction. La mobilisation de ce capital social qui adopte des formes nouvelles d'organisation collective va en grandissant. Les évacuations de personnes en difficulté ont été l'œuvre spontanée de jeunes de la localité qui se sont volontairement et spontanément improvisés sauveteurs, grâce à un leadership né au moment de l'action, grâce à la manifestation d'une « sociabilité événementielle ». La solidarité familiale et communautaire supplée la carence institutionnelle et assure en pareil cas la charge de l'accueil et de l'hébergement des parents et proches. Ces actes spontanés peuvent relever de la cohésion sociale relativement forte qui caractérise ordinairement les milieux de petite et restreinte dimension surtout en période de crise. Ils peuvent aussi se lire comme de nouvelles formes de solidarité nées au moment de l'événement et greffées sur un capital social préexistant.

Les riverains ne sont pas tous affectés de la même façon. Les dommages et les réponses diffèrent selon que les riverains habitent en plaines inondables ou en collines étagées, selon leurs modes d'occupation et leur champ d'activités économiques, leurs lieux de travail, selon leur contexte socio-économique d'ancrage.

Les crues peuvent survenir à l'occasion des inondations, des cyclones, des pluies diluviennes, des débordements des ravines. Elles n'atteignent pas les différentes localités au même moment ni au même rythme ni avec la même intensité. Les réponses mises en œuvre par les populations dépendent de la nature et de la temporalité de l'inondation. La nature des réponses des riverains varie selon leurs ressources disponibles, le caractère imprévisible ou prévisible de l'aléa, l'ancienneté de la population dans la zone. Les réponses peuvent être spontanées, réactives, anticipatives, préventives et projectives une fois l'imminence de la menace d'inondation observée par des signes endogènes à défaut de l'alerte institutionnelle.

Les épisodes d'inondation donnent lieu de la part des riverains à des opérations de réparation modulaire à l'identique du bâti endommagé. Ces initiatives de réparation sont soit spontanées ou différées en fonction des rentrées monétaires et des ressources matérielles dont dispose le riverain affecté. Certains riverains, dotés ou non de ressources, ne misent sur aucune action des pouvoirs publics ni sur aucune aide humanitaire pour entamer le processus de réparation de leurs biens endommagés. Leur posture est confortée par l'inaction des pouvoirs publics qui traditionnellement apportent rarement des réponses liées à la reconstruction post-inondation. D'autres ont bénéficié d'une aide humanitaire partielle et ont entamé la réparation de leur logement en ajoutant aussi leur quote-part. Une autre catégorie, deux ans après Matthew, n'a encore pris aucune initiative faute de moyens. Du nombre figurent des bénéficiaires d'aide au logement.

Les capacités à faire face apparaissent encore et surtout à l'étape de la reconstruction. Le choix de deux riveraines dotées de ressources, Yva et Feliciadel, d'habiter en zones inondables montre le maintien et le développement des liens existant entre elles et leur territoire natal. Ces deux cas répertoriés nous ouvrent à la complexité des fondements du choix des riverains de rester en zone inondable et de vivre avec les inondations. Les éléments d'analyse avancés ne sont que des pistes que de prochaines recherches permettront d'approfondir dans d'autres zones.

Les observations de terrain et les entretiens révèlent que les exploitants agricoles interrogés opèrent un constant renouvellement de leurs savoirs et pratiques agricoles à chaque épisode de crues et d'inondations. Ces savoirs peuvent être des pratiques d'ajustement, d'adaptation ou d'innovation.

La relocalisation progressive de l'habitat à Grand-Place à chaque épisode passant des vallées inondables aux collines étagées en hauteur est un indicateur qui démontre que la prise de conscience des populations riveraines de leur exposition à l'aléa inondation et de leur capacité à faire face et à trouver des réponses adaptatives appropriées ne date pas de Matthew, et que la protection a été une préoccupation constante des riverains depuis les crues récurrentes du milieu des années 1960 et de l'inondation mémorable du 21 mai 1972.

Les exemples soulignés par les entretiens et les observations de la recherche de terrain pourraient être multipliés à l'infini. Deux autres faits illustrent la volonté de certains interlocuteurs de faire montre de capacités à faire face, à s'inscrire dans un processus de subjectivation. Ces riverains-là assument seuls, en majeure partie jusqu'à présent, la longue étape de la relance et de la reconstitution des activités agricoles et économiques post-inondation. Seuls, ils font encore face aux inondations pluviales par ruissellement de caractère impromptu et spontané qui ravagent leurs exploitations agricoles. Le caractère inopiné de ces aléas, dont certains aspects échappent encore à la sagacité de l'expertise technique, semble tenir les pouvoirs publics éloignés de la scène locale rurale de l'événement-inondation en pareille occurrence, laissant les riverains s'en charger seuls pour une bonne part. Ceux-ci participent (et parfois assument seuls), à la diffusion des messages d'alerte, organisent les secours et l'évacuation et assurent l'accueil momentané des voisins et l'hébergement de longue durée des proches, comme ils ont l'habitude de procéder lors des périodes cycloniques et des inondations provenant du débordement de la rivière.

La recherche de terrain, à la suite d'autres chercheurs (Bourg *et al.*, 2012 ; Reghezza-Zitt, 2015 ; Cheylan & Riaux, 2013) a retenu notre attention sur l'applicabilité de la catégorie « risque » pour saisir une réalité qui ressemblerait plutôt à de l'incertitude. Les inondations pluviales spontanées par ruissellement surgissant d'une manière impromptue, les éboulements de la ravine Blanche et de la ravine Trou Canari à Dory, le surgissement des ravines Dantik et Pierre-Louis à Marsan, dont certains aspects mériteraient d'être approfondis par l'expertise technique pointue, pourraient se retrouver dans la catégorie « incertitude ».

L'observation de terrain et l'analyse des entretiens de la recherche révèlent que les agriculteurs accusent le coup et recommencent à chaque épisode. Ils expérimentent de nouvelles pratiques appropriées et adaptées à chaque catégorie d'inondation et à chaque situation. Ces actes que le riverain, agriculteur ou pluriactif commerçant pose, démontrent que, à l'instar de tout « sujet », il affronte les dommages causés par les crues à ses champs, à son bâti et au contenu qui y est incorporé (meubles, vêtements et divers autres produits stockés), il s'adapte, échoue, émigre, choisit la pluriactivité, rebondit. Comme tout « sujet » engagé dans l'action, il recommence à nouveau, à chaque épisode d'inondation, loin de toute identité assignée de victime ou de vulnérable à tenir par la main, à prendre en charge et à aider à devenir résilient.

Comment alors saisir la posture de ces riverains et leur choix de résider dans ces lieux souvent inondés et par conséquent inondables à nouveau, catalogués comme zones à risque d'inondation, mais toujours décidés et résolus de s'y cramponner ?

Loin de toute attitude résignée, de victimes inaptes à rebondir attendant la manne des secours de l'urgence et de la survie, les actions posées par certains des riverains interrogés dépassent les deux étapes de l'urgence et du secours. Leur capacité à agir et à faire face et à se constituer en sujets maîtres de leur choix de vie se manifeste par l'ensemble des démarches effectuées pour se procurer les ressources nécessaires à leur rebond, à la reconstruction de leur bâti endommagé, à la reconstitution de leur troupeau, de leurs exploitations agricoles, de leur fonds de commerce.

Cette thèse n'épuise pas le sujet complexe de la gestion sociale endogène des crues et inondations de la rivière de Cavaillon. Elle n'en dévoile qu'un pan, celui de la gestion privative endossée par les populations elles-mêmes, à partir de l'exemple des populations rurales riveraines de deux localités, Dory et Grand-Place, appuyé par des cas puisés de l'expérience vécue par des riverains d'autres localités rurales et péri-urbaines environnantes.

Sur le plan méthodologique, la recherche a dévoilé la difficulté de l'observation directe au moment de la survenue de l'aléa.

Perspectives de recherches

Les résultats de la recherche soulèvent de nombreuses interrogations qui serviront de pistes pour des recherches ultérieures plus approfondies. Les caractéristiques nouvelles et imprévisibles de ces épisodes d'inondation même pour des experts s'offrent comme des pistes nouvelles à explorer et approfondir tant par la recherche en hydraulique des rivières que par la recherche en sciences sociales. L'une des pistes de la recherche sociale pourrait consister à relever les modes de gestion sociale locale liés à chaque catégorie d'inondation. Comment les riverains gèrent-ils chacune des catégories d'inondation qui surgit soit durant la période cyclonique, ou en dehors de celle-ci d'une manière spontanée, celle provenant des ravines comme à Marsan, celle dérivant des eaux pluviales de ruissellement ? Comment concilier l'alerte endogène et l'alerte institutionnelle ? Comment approcher l'aide aux sinistrés avant, pendant et après la survenue de l'épisode ? Comment identifier les besoins prioritaires de chaque catégorie d'affectés et d'inondés ? Comment organiser les réponses sans occasionner de nouveaux torts et de nouvelles injustices qui renforceraient les inégalités existantes ? Comment améliorer et dépasser l'offre humanitaire de secours et d'urgence et appuyer la forte demande d'aide à la reconstitution des activités et à la reconstruction des biens endommagés et détruits sur la base d'une identification participative conjointe des besoins et dans un contexte de partenariat et de coopération éthique ?

Sur le plan conceptuel, le pouvoir explicatif des concepts de risque, de résilience, d'adaptation et d'ajustement mériterait d'être davantage mis à l'épreuve des différentes catégories de crues et inondations. Creuser le rapport entre risque et incertitude à l'aune des diverses catégories d'inondation, autant de perspectives de recherches à explorer dans le futur sur la scène locale de la post-inondation.

Bibliographie

- Accardo, A. (1991). Initiation à la sociologie. L'illusionnisme social : une lecture de Bourdieu. Bordeaux : Le Mascaret.
- Affeltranger, B., & Meschinet de Richemond, N. M. (2003). Gestion de l'alerte et de l'information lors des crues : conditions et limites d'une démarche participative locale. L'exemple des Deux-Sèvres. Flux, 1(51), 16-27. En ligne <http://www.cairn.info/revue-flux-2003-1>
- Agier, M. (2012). Penser le sujet, observer la frontière. L'Homme, 3(203-204), 51-75. doi : 10.4000/lhomme.23096
- Alexis, J.S. (1959[1983]). L'espace d'un cillement. Paris : Gallimard.
- Angeliaume-Descamps, A., Peltier, A., & Vallejos-Romero, A. (2015). Introduction. L'Ordinaire des Amériques, (218), 1-7. En ligne <http://orda.revues.org/2003>
- Anglade, G. (1974). L'espace haïtien. Presses universitaires du Québec (P.U.Q)
- Anglade, G. (1982). Atlas Critique d'Haïti. Montréal : Centre de Recherches Caraïbes.
- Antonius, R. (2007). Ce que doit inclure un projet de mémoire ou de thèse. http://classiques.uqac.ca/contemporains/antonius_rachad/directives_projet_the_se/directives_projet_these.pdf
- Ardouin, B. (1832 [1864]). Géographie de l'île d'Haït. [http://classiques.uqac.ca/Les classiques des sciences sociales](http://classiques.uqac.ca/Les_classiques_des_sciences_sociales).
- Ardouin, B. (2005 [1853-1860]). Études sur l'histoire d'Haïti, 11 tomes réunis en 3 volumes, Port-au-Prince, Éditions Fardin.
- Audureau, J.P.(2003). Assujettissement et subjectivation : réflexions sur l'usage de Foucault en éducation. Persée, Revue française de pédagogie (143),17-29. Doi : <https://doi.org/10.3406/rfp.203.2948>
- Bachmann, L. (2011). Les pratiques de subjectivation des femmes : Une analyse par le révélateur du rapport à l'argent dans le couple. Sociologie et sociétés, 43(1), 287–304. doi.org/10.7202/1003540ar
- Bankoff, G. (2001). Rendering the World Unsafe: 'Vulnerability'as Western Discourse. Disasters, 25(1), 19-35. doi : 10.1111/1467- 7717.00159
- Barroca, B., DiNardo, M., & Mboumoua, I. (2013). De la vulnérabilité à la résilience : mutation ou bouleversement ? EchoGéo,(24). doi : 10.4000/echogeo.13439
- Barthélemy, G. (1989). Le pays en dehors. Essai sur l'univers rural haïtien. Port-au-Prince, Montréal : Henri Deschamps/Cidihca
- Bastien, R. (19511987). Le paysan haïtien et sa famille. Paris : Karthala.

- Baudouin, M. (2012). Étude de l'adaptation aux changements climatiques des populations rurales africaines. Le cas de communautés agricoles au sud du Bénin (Thèse de doctorat en Sciences de l'environnement non publiée. Université libre de Bruxelles). En ligne <http://hdl.handle.net/2013/ULB-DIPOT>
- Becerra, S. (2012). Vulnérabilité, risques et environnement : l'itinéraire chaotique d'un paradigme sociologique contemporain. *VertigO -la revue électronique en sciences de l'environnement*, 12(1), 1-19. doi : 10.4000/vertigo.11988
- Beck, U. (2008 [1986]). La société du risque. Sur la voie d'une autre modernité. Paris : Flammarion.
- Beck, U. (2003). La société du risque globalisé revue sous l'angle de la menace terroriste. *Cahiers internationaux de sociologie*, 1 (114), 27-33. doi : 10.3917/cis.114.0027
- Bellande, A. (2009). Impact socioéconomique de la dégradation des terres en Haïti et interventions pour la réhabilitation du milieu cultivé. Commission économique pour l'Amérique Latine et les Caraïbes (CEPALC) et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) d'Haïti. <https://www.researchgate.net/publication/268339538>
- Bellande, A. (2017). Haïti déforestée, paysages remodelés. CIDHICA
- Benitez, F. (2018). Faire face ou vivre avec les catastrophes ? Capacités d'adaptation et capacités dans les trajectoires de résilience individuelles et territoriales au sein de l'espace Caraïbe. (Thèse de doctorat Géographie, Université Paul-Valéry de Montpellier 3). En ligne <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01901893>
- Benitez, F. & Reghezza, M. (2018). Les capacités à faire face ou comment repenser la résilience des individus. *VertigO-la revue électronique en sciences de l'environnement*. doi : 10.4000/vertigo.19116
- Bensa, A., & Fassin, E. (2002). Les sciences sociales face à l'événement. *Terrain. Revue d'ethnologie de l'Europe*, (38), 5-20. doi : 10.4000/terrain.1888
- Berger P. L. & Luckmann, T. (1966 [1986]). La Construction sociale de la réalité. trad. fr., rééd. Armand Colin, coll. « Références », 1997.
- Berthelot, J.M. (2001). Épistémologie des sciences sociales. Paris : PUF.
- Berthelot, J.M. (1990). L'intelligence du social. Paris : PUF.
- Blais, L. (2006). Savoir expert, savoirs ordinaires : qui dit vrai ? : Vérité et pouvoir chez Foucault. *Sociologie et sociétés*, 38(2), 151–163. <https://doi.org/10.7202/016377ar>

- Bolmain, T. (2010). De la critique du « procès sans sujet » au concept de subjectivation politique. Notes sur le foucauldisme de Jacques Rancière. *Dissensus, Varia*, (3) : <https://popups.uliege.be:443/2031-4981/>
- Bourdieu, P. (1980). *Le sens pratique*. Paris : Minuit.
- Bourdieu, P. (2000, [1972]). *Esquisse d'une théorie de la pratique, précédée de trois études d'ethnologie kabyle*. Paris : Éditions du seuil.
- Bourg, D., Joly, P.B., Kaufmann, A., Lemarchand, F., Mormont, M., et Pécaud, D. (2012). Comprendre et maîtriser les risques techniques et environnementaux : aller au-delà du risque ? *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement*, 12(1). doi :10.4000/vertigo.12152
- Briones Gamboa, F. (2008). *La construction sociale du risque : l'isthme de Tehuantepec face au phénomène climatique "El Nino" [Oaxaca, Mexique]* (Thèse de doctorat en Anthropologie sociale et ethnologie, École des Hautes Études en Sciences Sociales [EHESS], Paris). En ligne <http://www.tel.archives-ouvertes.fr/>
- Britto, L., & Cardoso, A. (2012). Les enjeux liés à l'occupation des berges fluviales dans la Région métropolitaine de Rio de Janeiro : une analyse dans la perspective de la justice environnementale. *Flux*, 89-90 (3), 90-101. doi : 10.3917/flux.089.0090
- Buchheit, P., d'Aquino P., Ducourtieux, O. (2016). Cadres théoriques mobilisant les concepts de résilience et de vulnérabilité. *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement*, 16 (1). doi : 10.4000/vertigo.17131
- Cabane, L. (2015). *Les catastrophes : un horizon commun de la globalisation* 10.1051/nss/2015050
- Cabane, L. & Revet, S. (2015). La cause des catastrophes. *Concurrences scientifiques et actions politiques dans un monde transnational. Politix*, 28 (111), 47-67. doi : 10.3917/pox.111.0047
- Caimi, A. (2014). *Cultures constructives vernaculaires et résilience : entre savoir, pratique et technique : appréhender le vernaculaire en tant que génie du lieu et génie parasinistre*. (Thèse de doctorat en Architecture, Université de Grenoble). En ligne <http://www.tel.archives-ouvertes.fr/tel-01148207>
- Callon, M., Lascoumes, P., & Barthe, Y. (2001). *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*. Paris : Le Seuil. .
- Calvez, M. (2010). Pour une approche constructiviste des risques de santé. De quelques leçons des recherches sur la prévention du sida. In Carricaburu D., Castra M., Cohen P. *Risques et pratiques médicales*, Presses de l'EHESS, pp.215-226. *Recherches santé social*. {halshs-00483358}
- Cantoni, C., & Lallau, B. (2010). La résilience des Turkana. Une communauté de pasteurs kenyans à l'épreuve des incertitudes climatiques et politiques.

Développement durable et territoires, 1(2), 1-19. doi :
0.4000/developpementdurable.8497

Charlier, J.É. (2002). Le retour de Dieu : l'introduction de l'enseignement religieux dans l'école de la République laïque du Sénégal. *Education et sociétés*, 10 (2), 95-111. doi :10.3917/es.010.0095

Charlier, J.É. & Van Campenhoudt, L. (2014). 4 méthodes de recherche en sciences sociales. Paris : Dunod.

Charlier, J.É. & Moens, F. (2007). Observer, décrire, interpréter : un état des méthodes en sciences sociales. Institut National de Recherche Pédagogique : Lyon, France. En ligne <http://hdl.handle.net/2078.4/20296>

Charmillot, M., & Seferdjeli, L. (2002). Démarches compréhensives : la place du terrain dans la construction de l'objet. Dans *Expliquer et comprendre en sciences de l'éducation, Raisons éducatives*. Bruxelles : De Boeck.

Charmillot, M. & Dayer, C. (2007). Démarche compréhensive et méthodes qualitatives : clarifications épistémologiques. *Recherches qualitatives*, 3, 126-139. En ligne www.recherche-qualitative.qc.ca › revue › hors_serie_v3

Cheyland, J. P., & Riaux, J. (2013). Sortir de son lit! Les notions d'aléa et de risque vues du Haut Atlas: pratiques, savoirs et savoir-faire. *VertigO-la revue électronique en sciences de l'environnement*, 13(2). doi : 10.4000/vertigo.14137

Claeys, C. et al. (2009). Mémoires, oublis et réappropriations : le risque inondation dans la basse vallée du Rhône et l'agglomération marseillaise. (Rapport de recherches programme de recherche "Risque Décision Territoire" du MEEDDAT, Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de la Mer). En ligne <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-02113413>

Clavandier, G. (2009). Un retour sur la catastrophe. *Le Portique*, 22. En ligne <http://leportique.revues.org/2073>

Clavandier, G. (2011). Faire face à la catastrophe. *La vie des idées.fr*. En ligne <http://www.laviedesidees.fr/>

Clavandier, G. (2015). Un retour de la catastrophe sur la scène scientifique ? Enjeux et débats. *Communications*. 1(96), 93- 105. doi : 10.3917/commu.096.0093

Cohen, M. & Singh, B. (2014). Adaptation aux changements climatiques : Le cas d'Haïti. Université de Montréal, OXFAM. (1-42). En ligne https://www.oxfam.org/sites/www.oxfam.org/files/rr-climate-change-resilience-haiti-260314-fr_0

Comité Information Sahel (1975). Qui se nourrit de la famine en Afrique ? Le dossier politique de la faim au Sahel, Paris, François Maspero, 197 p.

- Copans J. (dir.), (1975). Sécheresses et famines au Sahel. Tome I : Écologie, dénutrition, / assistance. Paris : François Maspero, Éditeur, En ligne : [http:// Les Classiques des sciences sociales](http://LesClassiques.des.sciences.sociales)
- Corbet, A. (2012). Approche communautaire en Haïti : décryptage de la notion de communautés et recommandations. En ligne : [http : www.urd.org/IMG/pdf/Groupe_URD](http://www.urd.org/IMG/pdf/Groupe_URD)
- Corbillé, M.A., Jouannic, G., Landreau, B., Leroy-Dutilleul, I., Minguet, M., Nicogossian, D., Rosset, M. (2017). Appropriation des notions de vulnérabilité et de résilience : enseignements de 3 territoires inondables. Risques et Résilience des Territoires ” - https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01713555/2017_colloque-SHF.pdf
- Corcuff, P. (1995). Les nouvelles sociologies. Paris : Nathan
- Costey, P. (2004). Pierre Bourdieu, penseur de la pratique. Tracés. Revue de Sciences humaines. doi : 10.4000/traces.2773 B
- CRESFED. (2012). Le département des Nippes face aux risques d'inondation. Bulletin de l'Observatoire en développement local, 1(2),1-11. En ligne [http://www.cresfed- haiti.org/IMG/pdf/bulletin_odl_les_nippes.pdf](http://www.cresfed-haiti.org/IMG/pdf/bulletin_odl_les_nippes.pdf)
- Crozier, D., Jouannic, G., Tran, D.M.C., Kolli Z., Matagne, E., Arbizzi, S. (2017). Reconstruire un territoire moins vulnérable après une inondation : une fenêtre d'opportunité encore difficilement mobilisable. Espace populations sociétés, 1-21. doi : 10.4000/eps.7033
- D'Ercole, R. (1998). Approches de la vulnérabilité et perspectives pour une meilleure logique de réduction des risques. Pangea, 29(30), 20-28. En ligne <https://hal-insu.archives-ouvertes.fr/insu-0095746>
- D'Ercole, R., Thouret, J.C., Dollfus O., & Asté, J.P. (1994). Les vulnérabilités des sociétés et des espaces urbanisés : concepts, typologie, modes d'analyse. Revue de géographie alpine, 82(4), 87-96. doi : 10.3406/rga.1994.3776
- Dardot, P. (2011). La subjectivation à l'épreuve de la partition individuel-collectif. Revue du MAUSS, 2 (38), 235-258. doi : 10.3917/rdm.038.0235
- Dauphiné, A., & Provitolo, D. (2007). La résilience: un concept pour la gestion des risques. Annales de géographie, (2), 115-125. En ligne <https://www.cairn.info/revue-Annales-de-geographie->
- Decrop, G. & Charlier, C. (dir). (1995). De l'expertise scientifique au risque négocié : Vers des scènes locales de risque. Futur Antérieur, CEMAGREF.
- Decrop, G., Dourlens, C., Vidal-Nacquet, P.-A., Coeur, D. (1995[2007]). Les Scènes locales de risque. Lyon. Centre d'étude et de recherche sur les pratiques de l'espace (CERPE), rapport final, 235 p.

- Delvaux, R. (2015). Quels modes de raconter la souffrance ? L'expression du religieux en Haïti après le retrait des ONG. *Politique et Sociétés*, 34 (3), 37–58. <https://doi.org/10.7202/1034776ar>
- Demazière, D., & Dubar, C. (1997). Analyser les entretiens biographiques. L'exemple des récits d'insertion. Paris : Nathan.
- Depelteau, F. (2000). La démarche d'une recherche en sciences humaines. Québec : Les presses de l'Université Laval.
- Dérivois, D. (2012). L'hypothèse d'une résilience de l'Esprit et des esprits en Haïti. Université de Lyon 2. Sciences-Croisées, (11), 1-9. En ligne <http://sciences-croisees.com/N11/Derivois.pdf>
- Descola, P. (2005). Par delà nature et culture. Paris : Gallimard
- De Soto, H. (1994). L'autre sentier : la révolution informelle dans le tiers monde. Paris : La Découverte, (Textes à l'appui/série économie).
- Diamond, J. (2006). Effondrement. Comment les sociétés décident de leur disparition ou de leur survie. Paris : Gallimard.
- Djament-Tran, G., Le Blanc, A., Lhomme, S., Rufat, S., Reghezza-Zitt, M. (2011). Ce que la résilience n'est pas, ce qu'on veut lui faire dire. [<https://halshs.archivesouvertes.fr/hal-00679293/document>]
- Douglas, M. (2001 [1967]). De la souillure. Essai sur les notions de pollution et de tabou. Éditions La Découverte & Syros, Paris.
- Dourlens, C. (2003). La question des inondations au prisme des Sciences Sociales. Un panorama de la recherche publique. DRAST, Ministère de l'Équipement et du Logement, N°63, Centre de Prospective et de Veille Scient : Editions 2001 Plus, Synthèse et Recherches. <http://temis.documentation.developpement-durable.gouv.fr/docs/Temis/0073/Temis-0073323/RCPVS03-011.pdf>
- Dubois, J. L., Lachaud, J. P., Montaud, J. M., & Pouille, A. (2003). Pauvreté et développement socialement durable (08). Groupe d'Économie du Développement de l'Université Montesquieu Bordeaux IV. En ligne <http://ideas.repec.org>
- Dumez, H. (2010). Éléments pour une épistémologie de la recherche qualitative en gestion - Ou que répondre à la question : quelle est votre posture épistémologique ? *Le Libellio d'Aegis*, 6 (4), 3-16. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00574147>
- Dumez, H. (2011). Qu'est-ce que la recherche qualitative ? *Le Libellio d'Aegis*, 7(4), 47-58. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00657925>
- Dupont, Y. (dir.) (2003). Dictionnaire des risques. Paris : Armand Colin.
- Dupuy, F. (2004). Anthropologie économique. Paris : Armand Colin.

- Durand, S. (2014). Vivre avec la possibilité d'une inondation ? Ethnographie de l'habiter en milieu exposé et prisé. (Thèse de doctorat en sociologie, Aix Marseille Université). <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01162551>
- Fainzang, S (1994). L'objet construit et la méthode choisie : l'indéfectible lien. *Terrain*, (23),161-172. En ligne <http://classiques.uqac.ca/>
- Fassin, D. (2006). La biopolitique n'est pas une politique de la vie. *Sociologie et sociétés*, 38(2), 35–48. [https:// doi.org/10.7202/016371ar](https://doi.org/10.7202/016371ar)
- Fazazi, H. (2017). La subjectivation en contexte de mobilisation sociale. L'individu engagé au sein des organisations politiques chez T.W Adorno et Alain Touraine. (Maîtrise en philosophie, Université de Montréal)
: <http://hdl.handle.net/1866/20230>
- Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (IFRC). (2012). Comment la loi et la réglementation contribuent à la réduction des risques de catastrophe. Haïti : rapport d'étude de cas : www.ifrc.org
- Felli, R. (2014). Adaptation et résilience : critique de la nouvelle éthique de la politique environnementale internationale. *Ethique publique*, 1(16)101-120. <http://archive-ouverte.unige.ch/unige:37250>
- Fjeld, A. (octobre 2017). Modes de subjectivation et post-marxisme. Working papers n0 67. IACCHOS/ UCL. www.uclouvain.be/cridis
- Foucault, H. (2013). Paysanneries, conquête de l'espace et agriculture. L'Indigène, *Revue des étudiants de la Faculté d'Ethnologie d'Haïti*, 2(3), 58-82.
- Foucault, M. (2001 [2017]). Dits et écrits, I. (1954-1975). Paris : Quarto Gallimard.
- Foucault, M. (2001 [2017]). Dits et écrits, II. (1976-1988). Paris : Quarto Gallimard.
- Fourniau, J.M. (2007). L'expérience démocratique des « citoyens en tant que riverains » dans les conflits d'aménagement. *Revue européenne des sciences sociales*. doi :10.4000/ress.95
- Fradelizi, C. (s.d.). La « subjectivation » chez Michel Foucault. *De « L'usage des plaisirs » à l'Herméneutique du sujet*. www.academia.edu
- Frère, B. (2008). La sociologie critique de Pierre Bourdieu, le dernier structuralisme. <http://hdl.handle.net/2268/17794>
- Fugier, P. (2006). Pierre Bourdieu et Abdelmalek Sayad. Le déracinement. La crise de l'agriculture traditionnelle en Algérie. ¿ Interrogations ? 2. En ligne <http://www.revue-interrogations.org/Pierre-Bourdieu-et-Abdelmalek> .
- Gaillard, J.C. (2006). La culture comme enjeu majeur de la gestion des catastrophes liées à des phénomènes naturels au sein des sociétés traditionnelles. In Leone, F., & Vinet, F. (édit.), *La vulnérabilité des sociétés et des territoires face aux*

menaces naturelles 43-55). Université Paul-Valéry Montpellier III. En ligne
<http://www.univ-montp3.fr/>.

Gastineau, B., Gibigaye, M., Kosmowski, F., Adjamagbo, A., Houngbégnon, T. (2015). Populations rurales face aux aléas environnementaux. Expériences africaines. Dans Sultan, B., et al.,. Les sociétés rurales face aux changements climatiques et environnementaux en Afrique de l'Ouest. IRD. www.editions.ird.fr

Germanwatch (2016). Global Climate Risk index 2016.
<https://germanwatch.org/en/crisis>

Germanwatch (2017). Indice des risques climatiques. Qui souffre le plus des événements météorologiques extrêmes ? 8 p. En ligne
<https://germanwatch.org/fr/download/16413.pdf>

Go, N. (2015). Coopération, subjectivation, émancipation : transformer les rapports de production des savoirs. "Coopérer ?" Biennale de l'Education 2015, Jun 2015, Paris, France. 2015. <hal-01179521>

Godelier, M. (1996). L'énigme du don. Paris : Librairie Arthème Fayard, 315 p.

Girard, V., & Langumier, J. (2006). Risques et catastrophe : de l'enquête de terrain à la construction de l'objet. *Genèses*, 2 (63),128-142. En ligne [http :](http://www.cairn.info/revue-geneses-)
www.cairn.info/revue-geneses-

Gislard, B. (2017). L'innovation sociale territorialisée : un levier de réappropriation du risque inondation par les habitants. L'exemple des crues rapides dans les territoires ruraux du Gard et du Vaucluse (Thèse de doctorat en Géographie, Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse). <tel-01669042

Glaser, B. & Strauss, A. (2017 [1967]). La découverte de la théorie ancrée. Stratégies pour la recherche qualitative (trad.2010, 2e éd.2017). Paris : Armand Colin.

Glaser, B.G. & Strauss, A.L. (1995). La production de la théorie à partir des données. *Enquête*, 1, 183-195. Fabiani J. L, trad.), doi : 10.4000/enquete.282

Godin, C. (2009). Ouvertures à un concept : la catastrophe. *Le Portique*, (22). En ligne : <http://leportique.revues.org/1993>.

Gohier, C. (1998). La recherche théorique en sciences humaines : réflexions sur la validité énoncés théoriques en éducation. *Revue des sciences de l'éducation*, 24 (2), 267- 284. <https://doi.org/10.7202/502011ar>

Gouvernement de la République d'Haïti (janvier 2017). Evaluation des besoins post-catastrophe pour le cyclone Mathieu (PDNA).

Grésillon, J.M., (2017). L'incertitude est-elle un argument pour oublier le risque ? Construction de la connaissance sur les crues et les inondations et les moyens de s'en protéger : l'exemple de la Loire. *Revue Science Eaux & Territoires, Gestion*

du risque inondation : connaissances et outils au service de l'aménagement des territoires, (23), 4-7. doi : 10.14758/set-revue.2017.23.01.

Gros, F. (2002a). Sujet moral et soi éthique chez Foucault. *Archives de Philosophie*, 65(2), 229-237. <https://www.cairn.info/revue-archives-de-philosophie-2002-2-page-229.htm>.

Gros, F. (2002b). Foucault. Le courage de la vérité. Paris, Presses universitaires de France.

Gros, F. (2017). Les pratiques de subjectivation. Dans : Frédéric Gros éd., Michel Foucault. Presses Universitaires de France. (p. 91-123).: <https://www.cairn.info/>

Groulx, L.H. (1999). Le pluralisme en recherche qualitative : essai de typologie. *Revue suisse de sociologie*, 25(2), 317-339.

Grünewald, F. & Schenkenberg, E. (janvier 2017). « Evaluation en temps réel : réponse à l'ouragan Matthew en Haïti », Groupe URD – HERE Geneva. www.urd.org

Guénard, F. & Simay, P. (2011). Du risque à la catastrophe. À propos d'un nouveau paradigme. Lavedesidees.fr. En ligne La vie des idées.

Guest, G., Bunce, A., & Johnson, L. (2006). How Many Interviews Are Enough? An Experiment with Data Saturation and Variability. *Field Methods*, 18(1), 59–82. doi : 10.1177/1525822X05279903

Guichard, J., (2004). Se faire soi. L'orientation scolaire et professionnelle. 33(4). doi : 10.4000/osp.226

Guillemette, F. (2006). L'approche de la Grounded Theory pour innover ? *Recherches qualitatives*. 26 (1), 32-50– <http://www.recherche-qualitative.qc.ca/Revue.html>

Guillemette, F. & Luckerhoff, J. (2012). Méthodologie de la théorisation enracinée. Fondements, procédures et usages. Québec : Presses de l'Université du Québec.

Gutierrez Sanchez, G. & Gilbert, R. (2019). Coopération internationale en Haïti : tensions et leçons. Les cas du Brésil, du Chili, du Mexique. Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC). www.Cepal.org

Hache, É. (2007b). La responsabilité, une technique de gouvernementalité néolibérale ? *Raisons politiques*, 28(4), 49-65. doi : 10.3917/rai.028.0049.

Hache, É. (2007a). Néolibéralisme et responsabilité. *Raisons politiques*, 28(4), 5-9. doi : 10.3917/rai.028.0005.

Hahonou, E. K., & Schaer, C. (2016). Coproduire les services publics : Gouvernance palliative des inondations et citoyenneté en milieu périurbain à Pikine (Sénégal). *Revue Émulations*, (20), 35-51. https://www.researchgate.net/publication/323879796_

- Hamel, J. (2006). Décrire, comprendre et expliquer. SociologieS, Théories et recherches. En ligne : <http://sociologies.revues.org/document132.html>.
- Hewitt, K., & Mehta, M. (2012). Repenser le risque et les catastrophes dans les régions de montagne. *Revue de Géographie Alpine*, 100(1). doi : 10.4000/rga.1650
- Holzmann, R. & Jorgensen, S. (février 2000). Gestion du risque social : cadre théorique de la protection sociale. Banque mondiale. Document de travail No 0006 sur la protection sociale
- Honneth, A. (2000). La lutte pour la reconnaissance. Éditions du Cerf. Paris.
- Huberman, M., & Miles, M.B. (1991 [2003]). Analyse des données qualitatives : recueil de nouvelles méthodes. Bruxelles : De Boeck Université.
- Hurbon, L. (dir.). (2000). L'insurrection des esclaves à St Domingue (22-23 août 1791). Paris, Karthala.
- Hurbon, L. (dir.). (2014). Catastrophes et environnement. Haïti, séisme du 12 janvier 2010. France, École des Hautes études en sciences sociales.
- IFRC. (2018). Comment la loi et la réglementation contribuent à la réduction des risques de catastrophe. Haïti : rapport d'étude de cas. [<http://www.ifrc.org/dl>].
- Institut Haïtien de l'Enfance (IHE) et ICF (2018). Enquête Mortalité, Morbidité, Utilisation des Services (EMMUS VI). Haïti, 2016-2017). Pétiion-Ville, Haïti, et Rockville, Maryland, USA : IHE et ICF.
- Institut Haïtien de statistiques et d'informatique (IHSI). (2015). Population totale, de plus de 18 ans et plus. Ménages et densités estimés en 2015. http://www.ihsi.ht/pdf/projection/Estimat_PopTotal_18ans_Menag2015.pdf
- Jaglin, S. (2005). « La participation au service du néolibéralisme ? Les usagers dans les services d'eau en Afrique subsaharienne ». Dans BACQUE M-H, REY H., SINTOMER Y. (dir.), Gestion de proximité et démocratie participative. La Découverte « Recherches », p. 271-291
- James, C.L.R., (2017 [1938]). Les Jacobins noirs. Toussaint Louverture et la Révolution de Saint-Domingue, Paris, éditions Amsterdam, préface de Laurent Dubois.
- Jean-François, L. (2011). Comment devenir « Je » dans un monde qui vous met hors-jeu ? Le défi de la construction d'un individu-sujet chez les jeunes du Bel-Air (Port-au-Prince, Haïti) de 1986 à 2006 (Thèse de doctorat en sociologie Université- Paris-Diderot-Paris-7).
- Jean-Pierre, L. (2006). Une sociologie foucaldienne du néolibéralisme est-elle possible ? *Sociologie et sociétés*, 38(2), 87–111. <https://doi.org/10.7202/016374ar>

- Jérôme, J.P., Sartorius, E., Flécher, J., Sénat, J.D. (2017). La réponse haïtienne à l'ouragan Matthew. Une aide vitale sous-estimée. Le Nouvelliste, Port-au-Prince.
- Joseph, A. (2018). Caractérisation et modélisation des écoulements de crue de la rivière de Cavaillon en Haïti. (Thèse de doctorat, Université catholique de Louvain.
- Kaufmann, J.C. (2011). L'entretien compréhensif. Paris, Armand Colin.
- Karroum, N. (décembre 2017). La « localisation de l'aide » dans la réponse à l'ouragan Mathieu en Haïti. URD. <http://www.urd.org>
- Kermisch, C. (2012). Vers une définition multidimensionnelle du risque. Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement, 12(2). doi : 10.4000/vertigo.12214
- Koffi, K. (2014). « Introduction ». Résilience et sociétés : Concepts et applications. Éthique et économique, 11(1), 1-15. En ligne <http://ethique-economique.net/>
- Kosmowski, F., Gibigaye, M., Muller, B., Lallou, R. (2015). Innover en milieu rural ouest-africain. Quels changements dans les pratiques agricoles des exploitants ? Dans Sultan, B., et al.,. Les sociétés rurales face aux changements climatiques et environnementaux en Afrique de l'Ouest. IRD
- Labeur, C. (2011). Des catastrophes et des hommes : portrait d'une sociabilité événementielle. Le quotidien des inondations dans la région du bas Rhône entre 1755 et 2003. (Thèse de doctorat, Aix-Marseille Université). <https://halshs.archives-ouvertes.fr/tel-01099481>
- Labeur, C. (2013). Raconter l'inondation : quand les récits de catastrophes se font mémoire du risque », Géocarrefour, 88(1), 45-54. doi : 10.4000/geocarrefour.8937
- Lallau, B. (2008). Les agriculteurs africains entre vulnérabilité et résilience. Pour une approche par les capacités de la gestion des risques. Revue Française de Socio-Économie, 1(1), 177-198. doi : 10.3917/rfse.001.0177
- Lallau, B., & Mbeti-Bessane, E. (2010). Observer la résilience rurale . réflexions théoriques et application dans les campagnes .centrafricaines.CIRAD-INRA-SUPAGRO, (12), 1-12. En ligne <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00522110>
- Lallau, B. et al. (2018). Introduction : la résilience peut-elle passer de la théorie aux pratiques ? Revue internationale des études du développement, 3(235), 9-25. doi : 10.3917/ried.235.0009
- Lallau, B., (2019). À la recherche du paysan résilient. Les Cahiers d'Outre-Mer, 273 | Janvier-Juin. doi : 10.4000/com.7726
- Langumier, J. (2006). Survivre à la catastrophe : paroles et récits d'un territoire inondé. Contribution à une ethnologie de l'événement à partir de la crue de

- l'Aude de 1999 (Thèse de doctorat en ethnologie et anthropologie sociale, EHESS, Paris). En ligne <http://www.arcra.fr>
- Langumier, J. (2008). Survivre à l'inondation. Pour une ethnologie de la catastrophe. Paris : ENS Editions. En ligne books.google.com
- Langumier, J., & Revet, S. (2011). Une ethnographie des catastrophes est-elle possible ? Coulées de boue et inondations au Venezuela et en France. *Cahiers d'anthropologie sociale*, (7), 77-90. En ligne <http://www.arcra.fr>
- Laplantine, F. (2015). Entretien avec Yoann Moreau « La dimension subie », *Communications* 1(96), 19-38. doi : 10.3917/commu.096.0019
- L'Étang, G. (2015). Récits haïtiens de vécus aquatiques. *Études Créoles*, 1. [En ligne], http://www.lpl-aix.fr/~fulltext/Etudes_Creoles/letang.pdf
- Lenoir, Y. (2007). L'habitus dans l'œuvre de Pierre Bourdieu : un concept central dans sa théorie de la pratique à prendre en compte pour analyser les pratiques d'enseignement. Documents du CRIE et de la CRCIE. (Nouvelle série) N° 1. <http://www.crie.ca>
https://www.usherbrooke.ca/crcie/fileadmin/sites/crcie/documents/1-Habitus_chez_Bourdieu.pdf
- Leone, F., & Vinet, F. (2006). La vulnérabilité, un concept fondamental au cœur des méthodes d'évaluation des risques naturels. In *La vulnérabilité des sociétés et des territoires face aux menaces naturelles. Analyses géographiques*. Coll. Géorisques, (1). En ligne http://www.univ-ntp3.fr/gcrn/images/stories/.../georisques_1_lv_part1.pdf
- Letang, G. (2012). Approche intégrée de vulnérabilités et les enjeux de la résilience post-séisme 2010 à Port-au-Prince. Mémoire master. Université de Genève. <https://cerahgeneve.ch/>
- Lhomme, S. (2012). Les réseaux techniques comme vecteur de propagation des risques en milieu urbain Une contribution théorique et pratique à l'analyse de la résilience urbaine. (Thèse de doctorat en géographie, Université Paris Diderot, Paris VII). En ligne <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00772204>
- Louis, I. (2009). La capacité d'action collective des populations marginalisées dans le Cadre des stratégies de lutte pour la reconnaissance. Les cas de Cité de l'Éternel à Port-au-Prince (Haïti) et de la Sierra Santa Catarina à Iztapalapa (Mexico). (Thèse de doctorat en sociologie, Université de Montréal, Canada).
- Lucien, G.E. (2010). Considérations sur la saison cyclonique dévastatrice de septembre 2008 en Haïti : de l'importance des actions majeures dans une perspective de durabilité. *Études caribéennes*, 17. doi : 10.4000/etudes-caribéennes.4851
- Madiou, T. (1989 [1991]). Histoire d'Haïti, Port-au-Prince, Éditions Henri Deschamps.

- Manigat, L. (2001). Éventail d'Histoire vivante d'Haïti : *des préludes à la Révolution de Saint Domingue jusqu'à nos jours, 1789-1999*. Collection du CHUDAC (4 tomes).
- Manigat, L. (2009). La crise haïtienne contemporaine : rétrospective et perspective dans la saisie du point critique d'aujourd'hui : une lecture d'historien-politologue. Collection du CHUDAC
- Marcelin, L.H., Foucault, H., Clérismé, C., Jacobsen, K., & Marshak A, (2013). Disaster Risk Reduction and Financial Strategies of the Poor: Demand for, Access to, and Impact of Cash in Haiti following the 2010 Earthquake. INURED/ FIC/Tufts University, 1-30. En ligne http://fic.tufts.edu/.../TUFTS_1385_Haiti_2_online-UPDAT
- Marcelin, L.H. & Cela, T. (2017). Après l'ouragan Matthew : Ressources, capacités et moyens de redressement et de reconstruction des communautés dévastées en Haïti. INURED/ University of Miami. doi : 10.13140/RG.2.2.36810.57286
- Martuccelli, D. (2006). Michel Foucault et les impasses de l'ordre social. *Sociologie et sociétés*, 38(2), 17–34. doi. org/10.7202/016370ar
- Massé, R. (2007). Le risque en santé publique : pistes pour un élargissement de la théorie sociale. *Sociologie et sociétés* 39 (1), 13–27. doi : 10.7202/016930ar
- Mathieu, P., Constant, A., Noël, J. & Piard, B. (2002). Cartes et études de risques, de la vulnérabilité et des capacités de réponse en Haïti (OXFAM, 1-224). En ligne [http:// docplayer.fr/8328468-](http://docplayer.fr/8328468-)
- Mauss, M. (1924 [1968]). *Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés primitives* (4e éd.). Paris : Les Presses universitaires de France.
- Meschinet de Richemond, N. & Reghezza, M. (2010). La gestion du risque en France : contre ou avec le territoire ? *Inforevue-Annales-de-geographie*, 3 (673) ,248-267. En ligne <https://www.cairn.inforevue-Annales-de-geographie-2010-3-page-248.htm>
- Mendras, H. (1976 [1995]). *Les sociétés paysannes. Éléments pour une théorie de la paysannerie*. Paris : Gallimard.
- Military, N.O. (2014). La résilience chez les plus vulnérables au Rwanda. (Thèse de doctorat en Sciences agronomiques et Ingénierie biologique non publiée, Université de Liège-Gembloux, Belgique). En ligne <http://www.orbi.ulg.ac.be/bitstream/2268/164316/1>
- Ministère de l'Intérieur et des Collectivités territoriales (MICT). (2014). Plan de contingence national. Saison cyclonique 2012. En ligne <https://www.humanitarianresponse.info/>
- Ministère de la Planification et de la Coopération externe (MPCE). (2010). Vers une stratégie régionale de développement de la péninsule Sud. (Haïti).

- Mora Castro, S. (2012). Analyse des menaces naturelles multiples (Multimenhas-). 4 volumes. Banque de République d'Haïti/Banque Mondiale. <http://haitidata.org>
- Moral, P. (1961). Le paysan haïtien (étude sur la vie rurale en Haïti), Paris : Maisonneuve & Larose.
- Moreau, Y. (2015). Des catastrophes « hors sujet ». *Communications*, 1(96), 5-18. doi : 10.3917/commu.096.0005
- Moreau de Saint-Méry, M. L. É. (1796). Description topographique et politique de la partie espagnole de l'île de Saint-Domingue. <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k111191g>
- Morin, E. (1990). Introduction à la pensée complexe. Paris : Seuil.
- Moulin, C., Faytre, L. & Bauduceau, N. (2017). Réduire la vulnérabilité des territoires aux inondations : évaluer pour agir. *Sciences Eaux & Territoires*, 23(2), 12-17. <http://www.cairn.info/revue-sciences-eaux-et-territoires-2017-2-page-12.htm>.
- Ngo, A.T. (2014). Évaluation environnementale du risque d'inondation dans le delta du fleuve Ha Thanh (Centre Viêt-Nam) (Thèse de doctorat en Géographie-Aménagement-Environnement non publiée. École Doctorale Sciences de l'homme et de la Société. Université D'Orléans). En ligne (<http://www.tel.archives-ouvertes.fr>)
- Nicolas, A. (2018). Le Processus d'appauvrissement des Classes Moyens en Haïti et ses conséquences économiques et sociales. www.unrisd.org
- Oliver-Smith, A. (1996). « Anthropological research on hazards and disasters ». In : *Annual Review of Anthropology*. 25, 303-328.
- Olivier de Sardan, J.P. (1998). Émique. *L'Homme*, 38 (147). 151-166. doi : 10.3406/hom.1998.370510
- Olivier de Sardan, J.P. (2008). La rigueur du qualitatif. Les contraintes empiriques de l'interprétation socio-anthropologique. Louvain-la-neuve, Bruylant-Academia.
- Otero, M. (2006). Présentation : Michel Foucault : classique inclassable. *Sociologie et sociétés*, 38(2), 9–16. <https://doi.org/10.7202/016369ar>
- Otero, M. (2006). La sociologie de Michel Foucault : une critique de la raison impure. *Sociologie et sociétés*, 38(2), 49–72. <https://doi.org/10.7202/016372ar>
- Paillé, P. (1994). L'analyse par théorisation ancrée. *Cahiers de recherche sociologique*, (23), 147–181. <https://doi.org/10.7202/1002253ar>
- Pancher, A. (2017). Construction de la sensibilité socio-spatiale : L'exemple de la vallée de la Sarthe. *Géographie*. Université du Maine. <tel-01139832>
- Passeron, J.C. (2006). Le raisonnement sociologique. L'espace non poppérien de l'argumentation. Paris, Albin Michel.

- Parrinello, G. (2016). Les enjeux de l'après : vulnérabilité et résilience à l'épreuve des politiques de la catastrophe au 20^e siècle. *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement*, 16(3). doi : 10.4000/vertigo.17963
- Paul, J.L., Bellande, A., Bory, A., et al. (1994). Quel système de référence pour la prise en compte de la rationalité de l'agriculteur : du système de production agricole au système d'activité. *Les Cahiers de la Recherche Développement*, (39). <https://www.researchgate.net/publication/256293853>
- PDNA, (2008). Rapport d'évaluation des besoins après désastre. Cyclones Fay, Gustav, Hannah et Ike. Gouvernement de la République d'Haïti.
- Peretti-Watel, P. (2005). La culture du risque, ses marqueurs sociaux et ses paradoxes. Une exploration empirique. *Revue économique*, 2(56), 371-392. doi : 10.3917/reco.562.0371
- Pieret, J. (2012). Épistémologie du risque : la troisième voie d'Ulrich Beck et son influence sur la doctrine environnementaliste. *Lex electronica*, 17(1). /En ligne <https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/bitstream/handle>
- Pillot, D., Bellande, A., Camille, E., Foucault, H., Mondé. C., Piere-Jean, L., Kermel-Torres, D. FAMV/SACAD. (Eds.).(1993). Paysans, systèmes et crise. Travaux sur l'agrire haïtien. (Tome 2) Faculté d'Agronomie et de Médecine Vétérinaire (FAMV) Université d'État d'Haïti /SACAD systèmes agraires caraïbéens et Alternatives de développement. Université des Antilles et de la Guyane.
- Pires, A. (1997). Échantillonnage et recherche qualitative : essai théorique et méthodologique. *Les classiques des sciences sociales*. <http://classiques.uqac.ca/>
- Piron, F. (2016b). La recherche documentaire dans le web scientifique libre. www.projetsoha.org/?page_id=1040. Google Scholar
- Piron, F., Régulus, S. et Dibounje Madiba, M. S. (dir.). (2016). Justice cognitive, libre accès et savoirs locaux. Pour une science ouverte juste, au service du développement local durable (Éditions science et bien commun). Québec. <https://scienceetbiencommun.pressbooks.pub/justicecognitive1/>
- Piron, F. (2017). Méditation haïtienne : Répondre à la violence séparatrice de l'épistémologie positiviste par l'épistémologie du lien. *Sociologie et sociétés*, 49(1), 33–60. <https://doi.org/10.7202/1042805ar>
- Polanyi, K. (1944). La grande transformation. Aux origines économiques et politiques de notre temps. Paris : Gallimard.
- Nations Unies (1992). Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement, Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement Rio de Janeiro, Brésil 3-14 juin 1992. <http://www.un.org/french/events/rio92/rio-fp.htm>

- Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) (2010). Etat et perspectives de GEO Haïti. En ligne [http:// www. pnuma.org](http://www.pnuma.org)
- Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). (2004a). La vulnérabilité en Haïti : Chemin inévitable vers la pauvreté. (Rapport national sur le développement humain). En ligne http://www.hdr.undp.org/sites/default/files/haiti_2006_fr.pdf
- Programme des Nations Unies pour le Développement, (PNUD, (2004 b). La réduction des risques de catastrophes : Un défi pour le développement. (Un Rapport mondial. Bureau pour la prévention des crises et du relèvement. New York). En ligne <http://www.undp.org/cpr/disred/docume>
- Programme des Nations Unies pour le développement, (PNUD). (2014a). Pérenniser le Progrès humain : Réduire les vulnérabilités et renforcer la résilience. (Rapport sur le Développement humain). En ligne <http://www.hdr.undp.org/sites/default/files/hdr14-report-fr.pdf>
- Programme des Nations Unies pour le développement, (PNUD). (2014 b). Haïti : un nouveau regard. (Rapport OMD). En ligne [http:// www.ht.undp.org](http://www.ht.undp.org)
- Quenault, B. (2013a). Du double affrontement ontologique/axiologique autour de la résilience aux risques de catastrophe : les spécificités de l'approche française. *Vertigo- la revue électronique en sciences de l'environnement*,13(3). doi : 10.4000/vertigo.14510
- Quenault, B. (2013b). Retour critique sur la mobilisation du concept de résilience en lien avec l'adaptation des systèmes urbains au changement climatique. *EchoGéo*, (24). doi : 10.4000/echogeo.13403
- Quenault, B. (2014). La résurgence/convergence du triptyque « catastrophe-résilience — Adaptation » pour (re)penser la « fabrique urbaine » face aux risques climatiques. *Développement durable et territoires*, 5(3). doi : 10.4000/developpementdurable.10683
- Quenault, B. (2015). De Hyōgo à Sendai, la résilience comme impératif d'adaptation aux risques de catastrophe : nouvelle valeur universelle ou gouvernement par la catastrophe ? *Développement durable et territoires*,6(3).doi : 10.4000/developpementdurable.11010
- Quenet, G. (2003). Catastrophe naturelle. In Dupont, Y. (dir.). *Dictionnaire des risques*. Paris : Armand Colin.
- Raïche, G. & Noël-Gaudreault, M. (2008). Article de recherche théorique et article de recherche empirique : particularités. *Revue des sciences de l'éducation*, 34(2), 485–490. doi.org/10.7202/019691ar
- Rancière, J. (1995). *La mésestence*. Politique et philosophie, Paris : Galilée.

- Rancière, J. (1987, [2004]). *Le maître ignorant : Cinq leçons sur l'émancipation intellectuelle*, Fayard (1987 [réédition poche, 2004]).
- Rawls, J. (1971[1987]). *Une théorie de la Justice* (Audard, trad.). Paris : Editions du Seuil.
- Reboud, V. (2008). Amartya Sen : un économiste du développement ?
- Reghezza, M. (2006). La vulnérabilité : un concept problématique. In Leone, F., & Vinet, F. *La vulnérabilité des sociétés et des territoires face aux menaces naturelles. Analyses géographiques*. Coll. Géorisques, (1).
https://www.researchgate.net/profile/Vinet_Freddy/publication/265819321_
- Reghezza, M., (2015). De l'avènement du Monde à celui de la planète : le basculement de la société du risque à la société de l'incertitude. (Mémoire d'habilitation à diriger des recherches, Géographie, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne). En ligne <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01255031/document>
- Reghezza-Zitt, M. et Rufat, S. (dir.). (2015). *Résiliances : sociétés et territoires face à l'incertitude, aux risques et aux catastrophes*, Collection écologie, London : ISTE.
- Reghezza-Zitt, M. & Rufat, S. (2015). L'adaptation en Île-de-France entre injonction et recyclage. *Techniques et politiques de la société de l'incertitude. Développement durable et territoires*, 6 (3). doi : 10.4000/developpementdurable.11035.
- République d'Haïti (2004). *Rapport National sur la Prévention des catastrophes*, préparé dans le cadre de la Conférence Mondiale sur la Prévention des Catastrophes, Kobe-Hyogo, Japon, Janvier]. Port-au-Prince : Ministère de l'Intérieur, Direction de la Protection Civile. Disponible sur : < <http://www.unisdr.org/2005/mdgs-drr/national-reports/Haitireport.pdf> >
- Revet, S. (2006). *Anthropologie d'une catastrophe. Les coulées de boue de 1999 sur le littoral central vénézuélien* (Thèse de doctorat en anthropologie Paris, IHEAL / (Paris III). En ligne <http://www.arcra.fr/spip.php?article8>.
- Revet, S. (2007). La voix des sinistrés. Mobilisations et moments de politique après la catastrophe de 1999 à Vargas (Venezuela), *revue asylon(s)*, (2), terrains d'asiles, <http://www.reseau-terra.eu/article677.html>
- Revet, S. (2008). Les organisations internationales et la gestion des risques et des catastrophes naturels. In : *Les études du CERI* (157). En ligne <http://www.sciencespo.fr/ceri/sites/sciencespo.fr/ceri/files/etude157.pdf>
- Revet, S. (2009). Les organisations internationales et la gestion des risques et des catastrophes « naturels ». *Les Études du CERI – (157)*.
<http://www.sciencespo.fr/ceri/sites/sciencespo.fr/ceri/files/etude157.pdf>

- Revet, S. (2010). Le sens du désastre. Les multiples interprétations d'une catastrophe « naturelle » au Venezuela. *Terrain. Revue d'ethnologie de l'Europe*, (54), 42-55. doi : 10.4000/terrain.13936
- Revet, S. (2011). Penser et affronter les désastres : un panorama des recherches en sciences sociales et des politiques internationales. *Critique internationale*, 3 (52), 157-73. doi : 10.3917/cii.052.0157.
- Revet, S. (2012a). Catastrophes « naturelles », figures de vulnérables et moments de politique. Le sujet dans la cité, *Actuels* 1(1), 162-174.
<https://www.cairn.info/revue-le-sujet-dans-la-cite-2012-1.htm-page-162.htm>.
- Revet, S. (2012b). Catastrophes naturelles et reconstructions locales en Amérique latine. *Les Études du CERI*. 1-5. En ligne : <http://www.ceri-sciences-po.org>
- Revet, S. (2014). Le gouvernement mondial des catastrophes « naturelles ». *CERISCOPE Environnement*, En ligne : <http://ceriscope.sciences-po.fr/environnement/content/part3/>
- Revet, S. (2015a). Note croisée. Au chevet de la catastrophe : trois ouvrages collectifs sur le séisme de 2010 en Haïti. *Critique internationale*, 4(69), 173-178. doi : 10.3917/cii.069.0173
- Revet, S. (2015b). Compter et raconter les catastrophes. *Communications*, (96), 81-92; http://www.persee.fr/doc/comm_0588-8018
- Revet, S. (2017). Géographies de la catastrophe. Ordre et désordres dans la gestion des catastrophes « naturelles ». *International Journal on Collective Identity Research*, (2), 1-24. <http://dx.doi.org/10.1387/pceic.17675>
- Revet, S. (2019). Les coulisses du monde des catastrophes « naturelles ». *Maison des sciences de l'Homme*.
- Revet, S., & Langumier, J.(dir.) (2013). *Le gouvernement des catastrophes*, <https://geocarrefour.revues.org/9328>
- Richard-Ferroudji, A. (2009). *L'appropriation des dispositifs de gestion locale et participative de l'eau - Composer avec une pluralité de valeurs, d'objectifs et d'attachements*. (Thèse de doctorat en sociologie, École des Hautes Études en Sciences Sociales EHESS), Français. <tel- 00420595>
- Richard-Ferroudji, A., Dupont, N., Durand, S., et Frédéric Grelot, (2014). Une politique du « vivre avec » un fleuve et ses débordements. *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement*.
<http://journals.openedition.org/vertigo/15057>
- Romain, J.B. (1959). *Quelques mœurs et coutumes du paysan haïtien*. Port-au-Prince, Imprimerie de l'Etat.

- Romain, L. (2017). Le tournant néolibéral de la résilience ? Pratiques et formes politiques de l'opérationnalisation de la résilience à Dakar.
https://www.openscience.fr/IMG/pdf/iste_uris17v2n4.pdf. doi : 10.21494/ISTE.OP.2018.0202
- Rouzier, S. (1891). Dictionnaire géographique et administratif universel d'Haïti. Paris : Imprimerie Charles Blot.
- Scarwell, H.J. (2007). Déconstruire les logiques de gestion du risque d'inondation. De la résistance à la résilience : quelle adaptation de la prévention des risques naturels au réchauffement climatique. ?
http://www.appa.asso.fr/_docs/7/fckeditor/file/Revues/AirPur/Airpur_72_Scarwell.pdf
- Schurmans, M.N. (2001). La construction sociale de la connaissance comme action. In J.-M. Baudouin & Friedrich, J. (Ed.). Théories de l'action et éducation. Bruxelles : De Boeck.
<https://www.unige.ch/fapse/publicationsed/files/5814/1572/5506>
- Schurmans, M. N. (2006 [2011]). Expliquer, interpréter, comprendre : Le paysage épistémologique des sciences sociales (2e éd.). Genève : Université de Genève, FPSE. En ligne <https://archive-ouverte.unige.ch/unige:21879>
- Schurmans, M.N. (2008). Respect et émancipation. A propos de la construction d'une démarche de recherche. In M. Charmillot, C. Dayer & M.-N. Schurmans (Ed.), Connaissance et émancipation. Dualismes, tensions, politique (pp. 11-24). Paris : Harmattan. <https://archive-ouverte.unige.ch/unige:37714>
- Sencebé, Y. (2001). Les lieux et les temps de l'appartenance : mobilités et territoire : une analyse sociologique du pays diois. (Thèse de doctorat en sociologie Lyon 2)
- Signorelli, A. (1992). Catastrophes naturelles et réponses culturelles. Terrain, (19), 147- 158.doi : 10.4000/terrain.3052
- Sirven, N. (2007). De la pauvreté à la vulnérabilité : Évolutions conceptuelles et méthodologiques. Mondes en développement, 4(140), 9-24.doi : 10.3917/med.140.0009
- Sultan, B., Lalou, R., Amadou Sanni, M., Oumarou, A., Soumaré M.A. (2015). Les sociétés rurales face aux changements climatiques et environnementaux en Afrique de l'Ouest. RD
- Tanguy, J.M. (2015, 27 & 28 mai). Analyse intégrée de résilience territoriale. Communication présentée à la 203ème session scientifique et technique de la Société Hydrotechnique de France sur la Gestion des risques d'inondation. Montreuil. En ligne <http://www.shf-hydro.org>

- Tiepolo, M., et al., (2018). Analyse du risque d'inondation dans les communes de la Région de Dosso au Niger, 1998-2016. https://www.meteo-niger.org/data/files/ANADIA2_R5_IRI_10042018.pdf
- Tönnies, F. (1922[1977]). Communauté et société. Catégories fondamentales de la sociologie pure. Les classiques des sciences sociales.
- Touraine, A. (1997). *Pourrons-nous vivre ensemble ?* Paris : Fayard.
- Touraine, A. (6 octobre 2015). Subjectivation-désobjectivation [billet de blogue]. <http://alaintouraine.blogspot.com/2015/10>
- Trouillot, M.R. (1995). *Silencing the Past: Power and the Production of History*. Boston, MA: Beacon Press.
- UNICEF (2018). Evaluation de la Réponse d'UNICEF à l'Ouragan Matthew en Haïti. Volume I. Rapport Final
- United Nations/International Strategy for Disasters Reduction, (UNISDR). (2005). Cadre d'action de Hyogo pour 2005-2015 : Pour des nations et des collectivités résilientes face aux catastrophes, New York. En ligne www.unisdr.org/2005/wcdr/.../Hyogo-framework-for-action-french.pdf
- United Nations/International Strategy for Disasters Reduction (UNISDR). (2012). Rendre les villes plus résilientes : Manuel à l'usage des dirigeants des gouvernements locaux, Genève : Stratégie Internationale de Prévention des Catastrophes des Nations Unies. En ligne https://www.unisdr.org/files/26462_1102162isdrmayorshandbookintfrelowr.pdf
- United Nations/International Strategy for Disasters Reduction (UNISDR). (2015). Cadre d'action de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030. En ligne www.preventionweb.net/.../43291_sendaiframeworkf.
- Université d'État d'Haïti (UEH) / Tulane University. (2012). Évaluation de l'aide humanitaire sous l'angle de la résilience. Disaster Resilience Leadership Academy (DRLA). En ligne <http://docplayer.fr/1018443> www.drlatulane.org
- UN Office for the Coordination of Humanitarian Affairs (OCHA). (01 mai 2017). Haïti : Inondations dans le sud. Rapport de situation No.2. 1-6. haiti.humanitarianresponse.info.
- Vallette, C. (2015). L'approche des risques par la vulnérabilité : quels impacts sur la gestion de la rivière Quebrada Seca (Grande Aire Métropolitaine de San José, Costa Rica) ? L'ordinaire des Amériques, 218. doi : 10.4000/orda.1865
- Van Campenhoudt L., & Quivy. R., (2006). Manuel de recherche en sciences sociales, Dunod, 4e éd., 256 p.

- Weissenberger, S. (2018). Haïti : vulnérabilité, résilience et changements climatiques. *Haïti Perspectives*, 6 (3), 1-26. <http://www.haiti-perspectives.com/pdf/6.3-sebastian.pdf>
- Wieviorka, M. (2012). Du concept de sujet à celui de subjectivation/dé-subjectivation. FMSH-WP-2012-16. 2012. <halshs-00717835>
- Wisner B., Blaikie P., Cannon T., Davis L. (2003). *Naturel hazards, people's vulnerability and disasters, At Risk*, 134 p
- Worlikzeck, A. (2013). *La vision de l'espace littoral sur l'île Wallis et l'atoll Rangiroa dans le contexte du changement climatique Une analyse anthropologique de la perception des populations locales* (Thèse de doctorat, Université de la Nouvelle Calédonie, Ecole doctorale du Pacifique). doi :10.1098/2013